

Nicolas Sarkozy au « Monde » : l'époque du RPR « clanique » est « révolue »

« IL FAUT comprendre qu'il y a une différence entre les autres candidats et moi, c'est qu'ils n'engagent qu'eux-mêmes quand moi, secrétaire général du RPR, j'engage le mouvement » : Nicolas Sarkozy explique, dans un entretien au Monde, qu'il se donne jusqu'au début octobre, date-limite de dépôt des candidatures, pour briguer ou non la présidence du parti gaulliste. « D'ici là, dit-il, je dois garantir l'unité du mouvement. » M. Sarkozy affirme qu'après cette élection, qu'il souhaite « transparente, équitable, juste, forte de sens », « il n'y aura plus de mouvement politique clanique, représenté par un seul homme et où un seul homme pouvait décider de tout ». « Cette époque appartient à un passé révolu », ajoute-t-il.

Lire pages 6 et 7

Contre l'oubli, retour au Kosovo

- Trois mois après la fin du conflit, « Le Monde » revient, pendant trois jours, sur la guerre du Kosovo
- Premier volet de ce travail de mémoire : l'enquête sur les crimes contre l'humanité
- Le Tribunal pénal international commence à dévoiler les secrets de l'épuration ethnique

TROIS MOIS après la capitulation yougoslave face à l'OTAN au Kosovo, le 10 juin, les enquêtes du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) commencent à révéler les terribles secrets de l'opération serbe d'« épuration ethnique » menée au printemps dans la province. Le Monde publie, à cette occasion, une grande enquête en trois épisodes sur le bilan de la première guerre menée par les Occidentaux au nom des droits de l'homme. Avant et surtout pendant les raids aériens de l'OTAN, du 24 mars au 10 juin, les forces armées de Serbie ont mené, selon le TPIY, une « campagne de terreur et de violences dirigée contre les civils kosovars albanais ». La procureur du Tribunal de La Haye, Louise Arbour, avait, dès le mois de mai, inculpé le président yougoslave Slobodan Milosevic pour « crimes contre l'humanité ».

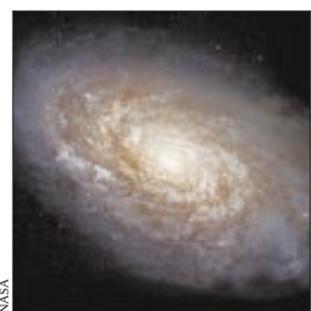
Les enquêteurs cherchent au Kosovo des preuves des assassinats massifs et des conditions de



la déportation des Kosovars. Ils ont répertorié 400 « scènes de crimes », charniers, lieux d'exécution, tombes. Les premières constatations soulignent une volonté évidente des forces serbes de masquer leurs crimes, comme si les assassins avaient eu à l'esprit le fait qu'une justice internationale sévirait après la guerre. Environ 10 000 personnes pourraient avoir été abattues, tandis que 800 000 civils avaient été déportés ou avaient fui à l'étranger en trois mois.

Notre série commence par un reportage-enquête de Rémy Ourdan sur les crimes de guerre perpétrés au Kosovo. Dans ses éditions datées du 11 et du 12 septembre, Le Monde examinera les conséquences du conflit dans une petite ville de Serbie, puis dressera un bilan militaire et écologique de la guerre.

Lire pages 12 et 13 et notre éditorial page 14



SCIENCES

L'Univers sans fin

Né du Big Bang, une explosion titanique, il y a 15 milliards d'années, l'Univers continue à se développer et à s'étendre. L'analyse récente de la lumière d'étoiles en fin de vie, les supernovae, semble démontrer que, loin de ralentir ou de se stabiliser, cette expansion s'accélère. Deux équipes d'astronomes, dont les travaux, publiés en 1998, sont analysés par la revue Nature et Le Monde, rapportent que les galaxies s'éloignent de plus en plus les unes des autres et que cette expansion pourrait être infinie. L'Univers a horreur du vide et s'empresserait de le remplir. p. 23

Fumeur contre Seita

POUR la première fois, la Seita, unique fabricant français de cigarettes, est poursuivie en justice par la famille d'un gros fumeur décédé après un cancer du poumon. Devant le tribunal de Montargis (Loiret), les plaignants ont réclamé, mercredi 8 septembre, 3 millions de francs au titre du préjudice moral et matériel, accusant la Seita d'avoir toujours minimisé les mises en garde aux consommateurs. Le fabricant rétorque que les fumeurs qui adoptent des « comportements à risque » engagent leur seule responsabilité individuelle.

Lire page 9

Dominique Lecomte, médecin légiste du TPI : « J'ai eu une surdose »

« J'EN SUIS VENUE à me demander ce qu'est l'homme pour faire autant de dégâts, de choses ignobles, pour infliger autant de blessures... » Dominique Lecomte a dirigé la première équipe que la France a mise à la disposition du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) pour aller recueillir au Kosovo les données médico-légales nécessaires à ses enquêtes. Elle n'est pas femme à s'épancher publiquement, et c'est seulement après un froid exposé technique que, pressée de questions, elle a consenti, mercredi 8 septembre, lors d'une conférence de presse, à faire part de son ébranlement. La directrice de l'Institut médico-légal de Paris ne remplira pas au Kosovo. « J'ai eu une surdose », dit Dominique Lecomte.

L'équipe a, du 23 juin au 19 août, exhumé quatre cents corps sur huit des sites qui font l'objet d'enquêtes dans la région de Mitrovica (nord), dans le secteur français de la KFOR. Si les constatations ne sont que par-

tielles, les observations légistes « corroborent en général les enquêtes du TPI et les témoignages », déclare M^{me} Lecomte, ajoutant qu'il s'agit « d'exécutions plutôt que de morts au combat ». Les médecins français n'ont pas eu à travailler sur des fosses communes : les corps qu'ils ont autopsiés avaient pour la plupart été découverts par des villageois, transportés et inhumés dans des tombes individuelles. Sur l'un des sites, Ibica, des cadavres ont été inhumés puis déterrés et enlevés : « Il ne restait que des fragments ; les corps n'ont jamais été retrouvés. »

Sur les quatre cents cadavres autopsiés, « la cause de la mort n'a pas été difficile à déterminer », dit M^{me} Lecomte. En revanche, « sur certains sites, on ne sait absolument rien de ce qui s'est passé ». « Il y a des corps dans un champ, c'est tout... »

Dans quelques semaines, l'hiver interrompra pour plusieurs mois les travaux des médecins légistes. M^{me} Lecomte se félicite de

la rapidité avec laquelle le TPIY, dès le lendemain de l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie, a diligenté des équipes au Kosovo. Elle insiste aussi sur l'appui des soldats français qui ont aidé, avec des pelleuses, à l'extraction des corps souvent très profondément enterrés. « Le travail d'approche, nous le faisons nous-mêmes, précise-t-elle. Extraire des corps pas toujours intacts, c'est difficile humainement pour quelqu'un dont ce n'est pas le métier. »

Les morts étaient « pratiquement tous des hommes, essentiellement des jeunes, tous en civils et dont beaucoup portaient deux ou trois pantalons l'un sur l'autre, deux ou trois vestes, comme des gens qui ont dû partir de chez eux pour longtemps », rapporte M^{me} Lecomte. Elle indique aussi, sans donner de détails, avoir été frappée par la quantité des lésions plus encore que par la quantité des cadavres.

Claire Tréan



ENTREPRISES

La revanche d'un épicier

En absorbant Promodès, Carrefour renforce sa position dominante dans la grande distribution française et son PDG, Daniel Bernard (photo), devient le premier patron de France, devant les géants de l'industrie, volontiers méprisants envers les « épiciers ». p. 16-17

La CGT veut bouger



BERNARD THIBAUT

EN FINIR avec certains vieux réflexes d'appareil tout en recherchant « une conception neuve de la représentativité » syndicale : c'est ce que propose, dans un point de vue, Bernard Thibault, secrétaire général de la Confédération générale du travail. Il dénonce aussi les « formes aiguës de violence sociale inacceptables » dont sont, selon lui, encore trop souvent victimes les syndicalistes dans les entreprises en France.

Lire page 15

POINT DE VUE

Si Timor n'est pas sauvé... par José Saramago

QU'IMPORTE au monde si je me sens humilié et offensé ? Qu'importe au monde si j'ai versé des larmes d'indignation impuissante devant les images infâmes d'un crime infâme ? Si cette malheureuse humanité, en manquant une fois de plus au respect qu'elle se doit, n'a pas imposé à l'Indonésie, au nom de la simple morale, l'acceptation immédiate et

inconditionnelle de la volonté du peuple du Timor-Oriental, qu'importe qu'un écrivain vienne aujourd'hui protester avec les mots de tout le monde ?

Trop nombreux sont ceux qui se taisent parce qu'ils sont plus préoccupés par leurs intérêts présents et futurs que par le sang qui coule et les vies qui se perdent. Quel est le poids du peuple du Timor-Oriental sur les balances politiques de la

Chine et de la Russie ? Quelle est la cote d'un habitant de Dili à la Bourse de New York ?

L'Indonésie a plus de trois mille îles et le Timor-Oriental n'est que la moitié de l'une d'elles. Cela vaut-il la peine que le monde se soulève pour si peu, demande réparation aux coupables directs et indirects des atrocités qui se commettent sous nos yeux et exige le châtiment des assassins et de ceux qui les

dirigent ? Que faut-il alors pour que nous nous soulevions ? Un continent ? Deux continents ? Le monde se soulèvera-t-il quand le monde sera déjà sur le point de se perdre ? Que se passe-t-il avec l'être humain ? Et la démocratie, à quoi a-t-elle servi ? A-t-elle servi à quoi que ce soit au Timor ? On organise un référendum pour aussitôt le nier, avant même que les bulletins de vote ne soient dépouillés. N'est-ce pas un crime contre la dignité et l'honneur que de mépriser et violer la volonté d'indépendance d'un peuple ? Et quel sens ont aujourd'hui les mots ? Y a-t-il de la dignité chez un ministre, y a-t-il de la dignité chez un général, si ce ministre et ce général arment le bras des criminels ?

Quand mettra-t-on fin au cynisme de la mal-nommée communauté internationale ? A l'hypocrisie de ceux qui commandent ? Et l'inertie de ceux qui sont commandés, quand finira-t-elle ? Quand cesserons nous de pleurer sur nous-mêmes ? De dire que ce n'est pas de notre faute ? Si le Timor-Oriental n'est pas sauvé, nous non plus nous ne serons pas sauvés.

Lire aussi nos informations p. 2-3

José Saramago, écrivain portugais, Prix Nobel de littérature 1998.

(Traduit du portugais par Françoise Beaucamp.)

quelle histoire!

DANIEL PICOULY
L'enfant léopard

Daniel Picouly

Daniel Picouly - L'enfant léopard Grasset



PEINTURE

Chardin au Grand Palais

Il y a trois siècles naissait Jean-Baptiste Chardin. Pour célébrer cet anniversaire, les Galeries nationales du Grand Palais, à Paris, présentent, jusqu'au 22 novembre, quatre-vingt-seize œuvres du peintre français. L'exposition permet notamment de rappeler que le maître aimait à se copier lui-même, fidèle dans ses sujets d'inspiration - portraits de Parisiens et natures mortes - à ce qu'il avait quotidiennement sous les yeux. p. 28-29

International	2	Aujourd'hui	23
France	6	Météorologie, jeux	26
Société	9	Carnet	27
Régions	11	Culture	28
Horizons	12	Guide culturel	31
Entreprises	16	Kiosque	32
Communication	19	Abonnements	32
Tableau de bord	20	Radio-Télévision	33

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 910 - 7,50 F



CRISE L'Indonésie redoute des bouleversements politiques à la suite du désastre intervenu au Timor-Oriental. L'armée et le gouvernement ont fermement démenti des rumeurs

de coup d'Etat qui circulaient, mercredi 8 septembre. Le général Wiranto, ministre de la défense, les a qualifiées de « *sans fondements* ». ● **LE PRÉSIDENT B.J. HABIBIE** apparaît

pourtant fragilisé et sa candidature à un nouveau mandat, en novembre, est en jeu. ● **A DILI**, capitale du Timor-Oriental, l'armée n'avait pas encore ramené l'ordre, jeudi 9 sep-

tembre, en dépit des affirmations promettant une accalmie imminente. Les Nations unies ont différé jusqu'à vendredi une possible évacuation du siège de leur quartier général.

● **M^r CARLOS BELO**, évêque de Dili, réclame une « *intervention étrangère immédiate* » faute de quoi, a-t-il déclaré au *Monde*, « *il est clair que le peuple timorais va être massacré* ».

Les événements du Timor-Oriental renforcent le poids de l'armée à Djakarta

Le chef de l'armée indonésienne dément des rumeurs de coup d'Etat, mais est toujours incapable de ramener l'ordre dans le territoire. L'ONU diffère jusqu'à vendredi une évacuation de sa mission à Dili. Washington, réticent à intervenir, cherche à éviter tout parallèle avec la crise du Kosovo

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Le général Wiranto, commandant en chef de l'armée indonésienne et ministre de la défense, a déclaré « *sans fondements* », mercredi 8 septembre dans la soirée, les rumeurs sur une démission du président B. J. Habibie qui ont circulé dans la journée à Djakarta. « *Beaucoup de gens disséminent des rumeurs pour envenimer la situation, et même pour troubler la sécurité nationale. Nous ne devons pas y attacher la moindre attention* », a-t-il ajouté à l'issue d'une réunion du cabinet.

De son côté, Ali Alatas, ministre des affaires étrangères, a opposé un ferme démenti à toute possibilité de prise du pouvoir par les militaires. « *Non, pourquoi devrait-il y avoir un coup d'Etat ?* », a-t-il rétorqué dans un éclat de rire quand la question lui a été posée.

Il reste que le fiasco timorais semble avoir créé des fissures au

sein du gouvernement indonésien. Lundi matin, le cabinet avait refusé au général Wiranto la proclamation d'une loi martiale au Timor-Oriental où la situation, selon le commandement de la police, était devenue incontrôlable. Le ministre de la défense était retourné dans l'après-midi voir le président Habibie et l'avait apparemment convaincu de prendre des mesures d'urgence puisque la loi martiale a été décrétée dans la nuit suivante tout en étant présentée comme une réponse aux « *nouvelles mesures* » souhaitées par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour rétablir l'ordre dans l'ancien territoire portugais dont la population s'est prononcée massivement, le 30 août, en faveur de l'indépendance.

D'autres signes sont révélateurs d'un malaise. Ni le président Habibie ni le chef de sa diplomatie ne participeront à la conférence de l'APEC (Coopération économique

Asie-Pacifique) en fin de semaine, ce qui ne veut pas seulement dire qu'ils ont décidé de snober cette réunion régionale dominée par le problème timorais.

L'armée avait été prise par surprise, en janvier, quand le pré-

sident Habibie avait offert un choix aux Timorais orientaux entre leur maintien dans la République indonésienne et le séparatisme. Dans les semaines qui ont suivi, les militaires sur place ont encouragé la formation, ou le ren-

« Vous ne gagnerez pas ! »

Une réunion diplomatique d'urgence a eu lieu, jeudi 9 septembre, à Auckland sur la situation au Timor-Oriental, en marge du forum de l'APEC, le forum annuel de coopération économique des pays de l'Asie-Pacifique. Les ministres des affaires étrangères et représentants des dix-neuf pays de l'APEC, ainsi que l'envoyé spécial de la Communauté européenne, le secrétaire du Foreign Office, Robin Cook, ont renouvelé leur « *offre* » de soutien militaire au président Habibie en vue de ramener l'ordre dans le territoire.

M. Cook a souligné que la réunion se voulait « *un signal clair pour Djakarta de l'unité et de l'inquiétude profonde de la communauté internationale à l'égard de la brutalité et de la violence au Timor-Oriental* ». Les pays présents reconnaissent le résultat du référendum du 30 août, et « *cette décision [du peuple timorais] ne doit pas seulement être acceptée, elle doit être appliquée* ». La violence des derniers jours, a-t-il poursuivi, « *n'aboutira à rien. Nous disons aux milices qui sèment la terreur : vous ne gagnerez pas !* ».

Les évêques alertent la communauté internationale

LES ÉVÊQUES et communautés religieuses présentes au Timor renouvellent leurs appels à la communauté internationale en faveur d'une intervention militaire. Sinon, « *tout le peuple du Timor-Oriental sera mort* », a indiqué, mercredi 8 septembre à la radio portugaise RDP, M^r Basilio do Nascimento, administrateur apostolique de Baucau (à 115 kilomètres à l'est de Dili). « *Nous allons tous mourir* », s'est même écrit l'évêque dans une communication téléphonique réalisée depuis les montagnes où il s'est réfugié après l'attaque de sa résidence.

Quant à M^r Carlos Belo, co-Prix Nobel de la paix, évêque mardi à Darwin (Australie), à la suite d'une autre attaque contre sa résidence épiscopale de Dili, il doit s'en-voier, vendredi, à destination de l'Europe pour alerter la communauté internationale. Il sera samedi au Portugal et lundi au Vatican, où il doit rencontrer le pape.

CONTACT INTERROMPU

Dans un entretien au *Monde*, mercredi à Darwin, M^r Belo a réclaté « *une intervention étrangère immédiate pour maintenir l'ordre et protéger ceux qui ne peuvent pas fuir le pays* ». Sans intervention, « *il est clair que le peuple va être massacré* », ajoute-t-il. A une question sur l'instauration de la loi martiale, il répond qu'« *elle n'a joué qu'en faveur de l'armée. Pour le peuple, cela n'a rien arrangé* ». Interrogé enfin sur son départ du pays, M^r Belo déclare : « *Il n'était plus possible de rester là-bas. Si vous restez, il n'y a que deux options : soutenir l'intégration ou partir dans la forêt* ». Mais le Prix Nobel se dit également « *prêt à revenir dès qu'une force inter-*

nationale sera déployée ». Selon les salésiens de Djakarta, six religieuses et deux prêtres – dont le chef de l'organisation humanitaire catholique Caritas au Timor-Oriental, le Père Francisco Barreto – ont été tués par les milices pro-indonésiennes. Les religieuses, qui appartenaient à l'ordre des sœurs de Canossa, ont été tuées à Baucau.

L'organisation Jesuit Réfugiés Service (JRS), qui s'occupe des réfugiés timorais, indique par ailleurs qu'une centaine de personnes, dont des religieux, ont été également assassinées à Suai, au cours d'une attaque dirigée contre la paroisse de cette localité par des milices anti-indépendantistes.

Tout contact entre les différentes communautés religieuses de Timor-Oriental et leurs maisons générales à Rome a été interrompu. « *La plupart des religieux et des religieuses ont été évacués, mais certains sont encore dans l'île et on ne peut rien dire sur leur sort* », a affirmé le Père Giulio Albanese, directeur de l'agence missionnaire Missna. Selon le Père Sarto Pandayauan, jésuite, contacté par l'agence vaticane Fides, « *la police a ordonné de vider tous les lieux où les réfugiés se sont rassemblés pour éviter, selon elle, des attaques comme celle qui a eu lieu contre la résidence de M^r Belo* ». Mais il s'agit, selon ce religieux, « *d'une excuse cachant l'intention d'une épuration* ».

L'agence des religieux salésiens ANS affirme enfin que son institut de Dili, où 10 000 Timorais s'étaient réfugiés, a été saccagé et brûlé.

Florence de Changy (avec AFP)

Les questions-clés du conflit timorais

● Comment l'ONU peut-elle intervenir ?

Les Nations unies pressent l'Indonésie de rétablir l'ordre en agitant la menace de l'intervention au cas où les violences continuent. L'Australie se dit prête à prendre la tête d'un tel contingent. Mais l'ONU et Canberra affirment tous deux qu'une telle intervention ne peut se faire sans l'accord de l'Indonésie.

Djakarta, qui vient de refuser le

principe d'une intervention de forces multinationales au Timor-Oriental, joue sur cette contradiction.

L'Indonésie maintient qu'il n'est en tout cas pas question d'envoi de troupes étrangères avant la « phase 3 ». Cette phase est censée commencer après la séparation formelle du Timor-Oriental avec l'Indonésie. Ce qui suppose un vote de l'Assemblée du peuple indonésien qui devra entériner le ré-

sultat du référendum en faveur de l'indépendance.

● Pourquoi y a-t-il un Timor occidental et un Timor-Oriental ?

A la suite de la proclamation de l'indépendance de l'Indonésie, en 1945, les Pays-Bas se retirèrent de l'archipel. Mais les Portugais, leurs concurrents du temps de l'établissement de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, au XVII^e siècle, conservèrent leur colonie dans la partie orientale de l'île de Timor. C'est en 1642 que les conquérants portugais s'étaient emparés de Timor, qui vivait du commerce du bois de Santal. Au même moment, les Pays-Bas étendirent leur emprise sur le reste de l'archipel. En 1859, un traité signé entre les deux puissances coloniales accorda la partie orientale de l'île aux Portugais et la partie occidentale aux Hollandais.

En 1945, à la suite de l'indépendance, le Timor occidental devint indonésien. En 1974, la « révolution des œillets » précipita le démembrement de l'empire portugais et le départ de ses colons du Timor-Oriental. Après une phase troublée durant laquelle un mouvement rebelle déclara l'indépendance, le territoire fut envahi par l'armée indonésienne en 1975 et annexé l'année suivante.

● **Quels étaient les termes de l'accord signé en mai à New York sur l'avenir du Timor-Oriental entre l'ONU, le Portugal et l'Indonésie ?**

L'accord signé au siège de l'ONU entre le ministre des affaires étrangères Ali Alatas et son homologue portugais Jaime Gama comportait trois documents : la proposition d'un statut d'autonomie du territoire destiné à être approuvé, ou rejeté, par référendum, les arrangements de sécurité et les modalités du scrutin du 30 août.

En cas de refus de l'autonomie par les Timorais, comme cela a été le cas, Djakarta s'engageait à accepter que le territoire devienne indépendant. L'accord avait été à l'époque critiqué par certains experts qui estimaient problématique de faire confiance à l'armée indonésienne face à des « bérés bleus » désarmés.

● Qui sont les miliciens pro-indonésiens ?

Ces milices sont apparues peu à peu depuis la chute du régime du président indonésien Suharto et les promesses d'indépendance pour le Timor-Oriental. Levées et entraînées par l'armée, elles rassembleraient, selon divers témoignages, à la fois des criminels et des militants qui soutiennent le principe de l'intégration du territoire à l'Indonésie.

Mais depuis ces derniers jours, différents observateurs affirment que les miliciens sont souvent des soldats déguisés appartenant aux forces spéciales « Kopassus ».

● **Quel est le sort des Timorais évacués de force de Dili par les militaires et les milices ?**

Environ 200 000 personnes, soit

publics y refunctionaliseront « *dans deux ou trois jours* ». La veille, un nouveau commandant militaire, le troisième en l'espace d'un mois, a été nommé au Timor-Oriental. Il s'agit du général Kiki Syanakri, qui a déjà occupé les mêmes fonctions en 1994-1995 et a été en poste pendant onze ans dans le territoire. « *Je vais persuader les milices de renoncer à la violence* », a-t-il déclaré avant de se rendre à Dili.

« CELA NE MARCHE PAS »

La capacité de l'armée à reprendre en main la situation au Timor-Oriental, y compris à discipliner ses propres troupes sur place, est toutefois accueillie avec scepticisme. « *Il est évident que cela ne marche pas* », a jugé Kofi Annan à propos des quarante-huit premières heures de loi martiale. Le siège de l'ONU à Dili, où l'électricité a été coupée et où l'eau commence à manquer, a encore été la cible, mercredi, de tireurs embusqués. En dépit de la présence à Djakarta d'une délégation

de son Conseil de sécurité, l'ONU n'avait pas encore pu, mercredi soir, ravitailler en aliments et en médicaments sa délégation, isolée et sans défense à Dili.

« *Nous allons bientôt tous mourir* », a estimé sur son téléphone portable, mercredi, M^r Basilio do Nascimento, qui s'est réfugié dans les collines proches de Baucau et a été légèrement blessé lors de l'attaque de son évêché. L'ONU enquête sur ce qui pourrait avoir été le massacre d'une centaine de civils réfugiés dans une église en construction à Suai, un bourg sur la côte méridionale du Timor-Oriental. Le Père Alonzo Ilario aurait été tué en tentant de s'interposer.

Des témoignages sur d'autres exactions s'accumulent au fil des jours. Les personnes « déplacées » à l'intérieur du territoire se comptent par dizaines de milliers. Tout autant ont quitté, volontairement ou sous la contrainte, le territoire pour gagner la partie occidentale et indonésienne de l'île ou pour d'autres destinations.

Entre-temps, pour tenter au moins de calmer le jeu, la société internationale accentue les pressions sur Djakarta. La Banque mondiale et le FMI ont menacé de suspendre l'aide et les crédits qu'ils gèrent. Peter van Walsum, président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, a encore déclaré, dans la nuit de mercredi à jeudi, envisager de « *nouvelles actions* » au cas où la situation ne s'améliorerait pas « *très rapidement* » au Timor-Oriental.

FAIT ACCOMPLI

La conférence ministérielle régionale réunie à Auckland en marge de celle de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) a affirmé son « *soutien le plus total* » à la délégation du Conseil de sécurité qui a rencontré, jeudi à Djakarta, le président B. J. Habibie et son ministre de la défense, le général Wiranto.

Les déclarations en faveur d'une intervention internationale urgente, qui se multiplient, se heurtent encore au veto de l'Indonésie, qui conserve la responsabilité de la sécurité au Timor-Oriental pendant deux mois. A Kupang, chef-lieu du Timor occidental, le maire pro-indonésien de Dili a déclaré que « *tout devrait rentrer dans l'ordre dans une ou deux semaines* », tablant visiblement sur un fait accompli. Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américain, a répondu à Auckland qu'en cas de poursuite des violences « *la communauté internationale dispose de plusieurs moyens de répondre et de démontrer qu'ils pourraient souffrir* » aux responsables indonésiens.

Une aide internationale d'un montant de 47 milliards de dollars a été approuvée. Dix milliards de dollars ont déjà été versés. La suite des versements dépend de la capacité des autorités indonésiennes à mettre en œuvre les réformes économiques, du respect de ses engagements à l'égard du Timor-Oriental et de la bonne utilisation des fonds accordés. Le FMI a déjà mis en garde Djakarta à propos de la situation au Timor.

Par ailleurs, une enquête est menée par le FMI et la Banque mondiale à la suite du détournement avéré de 80 millions de dollars par la Banque Bali, qui avait reçu des fonds dans le cadre des projets de restructuration du secteur bancaire indonésien.

Cette somme a été ensuite versée au Golkar, le parti du président indonésien.

Jean-Claude Pomonti



Les Etats-Unis cherchent à faire pression sur Djakarta sans être en première ligne

NEW YORK

de notre correspondante
« Les Etats-Unis ne peuvent pas et ne doivent pas être perçus comme les gendarmes du monde. Nous devons être sélectifs sur les endroits où nous engageons nos forces et, dans les circonstances actuelles, ceci n'est pas une zone où nous sommes prêts à engager nos troupes. » Ces propos, on ne peut plus clairs, formulés mercredi 8 septembre sur la pelouse du Pentagone par le secrétaire américain à la défense, William Cohen, ont fait l'effet d'un seau d'eau froide sur ceux auxquels du département d'Etat, avaient laissé croire que Washington envisageait de participer à une inter-

vention au Timor-Oriental. Au cours de son briefing quotidien, mardi, le porte-parole du département d'Etat, Jamie Rubin, s'était laissé aller à des considérations sur l'intérêt national américain au Timor-Oriental qui pouvaient prêter à confusion : « Notre intérêt national est affecté par l'instabilité au Timor-Oriental, avait-il souligné. L'Indonésie est un pays où les Etats-Unis ont un intérêt significatif à cause des voies maritimes. En outre, il y a une composante humanitaire très claire. Donc, nous avons des intérêts. Nous avons un intérêt humanitaire et nous avons un intérêt national dans les voies maritimes en Indonésie. » Mais mercredi, après M. Cohen, ce fut au tour de Sandy Berger, le

conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale, de rectifier le tir lors d'un briefing à la Maison Blanche : « Ce n'est pas parce que nous avons bombardé le Kosovo que nous devons bombarder Dili, a-t-il répondu abruptement à ceux qui tentaient de dresser un parallèle entre les deux situations ; il faut accepter le fait que l'Indonésie est en Asie, que les Indonésiens réagiront beaucoup mieux à une solution dominée par les Asiatiques et non pas par les Etats-Unis. Dans ce type de situation, nous devons avoir un rôle actif, mais un rôle de soutien. »

En clair, Washington est prêt à faire pression sur Djakarta pour tenter d'obtenir le retour de l'ordre au Timor-Oriental, mais veut s'abstenir de monter en première ligne. La Maison Blanche souhaite une coordination des efforts visant à faire comprendre aux Indonésiens que « soit ils rétablissent la sécurité, soit ils acceptent l'entrée d'une force internationale au Timor-Oriental ». Dans la deuxième éventualité, les Américains – qui ont trois bâtiments de la marine à Darwin – pourraient fournir une aide logistique, technique, voire en renseignement à la force internationale ; mais aucun scénario précis ne semble encore avoir été mis au point.

CONTACTS MAINTENUS

Les options de l'administration sont très limitées face à une telle situation, dans un pays traditionnellement ami auquel les Etats-Unis n'ont pas ménagé leur aide, notamment en matière militaire, au point qu'ils ont fermé les yeux lorsque l'Indonésie a pris le contrôle du Timor-Oriental en 1975. Elle peut certes, comme elle le fait ces jours-ci, agiter la menace d'une suspension de l'aide économique et financière à l'Indonésie,

mais elle n'est pas sûre pour autant que cela produise l'effet escompté, d'autant plus que les relations du président Habibie et des militaires restent confuses. William Cohen a d'ailleurs précisé mercredi que les contacts entre militaires indonésiens et américains étaient maintenus. L'amiral Dennis Blair, commandant les forces américaines dans le Pacifique, était attendu jeudi à Djakarta.

Attendre : c'est donc, faute d'une meilleure option, l'attitude qu'adopte Washington dans cette crise, « vraisemblablement jusqu'au week-end », prédit Adam Schwarz, professeur à l'université John Hopkins et auteur d'un livre à paraître sur l'Indonésie, *A Nation in Waiting*. « Les Américains attendent deux choses, explique-t-il : le compte rendu de la délégation d'ambassadeurs partie à Djakarta, et voir si Wiranto [Commandant en chef de l'armée indonésienne et ministre de la défense] fait ce qu'il a promis de faire, à savoir ramener l'ordre au Timor-Oriental. Ils espèrent beaucoup que ce sera le cas, car les autres options ne sont pas très séduisantes. »

« On a au sein de l'administration américaine réellement conscience qu'il "faut faire quelque-chose", continue-t-il, face au désastre humanitaire, au défi posé à l'ONU et face aux demandes pressantes de l'Australie, mais l'idée de l'intervention sans l'accord du régime paraît irréaliste ; on y a aussi des doutes sur l'opportunité d'utiliser le levier de l'aide financière, ce qui risquerait d'accroître l'instabilité et ne serait pas nécessairement un moyen de pression efficace sur les militaires ; à cela s'ajoute le souci, surtout sensible au Pentagone, de voir les forces américaines déjà engagées en de multiples points du globe tendues à la limite de leurs capacités. »

Sylvie Kauffmann

Le Conseil de sécurité exclut pour le moment une intervention

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante
Mercredi soir encore, l'envoi d'une force internationale au Timor-Oriental était « hors de question » pour le Conseil de sécurité des Nations unies. Alors que face aux informations précises qui leur parviennent sur les déportations massives de population de l'ancienne colonie portugaise, les grandes puissances se contentent d'attendre la réponse du gouvernement indonésien sur la création d'une telle force, le secrétaire général de l'ONU, lui, prépare le terrain pour une intervention militaire.

Discrètement, Kofi Annan a en effet, depuis trois jours déjà, entamé des négociations avec des pays disposés à participer à un contingent multinational. En contact permanent avec tous les protagonistes du conflit, il a de nou-

veau exhorté, mercredi 8 septembre, le président indonésien, B.J. Habibie, à accepter le déploiement d'une force.

Le secrétaire général a également donné le ton au Conseil de sécurité en déclarant, lors d'une réunion urgente, que « si les Indonésiens sont incapables de maintenir la loi et l'ordre, ils devraient alors inviter ou accepter une force internationale ». Il a, de même, encouragé le Conseil à adopter une attitude plus ferme à l'égard de Djakarta. Et pour la première fois, une mise en garde a été adressée à l'Indonésie contre la poursuite des violences. Dans un communiqué, le Conseil de sécurité déclare son intention d'« envisager de nouvelles mesures » si l'Indonésie n'améliore pas « très rapidement » la sécurité au Timor. La position de Kofi Annan a joué d'un large soutien, notamment de la France.

Pour l'heure donc, les membres du Conseil misent sur la mission spéciale dépêchée à Djakarta pour convaincre les Indonésiens d'agir ou de laisser la communauté internationale intervenir. Le président Habibie ayant déjà fermement rejeté toute ingérence étrangère, c'est avec pessimisme que l'on attendait, jeudi matin à New York, un rapport oral des émissaires.

FLEXIBILITÉ DE PÉKIN

Sans le consentement de l'Indonésie pourrait-on envisager une intervention internationale ? Le président du Conseil de sécurité en exercice a été formel : « La question ne se pose même pas », a déclaré l'ambassadeur des Pays Bas, Peter van Walsum. Cette éventualité est pourtant à l'esprit de tous. Quelques nuances apparaissent dans les positions des uns et des autres. Pé-

kin, qui s'oppose traditionnellement à toute forme d'ingérence, semble se montrer plus flexible sur le dossier timorais. Tout en réaffirmant la nécessité du consentement de Djakarta, le représentant chinois a déclaré que l'Indonésie « a la responsabilité de prendre des mesures efficaces et plus fortes ».

Pour sa part, la Russie, autre Etat doté d'un droit de veto, « pourrait envisager » l'envoi d'une force « si l'armée indonésienne se retire du Timor ». Les deux pays musulmans membres du Conseil – Bahrein et Malaisie – sont les plus farouchement hostiles à toute « ingérence dans les affaires indonésiennes ».

Le Portugal – ancienne puissance coloniale – est en fait seul à réclamer une intervention militaire. Exaspéré par « la passivité à peine croyable » du Conseil de sécurité, l'ambassadeur Antonio Monteiro nous a déclaré, mercredi, que le Conseil devrait, dans un premier temps, demander « officiellement » à Djakarta de prendre la situation en main ou d'accepter l'envoi d'une force. Si l'Indonésie refuse, propose-t-il, le Conseil devrait alors exiger le départ des forces armées indonésiennes du Timor-Oriental « pour justement éviter la guerre ». Et si cette demande était à son tour rejetée, le Conseil a, à ses yeux, « tout à fait le droit d'appliquer le chapitre VII et envoyer, sans le consentement de Djakarta, une force capable de contrôler les milices ».

Le Conseil de sécurité, rappelle le diplomate portugais, « n'a jamais reconnu l'annexion du Timor par l'Indonésie, pourquoi alors demander la permission de Djakarta ? ». Et d'ajouter : « A-t-on demandé l'autorisation de Belgrade pour aller au Kosovo ? Alors que pour le Conseil, le Kosovo fait partie de la Yougoslavie. »

Afsané Bassir Pour

L'ONU sur le point d'évacuer sa mission à Dili

LE RETRAIT des Nations unies du Timor-Oriental a été repoussé de vingt-quatre heures. L'ONU a indiqué, mercredi 8 septembre, que ce retrait aurait lieu vendredi et non jeudi comme cela avait été annoncé auparavant, précisant que des membres du personnel pourraient sans doute rester sur une base volontaire. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est déclaré « préoccupé » par le sort des centaines de Timorais de l'Est qui ont trouvé refuge au quartier général de l'ONU à Dili, la capitale du territoire.

CONDITIONS PRÉCAIRES

Assiégés par les milices anti-indépendantistes, les 92 membres du personnel international de la Mission et 163 membres du personnel local vivent retranchés dans des conditions précaires depuis dimanche au quartier général de l'ONU, ainsi que 23 journalistes, dont l'envoyé spécial de *Liberation*, Romain Franklin, neuf observateurs internationaux et deux volontaires médicaux.

Les communications téléphoniques locales ont été coupées. Une journaliste présente sur place a cependant indiqué jeudi que la moitié environ des 2 000 Timorais

réfugiés au siège de la mission des Nations unies à Dili se sont enfuis à la faveur de la nuit, mercredi soir, vers les montagnes proches, de crainte d'être massacrés après le départ du personnel de l'ONU. « Très peu de gens ici pensent qu'ils seront en sécurité une fois que les Nations unies se seront retirées », a expliqué Heather Patterson, de la Fédération internationale des journalistes, à la télévision Australian Broadcasting Corporation.

Le personnel de l'Unamet à Dili avait refusé, mercredi, d'évacuer la mission de crainte que le personnel local et les réfugiés soient massacrés par les milices. Les Nations unies avaient recommandé l'évacuation en constatant que l'imposition de la loi martiale par l'Indonésie n'avait pas amélioré la sécurité dans l'ancienne colonie portugaise où les milices pro-indonésiennes continuaient de tuer et de piller.

Heather Patterson a précisé qu'une partie du personnel, principalement des policiers civils, s'étaient portés volontaires pour rester à Dili après l'évacuation et que les Nations unies cherchaient à conclure un accord avec l'Indonésie pour que le complexe soit déclaré zone d'asile ou camp de réfugiés. – (AFP AP, Reuters.)

La diplomatie australienne prise à son propre piège

AUCKLAND

de notre correspondante
L'Australie n'est jamais parvenue à établir clairement une politique étrangère cohérente avec l'Indonésie. Les deux tiers de l'Australie, qui regardent vers l'Indonésie, abritent moins de 10 % de la population, et les milliers de kilomètres de côtes sont impossibles à surveiller complètement, comme le rappellent les arrivages réguliers de boat people. L'Australie, avec ses richesses minières et ses 19 millions d'habitants sur une île-continent grande comme quatorze fois la France, se sent ainsi menacée par son grand voisin indonésien, ses 210 millions d'habitants et son armée de 250 000 hommes. Et le Timor-Oriental fait les frais de la complexité des relations entre les deux pays.

Lundi, le ministre des affaires étrangères, Alexander Downer, déclarait ainsi que « la seule façon pour l'Australie de tenir sa promesse de non-abandon du peuple du Timor-Oriental serait d'envoyer sur place une force multinationale dès que possible ». Une phrase forte, d'autant que, fidèles à l'adage national, « on ne laisse pas tomber un camarade », les Australiens, qui se sont battus à Timor contre les Japonais au cours de la seconde guerre mondiale, estiment tous avoir une véritable dette à l'égard de ce peuple dont la bravoure avait sauvé des dizaines de vies australiennes. Mais après avoir réitéré « sa promesse au peuple timorais », le ministre australien ajouta qu'« une telle initiative dépendrait en dernier recours des décisions prises à

Djakarta (et à New York) ». En quel-que sorte, l'Australie voudrait bien, mais elle ne peut pas...

Canberra est prise à son propre piège. Ayant reconnu l'annexion militaire du Timor par l'Indonésie, en 1976, un débarquement à Timor équivaldrait pour les Australiens à une « invasion » de l'Indonésie.

Certes, le 12 janvier, le ministère des affaires étrangères a annoncé un « changement historique de politique » à propos du Timor. Mais, toujours soucieuse de ne pas froisser Djakarta, l'Australie a indiqué qu'elle continuait de reconnaître « la souveraineté de l'Indonésie sur le Timor-Oriental ».

DOUBLE LANGAGE

Tout indique par ailleurs que l'Australie connaissait fort bien les risques que représentait le scrutin sur l'indépendance. Lors du sommet de Bali entre l'Australie et l'Indonésie, en avril, Canberra a voulu croire que le président Habibie avait les moyens et la volonté de contrôler l'armée. Le premier ministre australien, John Howard, avait dit au président Habibie qu'il faudrait faire en sorte que « personne n'ait l'impression que l'armée ignore la violence des milices », se félicitant par ailleurs des « mesures prises par le général Wiranto afin d'amener plus de paix et de stabilité au Timor ».

En fait, le Timor-Oriental a toujours été sacrifié au nom de l'intérêt supérieur des relations bilatérales avec l'Indonésie. On sait aujourd'hui que, dès 1974, le premier ministre travailliste Gough Whitlam s'était

déclaré en faveur de « l'intégration » de Timor à l'Indonésie auprès du général Suharto. Fin 1995, les Australiens ont même appris avec surprise qu'un « accord pour maintenir la sécurité » – une sorte de pacte de non-agression – avait été signé avec l'Indonésie.

Au cours des derniers mois, l'attitude « militaire » de l'Australie a reflété le malaise diplomatique. Canberra a accepté que l'Unamet, la mission des Nations unies au Timor, soit désarmée, faisant soi-disant confiance au régime du président Habibie pour assurer l'ordre sur place. Tout en faisant largement savoir, des mois avant la tenue du scrutin du 30 août, qu'elle doublait ses effectifs militaires dans le nord du pays et plaçait ses troupes en état d'alerte pour assurer d'éventuelles évacuations et préparer, si nécessaire, une intervention sur le terrain...

Si ce double langage n'a pas plu à Djakarta, force est de constater que, là encore, ce sont les Timorais qui furent les premières victimes de ces évacuations. Le départ de la plupart des journalistes étrangers et, peut-être, de du personnel de l'ONU a indéniablement contribué à la dégradation de la situation sur le terrain. Ceux qui critiquent la mollesse de cette diplomatie appellent aujourd'hui à une intervention musclée et efficace pour rendre au peuple de Timor sa liberté confisquée depuis 1975. Et racheter ainsi le péché originel de l'Australie à l'égard du Timor.

F. de C.

Michèle Gazier
Le merle bleu
roman

LE MERLE BLEU

Je me suis régalé avec *Le Merle Bleu...* Une jolie réussite. Bernard Pivot

Editions du Seuil

des autorités indonésiennes. Le choix qui s'est exprimé par les urnes doit être respecté. La sécurité et la liberté de chacun doivent être assurées. Les violences et les meurtres doivent cesser », a estimé M. Chirac, prenant la parole après l'exposé du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, sur la situation internationale. « J'appelle solennellement le président Habibie et les autorités indonésiennes civiles et militaires à respecter leurs engagements et à garantir la sécurité de tous au Timor-Oriental, sauf à prendre le risque de voir remise en cause l'aide financière internationale à l'Indonésie », a également déclaré le président.

● **Le Parti communiste (PCF)** a demandé, mercredi 8 septembre, la suspension de « toute coopération militaire et de toute aide financière à l'Etat indonésien jusqu'au rétablissement de la paix et de la sécurité » au Timor-Oriental.

● **Le Parti socialiste (PS)**, a lancé mercredi « un appel à la communauté internationale pour qu'elle s'empare du cas timorais » et demandé « la mise en place rapide d'une force d'intervention des Nations unies, afin de mettre fin à la violence et d'obtenir la reconnaissance par l'Indonésie des résultats du référendum ».

● **Le Mouvement des citoyens (MDC)**, dans un communiqué de Georges Sarre, son président délégué, a demandé, mercredi, « une fois encore que la France soutienne l'envoi immédiat d'une force d'interposition au Timor », et le désarmement des milices anti-indépendantistes.

● **Le Rassemblement pour la République (RPR)** s'est inquiété mercredi « du mutisme du gouvernement français » et lui a demandé « de saisir d'urgence le Conseil de sécurité de l'ONU afin de décider l'envoi d'une force d'urgence de maintien de la paix dans cette région ».

● **Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius**, a qualifié mercredi sur Europe 1 la situation au Timor-Oriental « d'horreur absolue », estimant que les Nations unies ont une « responsabilité énorme » dans ce « bain de sang » perpétré par les milices pro-indonésiennes.

Selon le Congrès américain, la France a été le deuxième exportateur d'armes en 1998

Les ventes dans le monde ont chuté de 23,6 % en quatre ans

Durant la période 1995-1998, les ventes d'armes dans le monde ont chuté de 23,6 % par rapport à la période 1991-1994. Elles sont passées de 131 mil-

LA BAISSÉ d'un quart du chiffre d'affaires à l'exportation des ventes d'armes est très sensible entre pays développés. La fin de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest aidant, alors que ce commerce reste actif dans les pays moins développés où, malgré la crise financière qu'ils ont subie ici et là, les budgets militaires et, donc, les achats d'armes ont peu faibli. En 1998, selon qu'il s'agit du montant des commandes à l'exportation, évalué à 7,8 milliards de dollars (7,36 milliards d'euros), ou de celui des livraisons, estimé à 10,5 milliards de dollars, les Etats-Unis sont largement en tête pour la huitième année consécutive. La différence entre les deux chiffres tient au fait que la production d'un matériel de guerre peut s'étaler sur plusieurs années, créant un écart de temps entre la prise de commande et son exécution.

Depuis quinze ans, le budget

liards de dollars (124 milliards d'euros) à quelque 100 milliards de dollars, si l'on en juge par la lecture d'un rapport que vient de rendre public la

PROCHE-ORIENT ET ASIE EN TÊTE

Selon l'étude du Congrès américain, la France est en seconde position, tous pays destinataires confondus (Etats développés ou non), avec des livraisons à hauteur de 6,2 milliards de dollars en 1998, loin devant le Royaume-Uni, pour 4,8 milliards ; l'Allemagne, 2 ; et la Russie, pour 1,7 milliard de dollars. Cependant, pour chacun de ces pays, le Congrès ne détaille pas le bilan des prises de commandes qu'ils auraient reçues à l'exporta-

tion. Ce sont le Proche ou Moyen-Orient et l'Asie qui caracolent largement en tête des régions prioritairement clientes. L'Arabie saoudite, Taïwan, les Emirats arabes unis, la Malaisie, Singapour et la Corée du Sud trusteront commandes et livraisons, contraignant les pays fournisseurs à se livrer entre eux à d'incessantes compétitions.

D'une manière générale, les publications du Congrès américain, en ce domaine, font autorité. Davantage que les évaluations annuelles diffusées par des instituts spécialisés, notamment à Londres ou à Stockholm, dont le travail consiste souvent à additionner les montants de contrats parus dans la presse mais pas systématiquement suivis d'effet, c'est-à-dire des contrats annoncés et, pour autant, jamais exécutés parce que le client, entre-temps, est revenu sur sa décision ou qu'il a changé de fournisseur.

Librairie du Congrès américain qui traque, année après année, le commerce mondial des armes. Les Etats-Unis arrivent en tête, suivis par la France.

Pour 1998, la France n'a pas encore rendu public l'état de son commerce en la matière. Elle communique ses évaluations à l'Assemblée et au Sénat, en début de session parlementaire. A ce jour, telles que *Le Monde* est en mesure de le révéler, ces estimations portent sur un montant de prises de commandes à l'exportation de 49,6 milliards de francs (7,56 milliards d'euros). Ce qui fait de la France, en réalité, le troisième exportateur mondial en 1998, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. D'un autre côté, les livraisons à l'étranger se sont élevées à un peu moins de 41 milliards de francs. Soit, à quelques détails près, l'équivalent en dollars (soit 6,3 milliards de dollars) de ce que le Congrès américain a mis au compte des exportateurs français.

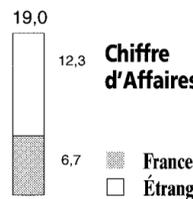
Jacques Isnard

PSA PEUGEOT CITROËN

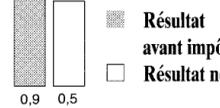
Résultats du premier semestre 1999

Résultats semestriels en nette progression

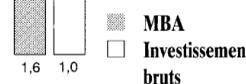
au 30 juin 1999, en milliards d'euros



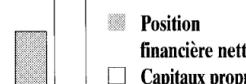
Résultat avant Impôts et Résultat net



MBA et Investissements bruts



Position financière nette des sociétés industrielles et commerciales et Capitaux propres



MINITEL : 3615 CLIFF - Rubrique PSA

INTERNET : http://www.psa-peugeot-citroen.com

Chiffre d'affaires

Au premier semestre de 1999, le marché automobile européen des voitures particulières et des véhicules utilitaires a connu une évolution favorable de 8 %, supérieure aux attentes. Soutenues par le succès des modèles les plus récents et celui des moteurs diesel HDI, les immatriculations de Peugeot et de Citroën ont progressé de 9,3 %, confirmant la position de deuxième constructeur automobile européen du groupe avec une part de marché de 12,2 % et, sur le seul marché des véhicules utilitaires légers, la première place avec une pénétration de 17,6 %.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre de 1999 s'établit à 19 020 millions d'euros (124 761 millions de francs). Il progresse de 7,5 % par rapport à celui du premier semestre de 1998 (6,4 % à périmètre comparable). La croissance du chiffre d'affaires, qui s'établissait à 3,9 % au premier trimestre, s'est accélérée au second trimestre pour atteindre 11,1 %.

Résultats

La marge opérationnelle s'élève à 856 millions d'euros (5 614 millions de francs) et représente ainsi 4,5 % du chiffre d'affaires. Elle progresse de 25,5 % sur les six premiers mois de 1998, pour lesquels la marge opérationnelle s'établissait à 682 millions d'euros (4 477 millions de francs), soit 3,9 % du chiffre d'affaires.

La marge opérationnelle de la division automobile s'élève à 567 millions d'euros (3 717 millions de francs), soit 3,5 % du chiffre d'affaires de la division, en progression de 32,8 % par rapport à 1998 (427 millions d'euros ou 2 805 millions de francs, soit 2,8 % du chiffre d'affaires). Outre la forte augmentation des volumes vendus, cette amélioration résulte de la poursuite de la baisse des coûts de production, en ligne avec l'objectif de 800 millions d'euros (5 200 millions de francs) fixé pour l'ensemble de l'année.

La contribution à la marge opérationnelle consolidée de l'activité équipement automobile s'établit à 100 millions d'euros (654 millions de francs), celle de l'activité de transport à 56 millions d'euros (369 millions de francs) et celle des activités de financement à 119 millions d'euros (784 millions de francs).

Le résultat avant impôt ressort en bénéfice de 857 millions d'euros (5 620 millions de francs), contre 575 millions d'euros (3 775 millions de francs) en 1998. L'amortissement des goodwill, à 29 millions d'euros (192 millions de francs) est lié aux acquisitions de 1998 : contrôle majoritaire de Bertrand Faure et de Sevel Argentine, ainsi que 50 % du capital de Crédirpar. Les frais financiers s'élèvent à 15 millions d'euros (98 millions de francs). Enfin, les autres revenus à 59 millions d'euros (384 millions de francs), comprennent pour l'essentiel la plus value de 71 millions d'euros (466 millions de francs) réalisée à l'occasion de la cession de la totalité du capital de la SAMM.

Le résultat net s'inscrit à 572 millions d'euros (3 755 millions de francs), après un effet d'impôt sur les sociétés de 285 millions d'euros (1 865 millions de francs) et le résultat net part du groupe s'élève à 543 millions d'euros (3 563 millions de francs), déduction faite des intérêts minoritaires. Il s'établit ainsi en progression de 60,2 % sur le bénéfice de 339 millions d'euros (2 222 millions de francs) réalisé au premier semestre de 1998. Le résultat net par action représente 11 euros (73 francs), contre 7 euros (44 francs) pour les six premiers mois de 1998, soit un accroissement de 65,9 %.

Structure financière

La marge brute d'autofinancement atteint 1 644 millions d'euros (10 782 millions de francs), soit 8,6 % des ventes du semestre. Les investissements corporels bruts s'élèvent à 968 millions d'euros (6 350 millions de francs), contre 746 millions d'euros (4 896 millions de francs) pour les six premiers mois de 1998. Cette augmentation traduit l'accélération du rythme de lancement des nouveaux modèles à partir de fin 1999 ainsi que le renouvellement en cours des familles de moteurs Diesel et essence.

Au cours du semestre, le groupe a racheté, en exécution du programme annoncé en mars 1999, 2 308 261 actions de la société Peugeot S.A. (4,6 % du capital) à un cours moyen de 139,68 euros, soit un montant total de 323 millions d'euros (2 120 millions de francs). Malgré ce rachat, l'excédent de la marge brute d'autofinancement sur les investissements et la maîtrise des stocks ont permis une nouvelle et forte augmentation de la trésorerie des sociétés industrielles et commerciales, qui s'établit à fin juin à 3 007 millions d'euros (19 722 millions de francs), à comparer à 1 832 millions d'euros (12 020 millions de francs) à fin décembre 1998 et 2 211 millions d'euros (14 509 millions de francs) à fin juin 1998. L'excédent financier net s'établit à 2 042 millions d'euros (13 393 millions de francs). Les capitaux employés, qui s'établissent à fin juin 1999 à 11,7 milliards d'euros (77 milliards de francs), ont connu à nouveau une réduction sensible.

PERSPECTIVES POUR 1999

Le groupe PSA Peugeot Citroën s'est fixé pour 1999 des objectifs ambitieux : vendre 2 400 000 véhicules, soit une progression de 5,4 % par rapport aux 2 277 000 unités vendues en 1998, réaliser, pour la division automobile, une marge opérationnelle représentant 3 % du chiffre d'affaires, au lieu de 2,1 % en 1998 et, pour l'ensemble du groupe, une marge opérationnelle consolidée de 1 372 millions d'euros (9 000 millions de francs), contre 1 092 millions d'euros (7 166 millions de francs) en 1998, en hausse de 25,6 %.

Le marché automobile européen devrait connaître une nouvelle progression au cours du second semestre de 1999. L'augmentation des capacités de production opérée au cours du premier semestre va permettre d'accélérer le dynamisme des ventes de Peugeot 206, Citroën Berlingo, Peugeot Partner et des modèles des deux gammes équipés de moteurs diesel HDI. Dans ces conditions, les objectifs annoncés début mars, tant commerciaux que financiers, seront très probablement atteints, voire dépassés.

Enfin, le groupe est aujourd'hui pleinement engagé dans la préparation des deux lancements qui marqueront la fin de l'année en cours : la Xsara Picasso, berline-monospace présentée au Mondial de l'Automobile en 1998, viendra compléter l'offre de la marque Citroën et témoigner concrètement du renouveau de sa stratégie produit ; la 607, berline de haut de gamme dévoilée au Salon de Francfort 1999, couronnera la gamme de la marque Peugeot.

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1999

	1 ^{er} semestre 1999 (M€)	1 ^{er} semestre 1999 (MF)	1 ^{er} semestre 1998 (M€)	Exercice 1998 (M€)
Chiffre d'affaires	19 020	124 761	17 689	33 758
Marge opérationnelle	856	5 614	682	1 092
Résultat avant impôts	857	5 620	575	838
Résultat net-part du groupe	543	3 563	339	484
Marge brute d'autofinancement	1 644	10 782	1 230	2 125

L'ancien tortionnaire khmer rouge « Duch » inculpé de génocide

PHNOM PENH. L'ancien tortionnaire khmer rouge Kang Kek Ieu, plus connu sous le nom de « Duch », a été à son tour inculpé de génocide, a-t-on appris, jeudi 9 septembre, de sources judiciaires à Phnom Penh. Il devra répondre devant la justice de son rôle sous la dictature de Pol Pot (1975-1979), lorsqu'il dirigeait le centre « S-21 » de Tuol Sleng, où 16 000 « opposants » de Pol Pot, en majorité des cadres communistes victimes de purges internes, ont été soumis à la question. Agé de cinquante-six ans, « Duch » avait été mis aux arrêts en mai. Après avoir disparu pendant des années, il avait été retrouvé par des journalistes, vivant librement comme travailleur social et prêtre baptiste. Un autre dirigeant khmer rouge, l'ancien chef de guerre Ta Mok, soixante-treize ans, a été formellement inculpé de génocide, mardi. Ta Mok et « Duch » sont les deux seuls anciens dirigeants khmers rouges emprisonnés. - (AFP)

L'accord de Charm El Cheikh entre en application

JÉRUSALEM. Le Parlement israélien a approuvé, mercredi 8 septembre, par 54 voix contre 23 et deux abstentions la version amendée de l'accord de Wye River signé le 4 septembre à Charm El Cheikh et qui prévoit le retrait de Tshal de 11 % supplémentaires de la Cisjordanie ainsi que la libération de trois cent cinquante détenus palestiniens. Deux cent neuf prisonniers palestiniens ont été libérés, jeudi matin, par Israël, quatre jours avant la date prévue. La cession d'une première tranche de 7 % de la Cisjordanie aux Palestiniens devait également être entérinée jeudi, lors d'une réunion entre Israéliens et Palestiniens. Ce transfert ne devait pas impliquer de retrait des troupes israéliennes puisque l'Etat hébreu conservera le contrôle de la sécurité sur ces territoires. - (AFP)

Le colonel Kadhafi plaide pour l'unité politique de l'Afrique

SYRIE. Le colonel Mouammar Kadhafi a réclamé, mercredi 8 septembre, en ouverture du sommet extraordinaire de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) consacré à l'« unification » politique et économique du continent, une place pour l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations unies. Lançant une violente attaque contre « ceux qui ont traité les Africains comme des esclaves », le chef de la Jamahiriya libyenne a estimé que ces derniers « devraient s'excuser officiellement de leurs méfaits et verser des réparations ». Remerciant les pays d'Afrique pour avoir « levé le siège imposé à la Libye » au sommet de Ouagadougou en 1998, il a estimé « que l'Afrique devait s'unir ». Le président algérien Abdelaziz Bouteflika, président en exercice de l'OUA, a salué les efforts du colonel Kadhafi en vue de réaliser l'unité de l'Afrique. Les quarante-trois chefs d'Etat réunis à Syrte devaient achever, jeudi, leurs travaux. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **GRÈCE : soixante-douze personnes ont été tuées** dans le violent séisme qui a frappé, mardi, toute la région d'Athènes, a indiqué, jeudi 9 septembre, le ministère de la santé. La plupart des morts sont des personnes ensevelies sous des bâtiments écroulés. Les services des pompiers ont indiqué qu'une cinquantaine de personnes étaient encore prisonnières des décombres. - (AFP)

■ **KOSOVO : trois personnes dont deux Serbes ont été tuées** et six autres blessées, mardi 7 septembre, au Kosovo, victimes de tirs de mortiers dans le village de Donja Budrija, près de Gnjilane (est). « Ces derniers jours, nous constatons une augmentation des attaques au mortier dans l'est » de la province, a déclaré à Pristina un porte-parole de la KFOR. - (AFP)

■ **RUSSIE : quinze personnes ont été tuées** et plus de cent quarante ensevelies sous les débris d'un immeuble détruit, dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 septembre, par une explosion à Moscou, selon un bilan provisoire. Des agences de presse russes ont, dans un premier temps, attribué l'explosion à une fuite de gaz, mais cette explication n'a pas été confirmée par les autorités. - (AFP)

■ **IRAK : Bagdad et les Emirats arabes unis ont démenti**, mercredi 8 septembre, la défection dans la fédération du demi-frère du président irakien Saddam Hussein, Barzan El Takriti, comme l'a affirmé l'opposition irakienne. « Les informations diffusées sur Barzan Takriti sont mensongères et dénuées de tout fondement », a déclaré aux journalistes le directeur de l'agence officielle irakienne INA, Oudaï Al-Taï. A Abu Dhabi, une source autorisée a affirmé à l'Agence France-Presse que « Barzan Takriti ne se trouve pas aux Emirats ». - (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : l'ex-sénateur et ancienne star de basket-ball Bill Bradley** a annoncé, mercredi 8 septembre, sa candidature officielle à l'investiture démocrate pour la présidentielle de l'automne 2000, au moment où les chances du vice-président Al Gore de succéder à Bill Clinton semblent s'amenuiser. - (AFP)

■ **AFGHANISTAN : les talibans, au pouvoir à Kaboul, ont accusé**, mardi 7 septembre, la France d'appuyer politiquement et militairement l'opposition dirigée par le commandant tadjik Ahmad Shah Massoud. Radio Charia a fait allusion aux voyages dans la vallée du Panjshir, du commandant Massoud, de Brice Lalonde, responsable de Génération Ecologie, et d'Alain Madelin, ancien ministre et responsable de Démocratie libérale. Les talibans, qui contrôlent près de 90 % de l'Afghanistan, ont lancé le 27 juillet une offensive générale contre les forces du commandant Massoud. - (Corresp.)

■ **PAKISTAN : tous les mouvements d'opposition**, pour une fois unis, ont renouvelé, mardi 7 septembre, leur détermination à mettre fin au régime du premier ministre, Mohamed Nawaz Sharif. L'alliance de l'opposition a appelé à une nouvelle manifestation, jeudi, à Karachi, la capitale économique. - (Corresp.)

■ **INDE : une bombe à retardement a tué**, mardi 7 septembre, au Cachemire indien, le candidat des nationalistes hindous du Parti du peuple indien (BJP), Ghulam Haider Nourani, dans la circonscription d'Anantnag. Les élections qui devaient se tenir le 18 septembre dans cette circonscription ont été reportées. - (Corresp.)

L'économie japonaise continue à croître lentement

TOKYO. Le Japon a connu une croissance surprise au deuxième trimestre, a annoncé l'Agence de planification économique (EPA), jeudi 8 septembre. La deuxième économie mondiale enregistre une progression de 0,9 % de son produit intérieur brut en rythme annuel, alors que les analystes prédisaient pratiquement tous une baisse du PIB. Cette annonce fait suite à un rebond surprise et particulièrement soutenu de l'économie au premier trimestre. Les autorités japonaises ont cependant mis en garde, jeudi, contre un optimisme excessif, soulignant que l'amélioration de la conjoncture au deuxième trimestre est surtout due à mettre au crédit d'un rebond de l'immobilier et de la consommation des ménages alors que les investissements des entreprises privées, qui s'étaient redressés au premier trimestre, reculent fortement. - (AFP)

DROITE Dans un entretien accordé au *Monde* au lendemain de la réunion du bureau politique du RPR qui a discuté, mercredi 8 septembre, de la campagne pour la présidence

du parti, Nicolas Sarkozy indique qu'il se réserve d'annoncer, le 4 octobre, sa candidature. « *D'ici là, je dois garantir l'unité du mouvement* », déclare le secrétaire général

du RPR. ● « *IL N'Y AURA PLUS de mouvement politique clanique, représenté par un seul homme et où un seul homme pouvait décider de tout* », déclare M. Sarkozy. Il affirme

que « *la consigne formelle de Jacques Chirac est que personne (...) ne puisse, si peu que ce soit, mêler le président de la République à l'élection à la présidence du RPR* ».

● PHILIPPE SÉGUIN se déclare, dans *France-Soir* du 9 septembre, « *choqué par les attaques* » contre M. Sarkozy, « *notamment de la part de certains candidats* ».

Nicolas Sarkozy se donne un mois pour briguer la présidence du RPR

Dans un entretien au « Monde », le secrétaire général du parti gaulliste explique que « les autres candidats n'engagent qu'eux-mêmes », alors qu'il doit, lui, « garantir l'unité du mouvement ». Il affirme que cette élection marquera la fin d'« un mouvement politique clanique »

« Dix sénateurs, trente et un délégués départementaux à la jeunesse, vingt-cinq députés et, bientôt, une centaine de maires vous demandent de faire votre "devoir". Qu'attendez-vous pour déclarer votre candidature à la présidence du RPR ?

— S'il n'y avait que moi en cause, j'aurais déjà fait connaître mon choix. Il faut comprendre qu'il y a une différence entre les autres candidats et moi, c'est qu'ils n'engagent qu'eux-mêmes quand moi, secrétaire général du RPR, j'engage le mouvement. C'est plutôt un frein. Je me fais une idée assez précise de mon rôle à la tête du RPR dans une période troublée, et je serai donc sans doute le dernier, d'ici au 4 octobre, à faire savoir si je suis ou non candidat à la présidence du RPR. D'ici là, je dois garantir l'unité du mouvement.

— **L'engagement public que vous aviez pris, le 14 juin, selon lequel, "en toute hypothèse", vous ne seriez "pas candidat à la présidence du RPR", fait-il obstacle ?**

— Chaque candidat a jusqu'au 4 octobre. Que n'aurait-on dit si j'avais fait connaître ma décision avant ? Soit j'aurais perdu l'autorité pour impulser le mouvement, soit on m'aurait accusé de fausser le débat et d'empêcher les candidatures. Je n'ai pas encore pris ma décision.

— **On commence à voir plus clair...**

— Je suis certain qu'il y aura d'autres candidats, et c'est une bonne chose. Car la démocratie, la vraie, celle que notre famille politique a mis tant de temps à acquiescer, celle qui ne fait pas vraiment partie de la culture spontanée du mouvement gaulliste, c'est la pré-

mière marche vers la modernité. Cette élection doit être une véritable élection, transparente, équitable, juste, forte de sens. Il n'y aura plus de mouvement politique clanique, représenté par un seul homme et où un seul homme pouvait décider de tout. Cette époque appartient à un passé révolu. Qu'il y ait plusieurs candidatures crédibles, c'est la meilleure preuve que le RPR est en train de se moderniser. Début octobre, quand toutes les candidatures seront connues, il m'appartiendra de voir



NICOLAS SARKOZY

si mon éventuelle candidature apporte un plus, remplit un vide, ou bien si elle est inutile.

— **Vous avez été interpellé au bureau politique sur la transparence de cette élection...**

— J'ai bon espoir que l'organisation de la campagne fera l'objet d'un consensus. Car l'élection du président du RPR sera gagnée si personne ne peut la contester. L'égalité sera scrupuleusement respectée du 4 octobre au 21 novembre. D'ici là, je ne peux mobiliser des moyens en faveur de candidats dont je ne sais pas s'ils pourront l'être jusqu'au bout. Et je n'envisage surtout pas, non plus,

de mettre le RPR entre parenthèses. Je dois continuer à faire mon travail de secrétaire général. J'ajoute que les candidats sont condamnés à s'entendre et à travailler ensemble. Celui qui serait élu à l'issue d'une campagne violente se serait tiré une balle dans le pied.

— **Regrettez-vous qu'à ce jour presque aucun "poids lourd" du mouvement ne se soit encore prononcé clairement ?**

— Ils ont raison. Je suis en contact avec chacun d'eux. Nous avons parlé : pourquoi voudriez-vous qu'ils prennent position sans connaître tous les candidats ? Quant à Philippe Séguin, il a rompu le silence pour manifester son soutien à l'action que je mène comme secrétaire général du RPR. Cela ne m'étonne pas. Et c'est bien mal connaître les rapports que nous avons eus que d'imaginer que les deux ans de travail en commun puissent être égratignés par deux jours de campagne.

— **Et Jacques Chirac ? Certains candidats s'en réclament, d'autres prônent une autonomie du mouvement à son égard. Vous a-t-il donné un signe ?**

— Je suis secrétaire général depuis bientôt deux ans et demi et le premier dirigeant du RPR depuis cinq mois. Depuis cinq mois, le président de la République a été informé de tout ce que j'ai dit et fait avant que je ne le dise ou avant que je ne le fasse.

— **Vous dites bien "informé" ?**

— Oui, informé. Les mots ont un sens. Le président me donne son avis et il laisse libre le RPR de faire ce qu'il croit utile de devoir faire. Qui peut imaginer qu'il n'existe pas de contacts fréquents et confiants

entre Jacques Chirac, fondateur du RPR, et les dirigeants du mouvement ? S'agissant de l'élection à la présidence du mouvement, la consigne formelle de Jacques Chirac est que personne, quelle que soit sa qualité, ne puisse, si peu que ce soit, y mêler le président de la République. Je le répète, c'est une consigne formelle du président. Ce n'est pas lui rendre service que de le mêler à une compétition électorale qui occupe ses amis.

» Quant à la question de fond, celle de l'autonomie du mouve-

Le président de la République a des impératifs constitutionnels – la cohabitation en est un ; nous n'avons pas les mêmes.

— **Être autonome est-il possible ? Votre prédécesseur avait fini par estimer que non...**

— C'est non seulement possible, mais également indispensable. Il n'existe pas de grande formation politique qui ne puisse développer de façon autonome et collective son projet politique. On aide Jacques Chirac en s'opposant à Lionel Jospin et en étant porteur

de l'opposition. Et proposer des schémas aujourd'hui, c'est prendre le risque de compliquer la tâche. En revanche, il n'est que temps de fixer un nouvel état d'esprit. Pas un député, pas un sénateur, pas un maire ne sera élu sans les voix de toute l'opposition. Nous ne pouvons rien les uns sans les autres. L'union de l'opposition est incontournable. Y aura-t-il dans l'avenir de nouveaux et plus vastes rassemblements ? C'est l'évidence. On ne pourra pas rester indéfiniment dans la situation d'éparpillement dans laquelle nous sommes. L'élection présidentielle est un bon rendez-vous pour provoquer ce rassemblement. Le changement d'état d'esprit, en revanche, doit se faire tout de suite.

— **Cette réponse vaut-elle aussi pour le RPF et Charles Pasqua ?**

— Cela paraît plus passionnel qu'avec François Bayrou et Alain Madelin, mais c'est, en même temps, plus nécessaire encore. La réconciliation de la famille gaulliste est un rendez-vous incontournable pour qui a l'ambition de préparer l'alternance. Je ne ferai donc rien qui puisse compliquer cette rencontre.

— **A vous entendre, vous avez envie d'y aller, non ?**

— Je participerai au débat, mais il n'y a pas, pour moi, une façon d'y participer, il y en a plusieurs. Et le moment n'est pas encore venu. Je ne me laisserai pas enfermer. J'ai tiré de toutes ces années de politique une idée assez précise du prix de la liberté. Aujourd'hui, j'ai besoin d'être libre. »

Propos recueillis par Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Les candidats officiels ou potentiels sont sur leurs gardes

LA FIÈVRE monte au RPR. On la perçoit un peu plus chaque jour rue de Lille, à Paris, au siège du mouvement, dès lors qu'on évoque devant des permanents la prochaine élection du président du RPR. Ce n'est pas tant qu'ils craignent pour leurs places – ils en ont déjà tellement vu et entendu ! –, mais, cette fois, c'est un peu plus compliqué : Qui dit quoi ? Et quand ? Qui est pour qui ? Qui croire vraiment ?

Dans ce jeu de billard, les échos de la presse reviennent comme autant de coups douteux. Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, annonce-t-il une conférence de presse ? C'est donc qu'il est partant. Peine perdue pour les journalistes : c'était juste pour présenter, mercredi 8 septembre, un des bustes possibles de la Marianne de l'an 2000. Jean-Louis Debré, proche de Jacques Chirac, aurait choisi le même Delevoye ? C'est tout dire... Sauf que, peu après, furibond, M. Debré fait bien vite savoir que la nouvelle ne reflète pas du tout sa pensée du moment. Mais voici que Philippe Séguin dénonce, dans *France-Soir*, les attaques contre Nicolas Sarkozy, sans prendre clairement parti pour son ami François Fillon (*lire ci-contre*). Branlebas à tous les étages ! Que veut vraiment « le sphinx » du RPR ?... Ainsi va la vie, Rue de Lille, dix à quinze fois par jour.

Peu après midi, mercredi, le porte-parole du rassemblement, Patrick Devedjian, a annoncé que le bureau politique avait arrêté les modalités d'une parfaite égalité entre les candidats. Tout s'était tellement bien passé, à l'en croire, que le bureau politique avait d'abord disserté, dans l'ordre, sur les impôts en France, sur la Corse et sur le Timor-Oriental. « *Sur un rapport de Pierre Lellouche, le bureau politique s'est inquiété du mutisme du gouvernement sur cette*

question et, d'ailleurs, de celui, aussi, de l'Elysée », a affirmé M. Devedjian, comme pour mieux souligner l'indépendance d'analyse du RPR. Bien lui en a pris : quelques minutes plus tard, les crimes considérés comme « inadmissibles » par le mouvement étaient déclarés « intolérables » par la présidence de la République. Puis le député des Hauts-de-Seine a parlé de ce qui intéresse vraiment les militants du RPR : l'élection de leur président aura « *probablement* » lieu les 20 et 21 novembre, pour le premier tour, et donc les 4 et 5 décembre, s'il y a lieu, pour le second.

« **NOUS SERONS TOUS MORTS** »

Tout le monde était tombé d'accord, au cours de la réunion du bureau, sur l'« *esprit de campagne* » qui devait présider à l'élection : un partage équitable serait proposé aux différents candidats sur un nouveau site Internet du RPR, dans les colonnes de l'organe interne du mouvement, *La Lettre de la nation Magazine*, et même dans la tribune « *Expression directe* » réservée aux partis politiques par les chaînes de télévision du service public. Tout était donc pour le mieux, jusqu'au moment où des rivaux de M. Sarkozy ont commencé à faire entendre leurs différences d'appréciation.

Le premier, semble-t-il, Jérôme Monod, ancien secrétaire général du mouvement et ancien PDG de la Lyonnaise des eaux, s'est interrogé sur les facilités dont bénéficierait son lointain successeur, M. Sarkozy, s'il devait, un jour, s'inscrire dans la course à la présidence. Candidat déjà déclaré et proche de M. Séguin, François Fillon a embrayé en faisant remarquer qu'un des candidats potentiels avait à sa disposition un avion privé, tandis que tous les autres devraient se débrouiller par leurs propres

moyens. Le président du Sénat, Christian Poncelet, l'ancien ministre Jacques Toubon, le député de Paris Pierre Lellouche ont notamment insisté sur l'obligation pour le RPR d'organiser un vote libre, équitable pour tous les candidats, faute de quoi, a précisé l'un d'eux, « *nous serons tous morts* ».

Face à ce front uni, M. Sarkozy a convenu que la commission de contrôle prévue par les statuts devra siéger dans la semaine du 13 septembre et décider de la latitude qui sera laissée à l'actuel secrétaire général du RPR, notamment avant le lancement officiel de la campagne interne, qui devrait intervenir vers le 10 octobre. En clair, M. Sarkozy pourra-t-il continuer à aller faire campagne dans les fédérations ou encore mobiliser à son profit les secrétaires départementaux ? Le député des Hauts-de-Seine a toutefois objecté qu'il conviendrait, pour le bien du mouvement, de ne pas se passer des services d'un animateur pendant les trois mois à venir, qui correspondent, au demeurant, à la période de la discussion budgétaire.

C'est dans ce contexte qu'après un entretien avec le président de la République et après avoir pris connaissance des propos de M. Séguin dans *France-Soir* M. Sarkozy s'est décidé à suspendre le « *jeûne médiatique* » qu'il s'était imposé après l'échec de la liste qu'il avait conduite, avec Alain Madelin, aux élections européennes du 13 juin et à répondre aux questions du *Monde*. S'il soupèse toujours les avantages et les inconvénients qu'il y aurait, pour lui, à se porter ou non candidat à la présidence du RPR, M. Sarkozy se pose une nouvelle fois, en tout cas, en garant de l'unité du mouvement.

J.-L. S.

« Le RPR doit être une force d'opposition plus déterminée qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Le président de la République a des impératifs constitutionnels – la cohabitation en est un ; nous n'avons pas les mêmes »

d'un projet politique moderne. S'agissant de Philippe Séguin, je me suis toujours abstenu de commenter le détail de ses relations avec le président de la République. J'ai l'obsession de l'unité parce que, dans la famille gaulliste, l'unité est un élément non négligeable de notre identité. Désunis, nous avons toujours perdu ; unis, nous gagnons.

— **Chaque formation de l'opposition essaie de faire son aggrégation sur les idées, mais pour ce qui est de son organisation, comment voyez-vous les choses ?**

— Il est trop tôt pour figer l'orga-

La rentrée politique du « militant de base » Philippe Séguin

IRA, ira pas ? Philippe Séguin laisse toutes les portes ouvertes à son éventuelle candidature à l'élection pour la Mairie de Paris, en 2001. S'il ne l'annonce pas, il dément, avec force, en rejetant la possibilité dans un entretien publié par *France-Soir*, jeudi 9 septembre. A la question « *Vous ne serez pas candidat, en aucun cas ?* », l'ancien président du RPR réplique : « *Je n'ai jamais dit une chose pareille !* », avant d'ajouter : « *Je ne dirai rien.* » M. Séguin estime que le succès du parti gaulliste dans la capitale « *dépendra en grande partie du bilan qui pourra être présenté* » en 2001 et qualifie de « *suicide collectif* », « *les bisbilles, les candidatures anticipées* ». « *Une défaite à Paris, ce serait très mauvais pour Chirac. Très, très mauvais* », insiste-t-il.

Evoquant l'avenir du RPR, M. Séguin dénonce les tentations d'« *élections anticipées* » de « *certaines officines* », reprenant les accusations qu'il avait formulées contre l'entourage du chef de l'Etat, dans la lettre publique qui expliquait sa démission de la présidence du mouvement, vendredi 16 avril. « *Le principal problème de l'opposition, ce n'est pas Jacques Chirac, c'est le risque d'une erreur stratégique* », dit-il, en précisant

qu'« *organiser le mouvement dans le seul but de gagner l'élection présidentielle, c'est refuser de comprendre la donne* ». « *La meilleure manière de soutenir le président de la République, c'est de bâtir un RPR autonome et fort, ouvert sur la société, pratiquant le débat interne* », afin de gagner les élections législatives, répète-t-il.

Tout en apportant son soutien à la candidature de François Fillon à la tête du RPR, qui lui donne « *l'assurance qu'il y aura débat* », M. Séguin défend Nicolas Sarkozy, en se déclarant « *choqué par les attaques* » dont le secrétaire général du RPR a été l'objet, « *notamment de la part de certains candidats* ».

L'ancien président de l'Assemblée nationale se livre enfin à une nouvelle critique de la cohabitation, qui oblige la France à adopter des positions de « *compromis entre le président de la République et le premier ministre* ». Il dénonce le gouvernement, qui, selon lui, « *conduit une politique essentiellement contemplative et autocélébratrice* ». « *Compte tenu de la résignation de la gauche, qui aboutit à une forme de droitisation, aucune opposition ne se trouve dans une situation très flambarde* » en Europe, constate-t-il.



<http://www.lemonde.fr>

Le **football** en temps réel.



Passé d'armes au groupe RPR sur le PACS

L'AFFAIRE du PACS donne le tournis à Nicolas Sarkozy. Un nouvel épisode, lors de la réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mardi 7 septembre, a encore dérouté les députés. Ce matin-là, les membres du bureau se retrouvent autour de leur président, Jean-Louis Debré, et passent en revue les textes de la rentrée parlementaire : ah ! le pacte civil de solidarité arrive en dernière lecture, le 12 octobre. « Qu'est-ce qu'on fait sur le PACS ? », s'enquiert M. Debré. Il y a quelques mois, la question aurait fait sourire, la droite ne doutant pas, alors, de la nécessité de s'opposer à ce « mariage bis », coûte que coûte. Mais, lors de l'université d'été des jeunes du RPR, le 28 août, M. Sarkozy a donné l'impression de recentrer son discours : « J'étais et je demeure contre le PACS. Mais je regrette que nous n'ayons pas pu nous faire davantage entendre ou comprendre d'une communauté homosexuelle qui a parfois pu être blessée par ce qu'elle a cru entendre », avait alors déclaré le secrétaire général du RPR (Le Monde daté 29-30 août).

La question a donc un sens : « Qu'est-ce qu'on fait sur le PACS ? » M. Sarkozy prend la parole en premier : « Il n'est pas question de revenir sur notre opposition, commence le maire de Neuilly, mais il ne faudrait pas frapper trop fort. Il n'est peut-être pas utile de déposer une motion de procédure. » L'auto-critique doit-elle aller jusque-là ? Sûrement pas : tour à tour, Hervé Gaymard (Savoie), Thierry Mariani (Vaucluse), Bernard Accoyer (Haute-Savoie) et Christian Jacob (Seine-et-Marne) expliquent que l'on ne peut pas changer de braquet comme cela, en dernière lecture. Trop risqué : que diraient l'opinion,

les électeurs ? « Les associations familiales ne comprendraient pas ! », ajoute M. Gaymard. Personne, parmi les autres participants – Michèle Alliot-Marie et Dominique Perben, notamment – ne soutient l'idée de M. Sarkozy. L'affaire est entendue : le RPR déposera une motion de procédure contre le PACS.

« UN MESSAGE À L'OPINION »

Mais l'épisode a laissé perplexe. Renoncer à la seule arme dont disposera la droite, le 12 octobre – aucun amendement n'étant recevable en dernière lecture – quand même ! D'autant qu'avec le nouveau règlement de l'Assemblée, adopté le 29 juin, la durée de la motion de procédure se limite désormais à quinze minutes à partir de la troisième lecture. « Nicolas a seulement voulu envoyer un message à l'opinion, qui n'a retenu du débat que Christine Boutin [UDF] et sa Bible ! », explique un participant ; les récentes déclarations de Franck Giovannucci, responsable national des jeunes RPR – « le mouvement [gaulliste] a trop souvent parlé à une France qui n'existe plus » (Le Monde du 4 septembre) – ont sans doute été la « goutte d'eau », ajoute-t-il. « J'ai été déçu ! », confie ce député, qui préfère garder l'anonymat : « L'électorat est vent debout contre le changement de pied sur le PACS. Ce n'est pas la peine d'en rajouter. » Et de conclure : « Depuis la rentrée, sur le PACS, il y a eu l'acte I à l'université d'été ; l'acte II dans la presse, et l'acte III au bureau du groupe. J'espère que c'est le dernier. »

Clarisse Fabre

Démocratie libérale s'interroge sur la perception de son discours

MÊME si on se dit qu'on était mieux en vacances, il y a bien un moment où il faut rentrer. Après tout le monde, les dirigeants et les cadres de Démocratie libérale – qui ont renoncé à organiser, comme les autres, une « université d'été » – se retrouvent, vendredi 10 et samedi 11 septembre, près de Paris, le temps d'un séminaire, à huis clos, dont la dominante ne sera sans doute pas l'enthousiasme. La déroute des élections européennes pour la liste conduite par Nicolas Sarkozy n'a pas épargné Alain Madelin, qui en était le numéro deux. Ayant parié sur la volonté d'union de l'opposition au moment où celle-ci se morcelait, le président de Démocratie libérale n'a pu que constater, depuis lors, les dégâts. « L'échec des européennes a marqué, le malaise reste profond », reconnaît le porte-parole des libéraux, Claude Goas-

guen. Il a d'autant plus marqué qu'il a remis en cause, outre une stratégie, la perception du discours libéral lui-même. Et sans libéralisme, plus de Démocratie libérale. Comme pour l'UDF, et en l'absence d'échéance électorale immédiate, c'est donc la reconstruction d'un discours audible qui constitue la priorité affichée de DL.

DÉBATS SUR INTERNET

« On confond libéralisme et mondialisation. C'est une erreur : le libéralisme, c'est une réponse à la mondialisation », s'agace M. Madelin. « Si on continue à nous taxer d'ultralibéralisme, c'est que nous nous sommes mal expliqués », ajoute M. Goasguen. Il faut donc reprendre depuis le début. Et le début, cette fois, ce sera non pas la mondialisation et l'économie, mais les sujets dits de société. Tout au long de l'automne, l'éducation, la

justice, la sécurité alimentaire, la sécurité... feront l'objet de débats. Le premier, animé par M. Goasguen, aura pour thème l'éducation. Une semaine de « forum » sur Internet sera conclue par une matinée de débat, le 2 octobre, dont devront sortir des propositions.

Les participants au séminaire des 10 et 11 septembre seront aussi interrogés sur l'organisation de l'opposition et sur la préparation des élections municipales, dont les états-majors nationaux, à droite, commenceront à se soucier. Enfin, ils aborderont d'un mot la procédure au terme de laquelle, cet automne, M. Madelin devrait se voir confier un nouveau mandat à la présidence de Démocratie libérale. Pour l'instant, il n'a pas de concurrent déclaré.

Cé. C.

L'opposition attentive aux réponses de M. Bonnet

ABORDANT désormais avec une grande prudence le dossier corse, plus de quatre mois après le déclenchement de l'affaire de la paillote (Le Monde du 8 septembre), la droite reste attentive à tout ce qui pourrait, le cas échéant, embarrasser à nouveau le gouvernement. Ses représentants au sein de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le fonctionnement des forces de sécurité en Corse ont ainsi assisté sans déplaisir, mercredi 8 septembre, à l'audition de l'ancien préfet Bernard Bonnet.

Ce dernier a notamment assuré que ses contacts téléphoniques avec Clotilde Valter, conseillère technique auprès du premier ministre, chargée de suivre les affaires corses, avaient été « quotidiens, voire biquotidiens ». « Il va être difficile à Raymond Forni [président de la commission] de ne pas accepter que la commission entende

le témoignage de Mme Valter », confiait un député de l'opposition. Rappelant que « cette audition n'est pas prévue », le rapporteur de la commission d'enquête, Christophe Caresche (PS, Paris), indique que la décision sera prise après l'audition, mardi 21 septembre, d'Olivier Schrameck, directeur de cabinet du premier ministre.

VICTIME D'UN « LÂCHAGE »

Les députés de droite ont également été soulagés d'entendre M. Bonnet démentir avoir eu des contacts similaires avec l'Elysée. L'ancien préfet a assuré à la commission n'avoir eu qu'un seul entretien téléphonique avec Bertrand Landrieu, directeur de cabinet de Jacques Chirac, et ce avec l'autorisation de la Place Beauvau. Entendu par une délégation de la commission d'enquête à Bastia, mardi 31 août, le préfet de Haute-Corse, Bernard Lemaire, avait laissé

entendre que ces contacts de M. Bonnet avec l'Elysée avaient été fréquents.

Sentant que le climat pouvait être propice, l'opposition a invité M. Bonnet à réagir aux propos du premier ministre, qui, lundi 6 septembre à Ajaccio, s'était pour partie désolidarisé de l'action qu'il avait menée (Le Monde du 7 septembre). Aussitôt, M. Forni a cherché à allumer un contre-feu, faisant lecture à la commission d'extraits du discours de M. Jospin saluant l'action menée par l'ancien préfet.

L'opposition a également pris bonne note des propos de M. Bonnet regrettant le « lâchage » dont il se dit victime, et de sa volonté de prendre des initiatives sur le plan judiciaire. « Bonnet est ulcéré de la manière dont il a été traité », jubilait un député de droite.

Jean-Baptiste de Montvalon

EXPOSITION GRANDE-BRETAGNE, BY APPOINTMENT TO VIVIENNE WESTWOOD*.

EXPOSITION GRANDE-BRETAGNE
JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE

LE
BON
MARÉ
RIVE GAUCHE

Vivienne Westwood

MAISON MARTIN MARGIELA



Les critiques se multiplient contre la Caisse nationale d'assurance-maladie

Rapport sévère de la Cour des comptes

HARO sur la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ! Après Martine Aubry, qui n'est jamais avare de reproches sur ce « mammouth », voilà que le syndicat de médecins généralistes MG-France et la Cour des comptes apportent leur lot de critiques à l'encontre du plus grand organisme de Sécurité sociale (500 milliards de francs, soit 76,22 milliards d'euros, de prestations versées). Quelques jours avant que la ministre de la solidarité ne présente les comptes et le projet de loi de financement pour 2000 de la Sécurité sociale, la Cour dénonce, une fois de plus, le fonctionnement peu efficace du système de soins.

Dans son rapport annuel sur la « Sécu » qui sera remis mercredi 15 septembre au Parlement, la Cour des comptes estime notamment que « la CNAM est, pour l'essentiel, demeurée, malgré ses ambitions, un payeur aveugle » (*Le Monde* du 8 septembre). Jusqu'à présent, elle n'a pas su mener de « véritable gestion du risque, qui est un élément essentiel du métier d'assureur ». Et si les caisses procèdent bien à des contrôles, ajoute-t-elle, « les résultats en sont limités ». La « Sécu » a-t-elle les moyens de gérer au mieux l'enveloppe de 650 milliards de francs qui sera allouée en 2000 aux hôpitaux, aux professionnels de santé libéraux et au secteur médico-social ?

La CNAM a immédiatement répondu qu'elle ne dispose toujours pas des outils nécessaires pour contrôler médecins et assurés. Ces derniers mois, plusieurs conventions mises en place par le gouvernement ou la « Sécu » ont été annulées par le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat. Dernier en date : le règlement conventionnel minimal qui, faute d'accord entre les caisses et les syndicats médicaux, a été imposé par le gouvernement aux cinquante mille spécialistes. L'annulation de certaines de ses dispositions a entraîné celle des cent cinquante actions engagées par la « Sécu » à l'encontre de médecins à l'activité jugée trop importante. Ce qui risque de démotiver le contrôle médical des caisses.

« Cette instabilité juridique des accords conventionnels, soulignée par la

Les arrêts maladie en très forte hausse

MARTINE AUBRY a le pessimisme en horreur. La ministre de l'emploi et de la solidarité voudrait donc bien, aujourd'hui, faire mentir les sombres pronostics de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), qui estimait récemment (*Le Monde* du 13 juillet) que le déficit de la branche, et par voie de conséquence de toute la « Sécu », serait supérieur aux prévisions.

Les calculettes du ministère, qui tournent à plein dans la perspective de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, le 21 septembre, font espérer à M^{me} Aubry des résultats plus conformes à ses attentes. Ainsi, le déficit global pourrait passer sous la barre des 5 milliards de francs (762 millions d'euros) annoncés en juin... Mais en attendant, il faut bien poursuivre la chasse au « gaspi ». La ministre a donc récemment envoyé une lettre à la CNAM pour lui demander de renforcer les contrôles sur les indemnités journalières (IJ), en particulier sur les arrêts-maladie.

En 1998, ces indemnités ont représenté plus de 42 milliards de

Cour, confirme la nécessité de revoir les fondements législatifs des relations entre les caisses et les professionnels de santé », plaide la caisse. Elle note que, finalement, ce rapport « conforte son analyse sur l'urgence de réformes structurelles ». La CNAM rappelle que son plan stratégique, censé dégager 62 milliards de francs d'économies en année pleine, a été approuvé, le 12 juillet, par son conseil d'administration. Or M^{me} Aubry a réaffirmé, début septembre, son hostilité aux mesures les plus importantes du plan.

Maître d'œuvre de ce projet, Gilles Johanet, le directeur de la CNAM, a reconnu, mercredi 8 septembre, devant l'Association des journalistes économiques et financiers, que « la loi de financement de la Sécurité sociale ne peut pas contenir toutes les réformes que nous proposons » : recertification régulière des médecins, conventionnement sélectif des praticiens par les caisses, limitation de la liberté d'installation dans les zones surmédicalisées, financement des hôpitaux et des cliniques selon les coûts par pathologie. En revanche, M. Johanet a plaidé pour « une loi complémentaire ultérieure engageant la réforme », qui pourrait être débattue au printemps.

Mais avec ce plan, la CNAM risque de s'aliéner un allié de poids : MG-France, le syndicat le plus ouvert aux réformes, menace aujourd'hui de s'associer à la manifestation organisée à Paris, le 17 octobre, par le Centre national des professions de santé (CNPS), qui s'est opposé systématiquement aux réformes d'Alain Juppé, puis de Lionel Jospin. La CNAM a cependant quelques motifs de satisfaction avec la montée en puissance de Sesam Vitale, destinée, dans un premier temps, à transmettre électroniquement les feuilles de soins des cabinets vers les caisses. Neuf mille médecins libéraux (sur cent vingt mille) l'utilisent, et ce nombre croît de cinquante par semaine, assure M. Johanet. La caisse élabore aussi un projet d'entreprise pour la période 2000-2002, afin d'accompagner son plan stratégique et d'améliorer la qualité des services de ses cent vingt-neuf caisses primaires.

Jean-Michel Bezat

francs de dépenses, en nette progression : 24,7 milliards pour la maladie (+ 6,5 %), 11 milliards pour les accidents du travail (+ 8,3 %) et 7,5 milliards pour les congés maternités (+ 4 %). Or les six premiers mois de 1999 confirment la tendance. A eux seuls, les arrêts maladie ont à nouveau fait un bond de près de 7 %. L'augmentation du nombre de salariés, du fait de la croissance et du recul du chômage, ne suffit pas à expliquer le phénomène. Les comportements des assurés sociaux et des médecins sont aussi en cause. Interpellée par la ministre, la CNAM ne nie pas le problème, mais rappelle qu'elle avait, elle aussi, attiré l'attention des pouvoirs publics sur ce rythme anormalement élevé. Une évaluation auprès des caisses est d'ailleurs en cours.

Après les prescriptions de médicaments, en forte hausse également, un autre poste de dépenses se trouve aujourd'hui dans le collimateur du gouvernement : les transports de malade (+ 8,1 % au premier semestre 1999 par rapport à la même période l'année précédente). En revanche, les honoraires des médecins se sont stabilisés. Les réductions de tarifs appliquées, à titre temporaire, à plusieurs catégories de praticiens (radiologues, cardiologues, biologistes, ophtalmologues) ont, semble-t-il, produit leurs effets. Ces sanctions auraient ainsi rapporté quelque 1,2 milliard de francs en cumulé, soit davantage que si la clause de reversement créée par les ordonnances d'Alain Juppé, et vigoureusement combattue par les syndicats de médecins, avait été mise en œuvre.

Isabelle Mandraud

Le gouvernement s'interroge sur la nécessité d'un redécoupage électoral avant 2002

L'opposition s'inquiète déjà d'une telle éventualité

Répondant à une question écrite d'une députée, le ministre de l'intérieur vient d'évoquer l'éventualité d'un redécoupage des circonscriptions lé-

gislatives avant 2002 afin de tenir compte des résultats des deux derniers recensements de la population, en 1990 et en 1999. A l'Hôtel Mati-

gnon, on assure que la décision n'est pas prise. L'opposition s'inquiète déjà des conditions d'une telle révision

REDÉCOUPERA ? Redécoupera pas ? Depuis la publication des premiers résultats du recensement général de la population de 1999, la question est posée au gouvernement de savoir s'il entend - sur la base des résultats définitifs du nouveau dénombrement de la population, qui seront connus vers la fin de l'année -, retoucher les limites des circonscriptions législatives qui en auraient besoin.

Le dernier découpage des circonscriptions dans le cadre desquelles sont élus les députés date en effet de 1986. Depuis, certaines ont pu se dépeupler, d'autres, notamment en milieu urbain, s'enrichir de nouveaux habitants, de telle sorte que les écarts de population entre circonscriptions d'un même département, ou entre départements eux-mêmes, peuvent s'être aggravés. Ce type d'évolution doit, pour être corrigé, s'accompagner d'une révision périodique du nombre d'élus attribués à chaque département et d'une retouche du tracé des circonscriptions. Si cette prise en compte périodique des mouvements de population n'est pas effectuée, la carte électorale finit par contrevenir gravement au principe de l'égalité des suffrages, inscrit dans l'article 3 de la Constitution. En effet, les électeurs des circonscriptions

et/ou des départements peu peuplés seraient avantagés au détriment des électeurs des zones plus peuplées. C'est ainsi que, dans la carte cantonale, coexistent des cantons de moins de mille habitants et d'autres qui en comptent plus de cinquante mille.

Interrogé sur ses intentions par Marie-Jo Zimmermann, députée RPR de Moselle, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, vient d'ouvrir la voie à une retouche des circonscriptions et du nombre de députés par département. Dans une réponse à la question écrite de la députée, publiée au *Journal officiel* du 30 août, le ministre indique que, « conformément à l'article L. 125 du code électoral, il appartiendra au gouvernement d'examiner la situation démographique des circonscriptions législatives au regard des résultats officiels du recensement ». « Dans l'hypothèse où des déséquilibres excessifs seraient constatés, poursuit le ministre, une révision des limites territoriales des circonscriptions en cause serait soumise au Parlement, afin d'assurer une meilleure application du principe de l'égalité du suffrage (...). Cette révision pourra, le cas échéant, s'accompagner d'une évolution du nombre total de députés. »

A l'Hôtel Matignon, on est moins affirmatif. « Politiquement,

Parité : 40 % de candidates dès les municipales de 2001 ?

ON NE DIT PLUS « quota », mais « *seuil de représentation féminine* ». Cette nuance, conforme aux souhaits de l'Hôtel Matignon, est surtout présente dans le rapport que Dominique Gillot (PS) a remis au premier ministre, mercredi 8 septembre, en vue d'appliquer le principe de la parité hommes-femmes dans les modes de scrutin. Lionel Jospin devrait, dès vendredi au séminaire du gouvernement, annoncer le dépôt d'un projet de loi (*Le Monde* du 4 septembre).

Jack Lang demande que le PS « s'impose unilatéralement la présence de 50 % de femmes » dès 2001

L'ancienne « rapporteuse » de l'Observatoire de la parité et nouvelle secrétaire d'Etat à la santé limite ses propositions aux élections législatives (scrutin uninominal) et municipales, régionales ou européennes (proportionnelle). Pour des raisons politiques et juridiques, elle écarte les élections sénatoriales et cantonales du champ d'application de la parité.

Conformément au compromis de la révision constitutionnelle - la loi « *favorise* » l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives -, M^{me} Gillot propose d'imposer un taux de 40 % de femmes sur les listes municipales en 2001 et de 50 % en 2007. Jack Lang a aussitôt réagi en demandant, mercredi, que le Parti socialiste « *s'impose unilatéralement la*

présence de 50 % de femmes » dès 2001. Les communes de moins de 3 500 habitants - soit 34 000 communes sur 36 000 et un tiers de la population - sont épargnées par la réforme du fait de leur mode de scrutin spécifique - panachage - qui confère une grande liberté aux électeurs, que l'on ne saurait limiter. Un taux identique de 40 % de candidates serait imposé aux prochaines élections régionales et européennes. Toute liste qui ne respecterait pas le seuil serait déclarée « *irrecevable* ».

Pour les élections législatives, M^{me} Gillot propose, comme prévu, une incitation financière pour les partis politiques favorisant la parité : un « fonds de mixité », alimenté par des crédits supplémentaires de l'Etat, serait réservé aux partis qui présenteront au moins 40 % de candidatures féminines. Le montant de la prime, qui viendrait s'ajouter au financement public existant, serait calculé au prorata des suffrages recueillis au premier tour par les candidates afin que les partis ne les relèguent pas dans les circonscriptions ingagnables.

Clarisse Fabre

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argentierie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

77 Vente au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 30 Septembre 1999 à 14h 30 - En 6 lots
40, rue Grande à BARBIZON (77)
1^{er} lot : LOCAL Cciel et 2 Empl.Voit. | 4^{me} lot : 4 EMPL. VOITURES
2^{me} lot : STUDIO et Empl. Voit. | 5^{me} lot : 4 EMPL. VOITURES
3^{me} lot : 4 EMPL. VOITURES | 6^{me} lot : CAVE non matérialisée
LIBRES
Mises à Prix : 1^{er} lot : 250.000 F - 2^{me} lot : 150.000 F -
3^{me} et 4^{me} lots : 20.000 F - 5^{me} et 6^{me} lots : 5.000 F
S'adr. à Me Yves TOURAILLE, Avocat à PARIS 9^{me}, 48, rue de Clichy
Tél : 01.48.74.45.85 de 14h à 16h - Visites les 13 et 17/09/99 de 14h 30 à 16h

la décision n'est pas prise », indique le cabinet de Lionel Jospin. En effet, contrairement à ce que semble sous-entendre le ministre de l'intérieur, les services de M. Jospin relèvent que l'article L. 125 du code électoral n'oblige en rien le gouvernement à procéder à un redécoupage. Le second alinéa de l'article L. 125, issu de la loi du 11 juillet 1986, prévoit pourtant qu'il « est procédé à la révision des limites des circonscriptions, en fonction de l'évolution démographique, après le deuxième recensement général de la population suivant la dernière délimitation ». Or, depuis 1986, un premier recensement a eu lieu en 1990, puis un second en 1999.

« **TENTATION DE MANIPULATION** »

Le Conseil constitutionnel a cependant privé d'effet cette disposition. Saisi de la loi d'habilitation de 1986, il a jugé, dans sa décision des 1^{er} et 2 juillet 1986, que cette disposition de la loi de 1986 est « *inopérante* » car ne pouvant « *lier pour l'avenir le législateur* ». Le paradoxe, c'est que, dans cette même décision, le Conseil constitutionnel observait que les évolutions de la population seraient avantageusement mesurées non pas tous les deux recensements, mais après chacun d'entre eux. Mais, pas plus que l'article L. 125, cette remarque

n'a le pouvoir d'obliger le législateur...

Si le gouvernement choisit d'affronter les embûches que présente inévitablement une révision de la carte électorale législative, il devra la conduire à bien avant le printemps 2001. En effet, une disposition votée en 1990 interdit un « *redécoupage des circonscriptions électorales dans l'année précédant l'échéance normale de renouvellement des assemblées concernées* ». Or les prochaines élections législatives sont prévues au printemps 2002. S'il décide de s'engager dans cette voie, le gouvernement devra surtout décider de la manière dont il compte y associer, ou non, l'opposition. Les états-majors nationaux des partis de droite commencent tout juste à s'en préoccuper. « *Un redécoupage, c'est une tentation forte de manipulation. Ces affaires-là doivent être conduites de manière insoupçonnable. Elles ne doivent pas être le fait d'un seul clan ou d'un seul parti, mais doivent associer toutes les sensibilités* », avertit ainsi François Bayrou. A Démocratie libérale, on se prépare également à demander, le cas échéant, à être associé à un éventuel redécoupage qui, de toute façon, devra obtenir l'aval de l'Elysée.

Cécile Chambraud

TVA : le dossier avance à Bruxelles

IL N'Y A désormais plus d'obstacle pour que la France puisse abaisser de 20,6 à 5,5 % le taux de la TVA sur les travaux d'entretien. Les représentants permanents des Quinze, qui se sont réunis mercredi 8 septembre, sont tous d'accord pour que ce secteur figure sur la nouvelle liste des activités à fort contenu de main-d'œuvre qui pourront bénéficier d'un taux de TVA réduit. Reste à définir quels seront exactement les gros équipements qui ne pourront pas bénéficier de cet allègement fiscal. La décision doit être prise à l'unanimité ce week-end, à l'occasion de la réunion des ministres de l'économie et des finances qui se tient à Turku, en Finlande. Mais des désaccords persistent sur l'intégration dans la liste de certaines activités. Les Allemands et les Autrichiens s'opposent à ce que la coiffure y figure, ce qui est actuellement le cas. Le Portugal, qui insiste pour que la restauration y soit intégrée, est confronté à l'opposition de l'Allemagne et de la Suède.

35 heures : les partenaires sociaux devant les députés

LA CFE-CGC, l'UPA, le Medef, la CGPME et la CFDT ont exposé, mercredi 8 septembre, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, leurs propositions d'amendements au projet de seconde loi sur la réduction du temps de travail. Alors que le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a déploré que le texte ne réserve qu'« *aux seuls cadres dirigeants* » un forfait sans horaire et introduise ainsi « *la pointeuse dans l'ensemble des entreprises françaises* », Jean-Marc Icard, secrétaire national de la CFE-CGC chargé de l'emploi, a rappelé l'« *hostilité* » de sa centrale à plusieurs dispositions du projet de loi, notamment celles concernant le « *marché de dupes* » du temps de travail des cadres. Michel Jalmain, secrétaire national de la CFDT, a dénoncé, de son côté, l'idée d'un « *recours systématique* » à la consultation par référendum des salariés, une mesure jugée « *inacceptable* » qui pourrait favoriser le « *réveil des comportements corporatistes, individualistes et catégoriels* ».

DÉPÊCHES

■ **GAUCHE : le PS a rencontré**, mercredi 8 septembre, le Parti radical de gauche et le Mouvement des citoyens pour préparer les élections municipales de 2001 (*Le Monde* du 9 septembre). François Hollande a recueilli l'accord de Jean-Michel Baylet et de Jean-Pierre Chevènement pour des listes d'union de la majorité. M. Hollande a posé comme « *principe* » aux partis de la majorité ce « *là où nous sommes sortants, les uns et les autres, il y ait continuité* ». Pour M. Chevènement, « *dans les villes qui doivent être conquises sur la droite, il peut y avoir des accords (...)* entre le PS et le MDC ». Le PS a constitué des groupes de travail avec le PRG et le MDC.

■ **PROPORTIONNELLE : Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique (PRG), a réaffirmé**, jeudi 9 septembre, son opposition au scrutin proportionnel, en affirmant qu'il n'est « *ni très significatif ni très constructif* ».

■ **OPPOSITION : François Bayrou, président de l'UDF, a estimé**, mercredi 8 septembre sur France-Inter, que « *l'opposition n'a pas su gérer sa diversité* ». « *L'opposition apparaît dévastée dans les commentaires en cette rentrée, a-t-il observé. Je ne crois pas que ce jugement soit juste. Elle est simplement à la recherche d'un nouveau type de fonctionnement.* »

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
NOUVEAU
DESCF
✓ Du 20 septembre au 11 décembre
✓ UV. 1 et UV. 2
Tél. : 01 42 24 10 72

Sophia MAPPA
Après le Rwanda, avec le chaos en Russie, après le krach asiatique, après le Kosovo, avant... ?
La démocratie planétaire : un rêve occidental ?
Forum de Delphes
80 FRF
SEPIA

SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1999

JUSTICE Pour la première fois en France, la famille d'un gros fumeur de Gauloises, décédé après un cancer du poumon, a intenté un procès, qui a eu lieu mercredi 8 septembre

devant le tribunal de grande instance de Montargis (Loiret), à la Seita. Ce procès pose la question de la responsabilité des fabricants de cigarettes. ● À L'AUDIENGE, l'avocat

de la famille de la victime, qui réclame trois millions de francs, a accusé la Seita d'avoir toujours édulcoré l'information des fumeurs sur les risques. Le défenseur de la Seita

a répondu que « le comportement du fumeur » était « à l'origine du dommage ». ● AUX ÉTATS-UNIS, des fabricants de cigarettes ont été condamnés à payer des dommages-

intérêts faramineux à des fumeurs malades, tandis qu'ils négociaient avec les *attorneys generals* des Etats des compensations financières pour les dépenses de santé.

Premier procès en responsabilité contre la Seita après la mort d'un fumeur

La famille d'un gros consommateur de Gauloises, décédé d'un cancer, réclame trois millions de francs au fabricant français et l'accuse de minimiser les mises en garde aux fumeurs. La Seita souligne la responsabilité individuelle et les « comportements à risque » des consommateurs

MONTARGIS

de notre envoyé spécial

La Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (Seita) peut-elle être tenue pour responsable du cancer développé par un fumeur de gauloises invétéré ? Telle est en substance la question posée au tribunal de grande instance de Montargis (Loiret), qui examinait, mercredi 8 septembre, la demande de la fa-



PROCÈS

question posée au tribunal de grande instance de Montargis (Loiret), qui examinait, mercredi 8 septembre, la demande de la fa-

Les ravages du tabagisme

Le tabagisme provoque chaque année en France environ 60 000 décès prématurés, c'est-à-dire avant 65 ans, et y constitue la première cause de mortalité évitable. Un fumeur régulier sur deux ayant consommé du tabac depuis son adolescence mourra du fait du tabagisme, une fois sur deux avant 70 ans. Selon les prévisions des épidémiologistes, le nombre de décès prématurés dus au tabac devrait atteindre 160 000 en 2025. Actuellement, plus d'un tiers de la population française adulte fume régulièrement. En France, rappelle le Comité français d'éducation pour la santé, en 1950, moins de 20 % des femmes fumaient, contre 66 % des hommes ; en 1998, 34 % des femmes étaient fumeuses contre 42 % des hommes. Si l'entrée dans le tabagisme tend à être plus tardive (vers 15 ans), il y a une augmentation du nombre de fumeurs chez les adolescents plus âgés et, chez les 18 à 24 ans, le pourcentage de fumeurs réguliers atteint 50 %. Enfin, les adolescentes fument autant que les garçons.

L'exemple américain

NEW YORK

de notre correspondant

Les cinq dernières années ont été très chaudes pour l'industrie américaine du tabac, qui, assaillie de toutes parts, a dû se battre sur plusieurs fronts judiciaires tout en négociant un règlement global de son contentieux avec les Etats américains.

Les fabricants de cigarettes ont été la cible de deux catégories d'actions judiciaires : celles émanant de particuliers victimes de maladies provoquées par la tabagie et celles intentées par les Etats pour recouvrer les dépenses de santé consacrées au traitement des patients non couverts par une assurance maladie privée.

L'industrie du tabac s'est d'abord concentrée sur le contentieux avec les Etats en engageant des négociations avec leurs *attorneys general* – équivalent du ministère public – en vue d'un règlement global à l'amiable susceptible d'immuniser les fabricants de cigarettes contre toutes les poursuites judiciaires. Dans un premier accord, conclu le 20 juin 1997 entre les représentants de cette industrie – qui pèse aux Etats-Unis quelque 45 milliards de dollars – et les *attorneys general* de quarante Etats, les fabricants s'engageaient à verser 368,5 milliards de dollars aux Etats en question étalés sur vingt-cinq ans et acceptaient un nombre important de restrictions à leur distribution et à leur marketing.

Ce projet d'accord, qui devait être entériné par le Congrès et la Maison Blanche, s'est embourbé assez rapidement dans des tractations sans fin à Washington, où le lobby du tabac s'est débattu comme un beau diable. Après moult tergiversations, les parties concernées ont signé, en novembre 1998, un accord où l'addition était ramenée à 206 milliards de dollars, toujours sur vingt-cinq ans, et qui prévoyait moins de mesures

mille de Richard Gourlain, victime de trois cancers des poumons et de la langue et décédé, le 7 janvier, à l'âge de cinquante ans. Devant la justice civile, elle réclame un total d'environ 3 millions de francs de préjudice moral et matériel.

Fumeur de cigarettes Gauloise brunes sans filtre depuis l'âge de quatorze ans à raison de deux paquets par jour, Richard Gourlain avait assigné la Seita de son vivant en décembre 1996, huit ans après la déclaration de son premier cancer, en faisant valoir deux types d'arguments : l'existence d'une faute, au sens de l'article 1382 du code civil, pour « défaut persistant d'information des fumeurs sur les dangers des cigarettes Gauloise » ; et l'engagement d'une « responsabilité sans faute » du fabricant, en ce qu'il serait, selon l'article 1384 du même code, « gardien d'une structure » dangereuse – les cigarettes – dont les propriétés addictives et cancérogènes sont « en relation de causalité directe avec les graves dommages corporels matériels et moraux subis ».

« UNE CORRÉLATION »

Habitué à traquer sans relâche devant les juridictions pénales les violations de la loi Evin sur le tabac pour le compte du Comité national contre le tabagisme (CNCT), l'avocat de M. Gourlain, M^e Francis Caballero, a tout d'abord accusé la Seita d'avoir minimisé l'information des consommateurs de gauloises sur les risques encourus. Selon lui, dès 1957, le fabricant « savait qu'il existait une corrélation entre le cancer et la consommation de tabac », mais se serait gardé d'en informer ses clients. Ce défaut d'information s'est, selon lui, poursuivi au-delà de la promulgation, en 1976, des lois Veil imposant la mention « *Abus dangereux* » et, en 1991, de la loi Evin imposant, à la suite d'une directive communautaire, un « *avertisse-*

ment sanitaire » destiné à préciser que le tabac « nuit gravement à la santé ».

M^e Caballero a dénoncé « une stratégie de la Seita » visant à édulcorer cet avertissement par le truchement de caractères non apparents ou par l'adjonction de la mention « selon la loi 91-32 », destinée, selon lui, à opérer une « *distantiation* » quasi ironique. Il a cité, paquets à l'appui, des exemples étrangers, où ces mentions occupent, sur fond blanc, jusqu'à 20 % de la surface (contre 4 % en France) et où certaines renvoient pour plus d'information à un numéro vert. Il a enfin fustigé le « *cyberisme* » des dirigeants de la Seita, tel Jean-Dominique Comolli, PDG de la firme, qui affirmait en décembre 1996 que « le tabac rapporte plus à la collectivité qu'il ne coûte ».

Cependant, M^e Caballero n'a pas nié que Richard Gourlain avait une

part de responsabilité dans le développement de sa maladie, notamment en continuant de fumer après l'apparition de son premier cancer. Mais il a revendiqué les torts partagés, estimant que « l'acceptation du risque par le fumeur ne constituait pas une exonération de la responsabilité » du fabricant. Il a établi ce parallèle : « On peut sciemment venir habiter près d'un aéroport, cela n'exonère pas ce dernier de sa responsabilité en cas de nuisances sonores. »

« RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES »

En réponse, M^e Pierre-Louis Dauzier, pour la Seita, a alors repris l'avis que venait de formuler le ministre de la justice à sa sortie du conseil des ministres, selon lequel, « quand on a des conduites à risque, il y a aussi des responsabilités individuelles ». « *Va-t-on chercher des responsables partout ?* a poursuivi l'avocat. *Il y a des bornes*

que votre tribunal ne peut franchir en droit. On a toujours su que fumer était dangereux pour la santé. Et si l'on est ivre, on ne recherche pas la responsabilité du marchand de vin en cas d'accident ! »

Reconnaissant cependant que la question de la « responsabilité sans faute » était « problématique » et « complexe », M^e Dauzier a rappelé la spécificité du produit en cause : « Habituellement, un fabricant garantit à un produit la sécurité (...). En matière de cigarettes, il est inscrit sur le paquet que le produit nuit gravement à la santé. On ne peut donc s'attendre à la même sécurité. C'est bien le comportement du fumeur qui est à l'origine du dommage. » M^e Dauzier a également soutenu qu'il ne revenait pas à la Seita de prendre des mesures de santé publique en décidant d'inscrire telle ou telle mention sur les paquets.

M^e Dauzier a enfin avancé que

ses contradicteurs n'apportait pas la preuve d'un lien de causalité directe entre la consommation de tabac et le développement des cancers de M. Gourlain. A ce sujet, la famille de celui-ci n'a pu faire valoir, procéduralement, une lettre, produite tardivement, d'un cancérologue qui attestait un tel lien. « On est là dans un système de pure hypothèse », a poursuivi pour sa part M^e Dauzier. Enfin, ce dernier a contesté que la Caisse primaire d'assurance maladie du Loiret ait la capacité d'intervenir dans la procédure. Décomptes à l'appui, celle-ci est venue en effet réclamer, en cas de condamnation de la Seita, le remboursement prioritaire des prestations (maladie et pension d'invalidité) engagées pour M. Gourlain, soit 977 396,07 francs.

Jugement le 8 décembre.

Jean-Michel Dumay



Actionnaires de SITA

DEVENEZ ACTIONNAIRES DE SUEZ LYONNAISE DES EAUX

en participant à l'Offre Publique d'Echange Simplifiée assortie à titre accessoire d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée

DEVENEZ ACTIONNAIRES DE SUEZ LYONNAISE DES EAUX, UNE GRANDE VALEUR EUROPEENNE A FORT POTENTIEL...

- Un objectif de doublement du bénéfice net courant par action entre 1997 et 2002 à 8,54 euros (56 francs).
- Un taux de distribution compris entre 40 et 50 % du résultat net courant consolidé (52 % en 1998), soit un rendement annuel, pour l'actionnaire, deux fois supérieur à celui de SITA.
- L'une des 50 premières capitalisations boursières européennes, offrant une très grande liquidité.

... ET RESTEZ ASSOCIES AU DEVELOPPEMENT DE SITA

En se renforçant dans SITA, Suez Lyonnaise des Eaux accélère le développement de ses métiers centraux :

- Poursuite de l'expansion internationale de SITA sur un marché des déchets en forte croissance.
- Développement d'une offre de services globale eau-énergie-propreté, pour tirer pleinement parti des opportunités du multiservices.

Une note d'information visée par la COB (n° 99-1097 en date du 30 août 1999) est disponible sur simple demande

8 actions Suez Lyonnaise des Eaux pour 5 actions SITA apportées, soit une valeur d'échange de **260,8 euros** ⁽¹⁾ par action SITA.

Ceci représente une prime de :

par rapport au cours de clôture SITA le 16 août 1999 ⁽²⁾

par rapport au cours moyen de SITA sur les 6 derniers mois.

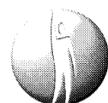
Une autre possibilité est offerte aux actionnaires de SITA :

vendre leurs actions SITA à Suez Lyonnaise des Eaux par le biais d'une Offre Publique d'Achat, au prix de **240 euros** par action.

⁽¹⁾ Calculée sur la moyenne des 20 derniers jours de bourse de l'action Suez Lyonnaise des Eaux arrêtée au 18 août 1999, soit 163 euros.

⁽²⁾ Pour exclure les mouvements spéculatifs des 17 et 18 août 1999, le cours de SITA a été arrêté au 16 août 1999 (218 euros).

Cette offre est ouverte du 1^{er} septembre 1999 au 24 septembre 1999 inclus. Il vous suffit de contacter dès à présent votre banque ou votre intermédiaire financier habituel. Les actions SITA inscrites en compte nominatif doivent préalablement être converties sous la forme au porteur. Si vous optez pour l'Offre Publique d'Echange, vous bénéficierez de la gratuité des frais de courtage, hors traitement des rompus.



SUEZ LYONNAISE DES EAUX

Sylvie Kauffmann

Le premier traitement préventif de la bronchiolite du nourrisson va être commercialisé en France

Son coût est fixé par le fabricant à 30 000 francs l'unité

La multinationale pharmaceutique américaine Abbott a obtenu une autorisation de commercialisation pour le premier traitement préventif

LA MULTINATIONALE pharmaceutique américaine Abbott vient d'obtenir de l'Agence européenne du médicament une autorisation de commercialisation pour le palivizumad (ou Synagis), premier traitement préventif des infections respiratoires provoquées chez les tout-petits par le virus respiratoire syncytial (VRS). En France, où ce médicament sera disponible dans les prochains jours, via les pharmacies hospitalières, grâce à une procédure administrative d'exception (« autorisation temporaire d'utilisation »), certains responsables sanitaires s'inquiètent déjà du coût que génèrera, à court terme, cette innovation thérapeutique, Abbott ayant décidé de fixer, à l'échelon international, à 30 000 francs le prix unitaire de ce traitement préventif.

La bronchiolite aiguë du nourrisson, cible visée par ce nouveau médicament, est une infection respiratoire d'origine virale qui survient presque toujours avant l'âge de deux ans. Elle se caractérise par un ensemble de symptômes évoca-

teurs – toux, gêne respiratoire, siflements expiratoires dus à l'obstruction des petites bronches, fièvre modérée – et dure environ une semaine. L'Institut national de la veille sanitaire précise que dans 65 % des cas, cet épisode infectieux est dû au VRS, d'autres virus pouvant également être impliqués. « Les bronchiolites aiguës sont certainement les infections respiratoires basses du nourrisson les plus fréquentes dans les pays industrialisés, précise-t-on auprès de l'INVS. Environ 10 % des enfants présentent une bronchiolite pendant la première année de leur vie, cette affection étant souvent peu sévère. On estime que 2 % des nourrissons âgés de moins d'un an seraient hospitalisés, chaque année, pour une bronchiolite plus sévère que la moyenne. Cette maladie se manifeste le plus fréquemment sous la forme d'une épidémie saisonnière, entre octobre et mars, avec un pic épidémique dans les mois de décembre et de janvier. »

On ne dispose, jusqu'à présent, d'aucune arme thérapeutique curative spécifique face à la bron-

chilite aiguë du nourrisson, la prise en charge reposant pour l'essentiel sur la kinésithérapie respiratoire. L'annonce faite par la multinationale Abbott correspond à la première approche antivirale préventive spécifiquement dirigée contre le VRS. Le Synagis n'est pas, *stricto sensu*, un médicament issu d'une approche virologique fondamentale sophistiquée comme peut l'être celui – pour l'heure circonscrit au champ curatif – destiné à lutter contre l'infection par le virus de la grippe, que commercialisera prochainement en France la multinationale Glaxo Wellcome (*Le Monde* du 24 août).

Il s'agit ici d'un anticorps de souris « humanisé » dirigé contre une région particulière de la structure du VRS dont il neutralise ainsi, pour partie, le pouvoir infectieux. Officiellement, ce médicament est indiqué dans le cadre de la prévention des infections dues au VRS nécessitant une hospitalisation chez les enfants nés prématurément (à 35 semaines de gros-

MOINS D'HOSPITALISATIONS

sesse ou moins) et âgés de moins de six mois au début de l'épidémie saisonnière. Sont aussi concernés les enfants de moins de deux ans qui, au cours des six derniers mois, ont dû être traités pour des anomalies bronchopulmonaires. En pratique, ce traitement antiviral préventif est administré par voie intramusculaire, au rythme d'une injection mensuelle durant cinq mois. Son efficacité n'a été établie que sur la base de la réduction des taux d'hospitalisation des enfants traités. On indique ainsi, auprès de la filiale française d'Abbott, que le prix très élevé du Synagis doit être mis en rapport avec le coût des hospitalisations dans les services de pédiatrie lors des épidémies d'infection par VRS. On estime également qu'environ 8 à 10 % des jeunes enfants devraient, à terme, pouvoir bénéficier d'une telle prévention lorsque ce médicament pourra être prescrit en dehors de l'hôpital et qu'il sera disponible dans les pharmacies d'officine.

Le rapport souligne qu'au début de l'infection il n'est jamais urgent d'entreprendre un traitement antirétroviral. La préparation du patient est essentielle au bon suivi thérapeutique ultérieur. « Il faut aider la personne atteinte à faire un travail préparatoire d'information qui lui permette d'accepter le traitement, d'en comprendre l'intérêt, puis d'y adhérer le mieux possible. »

Le suivi de couples mère-enfant depuis des années a permis d'affiner leur prise en charge. Sous traitement antirétroviral, le risque de transmission de la mère à l'enfant est d'environ 5 % en moyenne et, dans certains centres, descend autour de 1 %. Mais des symptômes de toxicité mitochondriale – une maladie donnant des troubles neurologiques et pouvant être mortelle – ont été identifiés chez des enfants exposés aux antirétroviraux pendant leur gestation. Selon le rapport, il faut donc informer les

fémines des risques qu'elles font courir à l'enfant du fait du traitement antiviral. « Mais il faut débiter un traitement par multithérapie si l'état immunologique de la femme le nécessite et poursuivre les traitements par multithérapie des femmes traitées avant leur grossesse, malgré les incertitudes actuelles », peut-on lire. Le rapport montre que 15 à 20 % des personnes infectées par le VIH décèdent d'une cirrhose liée à une infection concomitante par le virus de l'hépatite C, souvent favorisée par une intoxication alcoolique. « Jusqu'à présent, on avait préféré ignorer ce fait, car il paraissait impossible de traiter deux maladies graves en même temps, précise le professeur Delfraissy. Nous avions tort. Il nous faut sensibiliser les médecins de l'importance de traiter cette deuxième maladie virale dont la gravité est proche de celle du SIDA. »

TRAITER LES INFECTIONS CONCOMITANTES

Elisabeth Bursaux

★ « Prise en charge thérapeutique des personnes infectées par le VIH, rapport 1999 », recommandations du groupe d'experts sous la direction du professeur Jean-François Delfraissy, ministère de l'emploi et de la solidarité, collection « Médecine Sciences », Flammarion.

Un rapport souligne les effets indésirables des traitements contre le virus du sida

LE RAPPORT annuel sur la prise en charge thérapeutique des personnes infectées par le virus du sida (VIH), coordonné par le professeur Jean-François Delfraissy (hôpital de Bicêtre, Val-de-Marne), prend acte de la lourdeur et de la fréquence des effets indésirables des traitements. L'éradication du virus n'est pas, à l'heure actuelle, un objectif envisageable. En attendant de nouvelles classes d'antirétroviraux, gérer les différentes catégories de molécules pour obtenir une baisse durable de la charge virale et un état d'équilibre immunologique est le but affiché.

Le choix du moment optimal pour commencer un traitement antirétroviral chez le patient asymptomatique continue d'être l'objet de débats. Le rapport souligne qu'au début de l'infection il n'est jamais urgent d'entreprendre un traitement antirétroviral. La préparation du patient est essentielle au bon suivi thérapeutique ultérieur. « Il faut aider la personne atteinte à faire un travail préparatoire d'information qui lui permette d'accepter le traitement, d'en comprendre l'intérêt, puis d'y adhérer le mieux possible. »

Il faut surveiller précisément le traitement médicamenteux antiviral. Le rapport précise que le coût des tests de résistance aux antirétro-

A Vulaines-sur-Seine, des HLM ont été aménagées dans un château

RIEN NE manque à cette coquette demeure de style néoclassique, un peu flambeur, un peu pompier, avec ses toits d'ardoise, son perron de pierre et son parc clos de 9 hectares. Rien n'indique, surtout, qu'elle abrite des Français très moyens, qui n'en reviennent pas d'être logés à telle enseigne. Situé au cœur du village cosu de Vulaines-sur-Seine (Seine-et-Marne), en bordure de la forêt de Fontainebleau, le château des Brullys, rénové grâce à des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) est, depuis octobre 1998, partagé en logements très sociaux et intermédiaires. Une manière pour l'Etat, son propriétaire, de lui offrir une seconde vie après la fermeture de la maison de retraite qui y était logée depuis 1953. Au rez-de-chaussée, la terrasse de pierre ouvrant sur le parc a été partagée en deux terrasses privées, et les 23 enfants de l'« immeuble » jouent sous les marronniers centenaires. Les grandes salles de réception ont été cloisonnées en appartements, et la hau-

teur sous plafond ramenée à des proportions raisonnables – notes de chauffage obligent. Mais, pour regagner son logement du troisième étage, Delphine emprunte, matin et soir, l'imposant escalier de pierre et de marbre conservé par l'architecte. Elle est vendeuse dans une grande surface d'Avon et habite là depuis décembre, avec ses trois enfants de cinq, neuf et onze ans. « C'est sûr, c'est beau », dit-elle en désignant la vue, imprenable depuis son logement, sur le parc et son étang. A l'école du village, ses deux filles se flattent d'habiter « au château ». Comme si elles tenaient leur revanche après plusieurs mois passés dans un logement d'urgence de la cité des Fougères, à Avon (Seine-et-Marne), où Delphine avait échoué après un conflit conjugal. L'ameublement succinct du logement, où les trois enfants partagent une chambre unique, témoigne des fins de mois difficiles et d'une « galère » d'où la famille émerge à peine.

Le château abrite ainsi cinq jeunes femmes seules avec des enfants. Sur les dix-neuf logements, dix, bénéficiant de loyers « très sociaux », ont été attribués à des personnes ou à des ménages en grande difficulté. Delphine paye 500 francs par mois, le reste du loyer, 2 175 francs, étant couvert par l'APL. Les neuf autres logements, de type intermédiaire, bénéficient de loyers plafonnés mais plus élevés.

L'opération est exemplaire et l'histoire de ce château plutôt mouvementée. Confisqué par l'Etat à un propriétaire privé pour faits de collaboration, après la guerre, le domaine est tombé, en 1952, dans

l'escarcelle du ministère des affaires étrangères, qui, dès l'année suivante, l'a mis à la disposition du Comité d'entraide aux Français rapatriés (CEFR). Ce dernier y avait installé l'une de ses trois maisons de retraite. Mais, en quarante ans, le bâtiment, comme ses pensionnaires, avait vieilli, et en 1993, le château qui n'était plus aux normes, a été frappé d'un arrêté de fermeture pour des raisons de sécurité.

MAISON DE RETRAITE

Pour reloger ses pensionnaires, le CEFR a reconstruit, dans le parc du domaine, une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes. Il restait à trouver une nouvelle destination au château. Après l'examen de plusieurs projets, l'idée de le transformer en logements a mûri. Un peu par défaut, si l'on en croit le maire (div. droite) de Vulaines, Jacques Charbonnier, qui y aurait bien installé l'école de musique de la commune et qui n'a pas montré un enthousiasme débordant à accueillir, dans sa commune « de cadres supérieurs et de professeurs », une dizaine de ménages en grande difficulté. Mais la transformation en logements permettait seule de sauver le château, grâce aux subventions offertes par l'ANAH. Et la création de neuf logements de type intermédiaire, dans une commune où les loyers sont élevés, a achevé de le convaincre.

Car, en dépit de son refus de garantir les emprunts contractés par l'association, le maire garde un œil vigilant sur les attributions de logements. Il siège d'ailleurs dans la commission d'attribution mise en

place par la préfecture. Sur les neuf ménages bénéficiant d'un logement intermédiaire, quatre sont des employés communaux.

Les premières attributions de logement, fin 1998, ont donné lieu à des ratés. Avec de très faibles revenus, même logé dans un château, la vie n'est pas facile dans un village isolé, sans réseau de transports en commun et qui dispose, pour tout commerce, d'une boulangerie. Deux ménages, repartis, un mois après leur arrivée, dans la cité proche de Melun, qu'ils venaient de quitter, l'ont appris à leurs dépens. Sans voiture, impossible de vivre à Vulaines, quand le premier supermarché est à près de deux kilomètres, et la première laverie automatique à sept kilomètres. Financé par l'ANAH, le département, la région, le 1 % logement et le CEFR sur ses fonds propres, le coût de la rénovation a dépassé 500 000 francs par logement, en moyenne. Une opération de prestige ? Sans doute. Mais qui a permis de faire renaître une demeure promise à la ruine. Le directeur du CEFR, Arthur Ropital, est malgré tout inquiet. Réalisés dans le cadre d'un programme social thématique (PST) de l'ANAH, les dix logements très sociaux ne sont pas considérés comme des logements durables. Quand ils seront remis financièrement à flot, les ménages qui en bénéficient, pour une durée de un an renouvelable, devront céder la place à d'autres. Autrement dit, quitter le château pour une HLM ordinaire. Le directeur de l'association pronostique quelques discussions difficiles.

Christine Garin

Disparition de « pièces mineures » entre Verdun et Caen, dans un dossier sur la Scientologie

Le parquet de Verdun estime qu'il n'y a « pas d'affaire »

APRÈS PARIS et Marseille, des pièces pourraient avoir disparu dans un troisième dossier portant sur la Scientologie. Selon un avocat nancéien, Alain Behr, 110 pièces judiciaires concernant l'Eglise de scientologie se seraient volatilisées entre Caen (Calvados) et Verdun (Meuse), dans un affaire ouverte à la suite d'une plainte d'une jeune scientologue contre sa mère.

Le 2 août 1991, Anne-Catherine de Bouvier de Cachard et son mari Carlos Lobo ont en effet porté plainte, devant le parquet de Verdun, pour « séquestration » contre la mère d'Anne-Catherine, Louise-Michelle de Bouvier de Cachard, et sa sœur Lucienne. Toutes deux estiment qu'Anne-Catherine est prise sous l'influence de la secte et sont intervenues lors d'un de ses séjours dans une clinique.

En avril 1995, la cour d'appel de Nancy annule une partie de la procédure, qui aboutit à un non-lieu. Entre-temps, l'affaire a rebondi à Caen, où Anne-Catherine s'est installée. La mère et la tante, qui ont créé une association nom-

mée Secticide, n'ont pas renoncé à la retrouver. A la suite d'une action menée à l'université, où elle enseigne, Anne-Catherine de Bouvier dépose une nouvelle plainte contre les deux femmes pour « violence avec préméditation » qui devait être jugée le 15 septembre. Le juge de Caen demande alors au magistrat de Verdun la communication du dossier. C'est là que certaines pièces auraient disparu.

Au parquet de Caen, on souligne n'avoir jamais reçu ces pièces. Selon le parquet de Verdun, l'essentiel de celles-ci n'auraient pas été transmises car elles étaient frappées d'annulation par la décision de la chambre d'accusation d'avril 1995. Le procureur de Verdun, Thierry Villardo, qui estime qu'il n'y a « pas d'affaire », souligne toutefois que quelques pièces parfaitement valables, qu'il qualifie de « mineures », ne seraient pas non plus arrivées à Caen. « En tout état de cause, nous disposons de ces pièces, elles ne sont pas perdues », précise-t-il.

Nathaniel Herzberg

Ultime chance pour les collégiens

et lycéens parisiens

en attente d'inscription

LES COLLÉGIENS et lycéens encore en attente d'une inscription dans un établissement scolaire parisien devraient être fixés, vendredi 10 septembre, à l'issue d'une ultime commission d'affectation. Le recteur de Paris, René Blanchet, qui défendait, mercredi, la politique de l'académie en matière d'affectation des élèves, a confirmé que 400 cas restaient en suspens. « Toutefois, a-t-il précisé, la moitié d'entre eux ont une affectation, mais ils la refusent. » M. Blanchet a ajouté que les dérogations légitimes (raisons de santé, rapprochement de famille...) avaient été prises en compte « dans la mesure des places disponibles ». « Cette année, nous avons constitué des classes de 28 élèves maximum au collège, et de 35 au lycée. »

Le CSM préconise l'introduction de magistrats professionnels dans les tribunaux de commerce

LE CONSEIL supérieur de la magistrature (CSM) a rendu, le 21 juillet, un avis sur la réforme des tribunaux de commerce, prônant la présidence de magistrats professionnels pour toutes les formations de jugement. Cet avis contredit le projet du gouvernement, qui a annoncé le 31 mai qu'il souhaitait laisser à trois juges consulaires, non professionnels, les litiges qui n'intéressent pas « l'ordre public économique », comme les litiges courants entre les commerçants. Les autres, plus sensibles, seraient examinés par deux juges consulaires et un président magistrat professionnel. Le CSM estime que « le principe d'égalité des citoyens devant la justice ne permet pas de traiter différemment des litiges d'une nature similaire, sauf si cette différence est fondée sur des critères objectifs ».

DÉPÊCHES

■ **POLICE** : des policiers vont revenir aux urgences de quatre hôpitaux de Marseille, « à titre expérimental », a annoncé, mercredi, l'Assistance publique-hôpitaux de la ville. Cette mesure fait suite au mouvement de grève lancé par le personnel para-médical à la suite d'une série d'agressions.

■ **VIOLENCES** : une centaine de jeunes ont brisé les vitres d'un poste de police et détérioré des vitrines de magasins, mercredi, à Argenteuil pour protester contre la blessure par balle infligée à Farad Boukhalfa, vingt-huit ans, par un policier, le 1^{er} septembre à Cormeilles-en-Parisis. La famille de la victime s'était opposée à l'organisation de cette manifestation par le Collectif « Stop la violence ». Le même jour, le parquet de Pontoise a décidé de ne pas faire appel de la décision de remise en liberté du policier auteur du coup de feu.

■ **CORSE** : l'entreprise de convoyage de fonds Bastia Securita a été mise en liquidation judiciaire, mercredi, par le tribunal de commerce de Bastia (Haute-Corse). Cette entreprise, proche des nationalistes d'A Cuncolta Independentista, employait soixante personnes.

■ **JUSTICE** : deux policiers ont été mis en examen pour « complicité de trafic de stupéfiants », par un juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine). Le magistrat les soupçonne d'avoir fourni du cannabis à un dealer, grâce à un intermédiaire, sans en avoir avisé l'autorité judiciaire, comme le prévoit la loi. L'opération avait permis d'arrêter un trafiquant sur lequel enquêtait la brigade des stupéfiants depuis plusieurs mois. Les deux policiers ont été placés sous contrôle judiciaire assorti d'une interdiction d'exercer leur activité.

■ **FAITS-DIVERS** : un arsenal d'armes a été découvert par la police judiciaire de Meaux (Seine-et-Marne), mardi 7 septembre, dans le nord du département. Les enquêteurs ont notamment saisi des lance-roquettes anti-chars, des fusils d'assaut et des grenades offensives, au domicile d'un couple lié au grand banditisme.

■ **JUSTICE** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé, jeudi 9 septembre, de demander à l'Autriche, qui réclame l'extradition du terroriste vénézuélien Ilich Ramirez Sanchez, dit Carlos, des précisions supplémentaires sur le contenu de son dossier. L'Autriche réclame à la France l'extradition de Carlos dans le cadre de l'enquête sur la prise d'otage de 1975, au siège viennois de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

paringer

A partir de **7 000 F** ou version de base **4 500 F**

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâchez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Modèle déposé

Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 64 - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 76 - Tél. 01 45 44 10 44

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1999

Les capitales européennes se disputent le titre de reine des espaces verts

La municipalité parisienne, qui célébrera le 12 septembre la Fête des jardins, s'est enrichie, en deux décennies, de 171 parcs et îlots de verdure. Madrid, Berlin, Londres, Rome déploient d'identiques efforts pour développer et aménager leurs superficies boisées ou fleuries

LA MAIRIE de Paris a quelque orgueil à parler de ses espaces verts et jardins, dont le nombre et les superficies ne cessent de s'accroître au fil du temps. Ainsi, depuis environ deux décennies, la capitale s'est enrichie de 171 jardins, parfois modestes mais aussi de taille plus imposante, comme les parcs de Bercy, Georges-Brassens, André-Citroën ou de Belleville. Le tout dernier-né, le jardin Oudiné-Dessous-des-Berges, dans le 13^e, a été inauguré en grande pompe, mardi 7 septembre, par Jean Tiberi et son adjointe aux parcs, jardins et espaces verts, Françoise de Panafieu. Enfin, un jardin médiéval, s'inspirant de la tapisserie *La Dame à la licorne*, verra le jour en septembre 2000 dans le square du Musée du Moyen Âge de Cluny (5^e), au cœur du Quartier latin.

La municipalité parisienne répond, en cela, à une demande croissante de ses administrés, qui n'ont jamais autant eu la « fibre nature » et le « feu vert » : on fleurit furieusement bordures de fenêtre, balcons et terrasses ; grainetiers et magasins de plantes font des affaires – les grandes surfaces s'y mettent et leurs rayons « jardi-

nage » ne sont pas les moins fréquentés – et peinent à faire face à cet engouement des citadins ; la balade au parc ou au jardin publics – et pas seulement les fins de semaine – fait désormais partie d'un quotidien que pour rien au monde l'on ne voudrait voir amputé de ces moments de détente en milieu agreste.

Paris s'enorgueillit de ses 426 jardins et parcs publics, auxquels s'ajoutent les bois de Boulogne et de Vincennes

C'est donc pour être en phase avec les Parisiens que, pour la quatrième année consécutive, l'Hôtel de Ville leur donne rendez-vous et les invite, dimanche 12 septembre, à mieux connaître le patrimoine vert de la capitale en célébrant la Fête des jardins de Paris, une ma-

nifestation qui se veut le pendant floral de la célébrissime et populaire Fête de la musique. « *De la désormais traditionnelle Journée des jardins nous sommes passés à la Fête des jardins, car nous avons voulu procéder à un rééquilibrage en proposant davantage d'animations ludiques, en gommant le côté trop ostensiblement visites guidées des années précédentes* », assure-t-on à la direction des espaces verts de la Mairie de Paris.

L'inventaire suffit à donner l'importance de ce patrimoine intramuros ouvert au public et géré par la Mairie : 426 jardins et parcs publics (380 hectares), les bois de Boulogne et de Vincennes (1 841 hectares, 300 000 arbres), 183 200 arbres (parcs et jardins, arrières, périphérique, écoles, cimetières, terrains de sport), un centre horticole (Rungis) qui assure 50 % des besoins annuels de la ville en arbres (2 500), 90 % des arbustes (109 000) et 95 % en plantes (3 104 000), un effectif de 3 800 personnes pour un budget de fonctionnement de 906 millions de francs (138 millions d'euros)...

Paris, première mégapole verte européenne ? Voire ! Un tour

d'horizon de quelques autres capitales de l'Europe occidentale révèle qu'elles ne sont pas si mal loties, elles aussi, en la matière, quoiqu'il y ait quelque difficulté à dresser un tableau comparatif fiable, les critères d'évaluation variant d'une cité à l'autre.

Ainsi, Madrid, si l'on en croit les statistiques officielles, serait la deuxième capitale la plus verte du monde (derrière Tokyo), avec des jardins et espaces boisés couvrant un tiers de la superficie totale (60 708 ha) de la ville. Un chiffre un peu surévalué puisqu'il inclut la réserve du Monte del Pardo et ses 15 000 hectares sauvages de pins et de chênes verts, qui fait administrativement partie de Madrid mais s'étend en fait dans la banlieue, à 8 kilomètres du centre.

Selon la mairie, aucun habitant n'habite à plus de quinze minutes à pied d'un espace vert ; le plus grand, la Casa de Campo (1 722 ha), bien que gravement dégradé, est l'équivalent madrilène du bois de Boulogne parisien. Le parc du Retiro (117 ha et 15 000 arbres), en plein centre-ville, est nettement mieux entretenu. Conséquence inattendue de la

chute du Mur, en 1989, Berlin aura pu développer ses espaces verts.

L'ancien *no man's land* d'une centaine de mètres de large qui sépare les deux Allemagnes a libéré d'immenses surfaces au cœur de la ville. Actuellement aux mains des bâtisseurs, la capitale allemande, si elle semble incontestablement moins campagnarde que Bonn, n'a pourtant pas attendu la fin de la guerre froide pour soigner ses espaces verts, qui occuperaient un peu plus de 10 % de son territoire. « *Nous comptons actuellement 300 000 arbres, contre 400 000 avant la deuxième guerre mondiale* », souligne-t-on au service environnement et aménagement de la ville, qui s'enorgueillit de ses rues ombragées, dont la plus célèbre reste Unter den Linden (« sous les tilleuls »), et de son plus grand parc boisé, le Tiergarten, situé dans l'ancienne partie occidentale.

La capitale britannique apparaît comme la reine des parcs, dont les huit principaux, notamment les célèbres Hyde Park, St James Park et Regent Park, sont gérés par la Royal Parks Agency, dépendant du ministère de la culture, des médias

et du sport. Au total, 2 500 hectares auxquels il faut ajouter les 170 ha d'Hampstead Heath, la lande dont la City de Londres est responsable. Spécificité bien britannique : sur les 235 employés de l'Agence, les deux tiers sont des policiers, la Royal Parks Police, chargés des patrouilles.

La mairie de Rome l'a appelé Piano certezze, ce que l'on peut traduire par « plan des certitudes », un plan qui limite la possibilité de nouvelles constructions et mise sur le reclassement des structures existantes, dont les jardins et parcs, dissimulés à l'abri des nombreuses villas : Borghese, Dorja Pamphili, Ada, Celimontana, etc. On énumère 16 parcs publics et 59 points verts de qualité pour une superficie, selon la mairie, de 4 500 hectares. Petite difficulté, toutefois : les gestionnaires romains incluent, dans ces *open spaces*, les espaces verts intra-muros mais aussi périurbains et les terres agricoles qui pénètrent largement la banlieue...

Ali Habib et nos correspondants à l'étranger

Françoise de Panafieu interdite de préface

LA DÉLÉGATION d'adjoint au maire de Paris chargé des parcs, jardins et espaces verts n'est pas, à première vue, exposée aux polémiques politiques. Sauf si son titulaire apparaît comme un candidat possible à la Mairie de Paris. Car ce secteur de l'action municipale est en revanche très exposé... à l'appréciation du public, donc des électeurs, et source possible d'une notoriété sans risque. Pendant plus de deux ans, Françoise de Panafieu (RPR), après avoir été, sous la mandature de Jacques Chirac, adjointe chargée de la culture, a travaillé dans une relative indépendance, à l'abri des tourmentes municipales, à la création de nouveaux jardins, à des expositions à la fois prestigieuses et populaires, à la diversification de ses activités en direction de la recherche et de la protection de l'environnement.

INSTRUCTION ÉCRITE DU MAIRE

Jusqu'à ce qu'elle manifeste, dans des termes plutôt durs, une réaction hostile à la déclaration de candidature à sa propre succession de Jean Tiberi, le 17 juin, la qualifiant de « *dérisoire et pathétique* ». M^{me} de Panafieu s'était même permis d'ajouter qu'elle ne pouvait accompagner le maire ce jour-là, étant retenue par une réunion sur l'organisation d'« *une exposition sur les nains de jardin* ».

Menaçée d'être privée de sa délégation, l'adjointe aux parcs et jardins a échappé à cette sanction mais pas à des mesures de rétor-

sion destinées à l'empêcher de se faire connaître des Parisiens. Ainsi est-elle, depuis cet été, interdite de préface dans les brochures et documents édités par la Ville sur les parcs et jardins. Une instruction écrite du maire a été diffusée en ce sens aux services municipaux. Le texte qu'elle avait rédigé en préambule du programme de la Fête des jardins du 12 septembre lui a été retourné sans explication, M. Tiberi évitant de citer son adjointe dans sa propre préface, contrairement aux usages jusqu'à présent en vigueur dans les publications de l'Hôtel de Ville.

Le même sort a été réservé à la préface qu'elle avait destinée au guide des randonnées pédestres de la capitale, contrairement à l'édition de l'année précédente. Enfin, M^{me} de Panafieu a disparu du guide Gallimard *Nature et Jardins*, en cours d'édition à 150 000 exemplaires.

Tous ces documents, distribués aux visiteurs des 426 jardins parisiens, dont le nombre est estimé entre 150 et 200 millions par an, occultent donc celle qui est apparue, depuis quelques mois, comme bien placée dans plusieurs sondages d'opinion pour la candidature à la Mairie de Paris. La Ville consacre plus de 1 milliard de francs par an aux parcs et jardins ; M. Tiberi ne souhaite plus en partager les retombées avec une éventuelle adversaire politique.

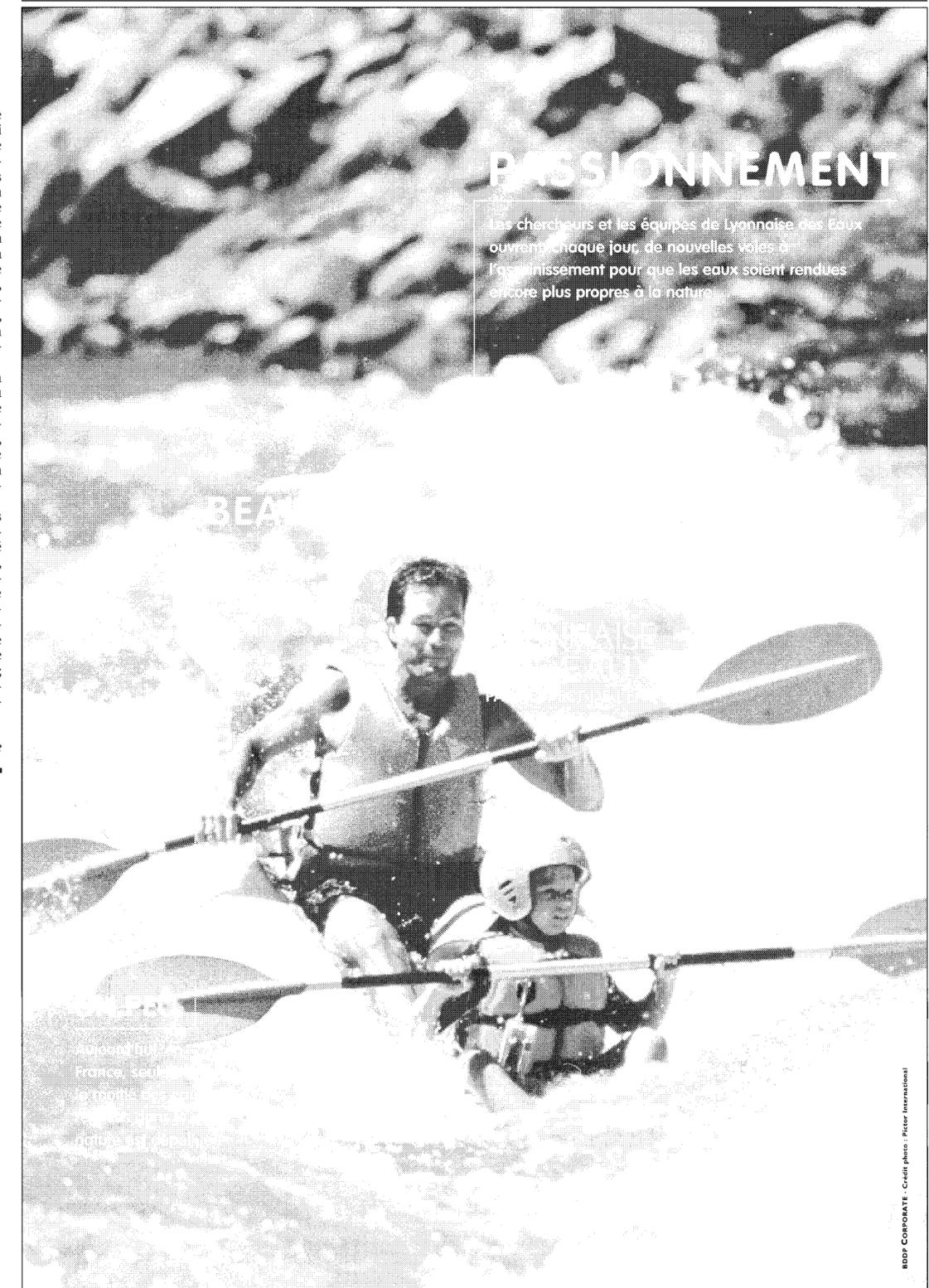
Pascale Sauvage

DÉPÊCHES

■ **AQUITAINE** : deux ans après la catastrophe ferroviaire de Port-Sainte-Foy (Dordogne), une stèle a été inaugurée, mercredi 8 septembre, à quelques mètres du passage à niveau où un camion-citerne a heurté, le 8 septembre 1997, le train Bordeaux-Sarlat, faisant treize morts et une quarantaine de blessés. A cette occasion, les pouvoirs publics ont annoncé la mise en service, en 2000, d'un pont routier enjambant la voie ferrée : d'un montant de 20 millions de francs (3 millions d'euros), il sera financé par les départements de la Dordogne et de la Gironde, le conseil régional d'Aquitaine, l'Etat et le Réseau ferré de France. La déviation de la route départementale devrait s'achever en 2002 : ces dix kilomètres nécessitent un investissement de 184 millions de francs (28 millions d'euros), financés par les deux départements. – (Corresp.)

■ **ILE-DE-FRANCE** : le PCF francilien estime que « *les choses avancent dans le sens [qu'il souhaite]* » dans la préparation du contrat de plan 2000-2006 en Ile-de-France, après la décision du gouvernement d'affecter près d'un milliard de francs de fonds européens à certains départements, dont la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, gérés par les communistes. Ceux-ci estiment cependant que « *l'Etat doit contribuer à hauteur de 20 milliards* » au contrat de plan et suggèrent de lever un emprunt « *à hauteur de 5 à 6 milliards* » pour les infrastructures de transport. La région, qui a déjà obtenu 13,1 milliards de francs de l'Etat pour le contrat de plan, compte sur une enveloppe supplémentaire entre 1 et 1,5 milliard de francs.

■ **MIDI-PYRÉNÉES** : la décharge de Manses (Ariège) a été rouverte, mercredi 8 septembre, avec plus d'un mois de retard sur le calendrier prévu, du fait des manifestations d'opposants. Ce site d'une capacité de 130 000 tonnes devrait accueillir les quelque 20 000 tonnes de déchets ménagers entassés provisoirement à Saverdun et sur les quais de transfert de plusieurs gares du département. Cette décharge devrait être utilisée jusqu'au 30 septembre 2000.



PASSIONNEMENT

Les chercheurs et les équipes de Lyonnaise des Eaux ouvrent, chaque jour, de nouvelles voies à l'assainissement pour que les eaux soient rendues encore plus propres à la nature.

HORIZONS

REPORTAGE

1 RETOUR SUR LA GUERRE DU KOSOVO

Le dossier du « crime contre l'humanité »

Que s'est-il vraiment passé au Kosovo pendant les trois mois meurtriers du printemps ? Au moment où le Tribunal pénal international de La Haye instruit le dossier du « crime contre l'humanité », avec son cortège de persécutions, d'assassinats et de déportations, « Le Monde » revient sur quelques-unes des « scènes de crimes ». Les enquêteurs tentent de relier chacun des quatre cents charniers identifiés au sommet de l'Etat yougoslave. Rendues publiques mercredi 8 septembre, les premières constatations des légistes français envoyés sur place par le Tribunal sont accablantes pour Belgrade : les victimes de la guerre au Kosovo ont été essentiellement des hommes, jeunes, albanais, rassemblés puis exécutés, et portant des vêtements civils. Se pose encore la question du nombre de victimes – dix mille, douze mille ? plus ? – et du nombre de disparus. Sans oublier les atrocités du Kosovo « libéré », quand ont parlé les armes de l'UCK.



TANDIS que Pristina célèbre cet été sa libération, la fin de dix années d'apartheid et d'un printemps de terreur, tandis que la musique du sud des Balkans résonne dans les rues, que les sourires resplendent, tandis que les plus radicaux des combattants et les bandits se déchaînent contre les rares Serbes qui envisageaient de rester vivre là, tandis que le Kosovo savoure sa joie ou sa revanche, beaucoup des terribles secrets de trois mois de huis clos printanier apparaissent.

Les Kosovars albanais, qui refusent de regarder en face les meurtriers de Serbes, tentent aussi d'oublier peu à peu les crimes perpétrés hier par la soldatesque de Belgrade. Lorsque les visages s'assombrissent, c'est le plus souvent pour évoquer déjà les problèmes cruciaux de l'après-guerre, de l'avenir.

Les terribles secrets... Contrairement à ce qu'affirmaient le pouvoir de Belgrade et les voix qui l'ont soutenu dans le monde durant l'intervention de l'OTAN, du 24 mars au 10 juin 1999, les soldats, policiers et miliciens serbes ont perpétré un carnage dans les villes et les villages de la province. L'action des forces serbes au Kosovo, juridiquement qualifiée de « crime contre l'humanité » par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye, paraît avoir été planifiée et méthodiquement mise en œuvre. Dans un pays encore sous le choc euphorique de sa libération, il y a cet autre Kosovo, meurtri et amer, ces champs de la mort et ces maisons brûlées, ces sanglots de mères et d'enfants lâchés comme des cris de défaite.

Tout au long de la guerre de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), le président Slobodan Milosevic et ses subordonnés ont, selon l'acte d'accusation émis le 22 mai par le procureur du TPIY, « planifié, provoqué, ordonné, engagé, et d'une autre manière aidé et encouragé une campagne de terreur et de violences dirigée contre les civils kosovars albanais vivant au Kosovo ». Les chefs d'accusation sont la « déportation », les « persécutions » et le « meurtre ». Le procureur précise que la campagne militaire « conduite par les forces de la RFY et de la Serbie » a eu lieu « partout au Kosovo ».

Depuis l'entrée des soldats de l'OTAN au Kosovo et, dans leur sillage, d'une pléiade d'enquêteurs, humanitaires, journalistes, le voile se lève sur la réalité d'un printemps kosovar. S'il demeure presque impossible d'établir un bilan des activités militaires, des bombardements aériens comme des combats au sol, aucune armée n'aimant révéler le chiffre de ses pertes, les informations se précisent sur la guerre menée par les hommes de Belgrade contre les civils albanais. Puisqu'ils prétendent avoir mené une « guerre humanitaire », les gouvernements des pays de l'Alliance atlantique sont particulièrement attachés à démontrer le caractère criminel des opérations serbes au Kosovo.

Un soir, à Pristina, au terme d'une éprouvante journée consacrée à visiter des lieux de massacres, John, un officier britannique, ému, raconte l'histoire du général américain Dwight Eisenhower découvrant un camp d'extermination nazi en Allemagne, en 1945. « On disait que les soldats américains ne savaient pas pourquoi ils combattaient. Maintenant, ils vont savoir contre quoi ils combattaient ! », avait déclaré Eisenhower, d'une voix qui ne dissimulait rien de sa rage. « C'était un devoir, un honneur, de combattre Milosevic et l'armée serbe. C'est maintenant un devoir de révéler la vérité sur les crimes commis au Kosovo », conclut John. Puis il raconte encore la fosse commune, les pantins anonymes qui surgissent, un visage d'enfant qui apparaît. « Nous nous attendions à trouver un spectacle atroce, confie un limier du tribunal de La Haye. Nous avons trouvé pire... »

Quinze pays ont envoyé au Kosovo des équipes d'experts afin d'aider les enquêteurs du TPIY dans leurs recherches. Quatre cents « sites », « scènes de crimes » dans le jargon du tribunal, lieux d'exécution, charniers, tombes, ou parfois un simple puits où deux ou trois corps ont été jetés, ont été répertoriés, et plus d'une centaine ont déjà été visités. L'objectif est d'avoir osulté au moins trois cents sites avant la fin du mois d'octobre, avant que la terre commence à geler. Puis les enquêteurs poursuivront le travail, entamé au printemps auprès des réfugiés en Albanie et en Macédoine, de recueil de témoignages. Ils analysent parallèlement à La Haye les informations communiquées par les services de renseignement de pays de l'OTAN, traquent rétrospectivement les mouvements des unités serbes, tentent de remonter la chaîne de commandement, de prouver les responsabilités de tel officier de l'armée ou de la police, de tel chef d'un groupe paramilitaire, de tel ministre, du président Milosevic. D'un cimetière perdu du Kosovo au sommet de l'Etat yougoslave...

A Pristina, les hommes du tribunal achèvent d'installer leur quartier général. Des cartons de documents se promènent de bureau en bureau, des électriciens et des peintres finissent de préparer une salle de réunion. Le service de sécurité des Nations unies, encadré par un colosse noir

par l'OTAN. Des victimes sont montrées à des journalistes amenés spécialement de la capitale yougoslave pour visiter Dubrava. Mais une autre version des faits se répand ensuite comme une traînée de poudre. Les gardiens serbes de la prison auraient abattu eux-mêmes les prisonniers et mis en scène une « bavure » de l'OTAN.

Taf Kurtaj, retrouvé dans le village de Dallashaj, au sud de Pec, dans des montagnes adossées à l'Albanie, fume nerveusement cigarette sur cigarette. « Les bombarde-

brava, ils ont assassiné des mômes de seize ans. Je crois en la justice. »

L'immense sympathie envers l'OTAN est un paradoxe de la guerre du Kosovo. Jamais des victimes n'auraient pu avoir autant de motifs de ressentiment à l'égard de leurs libérateurs. Car, si le TPIY estime dans l'acte d'accusation émis contre Slobodan Milosevic que la « campagne de terreur et de violences » a eu lieu « à partir de janvier 1999 », il est clair que les forces armées serbes se sont déchaînées contre les civils kosovars albanais à

« Pourquoi l'OTAN n'est pas intervenue au sol tout de suite ? Pendant que les avions tournaient dans le ciel, ici, en bas, nous mourions. » Armen, étudiant kosovar

partir du 24 mars, date du lancement des raids aériens. Partout au Kosovo, les soldats de l'OTAN ont été accueillis en héros, en sauveurs, par la population albanaise. Des femmes ont jeté des fleurs sur leurs jeeps et leurs tanks sur toutes les routes. Une jeune fille, Neshe, rencontrée le jour de son arrivée au Monténégro, tenait pourtant, dès la fin du mois de mars, un discours différent. « Notre vie est brisée. Alors, dites aux Occidentaux de terminer cette opération très vite. Aidez-nous vite ! Si les bombardements continuent, les Albanais vont disparaître du Kosovo... », sup-

partir du 24 mars, date du lancement des raids aériens.

partout au Kosovo, les soldats de l'OTAN ont été accueillis en héros, en sauveurs, par la population albanaise. Des femmes ont jeté des fleurs sur leurs jeeps et leurs tanks sur toutes les routes. Une jeune fille, Neshe, rencontrée le jour de son arrivée au Monténégro, tenait pourtant, dès la fin du mois de mars, un discours différent. « Notre vie est brisée. Alors, dites aux Occidentaux de terminer cette opération très vite. Aidez-nous vite ! Si les bombardements continuent, les Albanais vont disparaître du Kosovo... », sup-



américain, veille au bout du couloir. Un soldat britannique de la KFOR (Kosovo Force) est posté au rez-de-chaussée de l'immeuble, son matériel de transmission à portée de la main.

A Rakos, un village de la région de Pec, comme à Mitrovica, à Prizren, des équipes creusent la terre séchée par le soleil d'août. Les fosseurs, des villageois qui se sont portés volontaires pour assister les experts étrangers, portent des masques chirurgicaux et des gants en caoutchouc rose. Un corps est exhumé, puis un autre. Cinquante corps en deux jours. Une centaine de personnes pourraient être ensevelies là. Une dépouille est précautionneusement retirée du charnier, et déposée sur une table métallique qui attend dans l'herbe. Les médecins légistes s'avancent. Leur première tâche est de déterminer l'âge et le sexe de la victime, si possible son origine ethnique, et la cause de la mort. Puis le corps est enveloppé dans un drap blanc, et part vers la morgue de Pristina. Le charnier de Rakos est l'une des « scènes de crimes » prioritaires pour le Tribunal pénal international. Car l'assassinat de ces hommes fut, au cours de la guerre, au centre de polémiques, de rumeurs, de manipulations.

Durant la campagne militaire aérienne occidentale, des missiles et des bombes s'abattent à deux reprises, les 19 et 21 mai, sur un centre de détention d'Istok, la prison de Dubrava. Pour Belgrade, c'est un crime de guerre commis

exténués par les semaines de détention, le manque de nourriture. Nous nous cachions dans chaque recoin, dans des cages d'escalier. J'ai rejoint une colonne. Les soldats ont dit : « On va vous sauver de l'OTAN, on va vous emmener en Serbie. » Puis ils ont commencé à tirer avec leurs fusils, à lancer des grenades. Nous nous sommes jetés sur le sol. Il y avait des morts et des blessés partout. Nous rampions en tentant de nous enfuir. Nous voulions nous enfoncer dans la terre... »

« Je rampais, je courais, je rampais... J'ai réussi à atteindre le coin d'un pavillon, reprend Taf Kurtaj. J'entendais les rafales, les balles qui sifflaient. J'ai reçu une balle dans la jambe gauche. Je n'ai rien senti immédiatement, je ne m'en suis aperçu qu'une fois caché. » « Je pense que l'OTAN a tué vingt-cinq personnes. Les Serbes, eux, ont abattu au moins cent quarante prisonniers », conclut Taf.

Le survivant de Dubrava, en dépit de ses souffrances, des souvenirs qui le hantent, des images des « corps qui gisaient dans les allées de la prison, abandonnés, et que nous n'osions pas toucher de peur d'attiser la colère des géoliers », croit en la communauté internationale. Hier en l'OTAN – « Nous étions heureux de l'intervention militaire. Même si nous avions dû mourir dans cette prison, nous savions que c'était la seule chance de survie pour nos familles et de liberté pour le Kosovo », et dorénavant en le Tribunal de La Haye – « Les enquêteurs doivent trouver les responsables de ces tueries. A Du-

Un homme dans les rues de Djakovica dévastée, près de la mosquée principale, en partie détruite.

plait-elle. Personne ne lui a adressé le moindre reproche, mais les gens qui l'entouraient pensaient différemment. Ils paraissaient convaincus que Belgrade aurait de toute façon ordonné la déportation ou le massacre des Kosovars albanais.

Finalement, la critique persistante tient au refus occidental d'intervenir au sol, ce qui aurait représenté l'unique chance d'éviter le carnage. Le jour où la ville de Glogovac, au pied des monts Drenica, fêta sa libération, en juin, Armen, un étudiant, fustigeait des raids qui furent selon lui « une tragédie, une lâcheté ». « Pourquoi l'OTAN n'est pas intervenue au sol tout de suite ?, interrogeait-il. Pendant que les avions tournaient dans le ciel, ici, en bas, nous mourions. »

QUANT à la confiance témoignée au Tribunal pénal international, elle est indéniablement un sentiment nouveau. Jamais, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, dans d'autres guerres, des victimes n'avaient ainsi compté sur la justice de l'ONU pour identifier, retrouver et punir leurs bourreaux.

Il semblerait aussi que, pour la première fois dans un conflit armé en ex-Yougoslavie, les assassins aient eux aussi pris conscience de l'existence d'un tribunal. A Halac,



Meja. L'empreinte du corps d'un homme tué par les Serbes sur le sol de sa maison brûlée.

le but d'une restitution des dépouilles aux familles. Souvent, c'est l'unique façon d'entamer un réel travail de deuil. De commencer à croire que la guerre est bien finie.

A La Haye, le procureur Louise Arbour, qui essaye obstinément d'obtenir la collaboration des gouvernements occidentaux, de serrer au plus près la chaîne de commandement serbe, admet qu'« il n'est pas nécessaire d'être exhaustif à des fins de justice pénale ». Le tribunal, comme avant sur la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, ne communiquera donc a priori aucun bilan global de la guerre du Kosovo. Le « gouvernement » de l'UCK évoque, dans l'attente des rapports des maires, un chiffre de huit mille à douze mille victimes. Londres a parlé d'« au moins dix mille morts ». Aucun commentaire. Les « justiciers », qu'ils soient procureurs, enquêteurs, juges, sont d'accord pour dire que « la publication d'un bilan ne peut servir que les assassins, jamais les victimes, car il est impossible de retrouver tous les corps ». Un comptage aurait un résultat presque toujours inférieur au nombre réel des meurtres. Donc, et même si cela choque les parents des défunts, certains charniers sont abandonnés au profit d'autres, jugés plus propices à bâtir un solide acte d'accusation.

Le tribunal s'attache pour l'instant à ouvrir certaines pistes. Qui, de l'armée ou de la police, avait la haute main sur les opérations militaires ? Comment était effectuée la coordination entre l'armée et la police ? La question est primordiale puisque la police dépend du ministère de l'intérieur serbe, alors que l'armée, à partir de la proclamation de l'état de guerre à Belgrade, relève directement du « commandant suprême », Slobodan Milosevic.

Les énigmes qui taraudent les enquêteurs concernent aussi la qualification des crimes. Inculpés pour « crimes contre l'humanité », les chefs yougoslaves pourraient-ils être pour « génocide », comme ce fut le cas de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic en 1995, après l'exécution des assésés de Srebrenica ? Les enquêteurs ne l'excluent pas. Belgrade est prévenue : d'une part, d'autres accusés rejoindront sans doute Slobodan Milosevic sur la liste des criminels de guerre ; d'autre part, le premier acte d'accusation pourrait fort bien être revenu et les crimes être requalifiés.

Par ailleurs, le TPIY devra un jour travailler sur les responsabilités actuelles de l'UCK. L'Armée de libération du Kosovo commet-elle des crimes de guerre ? Après l'assassinat, le 23 juillet, de quatorze paysans serbes dans un champ à Gracko, le tribunal a décidé de suivre attentivement les atrocités du Kosovo « libéré ». « Seul l'avenir nous dira si nous sommes compétents pour nous saisir de ces crimes », précise Louise Arbour, car notre mandat stipule que notre compétence concerne un conflit armé. » Si la paix s'installe au Kosovo, les meurtres de l'après-guerre relèveront d'une justice kosovare. D'autant plus que rien ne prouve que les assassinats ne soient pas commis par des vengeurs isolés, et non par des combattants en mission.

Morohovac. Des réfugiés enterrent un membre de leur famille dont ils ont retrouvé le corps brûlé à leur retour.

A Pristina, sur une colline au nord de la ville, au lieu-dit Dragadan, d'étranges tranchées bordent le cimetière. Un médecin albanais à la recherche de la dépouille de son fils a creusé la première, il a vu des corps. Aucun enquêteur n'est encore venu à Dragadan. Un paysan, dont la mesure est située juste en contrebas, se souvient d'un jour d'avril, de la valse des tracteurs, des remorques pleines de cadavres, des policiers serbes donnant des ordres à des gitans, de ce Tzigane qui utilisait un long bâton finissant en crochet pour attraper les corps et les jeter dans les fosses. Habid se souvient que, caché derrière la palissade de son jardin, il a vu ce qu'il n'avait jamais pu imaginer, les premiers signes d'une « épuration ethnique » tant redoutée, qu'il a tremblé ce jour-là, pris par un sentiment « plus fort que la peur ». Aujourd'hui, il verse des larmes, de peur encore. Et de joie. Les larmes de la liberté retrouvée, sur les ruines d'un Kosovo amer.

Rémy Ourdan

PROCHAIN ARTICLE
Une chape de silence en Serbie

à Rebar, dans la région de Lipjan, sur les sites des premiers charniers découverts, les villageois ayant survécu aux tueries sont formels : les forces serbes sont revenues après les massacres afin de masquer leurs crimes, en l'occurrence de transférer les corps d'une fosse commune vers des tombes individuelles creusées dans le cimetière. Des opérations impliquant l'armée et la police ont été lancées uniquement pour donner à une tuerie l'apparence d'une succession de décès ordinaires.

« Nos activités en Bosnie, notamment sur l'affaire de Srebrenica, ont alerté les Serbes. Ils savent désormais que nous pouvons trouver des preuves des crimes, que des charniers recèlent souvent des informations compromettantes, résume Graham Blewitt, le procureur adjoint du TPIY. Au Kosovo, il y a clairement eu des tentatives de brûler, de détruire et de cacher les corps après les exécutions. » De charnier en cimetière, de village en hameau, les experts accumulent des renseignements sur cette volonté serbe d'annuler les traces des meurtres. Et ils iront à l'automne enquêter à la mine de Trepan, qui, selon des témoignages de réfugiés, pourrait être le plus vaste champ de la mort kosovar. Entre cinq cents et mille corps auraient été brûlés dans les fours industriels ou jetés au fond des puits, à six cents mètres de profondeur.

A Halac, Hafize Gashi a vu mourir son père, son oncle et son cousin. Deux soldats l'ont poursuivi dans sa maison, elle a sauté de la terrasse du premier étage, a couru à travers les prés. Elle a vu de loin les flammes qui léchaient les murs du salon, là où les tueurs tentaient de brûler les corps. « Je crois en la justice, affirme Hafize. Le monde va comprendre ce qui s'est passé au Kosovo, et Milosevic finira ses jours en prison. » A Rebar, Shemsija Vishehela, qui a assisté à l'exécution de son mari et de ses deux fils tandis qu'elle s'enfuyait avec sa fille, ne croit en rien. « Je crois en Dieu... En qui d'autre croire ? Je prie Dieu chaque jour pour ne pas sombrer dans la folie. » Elle, contrairement à Hafize, n'attend pas les enquêteurs internationaux. Elle n'attend plus rien du monde, murée dans son univers de fantômes, tentant de « survivre encore un peu » parce que sa fille Besa, âgée de onze ans, a besoin d'elle.

Une immense majorité de Kosovars ont cependant envie et besoin de se confier aux enquêteurs. « Il y a eu beaucoup de témoins des crimes, y compris des témoins visuels directs », constate un enquêteur. Il y a eu peu de massacres qui n'aient pas leurs survivants, peu d'opérations militaires contre des villages qui n'aient pas leurs rescapés. « C'est la première fois que les mots sortent de ma bouche. Jusqu'à présent, je ne parvenais pas à raconter ce qui s'était passé à la prison de Dubrava, raconte Taf Kurtaj. Je vais bientôt aller au bureau de

Pec, évoque spontanément la vie de la population durant la guerre. Ce pilier de l'UCK est pourtant connu pour ne s'intéresser qu'à la vie militaire, à l'indépendance du Kosovo et au jour où le pays se dotera de ses propres forces armées. « Les civils, ils devenaient jour après jour notre pire cauchemar... », murmure le commandant Ramush, dans son quartier général de Baballoq, avec un sourire triste. « Ils fuyaient les opérations militaires, les bombardements serbes, ils venaient dans les montagnes nous demander du secours, de les aider à quitter la région, raconte-t-il. Vingt à trente blessés arrivaient chaque jour. Nous n'avions ni hôpital ni médicaments. » « J'ai perdu mon frère uniquement parce qu'il fallait protéger

l'ONU à Pec, pour me confier aux enquêteurs. » Sa femme lui lance un doux regard, signe d'encouragement. Les leaders de la communauté kosovare albanaise, eux aussi, témoignent de leur confiance envers un tribunal qui engendre pourtant plutôt la défiance des autres communautés ethniques d'ex-Yougoslavie. « Nous avons confiance dans le tribunal de La Haye, déclare Ramadan Avdiu, le secrétaire du « gouvernement » de l'UCK. Nous ne souhaitons évidemment pas que le TPIY travaille comme en Bosnie-Herzégovine, où les deux principaux criminels de guerre, Karadzic et Mladic, sont toujours en liberté. Nous, nous voulons que les criminels soient jugés un jour. Cela dit, nous

Les « justiciers », qu'ils soient procureurs, enquêteurs, juges, sont d'accord pour dire que « la publication d'un bilan ne peut servir que les assassins, jamais les victimes, car il est impossible de retrouver tous les corps ». Un comptage serait presque toujours inférieur au nombre réel des meurtres

sommes conscients qu'ils vivent en Serbie, et qu'ils y sont à l'abri. » M. Avdiu craint qu'« un changement de régime à Belgrade », qui permettrait de procéder à des arrestations, soit « un processus extrêmement lent ». Nommé à la tête d'une Commission des crimes de guerre par le « gouvernement » de Hashim Thaci, l'avocat Bajram Krasniqi insiste sur la nécessité de mettre à jour les responsabilités de l'Etat yougoslave. « L'armée contrôlait tout le Kosovo ! Nous sommes donc face à un crime organisé, un crime planifié. L'armée donnait ses ordres aux autres unités. »

Le dossier des crimes de guerre n'est toutefois pas toujours au centre des préoccupations des politiciens de Pristina. Il est très rare que, dans les entretiens qu'ils accordent à la presse occidentale, Ibrahim Rugova ou Hashim Thaci, les chefs des deux principales formations indépendantistes kosovares, évoquent le calvaire qu'a vécu leur peuple et la mission du Tribunal pénal international. Eux aussi, comme ces gens de Pristina au regard déjà tourné vers l'avenir, donnent l'impression d'être plus concernés par un après-guerre porteur de l'espoir d'une indépendance du pays que par les atrocités du conflit.

Il faut descendre les échelons de la hiérarchie, aller rencontrer des responsables politiques ou militaires régionaux, pour entendre parler des souffrances des civils. Le commandant Ramush Haradinaj, célèbre et puissant chef de guerre de l'ouest du pays, de Djakovica à

Pec, évoque spontanément la vie de la population durant la guerre.

« Ce pilier de l'UCK est pourtant connu pour ne s'intéresser qu'à la vie militaire, à l'indépendance du Kosovo et au jour où le pays se dotera de ses propres forces armées. « Les civils, ils devenaient jour après jour notre pire cauchemar... », murmure le commandant Ramush, dans son quartier général de Baballoq, avec un sourire triste. « Ils fuyaient les opérations militaires, les bombardements serbes, ils venaient dans les montagnes nous demander du secours, de les aider à quitter la région, raconte-t-il. Vingt à trente blessés arrivaient chaque jour. Nous n'avions ni hôpital ni médicaments. » « J'ai perdu mon frère uniquement parce qu'il fallait protéger

cent soixante et un mille réfugiés sont d'ores et déjà rentrés au Kosovo, sur un million qui avaient été déportés ou avaient fui, dont huit cent mille durant les raids de l'OTAN. Une fois Slobodan Milosevic marginalisé et les Kosovars rentrés au pays, pourquoi continuer à évoquer la déportation, voire les assassinats ? Parfois, de temps à autre, les souvenirs sont ranimés, le temps de tenter de tirer une légitimité présente dans la souffrance passée. Cependant, peu d'efforts paraissent être consentis envers les survivants des tueries et les familles des assassinés.

« Le gouvernement Thaci a créé cette Commission des crimes de guerre justement parce que le TPIY, s'il fait un excellent travail, ne mène pas des recherches exhaustives, commente Bajram Krasniqi. Nous avons nommé un délégué dans chaque mairie du Kosovo, et nous tentons de répertorier chaque exécution, chaque charnier, chaque mort. » Le premier rapport de M. Krasniqi, qui devrait être la première contribution de la branche politique de l'UCK sur la question des crimes de guerre, doit être publié à l'automne. Un chapitre sera consacré au dossier sensible des disparus, de ceux dont on ne retrouve nulle part la trace. Quatre mille hommes seraient concernés, selon Ramadan Avdiu. Certains sont morts, d'autres ont été emmenés en Serbie. Belgrade vient de reconnaître, par la voix du ministre de la justice, Dragoljub Jankovic, détenir deux mille cinquante prisonniers, la plupart accusés de « terrorisme », et en avoir libéré récemment cent soixante-dix, qui ont été autorisés à rejoindre le Kosovo. Le Comité international de la Croix-Rouge a confirmé avoir localisé deux mille Kosovars dans les prisons serbes.

Taf Kurtaj, le survivant de la prison de Dubrava, est une nouvelle



JAMES NACHTWEI/MAGNUM

JAMES NACHTWEI/MAGNUM

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Retour sur une guerre

AU Kosovo, la plupart des victimes ont été des hommes jeunes, albanais, portant des vêtements civils. Ils ont été rasés puis exécutés, et ne sont pas morts au combat. Telles sont les premières conclusions des spécialistes dépêchés sur place par le Tribunal pénal international de La Haye (TPI). Ce fut dit presque timidement, lors d'une conférence de presse, mercredi 8 septembre à Paris, par Dominique Lecomte, qui a dirigé au Kosovo la première équipe de médecins légistes français mise à la disposition du TPI. Ce fut dit comme un rappel à la mémoire, dans le fracas d'une autre actualité, qui chasse celle d'hier déjà condamnée à la pire des sanctions médiatiques, l'oubli.

Ce fut dit avec des mots précis qui sont venus corroborer nombre d'autres témoignages, de la presse comme d'une multitude d'ONG : au Kosovo, dans cette « province » à majorité albanaise du sud de la Serbie, les forces de Belgrade ont, depuis janvier jusqu'au 10 juin 1999 (date de la fin de la guerre), mené une politique systématique de carnages destinée à terroriser la population afin de la chasser du territoire. L'acte d'accusation du TPI parle de « crimes contre l'humanité ». Que cette politique ait été accélérée par la campagne de bombardements de l'OTAN, commencée le 24 mars, ne change rien au fait qu'elle avait été décidée avant, préméditée, organisée et déjà largement mise en œuvre.

Parce que ce qui s'est joué au Kosovo, dans le chaos de l'après-guerre froide balkanique, nous paraît essentiel pour l'avenir de

l'Europe, et par souci aussi de confronter ce qui fut rapporté dans le feu de la guerre avec ce qui peut être observé, plus sereinement aujourd'hui, *Le Monde* est retourné sur le terrain. Avec ce numéro, nous commençons la publication d'une série de trois enquêtes sur cette guerre. D'abord au Kosovo même : la nécessité d'y empêcher et d'y réprimer les exactions que des Albanais peuvent commettre contre la population serbe restée sur place ne saurait occulter ce que livrent ces champs de la mort – fosses communes, puits, charniers divers – qui racontent le calvaire des Kosovars. Ensuite en Serbie, où le quotidien observé par notre envoyée spéciale dans une petite ville du sud, Kragujevac, dit à la fois ce que fut la guerre vécue de l'autre côté et toute la misère de la Serbie d'aujourd'hui, celle de Milosevic.

Retour, enfin, dans les états-majors occidentaux, à l'heure des bilans militaires sur soixante-dix-huit jours de bombardements aériens. Ils furent peut-être plus précis et plus efficaces qu'on ne l'a dit, ici, sur le moment, mais n'en relèvent pas moins d'une conception de la guerre où nombre de sites civils sont ouvertement affichés comme cibles légitimes. La nature de celles-ci – raffineries, par exemple – et celle des armes utilisées – obus à l'uranium appauvri, notamment – obligent enfin à un dresser un bilan écologique de la guerre.

Ce retour en trois épisodes sur le conflit du Kosovo ne cherche à éviter aucune question. Il essaie d'être un travail de mémoire proche, sur un événement-clé de l'histoire de l'Europe.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczy, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelowicz (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pliolloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Fusillade au Parlement colombien

UN DÉPUTÉ, M. Jimenez, du Parti libéral, a été tué et quatre autres ont été blessés au cours d'une séance particulièrement orageuse jeudi matin au Parlement colombien.

C'est un député conservateur, M. Carlos del Castillo, qui, le premier, a tiré sur M. Jimenez, lequel l'avait malmené dans son discours. D'autres conservateurs se sont joints à M. del Castillo, et pendant plusieurs minutes ce fut un désordre inextinguible.

D'après un témoin oculaire, plus de cinquante coups de revolver ont été échangés. L'armée et la police ont entouré la Chambre, tandis qu'une foule excitée se pressait sur la place Bolivar, où éclatèrent pendant la conférence panaméricaine d'avril 1948 les émeutes qui firent plus d'un millier de morts.

Le Parti libéral, qui détient la

majorité aux deux Chambres, insiste pour que l'élection présidentielle ait lieu pendant la session actuelle du Parlement. En revanche, le président de la République conservateur, M. Mariano Ospina Perez, a opposé son veto en faisant valoir que la date de scrutin fixée par les libéraux est « inconstitutionnelle et impropre ».

La police a ressemblé les députés des deux partis et ouvert une enquête. Le président et le cabinet colombiens ont, d'autre part, publié un communiqué flétrissant l'incident et demandant aux partis politiques de maintenir « l'amitié patriotique ».

Cependant, le gouvernement a lancé un appel au calme dans lequel il indique que toutes les mesures ont été prises pour faire la lumière sur les récents événements.

(10 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La nouvelle religion du gène

EN PLEINE PÉRIODE de rentrée scolaire, la performance a de quoi retenir l'attention : des souris de laboratoire ont vu leurs capacités d'apprentissage et de mémorisation augmenter d'une façon significative grâce à la manipulation d'un seul de leurs gènes, impliqué dans le fonctionnement des cellules nerveuses (*Le Monde* du 3 septembre). Ces travaux, menés dans les règles de la science américaine, constituent indiscutablement une bonne nouvelle pour tous ceux qui tentent d'établir les bases neuro-biochimiques de la cognition. Mais il serait erroné d'en conclure avoir ainsi découvert une molécule de l'« intelligence ».

L'intellect des souris – et a fortiori des hommes – est chose trop complexe pour être réductible à une poignée de gènes ou à quelques récepteurs neuronaux, si importants soient-ils. Evidence ? Pas tant que cela. Au-delà de l'objectif – jamais atteint – de faire la part de l'inné et de l'acquis, de la nature et de la culture, les avancées de la biologie moléculaire ont donné lieu, ces dernières années, à une inquiétante dérive réductionniste vers le « tout génétique ». Agressivité, alcoolisme, dépression, homosexualité, infidélité : dans les pays anglo-saxons plus qu'ailleurs, les

découvertes de gènes humains soupçonnés d'être impliqués dans tel ou tel comportement se succèdent désormais à un rythme accéléré. Avec le risque, toujours présent lorsqu'une loi naturelle est évoquée pour expliquer les inégalités entre les hommes, d'une exploitation idéologique. Francis Galton, il y a plus d'un siècle, ne faisait pas autre chose quand il s'appuyait sur la théorie de l'évolution pour justifier et conforter la stratification des classes sociales. On sait ce qu'il advint de ce « darwinisme social », dont la logique eugéniste fut poussée à l'extrême par le régime nazi.

La nouvelle religion du gène pourrait-elle, une fois encore, faire oublier que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit, quel que soit leur patrimoine héréditaire ? On aimerait ne pas y croire. Mais, aux Etats-Unis, une bonne partie des travaux visant à démontrer l'hérédité des comportements est financée par le Pioneer Fund – association fondée en 1937 pour promouvoir, entre autres, l'amélioration de la « race » blanche. Et les courants de pensée qui prétendent quantifier l'intelligence afin de mieux classer les individus les uns par rapport aux autres se portent bien. En témoigne le succès de

La Courbe en cloche (*The Bell Curve*), publié en 1994 par deux chercheurs en psychologie et en sciences politiques et explicitement sous-titré *Intelligence et structure de classe dans la vie américaine*. Un livre gros de huit cents pages, vendu à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires et « démontrant », sur la base de grossières approximations statistiques, que les Noirs étant par hérédité moins intelligents que les Blancs, toute tentative pour les promouvoir socialement serait donc vaine.

Faut-il pour autant placer sur ce terrain glissant les modifications génétiques que vient d'effectuer, sur la souris, l'équipe de Joe Tsien (université de Princeton, New Jersey) ? Parce qu'elles ne visent pas à mesurer les différences d'aptitudes entre individus, mais plus globalement à augmenter leurs capacités d'apprentissage, ces recherches semblent tout à la fois moins alarmantes et plus prometteuses. Chez les rongeurs comme chez l'homme, le gène qu'ont exploité les chercheurs gouverne la synthèse d'une protéine présente à la surface des neurones, et dont l'activité décline habituellement avec l'âge. Porteuses de copies supplémentaires de ce gène, les souris manipulées, comme sous l'effet d'un « coup de jeune », apprennent mieux et se souviennent plus longtemps. On songe irrésistiblement à Algernon, cette petite souris de laboratoire inventée dans les années cinquante par le romancier Daniel Keyes, dont l'intelligence se trouvait décuplée grâce à de savantes techniques de psychochirurgie (*Des fleurs pour Algernon*, éditions J'ai lu).

UN FANTASTIQUE DÉFI À L'ENTENDEMENT

Appliquée à l'homme, la méthode pour « devenir intelligent » donnait des résultats fulgurants... avant de tourner au drame. Mais qu'on se rassure : malgré la fabuleuse puissance de la génétique, la réalité ne semble pas près de rejoindre la fiction. « On sait aujourd'hui qu'il n'existe pas de facteur général d'apprentissage ou d'intelligence, ni chez l'animal ni chez l'homme », explique Pierre Roubertoux, directeur de l'unité Génétique, neurogénétique et comportement du CNRS. Par ailleurs, trouver un gène ne veut rien dire en soi. Ce qu'il faut trouver, ce sont les éléments physiologiques entre l'effet du gène et le comportement. »

Pour ce biologiste naguère psychologue, la génétique appliquée à l'étude de l'intelligence ne servira ni à créer des génies, ni même à répondre à la vieille question, « désormais totalement périmée », de l'inné et de l'acquis. Elle sera plutôt utilisée « comme un outil pour connaître les bases physiologiques des comportements et le fonctionnement du système nerveux, un peu comme les neurophysiologistes d'autrefois employaient les techniques de stimulation et de lésions cérébrales ».

Améliorer notre intelligence... Le rêve est ancien. Mais un gène impliqué dans la dyslexie peut bien avoir été localisé par des Américains, selon des travaux tout juste parus dans le *Journal of Medical Genetics* ; une étude publiée dans les *Proceedings of National Academy of Sciences* par une équipe française peut venir confirmer que de jeunes enfants en grande difficulté intellectuelle, placés dans un environnement socio-économique favorable, voient leurs performances s'améliorer plusieurs années après leur adoption (*Le Monde* du 2 août) ; et bien d'autres travaux, mêlant les rôles respectifs du milieu et de la génétique, peuvent suivre leur cours : la boîte noire qui nous coiffe restera longtemps encore un fantastique défi à l'entendement. Le jour n'est pas venu où Algernon pourra prendre corps. Et moins encore son homologue humain.

Catherine Vincent

Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Koechlin



La Corée du Nord au secours des « faucons » japonais

QUE LA CORÉE DU NORD mette à feu ou non son nouveau missile Taepodong II, elle aura atteint son but : l'émoi, largement répercuté par les médias anglo-saxons et japonais, suscité par la préparation de ce tir s'est traduit par une « publicité » sur l'état d'avancement de l'industrie militaire nord-coréenne qui ne peut que servir Pyongyang auprès de ses clients acquéreurs de missiles.

En dépit de l'agonie de son économie et de la famine dont souffre sa population, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a, en outre, démontré qu'elle dispose de capacités de riposte en cas d'action préventive à son encontre. Aujourd'hui, il semble qu'elle souhaite ouvrir des discussions. Séoul, Tokyo et Washington ont accueilli avec une satisfaction prudente les signes de détente lancés par Pyongyang, qui s'est déclaré prêt à entamer des pourparlers sur son programme de missiles.

Cette stratégie alternant tension et détente n'est pas nouvelle : depuis 1994, Pyongyang passe de la menace à la négociation afin d'obtenir davantage d'aide étrangère et surtout – ce qui n'est pas encore le cas – la levée de l'embargo économique décidé par Washington à la suite de la guerre de Corée (1950-1953). Mais ce qui est peut-être plus significatif pour l'avenir que les gestuelles de Pyongyang est l'usage qu'en fait le Japon.

Involontairement, la Corée du Nord réussit ce que les « faucons »

nippons parvenaient difficilement à faire accepter à l'opinion publique : développer les capacités militaires nationales. Malgré sa constitution pacifique, le Japon est déjà une puissance militaire avec un budget de défense (44,7 milliards de dollars pour 1999) supérieur à celui de la France. Seules des contraintes constitutionnelles – au demeurant progressivement tournées – limitent l'utilisation de cette force.

FORTE MÉDIATISATION

A l'Agence de défense nipponne, on ne cache pas sa satisfaction. Le nouveau missile Taepodong II ne changera pas grand-chose à la menace que la Corée du Nord fait peser sur le Japon : l'Archipel est déjà, depuis 1993, à portée des missiles Nodong de moindre portée. En revanche, ce qui est présenté comme un accroissement de la menace sert les partisans du renforcement de l'armement nippon. C'est le grand thème du Livre blanc sur la défense 1999 (publié en août), qui consacre à ce qu'il nomme « le plus sérieux facteur de déstabilisation de la région » cinq fois plus d'espace que l'année dernière.

En 1993, le tir d'essai du missile Rodong, qui peut atteindre Okinawa ou Hokkaido, n'avait pas soulevé un émoi comparable à celui qu'a provoqué le lancement du Taepodong I, le 31 août 1998, et encore moins au branle-bas de combat auquel on assiste depuis que les services de renseignements américains ont annoncé la préparation du lancement d'un Taepodong II de plus

grande portée (il pourrait atteindre Hawaï ou l'Alaska). La chasse donnée en mars par la marine nipponne à des bateaux espions nord-coréens a renforcé ce sentiment de menace. L'incident a été fortement médiatisé alors qu'il n'est pas nouveau. Cette fois, la marine nipponne a ouvert le feu et l'Agence de défense n'a pas été avare en détails donnés en pâture à la presse. C'est également le cas pour la préparation du tir du Taepodong II : rarement les médias ont été autant abreuvés, directement ou grâce à des « fuites », de tant d'informations militaires.

Il y a un an, le tir du 31 août était intervenu à point nommé pour justifier plusieurs initiatives qui, jusque-là, suscitaient des oppositions : la participation du Japon au projet américain de coopération en matière de défense antimissile balistique et l'adoption des lois sur les nouvelles orientations de l'alliance militaire nippo-américaine.

PERTE DE CONFIANCE

Ces dispositions, qui confèrent de plus grandes responsabilités aux troupes japonaises et étendent, de manière vague, le périmètre de défense nippon, ont été votées en avril. Si les responsabilités du Japon ont été élargies, les partenaires de l'alliance ne sont pas, pour autant, sur un pied d'égalité : l'initiative revient toujours largement aux Américains.

Le Japon vient de confirmer en août sa participation, pour un montant de 50 à 60 milliards de yens (400 à 500 millions d'euros), au

projet de développement du système antimissile américain. Il a décidé de lancer un programme de lutte contre le terrorisme et l'usage des armes chimiques et bactériologiques (autre armement dont dispose la Corée du Nord). Il entend se doter de satellites nationaux d'observation d'ici à 2002. Jusqu'à présent, l'Archipel dépend des renseignements fournis par les Américains.

Plusieurs facteurs expliquent l'évolution de la politique de sécurité du Japon. Sur le plan intérieur, le recul des forces de l'ancienne gauche et la formation d'une vaste coalition de centre droit privent la vie parlementaire de toute opposition de quelque consistance. Les milieux d'affaires sont favorables et la confédération syndicale Rengo également. La récession a créé une certaine « frilosité » dans l'opinion. Et la perte de confiance des Japonais en leur classe politique donne des arguments à ceux qui font valoir que l'Archipel doit se prémunir militairement contre les dangers extérieurs, étant donné l'indécision de ses dirigeants. Des voix se font également entendre, qui doutent de la détermination des Etats-Unis à protéger le Japon en cas de conflit avec la Chine ou la Corée du Nord.

Une évolution, qualitative et quantitative, du système de défense japonais est en cours. Elle est perçue avec irritation à Pékin et peut encourager la course aux armements.

Philippe Pons

Pour une conception neuve de la représentation syndicale

par Bernard Thibault

PLUS de cent cinquante ans après le début de la révolution industrielle, force est de constater que les salariés ne disposent toujours pas des droits et des moyens pour que l'orientation des politiques et l'évolution des structures économiques prennent véritablement en compte leurs intérêts : la rafale d'opérations de concentrations industrielles et financières à laquelle nous assistons vient une fois de plus témoigner de cette réalité avec un cynisme éloquent.

Les processus à l'œuvre dans la construction européenne comme dans ce qu'on appelle communément la mondialisation ne font qu'accroître ce sentiment de distance croissante entre véritables lieux de décisions et exercice de toute citoyenneté. Ainsi, pour l'immense majorité de la population en activité, une part essentielle des conditions de vie continue à être déterminée dans le cadre d'un rapport social fondamentalement et profondément inégalitaire, totalement décalé par rapport à ce que chacun de nous place communément sous le concept de démocratie.

Alors qu'aucun de nous n'est prêt à admettre qu'on attente à ses libertés, il semble que, dans notre pays, cette liberté fondamentale du salarié qu'est le droit de se syndiquer pour défendre ses intérêts soit laissée en jachère, et qu'il n'apparaisse pas clairement qu'être syndiqué c'est aussi et d'abord être citoyen. Il est temps, trente ans après les grèves de 1968 qui ont permis d'obtenir la reconnaissance du fait syndical dans l'entreprise, de s'interroger sur les conditions d'exercice de ce droit, les limites qui lui sont imposées, la réalité de la représentation syndicale.

Alors que 88 % de la population active de la France est salariée, moins de 10 % est syndiquée. L'étendue des pouvoirs qui restent

conférés, en droit ou en fait, aux employeurs contribue directement à la faible organisation des salariés dans la défense de leurs intérêts. Je ne connais pas de PDG qui ait été inquiet du fait de ses responsabilités au sein de l'organisation des « entrepreneurs ». Mais je connais quelques-uns des 13 521 représentants du personnel licenciés en 1997, je connais des employés qui se syndiquent « clandestinement » hors de l'entreprise par crainte de représailles ou de brimades. Je connais ceux qu'on place à la barre des accusés pour « tentative d'extorsion de fonds » alors qu'ils revendiquent une augmentation de salaire, les « violations de domicile » imputées à ceux qui veulent préserver leur outil de travail, leur moyen d'existence.

Il est de pratique courante que les entreprises intègrent leur cotisation aux organismes patronaux dans les frais généraux. Mais le militant en disponibilité pour son syndicat risque de figurer sur la liste noire des interdits de travail une fois son mandat achevé. Ces formes aiguës de violence sociale sont inacceptables mais elles se perpétueront tant qu'un certain consensus se maintiendra sur l'idée que, lorsqu'on passe la porte du bureau ou de l'atelier, on s'en remet à des institutions ou on se soumet à des forces sur lesquelles on n'a pas de véritable prise et qu'on devrait alors abdiquer, perdre de sa personnalité, taire ses aspirations.

Dans ce contexte, concevoir les syndicats comme les agents d'exercice de droits dont les salariés sont les dépositaires, les rendre garants du fait que les salariés ne puissent jamais être dessaisis du pouvoir individuel et collectif de s'exprimer sur ce qui les concerne, c'est tout simplement respecter la définition en droit de la « délégation ». Ce n'est en rien retirer aux syndicats et à leurs représentants un iota de leurs prérogatives légitimes, ce n'est en rien affaiblir leur position

dans toutes les circonstances du dialogue ou de la confrontation avec les employeurs. Cela ne limite pas le rôle du syndicat, mais cela change son rapport aux salariés, du moins celui qui s'est insidieusement mis en place.

Tout le monde, par conviction et ou par commodité, s'est mis à croire que l'efficacité syndicale pouvait s'alimenter au mythe de l'avant-garde éclairée présent dans toutes les organisations. Le fossé s'est ainsi creusé entre les salariés et leur représentation syndicale. C'est tout particulièrement vrais lors d'un moment-clé comme celui de la négociation. Le droit à la négociation collective a été conquis par les luttes ouvrières. Conçue pour établir des garanties sur les droits fondamentaux communs

Il n'est pas impossible que certaines attitudes de la CGT aient contribué, à son corps défendant, à renforcer ce que nous voulions éviter : la délégation des pouvoirs a favorisé les pratiques manœuvrières de sommet

aux salariés, la négociation, au fil de la crise, s'est muée en une entreprise systématique de remise en cause des acquis sociaux en les « ajustant » à la détérioration de l'environnement par le chômage et le travail précaire, et en dérogeant aux règles hier applicables.

Dans ce contexte difficile, il n'est pas impossible que certaines attitudes de la CGT aient contribué, à son corps défendant, à renforcer ce que nous voulions éviter : la délégation des pouvoirs a favorisé les pratiques manœuvrières de sommet.

Personne ne devrait avoir à redouter qu'avant toute conclusion d'un accord susceptible de sanctionner une négociation importante, actant le constat d'un rap-

port de forces à un moment donné, la mise en débat permette à chacun des intéressés de se forger une opinion et de la faire connaître et que ce soient les organisations syndicales et elles seules qui en aient la responsabilité et les moyens. Bien au contraire, cela fonde sans ambiguïté la place que doit tenir chaque organisation syndicale, cela fournit une base claire à la légitimité de son rôle et à la valeur de l'engagement syndical ; c'est un critère moderne pour apprécier son indépendance vis-à-vis du patronat, de la direction d'entreprise et du gouvernement.

Je ne vois pas bien ce qui peut autoriser certains à supposer que souscrire à une telle démarche serait « avantager » plutôt la CGT que les autres confédérations. In-

nismes paritaires, à l'influence des uns et des autres depuis plus de trente ans, sans que l'on demande en aucune occasion aux salariés de choisir leurs représentants ?

Comment s'accommoder du fait que la seule élection interprofessionnelle susceptible de permettre aux salariés de faire connaître leur sensibilité et de fournir une indication sur l'influence de chaque confédération n'ait lieu que tous les cinq ans – elle n'est d'ailleurs destinée qu'à élire les conseillers prud'hommes ? Pourquoi se résoudre à l'absence de droit dans les entreprises de moins de 10 salariés à l'heure où les petites entités sont de plus en plus nombreuses ? Est-ce qu'on reste l'arme au pied alors qu'il y a de plus en plus de salariés qui vont travailler dans des petites entreprises en restant complètement privés de droits et de moyens d'expression syndicale avec la bénédiction de la loi ?

Qui peut croire qu'une négociation conduite au nom des salariés est crédible si elle est conclue par un représentant syndical ou une organisation qui n'a pas obtenu ou ne peut pas se prévaloir d'un large accord parmi les salariés qu'il ou elle représente, comme cela est possible aujourd'hui ?

Il y a sans doute un débat très large à avoir dans le mouvement syndical et au niveau institutionnel sur ce sujet fondamental mais non tabou de la représentation et, donc, de la représentativité. Je me félicite que la discussion à propos du projet de la seconde loi de la réduction du temps de travail, qu'il faudra améliorer sur bien des aspects, soit une opportunité pour une prise de conscience collective de la nécessité de faire souffler un vent de démocratie sur l'ensemble des relations sociales. Mesurons, au passage, les limites du projet de loi : au stade actuel, le principe majoritaire n'est requis que pour attribuer des allègements de cotisations sociales aux employeurs – option par ailleurs contestable ! –

et non pour accréditer la validité d'un accord sur la réduction du temps de travail dans une entreprise ou une branche professionnelle.

Toujours est-il que, d'une manière ou d'une autre, les négociations sur un sujet aussi essentiel que l'organisation de la vie des salariés dans et hors de l'entreprise ne sauraient s'accommoder du constat que les questions sociales sont le seul domaine où une minorité a le droit de décider pour la majorité.

Il faut que le droit à la négociation collective soit irrigué par une conception neuve de la représentativité. En défendant une telle ambition, il ne s'agit pas d'« éliminer » quiconque autour de la table. Le paysage syndical, qui s'est largement modifié au cours de ce siècle, continuera d'évoluer. Il doit le faire en permettant aux salariés d'être des acteurs dans leur représentation syndicale. C'est une condition pour que le pluralisme de fait ne soit plus vécu négativement comme une source de division systématique mais comme le résultat d'un processus démocratique, et donc comme un atout potentiel réel.

Plutôt que de s'arc-bouter sur une situation qui chaque jour montre qu'elle est un peu plus dépassée, les syndicalistes – et, en premier lieu, ceux des confédérations qui prônent les convergences et la solidarité entre toutes les catégories de salariés – auraient avantage à être à l'initiative du débat désormais inévitable. Revendiquer des droits nouveaux pour les salariés, promouvoir des outils adaptés favorisant une expression syndicale réellement démocratique parce qu'à la fois constructive et représentative de l'opinion des salariés, c'est un des premiers défis pour le syndicalisme du siècle à venir.

Bernard Thibault est secrétaire général de la CGT.

L'honneur d'Israël et de sa Cour suprême

par Claude Klein

AU nombre des juridictions suprêmes dans le monde, celle d'Israël a réussi à se tailler une place de choix. En pratiquant un activisme judiciaire très poussé, les magistrats de ce pays ont pu obtenir le respect du droit dans de nombreuses situations sans égales ailleurs. Qu'il s'agisse des rapports entre laïques et religieux, de la reconnaissance de principes qui s'imposent au législateur ou encore de la soumission à son contrôle des autorités militaires dans les territoires palestiniens, la Cour suprême – présidée depuis quatre ans par une véritable star, Aharon Barak – a beaucoup contribué à diffuser, au travers de nombreuses difficultés, une image plus positive d'Israël.

Pourtant, une ombre entachait ce tableau. La Cour suprême n'avait-elle pas bégayé devant la torture et les pratiques dégradantes de la Sécurité générale ? N'avait-elle pas cédé trop facilement à l'argument de la sécurité et de la raison d'Etat ? N'avait-elle pas accepté sans inventaire la théorie de la bombe à retardement qui cliquète – « Nous n'avons que quelques heures pour faire parler quelqu'un qui sait où une bombe va exploser... » ? A vrai dire, jamais la Cour suprême n'avait entériné les pratiques de torture. Cependant, saisie à plusieurs reprises par des détenus palestiniens se plaignant de tortures et sévices divers, elle avait trouvé des moyens de rejeter les requêtes.

Il était admis depuis 1987 que, dans certains cas, « une pression physique modérée » pouvait être exercée à l'encontre des suspects. Cette expression malheureuse avait fini par servir de blanc-seing à la Sécurité générale. Une prise de position claire et ferme s'imposait donc. Elle existe depuis le 6 septembre. La Cour condamne très fortement toutes les pratiques incriminées – n'hésitant pas à les décrire avec force détails. L'importance de l'arrêt provient aussi du fait qu'il a été rendu par une formation élargie de neuf juges et qu'il ne

comporte aucune opinion minoritaire – l'un des juges proposant cependant un délai d'un an pour l'application de la décision.

Les juges étaient sans doute conscients de l'importance de leur décision : quelques minutes à peine après la lecture de l'arrêt (30 pages), le texte en était disponible sur Internet, en hébreu et en anglais. Il s'agissait donc bien d'une démarche préparée de longue date. La Cour ne s'est même pas donnée la peine d'examiner les conventions internationales qui prohibent tout recours à la torture. Ces textes ont d'ailleurs été signés et ratifiés par Israël. Pour des raisons techniques, ils ne sont pas considérés comme liant les autorités israéliennes. La Cour a donc préféré s'en référer à la notion de dignité de l'individu, telle qu'elle apparaît dans l'une des lois fondamentales de 1992. Aucune habilitation générale permettant le recours aux méthodes d'interrogatoires dégradantes n'est désormais admissible.

Les juges mettent fin à des pratiques et à une dérive inquiétantes

Certes, il resterait loisible à un membre des services spéciaux poursuivi pour avoir pratiqué des interrogatoires prohibés de se défendre en justice en utilisant l'argument de la nécessité – une des excuses classiques en droit pénal. Dans cette hypothèse, il revient aux tribunaux d'apprécier – de même que c'est au procureur général de décider dans chaque cas s'il y a lieu de poursuivre. La Cour rejette cependant de manière absolue la construction juridique qui avait été celle des services de sécurité : au-delà des instructions du ministère de la justice autorisant la « pression physique », leurs juristes avaient tenté de construire une théorie gé-

nérale autorisant les méthodes d'interrogation sur la base de la nécessité. Celle-ci ne peut être utilisée qu'a posteriori et non servir a priori. Les termes de l'arrêt sont à cet égard d'une grande netteté.

Cependant, la Cour est bien consciente des difficultés particulières d'Israël. Au demeurant, il est juste de rappeler que, par-delà le concert de louanges – entendu surtout à l'étranger –, la classe politique israélienne – droite et gauche travailliste confondues – a réagi de manière beaucoup moins enthousiaste. Les mises en garde sont nombreuses : certains n'hésitent pas à accuser les juges d'irresponsabilité devant la situation si particulière d'Israël. Du reste, la Cour suprême indique dans son arrêt qu'il revient à la Knesset, si elle le désire, d'adopter une loi particulière sur le service de sécurité générale, y compris les méthodes d'interrogatoire. Mais les juges ne manquent pas de rappeler que les lois sont désormais elles aussi soumises au contrôle de la Cour. Les critères sont pour l'avenir ceux de la Loi fondamentale sur la dignité et la liberté de l'individu (1992) : « Il ne peut être porté atteinte aux droits qui découlent de la Loi fondamentale que par une loi conforme aux valeurs de l'Etat d'Israël, adoptée dans un but approprié et dans la stricte mesure du nécessaire. » Ce sera donc à nouveau la Cour suprême qui jugera de la conformité d'une telle loi aux principes de la Loi fondamentale.

La question des interrogatoires de personnes soupçonnées de détention de informations relatives à des attentats en préparation reste posée. Cependant, en prenant une position courageuse, dans le contexte interne du pays, la Cour met fin à des pratiques et à une dérive inquiétantes. L'honneur du pays, celui de la Cour suprême exigeaient une telle intervention.

Claude Klein est professeur à la faculté de droit de l'Université hébraïque de Jérusalem.

TECHNIP PREMIER SEMESTRE 1999

NOUVELLE PROGRESSION DU RESULTAT AVANT GOODWILL

Les comptes consolidés de TECHNIP en 1999 sont pour la première fois présentés en euros. Ils incluent l'activité des filiales nouvellement acquises de Mannesmann, avec effet au 1^{er} janvier 1999.

Données consolidées (en millions d'euros)	Premier semestre 1999	Premier semestre 1998	Variation en %	Année 1998
• Chiffre d'affaires	1 261	885	+ 42 %	1 847
• Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	52	48	+ 8,2 %	107
• Résultat net part du Groupe	47	47	-	105

• Le chiffre d'affaires consolidé, qui s'établit à 1 261 millions d'euros contre 885 millions d'euros au premier semestre 1998, est en hausse de 42 %. A périmètre constant, le chiffre d'affaires consolidé du semestre se serait établi à 904 millions d'euros, soit une progression de 2 %.

• Le résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition progresse de 8,2 %. A périmètre constant, la progression du résultat aurait été de 18 %.

• Le résultat net part du Groupe s'établit à 47 millions d'euros pour le premier semestre 1999, soit au niveau atteint au premier semestre 1998.

• Le résultat net part du Groupe représente 2,86 € par action après dilution (contre 2,73 € au 30 juin 1998).

Le chiffre d'affaires consolidé se répartit ainsi :

Par zones géographiques

Répartition géographique du chiffre d'affaires	06/99	1998	1997
Europe de l'Ouest	29 %	29 %	40 %
Asie Centrale	8 %	6 %	7 %
Moyen-Orient	25 %	26 %	17 %
Extrême-Orient	6 %	9 %	11 %
Afrique	22 %	23 %	17 %
Amériques	10 %	7 %	8 %

Par secteur d'activité

Répartition par activité du chiffre d'affaires	06/99	1998	1997
Raffinage	42 %	43 %	36 %
Production de pétrole et de gaz *	22 %	23 %	18 %
Pétrochimie et engrais	15 %	18 %	29 %
Industries, infrastructures et autres	21 %	16 %	17 %

* cette nouvelle rubrique regroupe l'amont pétrolier et les traitements de gaz qui étaient auparavant inclus dans la rubrique raffinage/gaz. Les années antérieures ont été retraitées.

• La part des contrats en cours restant à réaliser (backlog) dans le Groupe à compter du 1^{er} juillet 1999 s'élève à 3,7 milliards d'euros contre 2,6 milliards d'euros au 1^{er} juillet 1998, soit une progression de 42 % imputable à l'apport d'activité de KTI et MDEU. Le backlog représente environ 18 mois de chiffre d'affaires : ce ratio est très proche du record historique atteint au 31.12.1998.

PERSPECTIVES

Dans un environnement de marché mieux orienté (remontée du prix du pétrole, début de reprise en Asie), la dominante de l'exercice 1999 pour TECHNIP est l'intégration des filiales engineering récemment acquises de Mannesmann. D'une part, le processus d'ajustement du prix par voie d'expertise a commencé et devrait aboutir avant la fin de l'année 1999. D'autre part, la restructuration des nouvelles filiales est largement avancée.

TECHNIP maintient son objectif à 3 ans de croissance de 50 % du résultat net par action.

TECHNIP

CONCEPTION & RÉALISATION
DE GRANDS PROJETS INDUSTRIELS

170, Place Henri Regnault - 92973 Paris - La Défense cedex - France

http://www.technip.com

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1999

DISTRIBUTION Les autorités de Bruxelles estiment que l'examen du projet de fusion Carrefour-Promodès est de leur compétence exclusive. Dominique Strauss-Kahn, le ministre

français de l'économie, avait annoncé la saisine du Conseil de la concurrence au niveau national. ● LA COMMISSION européenne s'intéressera – outre au maintien de la concurrence

de l'offre aux consommateurs – au phénomène de concentration de la puissance d'achat. ● LA COB a donné, jeudi 9 septembre, son feu vert à l'offre d'échange de Carrefour sur

Promodès, qui sera close le 13 octobre. Une opération rondement menée au cours de l'été par les PDG des deux groupes. ● À L'ISSUE de la fusion, le premier patron français sera

désormais Daniel Bernard, le numéro un de Carrefour. Une consécration pour la distribution française, qui exporte massivement son savoir-faire, en Pologne notamment.

Bruxelles n'entend pas se dessaisir du dossier Carrefour-Promodès

La fusion des deux distributeurs français, affirme la Commission, n'est pas du ressort des autorités nationales. Sa puissance d'achat risque de donner au nouveau groupe une position dominante bien au-delà de ses frontières

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant
Pour la Commission européenne, le projet de fusion entre Carrefour et Promodès revêt une dimension communautaire. Elle s'apprête donc à examiner le projet afin qu'il n'aboutisse pas à fausser la concurrence. Le dossier n'a pas encore été formellement notifié aux services du commissaire à la concurrence (DG IV), mais les autorités bruxelloises en ont été informées « *courtoisement et correctement* » dès le mois de juillet, dit-on chez l'actuel titulaire du poste, Karel Van Miert, qui cédera la place à Mario Monti, mercredi 15 septembre, après l'in-

vestiture de la Commission présidée par Romano Prodi.

C'est plutôt l'attitude des pouvoirs publics français qui a surpris : Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, a indiqué qu'il envisageait de saisir le Conseil français de la concurrence alors que, aux termes du règlement sur le contrôle des fusions et concentrations adopté par les Quinze, la compétence communautaire est exclusive.

Celle-ci, explique-t-on à Bruxelles, ne peut être mise en doute puisque le nouveau groupe fera moins de deux tiers de son chiffre d'affaires en France. L'administration française est évi-

demment en droit de demander un simple avis informel au Conseil de la concurrence. Une autre hypothèse, prévue par le règlement, serait que le gouvernement demande à la Commission le « rapatriement » du dossier à Paris, en faisant valoir que les problèmes de concurrence posés se situent essentiellement dans l'Hexagone.

Ce rapatriement, explique-t-on à la Commission, ne pourrait être que partiel : la fusion projetée aboutit à des parts de marché qui méritent d'être analysées dans d'autres Etats membres, au moins en Espagne. L'examen du projet par les services bruxellois ne concernera pas uniquement le

maintien de la concurrence de l'offre aux consommateurs.

Elle portera aussi sur le phénomène de concentration de la puissance d'achat, qui peut conduire à des pressions dangereuses sur les fournisseurs. Un aspect crucial, comme en témoignent actuellement les relations orageuses entre plusieurs catégories d'agriculteurs et la grande distribution en France.

A première vue, une forte puissance d'achat n'est pas nuisible à la concurrence – elle est même favorable au consommateur puisqu'elle permet de faire baisser les prix –, mais elle devient nocive dès lors qu'elle tourne à l'abus de position dominante. Et les coups portés à la concurrence peuvent, dans ce cas, avoir des conséquences au-delà du territoire où s'exerce la fusion. La fusion Car-

CDR « *examine l'opportunité* »

d'un recours contre la décision de la Commission.

● **Champalimaud/BSCH** : la Commission européenne a envoyé un avis motivé au Portugal en raison de son veto à l'alliance entre les groupes financiers portugais Champalimaud et espagnol Banco Santander Central Hispano (BSCH). L'avis motivé est la dernière étape avant la saisine de la Cour de justice des communautés européennes (CJCE).

Les autorités portugaises ont deux semaines pour autoriser l'accord entre les deux groupes, a précisé M. Van Miert. Passé ce délai, la CJCE sera saisie et pourrait ordonner la suspension du veto portugais. La Commission européenne a estimé que cette alliance « *est compatible avec les règles européennes de concurrence, car elle ne crée pas de position dominante* ».

première lecture à l'Assemblée doit être étudié au Sénat en octobre.

● **Stardust Marine** : cette entreprise de location de bateaux qui a appartenu à Altus (filiale du Crédit lyonnais) puis au Consortium de réalisation (CDR), la structure chargée de liquider les actifs peu rentables de la banque, a reçu 496 millions de francs (76 millions d'euros) d'aide de 1992 à 1997. A cette date, Stardust a été privatisée et vendue 2 millions de francs au français FG Marine. Un concurrent britannique, Sunsail, qui avait proposé 15 millions de francs, a porté plainte.

La Commission vient de lui donner raison : « *Ces aides ont favorisé la croissance de l'entreprise et le rachat de certains de ses concurrents. Vu qu'elles ne sont pas compatibles avec les règles de l'Union européenne, Stardust Marine devra les rembourser.* » Le

Un mariage de raison

« ***NOUS CHERCHONS** des pur-sang, c'est-à-dire des groupes en bonne santé, actifs dans leur pays d'origine mais aussi à l'étranger et dotés d'un management efficace* ».

RÉCIT

« **Je n'ai jamais vu une aussi belle opération, une telle alchimie entre les hommes** »

Cees van der Hoeven, le patron d'Ahold, premier distributeur néerlandais, quand il fait cette déclaration enflammée en direction de Carrefour, en mai dernier, ne se doute pas qu'il vient de déclencher le compte à rebours de la « fusion du siècle » entre Carrefour et Promodès. Daniel Bernard, le PDG de Carrefour, réplique, agacé, que « *Carrefour a les moyens de sa liberté* ». Mais il a perçu le signal. Ahold est un « chasseur » bien connu dans les milieux de la distribution, l'un des seuls européens à avoir pris pied sur le vaste marché américain – où Carrefour a échoué au début de la décennie.

En ce printemps 1999, un autre prédateur de taille rôde autour du marché français : Wal-Mart. Le numéro un américain (et mondial), après avoir racheté deux chaînes d'hypermarchés en Allemagne, est sur le point de racheter le britannique Asda, numéro trois outre-Manche, pour plus de 10 milliards de dollars, payés *cash* ! Certes, faire une OPA hostile – forcément hostile –, sur Carrefour, coûterait quatre fois plus cher, mais le géant de Bentonville en a les moyens, avec sa capitalisation boursière de plus de 200 milliards de dollars (cinq fois plus que Carrefour). Il deviendrait le numéro un en France et se mettrait hors de portée des concurrents sur la scène mondiale, où Carrefour a l'implantation la plus large (plus de 20 pays).

Pour Daniel Bernard, c'est

l'heure du quitte ou double. Pas question de laisser un étranger récupérer les fruits de la montée en puissance qu'il orchestre, à marche forcée, depuis sept ans. Le PDG demande à ses stratèges et à sa banque d'affaires, Rothschild & Cie, de simuler les meilleurs schémas d'acquisition ou d'alliance. Surprise ! Il en est un plus pertinent que les autres, et qui a le mérite de rester franco-français : Carrefour-Promodès. Ça tombe bien, Daniel Bernard et Paul-Louis Halley, le patron du groupe normand, sont des amis de longue date.

Début juin, M. Bernard touche deux mots de son idée à M. Halley. Le patron de Carrefour sait que son homologue de Promodès en est au même stade de réflexion que lui. Après l'échec de son OPA sur Casino, voici deux ans, Promodès a loupé la dernière occasion de dépasser Carrefour en France. Le groupe a consolidé ses positions avancées en Europe, mais il cherche, lui aussi, une alliance.

Rentré à Paris, M. Halley fait à son tour « gamberger » ses conseils, la Société Générale et le Boston Consulting Group, sur divers scénarios. La fusion avec Carrefour apparaît comme le schéma le plus excitant et le plus porteur de « valeur », argument décisif pour l'actionnaire qu'est, viscéralement, le patron normand. Certes, cette fois, c'est le grand saut : il s'agit de fondre Promodès, l'œuvre de sa vie, dans Carrefour. Dès lors qu'il en devient l'actionnaire de référence, cela ne lui pose pas de problème. Et l'idée de travailler avec Daniel Bernard lui plaît bien.

Les deux hommes se connaissent et s'apprécient. Membres tous les deux d'Entreprise et Cité, le cénacle patronal fondé par Claude Bébéar, et de l'Afep (Association française des entreprises privées de feu Ambroise Roux), ils sont considérés comme les « parrains » de la grande distribution française, de-

puis qu'ils ont porté ensemble sur les fonts baptismaux, en 1995, la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD), le lobby des enseignes à dominante alimentaire.

Dès lors, tout va très vite. Luc Vandevelde, le directeur général de Promodès est enthousiaste à l'idée d'un rapprochement avec Carrefour. « *A vous de décider, si vous ne le voulez pas, on ne le fait pas* », lui a dit M. Halley. Entre devenir le patron d'un groupe de taille moyenne, numéro deux ou trois français, dont l'internationalisation est balbutiante, malgré les positions conquises en Espagne, en Belgique et en Italie, et être le vice-président du numéro deux mondial, il n'hésite pas. Ce Belge polyglotte a fait toute sa carrière dans l'industrie alimentaire, chez l'américain Kraft General Foods, avant de rejoindre Promodès en 1995. Dans l'éternel rapport de forces entre industriels et distributeurs, il sait que la puissance est en train de basculer dans le camp des seconds.

Les banquiers, eux aussi, sont enthousiastes. « *On a mis moins de 48 heures pour réunir les signatures d'engagements d'apports des familles* », raconte l'un d'eux. « *Je n'ai jamais vu une aussi belle opération, aussi évidente, une telle alchimie entre les hommes, les entreprises, les stratégies* », commente, lyrique, François Henrot, de Rothschild & Cie. Il faudra deux semaines à MM. Bernard et Vandevelde, en août, pour dessiner le nouvel organigramme du groupe, soigneusement dosé entre les cadres dirigeants de Carrefour et de Promodès. Lundi 30 août, après une fuite dans *Le Figaro* et une flambée suspecte de leurs titres à la bourse, MM. Halley et Bernard présentent leur bébé : un colosse de 355 milliards de francs de chiffre d'affaires, exploitant 8 800 magasins dans 26 pays. Wal-Mart n'a qu'à bien se tenir.

Pascal Galinier

moitié des magasins de l'autrichien. Le règlement sur les fusions et concentrations offre aussi la possibilité à la Commission et aux autorités nationales d'agir ensemble, mais sous la responsabilité communautaire.

Une fois la notification parvenue à Bruxelles, les services de la DG IV disposent d'un mois pour apprécier s'il y a lieu d'entreprendre une enquête plus approfondie ou, au contraire, de donner immédiatement leur feu vert. Dans le premier cas, ils ouvrent la seconde phase de la procédure et disposent alors de quatre mois pour statuer, pendant lesquels ils peuvent procéder à des auditions de toutes les parties s'estimant concernées et éventuellement lésées par la fusion.

Philippe Lemaître



Des voitures et de l'électricité dans les rayons

La grande distribution ne cesse d'élargir son champ d'activité. Profitant de la libéralisation du marché de l'électricité en Allemagne, le groupe de distribution Metro a décidé de proposer aux clients de ses magasins des contrats de fourniture de courant. Metro a créé avec le groupe énergétique Bayernwerk et le distributeur d'énergie EuroPower Energy une filiale commune, EuroPower Energy Private, qui proposera de l'électricité à des conditions « *bon marché* », selon le communiqué des trois partenaires publié mercredi 8 septembre. Les consommateurs pourront souscrire des contrats dans les magasins Metro et ceux de Kaufhof, Saturn ou Praktiker.

En France, où une telle initiative est impossible en raison du monopole d'EdF dans la distribution, c'est sur la vente d'automobiles que les grandes enseignes portent leurs efforts. En août, Auchan a discrètement commercialisé vingt-cinq marques d'automobiles à ses clients titulaires de la carte Accord, à tarifs avantageux. Les hypermarchés Géant (groupe Casino) avaient ouvert la voie en juin, en vendant des voitures Daewoo. Le groupe Carrefour songe sérieusement à se lancer sur ce créneau.

Daniel Bernard, un « épicier » premier patron de France

« FAUDRAIT SAVOIR ! D'un côté, on nous dit "vous êtes trop gros", de l'autre, "vous êtes encore tout petit face à Wal-Mart"... » L'indignation est feinte : l'œil pétillant, Da-

PORTRAIT

« Il avait de l'étoffe et surtout une capacité à prendre le job de ses patrons »

niel Bernard jubile de voir trembler les multinationales de l'industrie alimentaire – ses fournisseurs –, inquiètes de l'irrésistible montée en puissance de la grande distribu-

tion. L'heure de la revanche a sonné pour le PDG de Carrefour, qui s'apprête à devenir le premier patron de France. Après la fusion-absorption de Promodès, Carrefour affichera un chiffre d'affaires de 355 milliards de francs, damant ainsi le pion à Renault, Elf et Total-Fina (en attendant la fusion prévue des deux pétroliers). Avec une capitalisation boursière de 49 milliards d'euros (318 milliards de francs), il occupera la deuxième place en Bourse derrière France Télécom, que dirige Michel Bon... prédécesseur de M. Bernard chez Carrefour.

Cet HEC de cinquante-trois ans, fils de cheminot, s'impose enfin à tous ces barons de l'industrie et de la finance, issus pour la plupart des

grands corps de l'Etat, qui considèrent d'un œil hautain les « épiciers » de la grande distribution. Un ostracisme qui agace M. Bernard : « *Pourquoi les résultats de la BNP sont-ils traités sur une demi-page dans Le Monde et ceux de Carrefour en trois lignes ?* »

Son ascension ne surprendra que ceux qui ne connaissent pas son parcours. S'il choisit la grande distribution, en entrant à La Ruche Picarde en 1971, après un bref passage dans l'industrie, c'est parce qu'il pressent le potentiel de croissance de ce secteur, à la mesure de ses ambitions. « *Il avait de l'étoffe et surtout une capacité à prendre le job de ses patrons* », confiera en 1992 au mensuel *Capital* Jean-Jacques Fougerat, l'ex-PDG de Mammouth (racheté par Auchan en 1996), qui l'avait embauché dans les années 70. En 1980, à trente-quatre ans, M. Bernard est nommé président de Metro France, filiale du premier distributeur allemand. Impressionné par l'énergie et l'efficacité du jeune dirigeant français, Erwin Conradi, le patron du groupe, l'appelle à ses côtés en 1989 et en fait son dauphin. Mais c'est chez Carrefour que M. Bernard va donner sa pleine mesure.

Embauché à la veille de la récession de 1993 pour recentrer l'enseigne sur son premier métier, le discount, M. Bernard, quasi inconnu du sérail patronal, ira beaucoup plus loin, transformant le roi des hypermarchés à la française en

référence mondiale. En 1995, le PDG de Carrefour est élu « manager de l'année » par *Le Nouvel Economiste*. Mais l'éviction brutale de son prédécesseur, inspecteur des finances distingué et chouchou des médias, est trop fraîche (1992) pour qu'on ne lui attribue pas une partie des lauriers décernés à M. Bernard. N'est-ce pas M. Bon qui avait le premier engagé le distributeur sur la voie de la croissance externe, en rachetant Euro-marché, première grande fusion du secteur, qui constitue aux yeux des spécialistes le « big bang » de Carrefour ?

« STRATÈGE VISIONNAIRE »

Quatre ans plus tard, les derniers détracteurs de M. Bernard se sont tus. S'il est incontestable, c'est aussi parce qu'il n'aime guère être contesté. Il ne faiblit pas lorsqu'il s'agit d'« élaguer » les collaborateurs qui ne suivent pas son rythme. Fuyant les mondanités, il préfère arpenter les rayons de la concurrence pour y piocher des idées, ou ceux des Carrefour pour vérifier, depuis la soule, la bonne allure du navire. Ce « *stratège visionnaire, maniaque du détail* », selon un de ses admirateurs, est aussi craint que respecté, dans l'entreprise comme dans la profession. Jusqu'aux actionnaires historiques de Carrefour qui se sont laissés « ligoter » par leur manager et son nouvel allié Paul-Louis Halley... Détenant à lui seul 13 % du nou-

veau géant (et plus de 20 % avec ses cousins et ses banquiers Banco Bilbao y Vizcaya et Société générale), le patron de Promodès sera demain l'actionnaire de référence du futur groupe Carrefour, reléguant les familles fondatrices, les Fournier et les Defforey, au second plan.

Les deux hommes se ressemblent. Même type de physique, massif, carré ; même caractère, ombrageux et déterminé ; même vision du métier de distributeur, planétaire enraciné dans le terroir ; même conception de leur « mission » de patron, mélange de paternalisme et de modernité, d'autoritarisme et de délégation. Même volonté, enfin, de pouvoir. « *Pas le pouvoir pour le pouvoir, le pouvoir de faire, de bâtir* », pondère un proche des deux hommes. « *Un pays, pour avoir une grande culture, respectée dans le monde, doit avoir de grandes entreprises pour la porter* », dit M. Bernard, apôtre de longue date de la mondialisation.

M. Halley, à soixante-cinq ans, a en somme trouvé l'héritier qu'il se cherchait depuis toujours. Mais, principal supporter de M. Bernard, il sera son premier censeur, pour peu que les résultats promis par la fusion ne soient pas au rendez-vous. Un aiguillon de plus qui ne sera pas pour déplaire au PDG. Même si, en son for intérieur, il n'a aucun doute là-dessus.

Pascal Galinier

Sur les linéaires, Cristaline détrône Evian

LA GRANDE DISTRIBUTION a-t-elle changé les habitudes alimentaires des Français ? Elle a, en tout cas, favorisé le développement de l'« eau de source » en bouteille ! Ces eaux, vendues environ 1 franc le litre, se nomment Cristaline, Saint-Lambert, Chantereine... Leur poids est en constante augmentation : selon Iri-Secodip, entre les mois d'août 1998 et 1999, 39 % des bouteilles d'eau vendues dans les grandes surfaces ont été des eaux de source, contre 35 % en 1997. Sur cette même période, leurs ventes ont augmenté de 13 % en volume, alors que les eaux minérales (Evian, Vittel, Contrex...), deux à trois fois plus chères, augmentaient de 2 % !

Ces eaux de source sont principalement régionales, vendues dans un périmètre géographique réduit. Cependant, à la différence des eaux minérales, leur composition peut ne pas être constante. Elles peuvent donc provenir de sources multiples, comme Cristaline. Derrière cette marque, propriété des sociétés Castel et Roxane, se trouvent des eaux provenant de 17 sources situées en France. Un avantage de taille pour vendre à des prix compétitifs : ce maillage

du territoire permet de diviser environ par quatre son coût de transport et de couvrir ainsi toute la France. Cristaline, justement, vient de remporter une belle victoire : elle est devenue en 1999 la première eau embouteillée bue par les Français. Elle représente 14 % des ventes totales dans les grandes surfaces et détrône Evian (12,6 %), le numéro un mondial des eaux plates en bouteille. Une petite révolution dans un pays de tradition thermique attaché, historiquement, aux eaux minérales qui peuvent faire état « *de propriétés favorables à la santé* ».

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

D'où vient ce succès ? « *Dans les années 80, les eaux de source et leur prix ont attiré une clientèle qui ne buvait pas d'eau en bouteille* », explique Guillaume Saint, consultant chez Secodip chargé du marché de l'eau. Depuis, dans un contexte où la sécurité alimentaire est devenue une préoccupation croissante, la consommation des ménages d'eau en bouteille n'a cessé d'augmenter : 192 litres par an en 1996, 200 en 1997, 211 en 1998, 215 sur les huit premiers mois de 1999 ! Le marché

de l'eau en bouteille est en croissance de 6 % en volume. Désormais, même les accros de l'eau minérale peuvent consommer de l'eau de source pour des besoins plus basiques.

Ce succès ne laisse pas indifférente la grande distribution. Neuf bouteilles d'eau sur dix destinées aux particuliers sont vendues dans les grandes surfaces. Pour les distributeurs, ces « eaux de source » sont devenues de véritables produits d'appel. Elle « *sont nécessaires pour animer leurs rayons* », explique Pierre Castel, un des propriétaires de Cristaline. Jusqu'à présent, Cristaline et ses consœurs ont joué le rôle de marques de distributeurs (MDD). Les enseignes tentent désormais de reprendre la main : Carrefour, Monoprix, Intermarché, entre autres, ont leurs propres marques d'eau. Les nouvelles acquisitions dans la grande distribution sont suivies avec attention chez Cristaline distribuée à « 90 % » dans les grandes surfaces. « *Le danger, pour nous, précise Pierre Castel, est qu'ils décident de devenir producteurs.* »

Laure Belot

Le Caddie, nouvelle passion des Polonais

VARSOVIE

correspondance

Les Polonais se sont découvert une nouvelle passion : celle des achats familiaux dans les grandes

REPORTAGE

Par familles entières, ils passent une bonne partie du week-end à pousser leurs chariots

surfaces. Résultat, les barons de la grande distribution se précipitent dans ce pays qui découvre les joies de la consommation de masse, après un demi-siècle de pénuries. Il n'est pas un mois sans qu'un grand distributeur n'annonce l'ouverture d'un nouveau magasin. Les Français sont à l'honneur sur ce marché de 38 millions de consommateurs : Auchan, Leclerc, Carrefour et Casino – qui a inauguré, mercredi 8 septembre, un nouvel hypermarché Géant – sont présents dans les principales villes polonaises, sans oublier Castorama et Leroy-Merlin. Go Sport et Extrapole viennent d'ouvrir leurs premiers magasins polonais. Les allemands Metro et Dohle Handelsgruppe sont aussi très actifs, tout comme le britannique Tesco, le belge Globi et le norvégien Rema-2000.

C'est presque un mode de vie nouveau que les grandes surfaces ont imposé aux Polonais, qui succombent bien volontiers aux charmes des promotions exceptionnelles et des prix écrasés. Par

familles entières, ils passent une bonne partie du week-end à pousser leurs chariots entre les rayons garnis de produits qu'ils ne pouvaient voir, il y a à peine quelques années, que dans des séries télévisées venues d'Occident.

Les nouveaux centres commerciaux offrent un cadre qui tranche avec le béton gris des cités-dortoirs de l'époque communiste. C'est au milieu de ces quartiers que la plupart des hypermarchés ont précisément choisi de s'implanter.

CATHÉDRALES

A Ursynow, un immense quartier d'habitation en banlieue sud de Varsovie, un Géant côtoie un Auchan, un Leclerc fait presque face à un Globi, et il y a partout des queues en permanence devant les caisses. Un sociologue polonais, Tomasz Goban-Klas, n'hésite pas à décrire ainsi le phénomène : « *En Pologne, arrive le temps des grands centres de vie sociale qui, à l'image des "shopping malls" américains, renouent par leur style et leurs dimensions avec les cathédrales du Moyen Age.* »

La puissante Eglise catholique polonaise a fini par s'en émouvoir. Les évêques ont expressément appelé les fidèles à « *respecter le jour du Seigneur, jour qui doit inviter à la réflexion et à la prière, et non au commerce* ». En vain. Catholiques pratiquants à 80 %, les Polonais vont traditionnellement à la messe le dimanche, mais ils se précipitent ensuite toujours aussi nombreux vers les hypermarchés. Si

bien qu'un groupe de députés catholiques a déposé au Parlement un projet de loi destiné à interdire le commerce dominical.

L'explosion de la grande distribution ne fait pas que des heureux. Les principales protestations viennent des petits commerçants : premiers à profiter du capitalisme renaissant, ils en deviennent les premières victimes face à la concurrence des grands. Après avoir essayé d'obtenir en vain des autorités un coup de frein administratif aux hypermarchés, ils ont compris qu'il fallait suivre le mouvement. Ils sont donc en train de s'associer pour résister aux distributeurs occidentaux.

Quant aux salariés, un contrôle opéré au printemps par l'inspection nationale du travail a révélé de nombreuses irrégularités dans vingt-deux magasins des chaînes Billa, Hit, Géant, Auchan, Real, Ikea, Leclerc, Carrefour et Castorama. Beaucoup ont fait travailler leurs personnels jusqu'à dix-huit heures par jour, sans rémunération ni récupération pour le travail du dimanche, les congés payés n'étaient pas accordés conformément à la loi.

Mais, dans ce pays où le taux de chômage avoisine 12 %, les hypermarchés créent directement ou indirectement des dizaines de milliers d'emplois. Et ils donnent l'impression de rendre la vie plus facile, si l'on en croit l'un de leurs nombreux slogans : « *De tout, et pas cher.* »

Michel Gara

INCORRIGIBLE !

Michelin va supprimer 7 500 postes en Europe en trois ans

Son résultat semestriel progresse de près de 20 %

Michelin a annoncé mercredi 8 septembre un plan de restructuration prévoyant la suppression de 7 500 postes en Europe en trois ans. Cette annonce coincide avec la publication d'un bénéfice net part du groupe en hausse de 17,3 % à 292 millions d'euros (1,9 milliard de francs) au premier semestre 1999.

IL Y A LES PLANS SOCIAUX d'urgence, quand la survie de l'entreprise est en jeu, et puis il y a les plans sociaux « de précaution ». Celui de Michelin appartient à la seconde catégorie. Le fabricant de pneumatiques a annoncé, mercredi 8 septembre, lors de la présentation de ses résultats semestriels, qu'il allait supprimer 7 500 postes en trois ans en Europe, ce qui représente 10 % de ses effectifs sur le Vieux Continent.

L'annonce a de quoi surprendre, même si Michelin n'en est pas à son premier plan social : près d'une dizaine ont été annoncés depuis 1983. Mais cette fois, le contexte a changé. « Contrairement à d'autres périodes où nous nous battions pour notre survie, nous devons dès maintenant préparer la performance de demain », concède Michelin dans un communiqué. Surprenant sur le fond, l'annonce avait aussi de quoi surprendre dans la forme. Michel Rollier, le nouveau directeur financier de Michelin, qui réalisait là son baptême du feu devant la presse en présentant ses premiers résultats, a ménagé le suspense.

Pendant trois quarts d'heure, M. Rollier a expliqué que les comptes du groupe étaient en progression au cours du premier semestre : résultat net en progression de 17,3 % à 292 millions d'euros (1,9 milliards de francs), chiffre d'affaires en hausse de 3,8 % à 6,488 milliards d'euros (45,558 milliards de francs). Pas de quoi paniquer, d'autant que les perspectives pour le second semestre s'annoncent favorables : la bonne tenue du marché automobile devrait soutenir l'activité, et Michelin estime qu'il profitera de la baisse des prix des matières premières dans ses comptes annuels.

Pourtant, cette amélioration

sensible des performances demeure « insuffisante », a estimé le manufacturier en annonçant le lancement d'une « stratégie européenne visant à renforcer sa compétitivité en Europe » et à « conforter sa position de numéro un » dans cette région, avec « l'objectif d'améliorer sa productivité d'un minimum de 20 % sur trois ans ». Car Michelin se sent menacé sur son pré carré : l'Europe.

« FERMETURE DE SITES »

L'électrochoc s'est produit en début d'année, lorsque l'Américain Goodyear s'est allié au japonais Sumitomo par le biais de participations croisées. La manufacture de Clermont-Ferrand, jusqu'alors au coude à coude avec le nippon Bridgestone pour la place de numéro un mondial, s'est retrouvée reléguée au troisième rang, loin derrière l'alliance Goodyear-Sumitomo qui détient désormais quelque 22 % du marché (contre 18,5 % pour Michelin). Pourtant en Europe, Michelin conserve une longueur d'avance mais ses deux concurrents ont clairement affiché leurs ambitions sur le Vieux Continent : détrôner Bibendum. Or, l'Europe est un continent très rentable pour le groupe, « il est inconcevable de se laisser tailler des croupières par nos concurrents », a prévenu M. Rollier. « Nous essayons de réagir avant l'événement ». Un autre responsable de Michelin a expliqué : « nous ne voulons pas nous délocaliser en Europe de l'Est comme l'a fait Continental, et nous estimons que l'on peut avoir des activités rentables en Europe de l'Ouest », où le groupe possède une quarantaine d'usines sur un total de 80 dans le monde. « Mais pour cela, nous devons faire encore des efforts », a-t-il ajouté.

La nécessité affichée du plan de

suppression d'emplois tranche toutefois avec le peu de détails qui ont accompagné l'annonce. Les suppressions de postes ne seront pas nécessairement des réductions d'effectifs, une partie des salariés dont le pourcentage n'a pas été donné devant recevoir des propositions de reclassement. Néanmoins, la réorganisation est sérieuse. Elle prévoit « la fermeture de sites » et « l'arrêt de certaines activités techniques ou de services ». Seule certitude, la fermeture de l'usine de Wolber près de Soissons (Aisne), qui fabrique des pneus de deux roues, dont l'annonce a été faite en juillet, fait partie de ce plan. 450 emplois devront être supprimés.

A Clermont-Ferrand, berceau du groupe, les salariés sont inquiets. Il est vrai que les effectifs y ont été divisés par deux en l'espace de 15 ans, passant de 30 000 à moins de 15 000 aujourd'hui. « On savait que la direction allait annoncer quelque chose d'important, a déclaré Jean Barra, délégué CFDT à Clermont-Ferrand, mais on ne pensait pas que ce serait à ce niveau là. », « Ce qui est contradictoire, c'est que plus il y a de bénéfices, plus il y a de suppressions d'emplois », a-t-il ajouté. Pour accompagner son plan européen, Michelin prévoit aussi de développer sa stratégie multimarques, déjà appliquée en Amérique du Nord, où le groupe propose trois marques, avec BF Goodrich et Uniroyal. Il veut ainsi promouvoir BF Goodrich en Europe. Le groupe a prévenu qu'il inscrirait des provisions dans ses comptes du deuxième semestre pour couvrir son plan. En début de séance de la Bourse de Paris, jeudi, 9 septembre, le titre Michelin était en hausse de 10,56 % à 47 euros.

Stéphane Lauer

Hausse surprise des taux en Angleterre

LA BANQUE D'ANGLETERRE a créé la surprise, mercredi 8 septembre, en annonçant une hausse de son principal taux directeur, porté de 5 % à 5,25 %. Les analystes anticipaient un statu quo monétaire, compte tenu de la sagesse actuelle de l'inflation : les prix à la consommation ont reculé de 0,4 % en juillet et s'inscrivent à 2,2 % sur un an, en-deçà de la limite supérieure de 2,5 % fixée par le gouvernement. Le loyer de l'argent avait été relevé pour la dernière fois en Grande-Bretagne en juin 1998. La Banque d'Angleterre avait entamé, à partir d'octobre 1998, une série de sept baisses consécutives.

« Même si l'inflation va rester, à court terme, inférieure à 2,5 %, le comité a conclu qu'une hausse des taux était nécessaire pour contrôler la progression des prix à plus long terme », a indiqué, dans un communiqué, l'institut d'émission. La Banque d'Angleterre a voulu agir de façon préventive afin d'évi-

ter de plus importants relèvements de taux à l'avenir, poursuit le texte, invoquant les risques inflationnistes nés de l'amélioration de la demande mondiale, de l'étroitesse du marché du travail et de la forte hausse des prix de l'immobilier. Ces derniers ont progressé, au mois d'août, en rythme annuel, de 9,4 %, soit le niveau le plus élevé depuis dix ans.

« GÂCHER LA REPRISE »

De son côté, le taux de chômage s'inscrit à 6 %, l'un des plus faibles d'Europe, ouvrant la voie à des tensions salariales. Surtout, l'économie britannique, qui avait donné en début d'année des signes de faiblesse, au point que de nombreux analystes prédisaient son entrée en récession, se redresse. Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,5 % au deuxième trimestre, son rythme le plus haut depuis deux ans.

Patronat et syndicats ont vive-

ment dénoncé l'initiative de la Banque d'Angleterre. Selon Kate Barker, chef économiste à la Confédération de l'industrie britannique (CBI), ce resserrement monétaire pourrait « gâcher la reprise ». Les chambres de commerce britanniques ont assuré que « cette décision choquera les industriels et les rendra furieux ». Enfin, John Monks, le secrétaire général des Trades Union Congress (TUC), a jugé le resserrement monétaire « décevant, prématuré et inutile ».

La décision de la Banque d'Angleterre a provoqué un recul général des marchés financiers européens, notamment obligataires : elle renforce la psychose d'un retour de l'inflation et fait craindre aux opérateurs que la Banque centrale européenne (BCE) n'imitate dans quelques semaines l'institut d'émission britannique.

Pierre-Antoine Delhommais

Les clients d'ICS Assurance se mobilisent

ALORS QUE LES ASSURÉS de la société d'assurance-vie Europavie peuvent, depuis le 1^{er} septembre, être indemnisés, une nouvelle société d'assurances est en faillite. La compagnie ICS Assurance (ex-société Sprinks), une petite société d'assurance-construction, s'est vu retirer son agrément à la suite d'une décision prise le 7 juillet par la Commission de contrôle des assurances (CCA), le gendarme des assureurs, et publiée au Journal officiel du 9 juillet. Cette société avait été en partie reprise, en 1998, par l'allemand Albingia, aujourd'hui filiale d'Axia, excepté le portefeuille d'assurance-construction qui est aujourd'hui au cœur des difficultés de la compagnie.

Les assurés (syndics d'immeubles, propriétaires, administrateurs de biens, maîtres d'ouvrage, constructeurs...) manifestent de plus en plus d'inquiétude. Certains d'entre eux viennent de créer l'Association de défense des assurés de

Sprinks (ADAS), visant à obtenir l'indemnisation des créanciers. Leurs contrats d'assurance ne sont plus honorés depuis le 18 août. Ils se retrouvent sans assurance, mais, surtout, les sinistres ne sont pour l'heure pas remboursés. Les estimations actuelles oscillent autour de 200 millions de francs, mais l'addition pourrait être plus lourde, autour de 1 milliard de francs.

L'association n'exclut pas le dépôt de plainte contre X... avec constitution de partie civile. « Le sort des assurés n'a été ni étudié ni préservé par l'autorité de contrôle, qui est pourtant indirectement en charge de leur protection », indique le Conseil supérieur des administrateurs de biens (CSAB), qui regroupe une centaine de cabinets et qui devait organiser une conférence de presse jeudi 9 septembre. Or « ces contrats résultaient d'obligations édictées par la loi et ont été souscrits auprès d'une compagnie agréée par l'Etat », fait remarquer

M^e Jean-Pierre Forestier, défenseur du CSAB. L'ADAS demande donc que les pouvoirs publics « prennent leur responsabilité ». Une réunion a, semble-t-il, été organisée mercredi 8 septembre entre les différentes parties sous l'égide du ministère des finances. Bercy ne semble pas prêt à payer. La profession fait de son côté la sourde oreille. La Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) précisait mercredi qu'il n'existait pas de fonds de garantie dans ce cas et qu'il n'était pas question de mettre en jeu une solidarité de place. « Ce dossier doit être réglé au niveau des pouvoirs publics et du liquidateur », ajoute la FFSA. L'assurance-construction ne peut en effet bénéficier des mécanismes de garantie mis en place par la loi sur l'épargne et la sécurité financière du 25 juin, qui concerne seulement l'assurance-vie.

Pascale Santi

C. DECHAVANNE

15H00
16H30RTL
www.rtl.fr

COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1999

La production télévisée française s'exhibe à Saint-Tropez

Après avoir longtemps snobé les programmes audiovisuels de l'Hexagone, des responsables britanniques se sont joints, cette année, aux professionnels européens, canadiens et japonais au Marché des exportations de TV France International

SAINT-TROPEZ

de notre envoyé spécial

Mayasa Maeda est un acheteur consciencieux. Le représentant de la télévision publique japonaise (NHK) au Marché des programmes français de TV France International (TVFI) est arrivé dans la salle de visionnage parmi les premiers, vers 9 heures. Il s'est installé dans un coin tranquille, près d'une fenêtre, un gobelet d'eau à portée de main et une pile de cassettes vidéo posées sur le téléviseur. Ecouteurs sur les oreilles, bloc-notes sur les genoux, il fixe l'écran, impassible et concentré.

Dehors, les touristes flânent sur

la place des Lices. Lui n'est pas venu à Saint-Tropez pour faire du tourisme. « Mon objectif, c'est de regarder autant de cassettes que possible », explique-t-il. La NHK est un poids lourd qui ne prend pas de décisions d'achat à la légère. Son représentant décortique une dizaine de cassettes par jour et envoie un rapport à Tokyo tous les soirs, par e-mail. Pour l'instant, sur un total d'environ 3 000 programmes diffusés sur la NHK, une cinquantaine seulement sont français. Mais la tendance est à la diversification. « Les Japonais changent. De plus en plus d'étudiants apprennent l'italien ou le

français. Il y a un besoin pour des programmes non japonais et non américains », souligne M. Maeda.

SÉRIE PHARE

A son aise dans l'ambiance feutrée et studieuse de la salle de visionnage, l'envoyé de la NHK s'offre une bouffée de « Saint-Trop » par écran interposé en regardant un épisode de *Sous le soleil*. Rebaptisée *Saint-Tropez* à l'exportation, c'est la série phare des programmes français à l'étranger. Comme pour chaque visionnage, M. Maeda fait un résumé de l'histoire et attribue une note qui va de A à D. Une série américaine du

même genre arrive bientôt en fin de cycle au Japon, et la NHK pense au feuilletton français pour la remplacer. « C'est un peu trop acidulé et romantique mais cela peut plaire aux adolescentes et aux mères de famille », commente M. Maeda.

Paul Ashton n'a pas les mêmes centres d'intérêt. Responsable des programmes éducatifs au sein de la chaîne privée anglaise Channel 4, il recherche un dessin animé pour les trois-cinq ans et un programme d'apprentissage du français pour les plus grands. Après huit cassettes visionnées en une heure et quart, les commentaires sont parfois sévères. « Pour celui-là, la voix anglaise est terrible et celui-ci est démodé. Ce dernier est très joli, mais ce n'est pas ce qu'il me faut », lâche-t-il, lunettes vissées sur le nez et sourit en coin.

Longtemps méprisantes à l'égard des programmes français, les chaînes britanniques commencent pourtant à changer d'attitude, dans le domaine de l'animation en particulier. C'est d'ailleurs la première fois qu'elles sont présentes au marché de Saint-Tropez, et M. Ashton se dit certain de repartir en ayant trouvé son bonheur : « C'est un petit choc pour nous, les Anglais, mais il faut bien reconnaître que les dessins animés français sont plus sophistiqués que les nôtres, et plus originaux que les américains. »

« L'image de la production française a changé. Avant, les Américains nous disaient : "C'est français, ça ne nous intéresse pas." Maintenant, la porte est ouverte », explique

Sylvie Didierjean, de Télé Images, l'une des sociétés françaises présentes à Saint-Tropez. Les documentaires représentent 60 % des exportations de Télé Images et dès le premier jour, trois ventes ont été réalisées dans ce secteur. « Ici, les gens sont beaucoup plus détendus que dans les grands marchés internationaux. On boit un verre, on s'assoit à la même table. Le côté convivial de Saint-Tropez compte beaucoup », souligne M^{me} Didierjean, dans le joyeux brouhaha de la salle du rez-de-chaussée où se négocient les contrats.

RECETTE SIMPLE

Les représentants de la société Marathon ont, eux aussi, le sourire. Sur leur stand, cinq contrats ont été signés dès le premier jour, pour un montant de 1 million de francs. La télévision catalane a acheté des séries documentaires, tandis que les Bosniaques de NRTV se sont portés acquéreurs de l'incontournable *Saint-Tropez*. Marathon a réalisé des ventes à l'étranger d'un montant de 38 millions de francs en 1998, dont 6 millions lors du seul marché de Saint-Tropez. « Ici, on initie et on conclut des contrats dans la foulée, ce qui est rarissime », affirme Olivier Bremond, le patron de Marathon. Il livre une recette simple pour vendre à l'étranger : « Il faut une idée originale, un format qui existe sur le marché international et une qualité de production aux normes de ce marché. »

Fr. Ch.

Suez-Lyonnaise reprend le câble de France Télécom

APRÈS UN AN de négociations, Suez-Lyonnaise des eaux et France Télécom devaient signer, jeudi 9 septembre, un accord pour la reprise, par Lyonnaise Câble, filiale de Suez-Lyonnaise, des réseaux construits par France Télécom et dont l'exploitation lui avait été concédée. En contrepartie, l'opérateur public du téléphone monte à hauteur de 49,9 % dans le capital de Lyonnaise Câble. Suez-Lyonnaise des eaux restera opérateur avec 50,1 %.

France Télécom pourrait sortir du tour de table de Lyonnaise Câble, lors de l'entrée de nouveaux investisseurs ou après une introduction en Bourse de la société. Suez-Lyonnaise souhaiterait l'entrée d'un nouveau partenaire à hauteur de 20 %. Le néerlandais UPC et l'américain NTL seraient sur les rangs. L'arrivée d'un opérateur du téléphone n'est pas exclue, car Lyonnaise Câble détient la seule boucle locale concurrente de France Télécom.

DÉPÊCHES

■ **CÂBLE** : Lyonnaise Câble a lancé, jusqu'au 22 septembre, Télévision française juive (TFJ), une chaîne thématique d'information et de culture juive diffusée à l'attention des 110 000 abonnés des réseaux numériques à l'occasion du nouvel an juif.

■ **AUDIOVISUEL** : Aftermovies, spécialiste des prestations de services audiovisuels, a annoncé, mercredi 8 septembre, la reprise de Médialab, filiale commune de Canal + et du néerlandais NOB, spécialisée dans les effets spéciaux.

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE ROY

1 En tant que président de Télé Astral, bouquet de chaînes thématiques québécoises, vous êtes un gros client de la production audiovisuelle française, que l'on dit mieux adaptée au marché international. Que pensez-vous de son évolution ?

Auparavant, les programmes français étaient avant tout des produits d'auteurs. On ne pouvait rien toucher, c'était à prendre ou à laisser. Aujourd'hui, la démarche est plus moderne, davantage tournée vers les acheteurs. L'autre grand défaut, c'était la lenteur du rythme. Les productions françaises se sont améliorées dans ce domaine, mais, pour un téléspéctateur de plus en plus habitué à faire du zapping,

elles restent encore souvent trop lentes à démarrer. Le début paraît parfois interminable, alors que les programmes américains accrochent tout de suite votre attention. Malgré tout, les produits français apportent des récits et des valeurs différentes des productions américaines, plus stéréotypées.

2 Quel genre de programmes êtes-vous venu acheter à Saint-Tropez ?

Sur les quatre chaînes appartenant à notre bouquet, nous diffusons déjà 20 % à 25 % de programmes français en tous genres, fictions et documentaires. En janvier 2000, nous lançons deux nouvelles chaînes dont il faut alimenter la grille. Il nous faudrait entre 50 et 100 heures de documentaires, ce qui représente une dépense d'environ

1 million de francs. En fiction, des grandes séries françaises comme *Narvarro* connaissent déjà un grand succès chez nous et nous devrions acquérir la série *Saint-Tropez*.

3 Quel est l'intérêt, pour vous, d'un marché comme celui de Saint-Tropez ?

Le grand avantage, c'est d'avoir accès à un concentré de la production française et de pouvoir visionner les programmes à tête reposée. Dans les grands marchés, on est trop bousculé, on n'a pas le temps de discuter et de vraiment regarder le produit. Le seul petit inconvénient, c'est que les cassettes ne sont parfois disponibles qu'en version anglaise !

Propos recueillis par Frédéric Chambon

Jean-François Kahn reprendrait « L'Événement »

HACHETTE et Lagardère voudraient aller vite. Ils souhaiteraient se débarrasser de *L'Événement* à la fin du mois. Trois candidats ont manifesté leur intérêt pour une reprise. Jean-François Kahn veut transformer le journal en hebdomadaire culturel. Georges-Marc Bénamou, avec le soutien de Pierre Bergé et d'un autre investisseur, propose de maintenir une ligne généraliste, centrée sur la société et la culture. Il estime que le journal peut être viable, après un audit réalisé par un cabinet anglais, et prévoit une quinzaine de départs. Il doit finaliser sa proposition, vendredi 10 septembre. L'ancien patron de *L'Événement*, Thierry Verret, est prêt à reprendre la direction du titre, en association avec Hachette. Il veut redresser la situation par une gestion « artisanale », en attendant une recapitalisation.

La solution proposée par Jean-François Kahn et François Sampermans, directrice générale de *Marianne*, semble pour l'instant tenir la corde. Elle a séduit Hachette, qui est impressionné par le succès de *Marianne*, alors que la plupart des lancements de ces dernières années ont échoué. Le PDG d'Hachette Filipacchi Médias, Gérard de Roquemaurel, n'a jamais véritablement cru à *L'Événement* et HFM préfère une solution qui tourne le dos à un news-magazine généraliste. Dans un premier temps, le fondateur de *L'Événement*

et de *Marianne* avait proposé de transformer l'hebdomadaire en mensuel culturel, reprenant une idée qu'il avait déjà proposé quand il était à *L'Événement*. Dans cette optique, il avait repris les titres *EDJ* et *Les Nouvelles littéraires*. A la demande d'Hachette, il a revu sa copie pour bâtir un projet d'« hebdomadaire culturel et d'art de vivre » de quatre-vingt-dix pages, vendu 20 francs. Il prévoit un effectif de quarante personnes, sur un effectif actuel de soixante-sept. Le plan social serait financé par Hachette.

Le magazine serait indépendant de *Marianne*, même si des synergies entre les deux titres seront activement recherchées. Une nouvelle société sera constituée par les principaux actionnaires de *Marianne*. Jean-François Kahn assure avoir la possibilité de réunir les 40 millions de francs nécessaires à la réalisation du projet.

Face à ces projets, le personnel de *L'Événement*, déçu par l'attitude d'Hachette, veut avoir son mot à dire. La société des journalistes a demandé à être reçue par Jean-Luc Lagardère. Et les trois candidats vont exposer leurs projets, vendredi, devant l'ensemble du personnel. Le SNJ-CGT menace d'une grève, au cas où le projet retenu préviendrait des licenciements.

Alain Salles

Le « Wall Street Journal » et le « Financial Times » lancent un quotidien d'affaires en Russie

MOSCOU

correspondance

Vedomosti, dont le premier numéro a été présenté en grandes pompes à Moscou, mardi 7 septembre, s'imposera-t-il comme le « seul » quotidien financier russe indépendant, dans un paysage médiatique largement contrôlé par les « oligarques » des différents clans politiques ?

Publié par le *Wall Street Journal* et le *Financial Times* est édité par le groupe néerlandais Independent Media. Les trois partenaires se sont engagés à investir 10 millions de dollars – chacun détenant un tiers du projet – sur trois ans. Un objectif de rentabilité a été fixé dès la quatrième année. Le pari est risqué dans un pays où les médias sont généralement des gouffres financiers, mais Leonid Berchidski, le jeune rédacteur en chef (vingt-sept ans), estime qu'il est déjà en partie gagné : « Nous avons signé des contrats publicitaires pour 2,5 millions de dollars jusqu'à la fin 2000 alors que nous tablions seulement sur 1 million », affirme-t-il.

C'est pour parvenir à ces résultats que le *Wall Street Journal* et le *Financial Times*, concurrents de tous jours, se sont résignés à un mariage de raison. Les négociations auront pourtant été laborieuses. Il y a trois ans, Independent Media, qui publie

une quinzaine de journaux et magazines russes, dont le *Moscow Times*, quotidien de référence en anglais, engage des discussions avec le *Wall Street Journal*. Début 1998, le *Financial Times*, qui sort d'une collaboration peu rentable avec le quotidien *Izvestia*, entre dans la danse. Le projet est plusieurs fois donné comme mort. Mais, en mai dernier, un accord est finalement trouvé. « Après la crise financière d'août 1998, les coûts de fabrication ont baissé pour ceux qui disposent de dollars », explique Mikhail Doubnik, le directeur général de *Vedomosti*. Et nos études ont prouvé qu'en Russie le créneau d'un quotidien financier rigoureux et indépendant n'était pas encore occupé. »

LECTORAT FATIGUÉ

Malgré le faible tirage de lancement – 25 000 exemplaires pour la vente en kiosques et les abonnements, et 50 000 envois gratuits sur Moscou, puis Saint-Petersbourg –, *Vedomosti* n'a pas peur de la concurrence. « *Kommersant*, le seul titre qui se présente comme un quotidien d'affaires, est de plus en plus politique et généraliste », explique le directeur général.

Après le rachat, début août, de *Kommersant* par Boris Berezovski, l'« idéologue numéro un du Krem-

lin », *Vedomosti* espère récupérer un lectorat fatigué d'un journalisme partisan. Un cahier central, couleur saumon comme le *FT*, détaille les nouvelles des compagnies et marchés financiers, alors que la Une énumère les affaires du jour, à la manière du *Wall Street Journal*. Le « clone » ne restera cependant pas à l'écart des « affaires » qui secouent la Russie. Le premier numéro, préparé par 40 journalistes, a ainsi proposé l'interview d'un sulfureux roi de l'aluminium, aujourd'hui sous mandat d'arrêt, et donné de nouveaux détails sur le scandale de la Bank of New York.

« Nous ne cherchons pas les scandales. Mais tout fait vérifié sera publié », affirme Mark Whitehouse, le représentant du *Wall Street Journal*. Il se défend de pouvoir un jour céder aux pressions des huit principaux annonceurs du titre, parmi lesquels figure le holding Sistema, « tremplin financier » de Iouri Loujkov, le maire de Moscou. « Ils savent qu'ils achètent de l'espace publicitaire et non un soutien politique » ajoute-t-il. A l'image du slogan publicitaire du nouveau quotidien qui s'affiche sur les murs de la capitale : « Les oligarques peuvent acheter *Vedomosti*. En kiosque. »

Agathe Duparc



CROISSANCE SOUTENUE AU 1^{ER} SEMESTRE 1999 EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS

Le Conseil d'Administration de GECINA, réuni le 6 septembre 1999, a pris connaissance des comptes du premier semestre 1999 et de l'activité du Groupe. Les comptes consolidés du premier semestre n'intègrent pas les éléments du Groupe SEFIMEG, qui n'était pas entré dans le périmètre de consolidation au 30 juin dernier.

(En millions de francs)	1 ^{er} semestre 1999	1 ^{er} semestre 1998	Δ
Loyers	447,7	231,1	+ 93,7 %
Résultat d'exploitation	269,2	130,5	+ 106,3 %
Résultat courant	195,9	121,3	+ 61,5 %
Résultat net	137,5	90,3	+ 52,3 %

Progression significative de l'activité locative

Les revenus locatifs de GECINA pour le premier semestre 1999 s'établissent à 447,7 millions de francs en progression de 93,7 % par rapport à celui de l'année précédente. Ils comprennent les loyers de l'ex-Groupe UIF et de la Société LA FONCIERE VENDÔME, entrés dans le périmètre de consolidation de GECINA le 1^{er} juillet 1998.

GECINA a tiré le meilleur parti de la reprise du marché immobilier, qui s'est traduite par une progression rapide des loyers à périmètre constant et surface égale de 4,2 %, soit 6,6 % pour l'immobilier d'entreprise et 3,4 % pour l'habitation, et une hausse des taux d'occupation à 96,2 % et à 97,5 %, respectivement dans les bureaux et l'habitation.

Création de valeur confirmée des opérations UIF et LA FONCIERE VENDÔME

La réalisation substantielle des synergies attendues des acquisitions d'UIF et de la FONCIERE VENDÔME permet à GECINA d'enregistrer une hausse de son résultat d'exploitation (106,3 %) supérieure à celle des loyers (93,7 %).

Au premier semestre 1999, l'effet relatif des opérations de croissance externe est confirmé, avec un résultat courant par action de 15,9 francs, soit une hausse de 12,9 % par rapport à la même période en 1998.

La moindre progression du résultat net (52,3 %) s'explique par une évolution des éléments exceptionnels non récurrents liés à la restructuration de la dette. Elle se concrétise par la prise en compte immédiate d'un écart négatif de 63 millions de francs alors que la réduction des taux d'intérêt obtenue concomitamment aura un plein effet sur le résultat au cours des exercices ultérieurs.

Commentant les chiffres du premier semestre, Eliane Sermondada, Président-Directeur Général de GECINA, a déclaré :

« La réalisation de nos prévisions démontre la cohérence du projet industriel développé par GECINA au cours des dernières années avec récemment l'intégration de SEFIMEG et le projet de rapprochement avec IMMOBILIERE BATIBAIL. Ces opérations permettront la réunion d'un ensemble de facteurs propices à la progression durable de la valorisation et de la rentabilité du Groupe GECINA. »

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● RENAULT : le constructeur automobile pourrait recruter environ 700 personnes sur son site de Douai (Nord) en cas de succès de la nouvelle version du Scénic, produite dans cette usine et commercialisée depuis le 23 août, a annoncé sa direction mercredi 8 septembre.

● ACIERIE DE L'ATLANTIQUE : la direction de l'Acierie de l'Atlantique (ADA) du port de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) a signifié mercredi aux trois délégués syndicaux CGT, FO, CFDT son intention de poursuivre la procédure de licenciement contre eux, suite à une grève de onze jours (Le Monde du 7 septembre).

● DELL : le deuxième constructeur mondial d'ordinateurs personnels a annoncé, mercredi 8 septembre, le rachat de la société de stockage de données ConvergeNet, numéro trois mondial derrière EMC et IBM, pour 340 millions de dollars. Il s'agit de la première acquisition du numéro un de la vente directe de PC (par téléphone et internet) qui avait jusqu'alors privilégié l'assemblage de composants fabriqués par des tiers.

● TOTALFINA : Dans la bataille qui oppose les deux pétroliers français pour leur prise de contrôle mutuelle, le PDG de TotalFina, Thierry Desmarest, s'est déclaré mercredi 8 septembre toujours prêt au dialogue, avec Elf mais « pas indéfiniment », lors de la présentation des résultats semestriels. Le résultat net part du groupe de Totalfina a baissé de 15,8 % au premier semestre à 743 millions d'euros.

● IMETAL : l'entreprise française a conclu mercredi un accord avec son homologue américain LTV Corp. portant sur la cession à ce dernier de son activité transformation des métaux pour 650 millions de dollars.

● BOEING : le groupe aérospatial américain, chef de file d'un groupe de cinq sociétés (avec Hughes, Raytheon, Kodak et Harris) a remporté un contrat du gouvernement américain de 4,5 milliards de dollars pour la conception et la construction du futur système d'imagerie par satellites.

● AHP : le pharmacien American Homes Products est

poursuivi à hauteur de 500 millions de dollars, pour des dommages cérébraux irréversibles causés à un bébé vacciné, en 1993, contre la diphtérie-tétanos-polio (DTP). AHP est accusé de « négligences » par la cour suprême de New-York pour n'avoir pas tenu compte de travaux qui faisaient état de réactions fatales au vaccin et pour n'avoir cessé la production du DTP qu'en 1998 alors qu'il proposait un vaccin alternatif dès 1991.

● ROYAL CANIN : le groupe français spécialisé dans l'alimentation pour chiens et chats a annoncé mercredi avoir repris les activités de son importateur exclusif pour le Royaume Uni, Crown Pet Food Ltd.

SERVICES

● AIRTOURS : le voyageur britannique a fait mercredi de nouvelles propositions à la Commission européenne concernant son projet de rachat de son homologue First Choice Holidays. La Commission avait ouvert une enquête approfondie sur ce projet afin de voir si cette opération ne risquait pas d'affecter la structure du marché britannique du voyage (Le Monde du 12 juillet).

● LEGO : le fabricant danois de jouets a choisi la ville allemande de Guenzburg (sud) pour construire son quatrième parc d'attractions au détriment du site japonais de Makuhari à Tokyo. Le nouveau parc devrait ouvrir ses portes en 2002 moyennant un investissement de 145 millions d'euros.

FINANCE

● BNP : des rumeurs font état d'un rapprochement avec la Dresdner Bank. La BNP dément tout projet de fusion (lire p 34).

RESULTATS

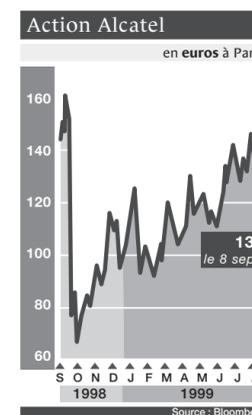
● MICHELIN : le constructeur a annoncé un bénéfice net de 1,92 milliard de francs (292 millions d'euros) au premier semestre, ainsi que la suppression de 7 500 suppressions d'emplois en Europe (lire p 18).

● MEDIOBANCA : la banque d'affaires italienne a annoncé mercredi un bénéfice net consolidé de 203,5 millions d'euros (394,1 milliards de lire) pour l'exercice 1998/99 (clôt au 30 juin) en hausse de 19,4 %.

VALEUR DU JOUR

Alcatel remplit son contrat

PRÈS D'UN AN après « l'accident du troisième trimestre 1998 », qui avait vu la valeur de l'action Alcatel perdre 38 % en une seule séance, Serge Tchuruk, le PDG du groupe français de télécommunications, a choisi de rassurer les investisseurs présents à la présentation de ses résultats semestriels, jeudi 9 septembre. « Il n'y a pas de surprise particulière », a-t-il annoncé d'emblée. Les investisseurs ont apprécié cette visibilité retrouvée en faisant grimper l'action de plus de 3 % à l'ouverture, à 141,50 euros. L'activité de télécommunications (commutation, infrastructures pour téléphone mobile, Internet, réseau d'entreprises) enregistre une croissance d'environ 15 % au premier semestre, contre un léger tassement pour l'activité câbles et composants. Mais les résultats ne sont pas encore à la hauteur des espérances. Sur l'ensemble de l'année, M. Tchuruk attend, toutefois, 800 millions d'euros de résultat opérationnel pour l'activité télécommunications, contre 600 millions d'euros l'année précédente. L'activité câbles et composants, plus mature, devrait dégager un résultat stable, à 400 millions d'euros. Au total, le groupe devrait enregistrer une croissance de 20 % de son résultat opérationnel, à 1,2 milliard d'euros. M. Tchuruk réclame encore quelques mois pour pouvoir apprécier l'ampleur du recentrage du groupe Alcatel. Après s'être partiellement



désengagé d'Alstom, introduit en Bourse, Alcatel finalise, pour la fin de l'année, la montée en puissance dans le capital de Thomson-CSF et le désengagement de Framatome. Aux Etats-Unis, Alcatel a regroupé ses activités de téléphonie grand public avec Thomson Multimédia. Surtout, le groupe a misé 2,7 milliards de dollars d'investissements sur les réseaux et la technologie Internet, avec le rachat, au cours des derniers mois, des sociétés américaines DSC, Packet Engine, Xylan, Asasured Access et Internet Devices. Alcatel a également augmenté ses dépenses de recherche et développement de 200 millions d'euros au premier semestre « pour développer en interne ce que nos concurrents achètent plusieurs milliards par acquisitions », souligne M. Tchuruk.

Christophe Jakubyszyn

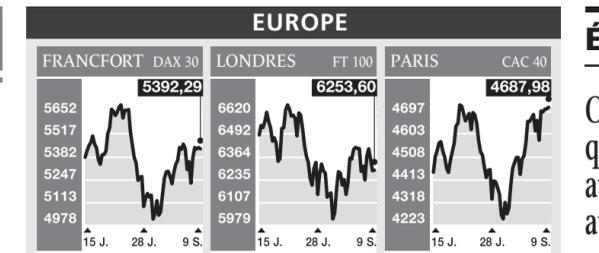


Tableau des indices sélectionnés en Europe (10h15) avec cours, variations et pourcentages.

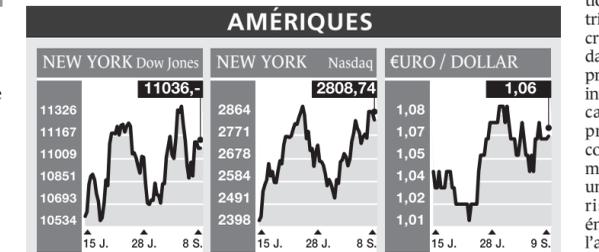


Tableau des indices sélectionnés en Amérique (10h15) avec cours, variations et pourcentages.

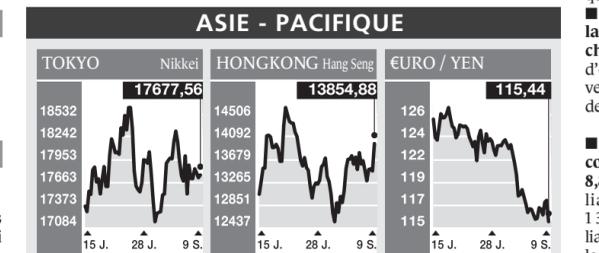


Tableau des indices sélectionnés en Asie-Pacifique (10h15) avec cours, variations et pourcentages.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en hausse de 0,19 % à 4689,31 points, jeudi 9 septembre. Paris avait fait une pause mercredi (+0,01 %), la hausse surprise des taux directeurs ayant fait oublier l'atmosphère favorable liée aux restructurations en cours.

FRANCFORT

LA BOURSE DE FRANCFORT a ouvert en très légère baisse jeudi, l'indice DAX perdant 0,06 % à 5 397,45 points. La place allemande avait clôturé mercredi en hausse de 0,17 %, repassant la barre des 5 400 points, dans des volumes de transactions très minces.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a fortement reculé mercredi. L'indice Footsie a perdu 0,89 %, à 6 253,6 points. La banque centrale d'Angleterre a surpris les opérateurs en décidant de relever de 25 points de base son taux de prise en pension à 5,25 %.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en légère hausse jeudi, l'indice Nikkei gagnant 0,21 % à 17 677,56 points, à la suite de la publication des chiffres de la croissance. Sur la période avril-juin, le PIB japonais a progressé de 0,2 % par rapport au trimestre précédent. Mais la poussée du yen face au dollar, qui nuit aux entreprises exportatrices, a limité la progression de la cote.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York est resté quasiment stable, mercredi 8 septembre, prenant 0,02 %, à 11 036,34 points. La place boursière américaine a connu une séance irrégulière avant de se replier après les déclarations de l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale, Lawrence Meyer, s'inquiétant d'une résurgence possible de l'inflation. Le FMI a, de son côté, relevé, dans son dernier rapport, que « le taux remarquablement haut des valorisations du marché boursier américain, atteint après une période de gains quasiment sans précédent, pose un risque aux marchés financiers mondiaux ».

Taux

EN EUROPE, les taux d'intérêt restaient relativement stables à l'ouverture, jeudi, avec un rendement à 10 ans de 5,15 % en France et de 5 % en Allemagne.

MONNAIES

AU COURS des premières transactions sur le marché des changes, jeudi 9 septembre, le yen s'est envolé après l'annonce surprise d'une croissance de 0,2 % du produit intérieur brut au Japon au second semestre. « L'économie japonaise est en train de revenir sur les rails », a estimé Taichi Sakaiya, responsable de l'agence de planification économique. Le dollar se négociait à 108,96 yens, contre plus de 111 yens la veille. L'euro en profitait pour se renforcer à 1,0631 dollar.

ÉCONOMIE

Croissance plus forte que prévu au deuxième trimestre au Japon

LE JAPON a enregistré une croissance surprise de 0,2 % au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent, a annoncé l'agence de planification économique (EPA), jeudi 9 septembre. En rythme annuel, la deuxième économie mondiale a connu une progression de 0,9 %, de son produit intérieur brut (PIB). L'annonce d'une croissance au deuxième trimestre (entre avril et juin) fait suite à un rebond de l'économie au premier trimestre avec un accroissement de 2 % du PIB. Les autorités japonaises ont cependant mis en garde jeudi contre un optimisme excessif, soulignant que l'amélioration de la conjoncture au deuxième trimestre est surtout à mettre au crédit d'un flux d'investissements dans l'immobilier et que les entreprises privées continuent à ne pas investir. Selon l'agence de planification économique, la demande privée a progressé de 0,9 % au cours du trimestre, alors que la demande publique a fléchi de 2 %, une baisse qui s'explique par le tarissement des effets de deux énormes plans de relance adoptés l'an passé par le gouvernement de Keizo Obuchi. Cet essoufflement de la demande publique a déjà incité plusieurs responsables gouvernementaux à souhaiter la présentation d'un nouveau collectif budgétaire de soutien à l'économie. La consommation des ménages (qui compte pour 60 % du PIB) a, de son côté, progressé de 0,8 %, mais ce sont surtout les investissements dans les logements qui ont bondi de 16,1 %. La Banque du Japon (BoJ) a laissé sa politique monétaire inchangée, jeudi. Le taux officiel d'escompte reste ainsi fixé au niveau historiquement bas de 0,5 %, depuis septembre 1995.

ETATS-UNIS : les crédits à la consommation ont augmenté de 8,8 milliards de dollars (8,3 milliards d'euros) en juillet, à 1 350 milliards de dollars (1 269 milliards d'euros), a annoncé mercredi la Réserve fédérale américaine. En juin, les crédits avaient progressé de 3,3 milliards de dollars (3,3 milliards d'euros). Laurence Meyer, l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed), a estimé mercredi que l'étroitesse du marché du travail entraîne un risque inflationniste. « Une inquiétude majeure demeure quant à l'équilibre entre

l'offre et la demande du marché du travail, ce qui pourrait raviver l'inflation même si la croissance ralentit », a-t-il déclaré.

FRANCE : la production d'acier brut a augmenté de 0,2 % en juillet, à 1 721 000 tonnes, et de 6,7 % en août, à 1 500 000 tonnes, par rapport aux mêmes mois de 1998, a annoncé, mercredi, la Fédération française de l'acier.

ALLEMAGNE : le produit intérieur brut (PIB) est resté stable au deuxième trimestre 1999 comparé au premier trimestre, selon l'Office fédéral des statistiques (OFS). Comparé au deuxième trimestre de 1998, le PIB a montré une hausse réelle de 1 % d'avril à juin.

Les prix à la consommation ont diminué de 0,1 % en août, comparé à juillet, ce qui porte leur hausse à 0,7 % par rapport à août 1998.

GRANDE-BRETAGNE : la banque centrale a annoncé mercredi un relèvement surprise de 0,25 point, à 5,25 %, de son taux de prises en pension, son unique taux directeur, soit la première hausse depuis plus d'un an, à l'issue de la réunion mensuelle de son comité de politique monétaire, surprenant la grande majorité des analystes.

ESPAGNE : le gouvernement révisera à la hausse dans les prochains jours sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 0,1 % à 0,2 % et actuellement fixée à 3,5 % pour 1999, a annoncé mercredi le secrétaire d'Etat au commerce, M^{me} Elena Pisonero.

HONGRIE : les prévisions du taux d'inflation en 1999 ont été révisées à la hausse par le premier ministre Viktor Orban, en avril 11 %, alors que les précédentes estimations se situaient en dessous des 10 %.

UKRAINE : le Fonds monétaire international (FMI) a octroyé, mardi, une avance de 180 millions de dollars (169 millions d'euros) pour soutenir les réserves de la banque centrale (BNU) dans le cadre d'un prêt élargi de 2,6 milliards de dollars, a déclaré le chef de la représentation du FMI à Kiev, Henri Ghesquière.

CHINE : la production industrielle a progressé de 9,5 % en août par rapport au mois précédent, à 166 milliards de yuans (21,2 milliards d'euros), a annoncé vendredi le Bureau national des statistiques (BNS). Sur les huit premiers mois de l'année, la production industrielle a augmenté en valeur de 9,4 %, à 1 268 milliards de yuans (162 milliards d'euros).

Tableau des taux de change fixe zone Euro et hors zone Euro.

Tableau des cours de change croisés (Euro contre Franc, Yen, Livre, etc.).

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt à court et long terme.

Matif

Tableau des cours et volumes de matières premières.

Matières premières

Tableau des cours et variations des matières premières (métaux, grains, pétrole, etc.).

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

● L'annonce par la Banque d'Angleterre d'une hausse surprise de son principal taux d'intérêt (lire page 18) a fait chuter les titres des banques, mercredi 8 septembre. Lloyds TSB a perdu 1,54 %, à 832,50 pence, tandis que Bank of Scotland a chuté de 1,79 %, à 739 pence.

● Le titre Aeroporti di Roma a progressé mercredi de 1 %, à 7,29 euros. La banque néerlandaise ANB Amro et la famille Benetton sont au rang des investisseurs intéressés pour reprendre la part du capital (54,2 %) détenue par le gouvernement italien dans l'aéroport romain. Celui-ci pourrait vendre cette part pour un montant qui n'excéderait pas 1 milliard d'euros.

● La valeur Crédit Suisse a plongé de 2,02 % mercredi, à 290,50 francs suisses. La sixième banque européenne a annoncé qu'elle s'attend à ce que ses revenus baissent au second semestre, alors que son bénéfice net avait progressé de 11 % sur les six premiers mois.

● Le cours de Dresdner Bank a chuté de 2,2 %, à 44,01 euros. La troisième banque allemande a démenté les remarques faites par Ernst-Moritz Lipp, l'un des membres de son conseil d'administration, qui avait déclaré que l'établissement pourrait faire équipe avec d'autres banques européennes pour conforter sa banque d'investissement, Dresdner Kleinwort Benson.

09/09 10h20

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, etc.

BANQUES

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries for ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

PRODUITS DE BASE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ALUMINIUM GREEK, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMEN AB, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries for AGA -A-, AIR LIQUIDE, AIR LIQUIDE RM, etc.

09/09 10h20

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries for AKER RGI -A-, CGIP /RM, CIR, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

CONSTRUCTION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, ACESA R, AKTOR SA, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries for 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries for ACCOR /RM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

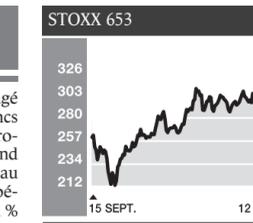


Table listing various companies and their stock prices, including KLM, HILTON GROUP, MOULINEX /RM, etc.

PHARMACIE

Table listing pharmaceutical companies and their stock prices, including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

ÉNERGIE

Table listing energy companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table listing equipment companies and their stock prices, including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing consumer goods companies and their stock prices, including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing distribution companies and their stock prices, including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR /RM, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high-tech companies and their stock prices, including ALCATEL /RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

ASSURANCES

Table listing insurance companies and their stock prices, including AGF /RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing utility companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

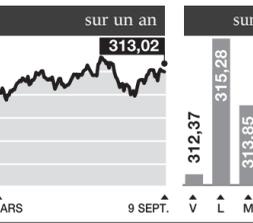


Table listing various companies and their stock prices, including FORSIKRING CODA, FORTIS (NL), FORTIS (B), etc.

AMSTERDAM

Table listing companies and their stock prices in Amsterdam, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

BRUXELLES

Table listing companies and their stock prices in Brussels, including ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNO HLD, etc.

FRANCFORT

Table listing companies and their stock prices in Frankfurt, including 1 & 1 AG & CO/KGAA, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing company codes for various European countries: FR, DE, ES, PT, NL, LU, FI, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing company codes for non-European countries: CH, S, NO, DK, GB, etc.

Publicité

Advertisement for 'Certificats & Warrants Paribas' with text: 'Investir dans l'Energie? Cette année l'indice Energie Stoxx a déjà gagné plus de 33%...'

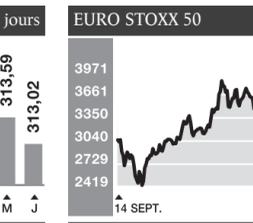


Table listing various companies and their stock prices, including GREENCORP GROUP, HEINEKEN, HELLENIC BOTTLI, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table listing equipment companies and their stock prices, including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing consumer goods companies and their stock prices, including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing distribution companies and their stock prices, including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR /RM, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high-tech companies and their stock prices, including ALCATEL /RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

ASSURANCES

Table listing insurance companies and their stock prices, including AGF /RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing utility companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

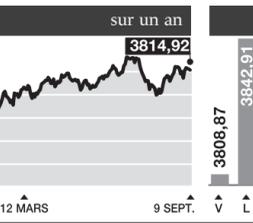


Table listing various companies and their stock prices, including FORSIKRING CODA, FORTIS (NL), FORTIS (B), etc.

AMSTERDAM

Table listing companies and their stock prices in Amsterdam, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

BRUXELLES

Table listing companies and their stock prices in Brussels, including ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNO HLD, etc.

FRANCFORT

Table listing companies and their stock prices in Frankfurt, including 1 & 1 AG & CO/KGAA, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing company codes for various European countries: FR, DE, ES, PT, NL, LU, FI, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing company codes for non-European countries: CH, S, NO, DK, GB, etc.

Publicité

Advertisement for 'Certificats & Warrants Paribas' with text: 'Investir dans l'Energie? Cette année l'indice Energie Stoxx a déjà gagné plus de 33%...'

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Alcatel ouvrait jeudi 9 septembre en hausse de 3,28 % à 141,50 euros. Le groupe de télécommunications a vu son bénéfice net consolidé tomber à 220 millions d'euros au premier semestre.

Le titre BNP gagnait jeudi 1,17 % à 77,70 euros dans les premiers échanges. La banque de Michel Pébereau a démenti toute fusion avec la Dresdner Bank, comme l'avait affirmé le Financial Times.

Le cours du Crédit commercial de France était quasiment stable à l'ouverture mercredi 8 septembre à 122,60 euros. Le CCF a dégagé un bénéfice net consolidé (part du groupe) en hausse de 33,6 % à 1,4913 milliard de francs au premier semestre.

Le titre Michelin était en hausse jeudi en début de matinée de 10,80 % à 47 euros. Le groupe affiche un bénéfice net semestriel en hausse à 292 millions d'euros et a annoncé la suppression de 10 % de ses effectifs.

Le titre Seita bondissait de 5,23 % à 58,40 euros, jeudi. Le groupe de tabac a vu son bénéfice net consolidé croître de 2 % au premier semestre à 66,2 millions d'euros.

La valeur Société générale progressait, jeudi 9 septembre, de 0,61 % à 197 euros. La banque espagnole Banco Santander Central Hispano, l'un des principaux actionnaires de SG, a passé la barre de 5 % dans le capital de la banque.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 9 SEPTEMBRE

Cours relevés à 10h15

Liquidation : 23 septembre

Table of French stock market data including company names, current price, and percentage change.

Main table of international stock market data with columns for company names, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data for Wednesday, September 8th, listing various companies and their performance.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 9 SEPTEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of second market data for Thursday, September 9th, listing various companies and their performance.

Table of additional market data, including various international and domestic securities.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 8 septembre

Table of SICAV and FCP data, listing various investment funds and their performance.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data, listing various financial products and their performance.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole data, listing various financial products and their performance.

CIC BANQUES

Table of CIC Banques data, listing various financial products and their performance.

CIC PARIS

Table of CIC Paris data, listing various financial products and their performance.

Crédit Mutuel

Table of Crédit Mutuel data, listing various financial products and their performance.

LA POSTE

Table of La Poste data, listing various financial products and their performance.

CDC Asset Management

Table of CDC Asset Management data, listing various financial products and their performance.

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC

Table of Multi-Promoteurs CCBP-CDC data, listing various financial products and their performance.

REVENU-VERT

Table of Revenu-Vert data, listing various financial products and their performance.

Fonds communs de placements

Table of Fonds communs de placements data, listing various financial products and their performance.

ACTILION ÉQUILIBRE C

Table of Actilion Équilibre C data, listing various financial products and their performance.

Fonds communs de placements

Table of Fonds communs de placements data, listing various financial products and their performance.

KALEIS ÉQUILIBRE D

Table of Kaleis Équilibre D data, listing various financial products and their performance.

Fonds communs de placements

Table of Fonds communs de placements data, listing various financial products and their performance.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data, listing various financial products and their performance.

LEGNÉDE

Table of Legnéde data, listing various financial products and their performance.

Hors frais

Table of Hors frais data, listing various financial products and their performance.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1999

SCIENCES Quel est le destin prévisible de l'Univers ? Trois scénarios ont été envisagés par les cosmologistes, qui tous dépendent de la densité moyenne de la matière dans

l'Univers. ● SI CE PARAMÈTRE capital est supérieur à une certaine valeur critique, l'expansion de l'Univers est condamnée à s'arrêter un jour. Puis à reprendre en sens in-

verse, conduisant inéluctablement notre monde à se ratatiner. ● S'IL EST PLUS FAIBLE, l'Univers se dilate indéfiniment alors que, s'il est égal, il le fera aussi, mais de plus en

plus lentement. ● LES CHOSES sont moins simples, car un autre paramètre-clé de ces scénarios, la constante cosmologique, aurait une valeur différente – légèrement posi-

tive – de celle qu'on lui attribuait généralement. Conséquences immédiates : l'expansion de l'Univers serait infinie, et en plus dans une phase d'accélération.

Des étoiles en fin de vie dessinent l'avenir de notre monde

Grâce aux chandelles de l'espace que sont certains astres rares et explosifs, des astronomes ont pu montrer que les deux tiers de l'énergie de l'Univers dépendraient du vide. Conséquence de cet étonnant paradoxe, l'Univers serait en expansion accélérée

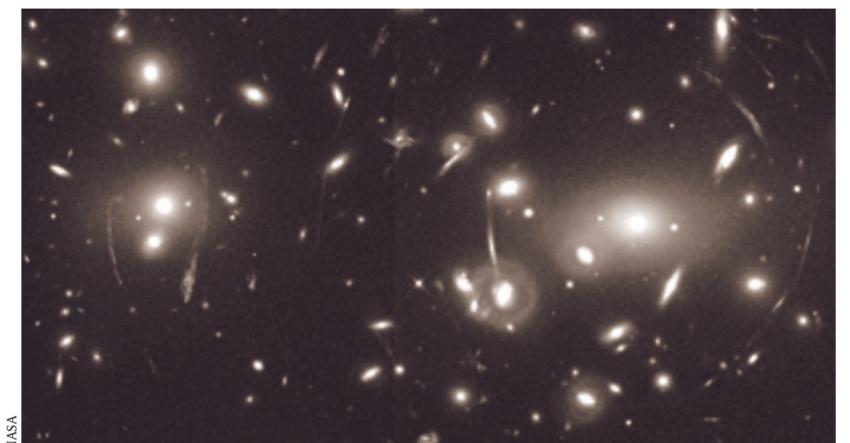
POURTANT AVARE de titres choc, la revue scientifique américaine *Science* n'a pas hésité à imprimer : « C'est la percée de l'année 1998. » La nouvelle, il faut en convenir, fit grand bruit lorsque, de manière séparée, deux équipes d'astronomes, l'internationale de Saul Permuter (Supernova Cosmology Project, Berkeley, Californie) et l'australienne de Brian Schmidt (High-z Supernova Search Team, Australia's Mount Stromlo and Siding Spring Observatories), annoncèrent en même temps que,



loin de se ralentir, l'expansion de l'Univers due au Big Bang s'accélérait.

L'affaire concerne assez peu les mortels que nous sommes. Mais de savoir que le mouvement d'ensemble auquel nous participons se poursuit et que les galaxies s'éloignent de plus en plus les unes des autres à quelque chose de glissant. Certains se rassureront en affirmant que ces conclusions ne sont que préliminaires et que des vérifications, réclamées par les deux équipes, doivent être faites.

« *Soyons prudents*, confirme François Bouchet (IAP, Paris). *Mais ces annonces n'ont rien d'une baudruche. Leur intérêt est réel.* »



Né il y a 15 milliards d'années d'une explosion gigantesque, l'Univers continue aujourd'hui de grossir et les ensembles d'étoiles que sont les galaxies s'éloignent les unes des autres.

« C'est parce que c'est important, insiste-t-il, gourmand, qu'il faut être encore plus attentif. » D'autant plus suspicieux que les conclusions auxquelles conduisent les travaux des deux équipes américaine et australienne conduisent à penser que l'énergie de l'Univers serait en quelque sorte stockée, pour un tiers, dans la matière « baryonique » que nous connaissons dans notre quotidien et dans la matière « sombre » que nous recherchons et, pour les deux tiers restants, dans... le vide.

Comment les astronomes et les cosmologistes en sont-ils arrivés à ce scénario qu'aurait pu imaginer l'humoriste Raymond Devos ? D'un côté, une matière sombre qu'on cherche mais qu'on ne trouve pas et qui, de toute façon, les calculs le disent, aurait des ef-

fets beaucoup moins importants qu'on ne le pensait. Et, de l'autre, une énergie du vide qui semble accréder la thèse qu'avec trois fois rien on peut quand même faire quelque chose. L'explication de ce mystère est, on s'en serait douté, dans la lumière. Celle d'étoiles en fin de vie, les supernovae, qui explosent dans une débauche d'énergie.

Toutes les supernovae « ne sont cependant pas bonnes ». Seules conviennent celles de type « Ia », dont on pense bien connaître le modèle d'évolution générale. « Ce sont des chandelles de l'espace, explique Reynald Pain (CNRS, IN2P3, LDHNE/université Paris VI-Paris VII), qui travaille, ainsi qu'une dizaine d'autres Français (à Saclay et Meudon), avec l'équipe de Saul

Permuter. Des sortes d'étalons éphémères qui produisent toujours à peu près la même quantité de lumière quels que soient leur âge et leur position dans l'espace. »

Ces étoiles particulières ne sont guère nombreuses. « Environ trois par millénaire et par galaxie », précise-t-il. Soit trois événements tous les mille ans pour un ensemble de 200 milliards d'étoiles comme la Voie lactée, à laquelle nous appartenons. C'est peu. Mais les astronomes ont tourné la difficulté en menant, grâce aux télescopes de 4 mètres de diamètre (le CFHT d'Hawaï et le Cerro-Tololo chilien), des campagnes d'observation de quelques jours portant sur une centaine de milliers de galaxies. Les meilleurs candidats ont ensuite été suivis par des instruments plus puissants (Keck d'Hawaï, VLT

chilien, télescope spatial Hubble) pour en analyser la lumière.

L'équipe de Permuter a ainsi pris en compte une quarantaine de supernovae relativement lointaines et une vingtaine plus proches (une quinzaine et une trentaine d'autres pour celle de Schmidt). Ce que les mesures – flux de lumière apparente et vitesse d'éloignement (redshift) par rapport à la Terre – effectuées sur ces astres en fin de vie ont permis de montrer, c'est la différence qui existe entre les effets gravitationnels de la matière contenue dans le cosmos – et qui a tendance à ralentir l'expansion de l'Univers – et ceux dus à une constante cosmologique prévue par Einstein, liée à une « énergie du vide » qui aurait pour conséquence, au contraire, de l'accélérer.

L'énergie de l'Univers serait « stockée » pour un tiers dans la matière que nous connaissons et pour deux tiers... dans le vide

Avec un peu de relativité générale, explique François Bouchet, « on peut déduire de ces mesures la valeur du paramètre de décélération – ainsi appelé parce que les modèles couramment utilisés laissaient prévoir une action de ce type –, qui traduit en fait une accélération ». Révolution dans le Landerneau des astronomes, qui raisonnaient jus-

qu'ici sur un Univers « ouvert » et en expansion infinie ou sur un Univers « fermé » qui, après le Big Bang, finirait par se recroqueviller sur lui-même en un « Big Crunch ».

Voilà que la constante cosmologique, dont on ne savait pas très bien quelle valeur lui donner, suggère un Univers en expansion infinie. Expansion qui, dans la période actuelle, serait dans une phase d'accélération, et ce depuis 4 milliards d'années. De quoi y perdre son latin. Si les mesures récemment obtenues sur les supernovae de type « Ia » laissent entendre que l'expansion de l'Univers est infinie, il reste en effet à déterminer sa géométrie réelle. Est-il plat, fermé ou ouvert ? Seules des observations très fines, encore à faire, sur le rayonnement à 3° K, témoin fossile de la naissance de l'Univers, devraient permettre demain de le préciser.

Qu'importe. Reynald Pain s'émerveille aujourd'hui en soulignant que ces résultats marquent en quelque sorte la séparation de la description mathématique de l'Univers (par la géométrie) et le dessin de son avenir lié à ce que l'on sait de son contenu. Encore faut-il, prévient-il, confirmer ces résultats en obtenant notamment des données sur des supernovae de type « Ia » beaucoup plus éloignées que celles qui ont déjà été observées. Encore faut-il, aussi, déterminer la valeur réelle de la constante cosmologique qui serait peut-être en plus... variable dans le temps. « Mais, à bien y regarder, conclut François Bouchet tout en appelant à la prudence, ces premiers résultats sont assez stimulants. »

Jean-François Augereau

L'expansion de l'Univers serait en pleine accélération

ÉTUDIER la nature de l'Univers n'est pas de tout repos. Chaque problème résolu crée un problème nouveau. Lorsque, par exemple, Albert Einstein établit les équations de l'espace-temps, il découvre grâce à elles que, contrairement à ce que l'on croyait, l'Univers est en expansion. Surprise qui, aujourd'hui, s'accompagne d'une toute nouvelle découverte : l'Univers pourrait être en expansion à une vitesse toujours croissante. Personne ne s'y attendait.

Depuis le Big Bang, le volume de l'Univers augmente. Toutes les distances entre les ensembles riches de centaines de milliards d'étoiles que sont les galaxies augmentent comme celle qui sépare deux points tracés à la surface d'un ballon qui gonfle. Mais, dans l'Univers, les forces gravitationnelles qui s'exercent sur toute cette matière s'opposent à l'expansion.

Cette résistance est-elle suffisante pour la ralentir ou arrêter ce processus ? Dans le cas où l'Univers ne posséderait pas suffisamment de matière pour y parvenir, son expansion se poursuivrait indéfiniment et il serait alors « ouvert ». Mais si la densité de matière – la masse par unité de volume – dépasse une certaine valeur critique, alors l'expansion finira par s'arrêter. L'Univers repartira en arrière et disparaîtra un jour lointain dans un « Big Crunch » donnant ainsi force à un scénario de l'Univers « fermé ».

Depuis des années, les spécialistes pensent que la quantité de matière est en fait subtilement dosée pour être exactement égale à la valeur critique. Ce qui en termes simples signifie que le rythme de l'expansion se ralentit, mais sans jamais vraiment cesser. Un tel Univers est considéré comme « plat ». Il paraît cependant peu vraisemblable que la quantité de matière existante permette très précisément de rendre l'Univers plat. Les cosmologistes ont eu tendance à favoriser cette hypothèse, parce

qu'elle est issue de la meilleure théorie – dite « inflationniste » – dont on dispose aujourd'hui pour expliquer l'Univers dans sa forme actuelle. Le problème est que, en additionnant la masse des étoiles et des galaxies, leur densité étant supposée la même en tout lieu, le total obtenu est loin d'atteindre la valeur critique nécessaire pour donner lieu à un tel processus.

MATIÈRE INVISIBLE

Voilà pourquoi on a pensé qu'il existait quelque part dans l'Univers une matière sombre invisible, qui permet d'augmenter la densité moyenne de matière jusqu'à la valeur critique qu'exige la théorie inflationniste. En dépit de nombreux efforts, l'existence, par observation directe, des composants de cette matière sombre n'a pu être établie.

De fait, lorsqu'on parle de densité de l'Univers, c'est en réalité de « densité d'énergie » qu'il s'agit, la masse n'étant qu'une forme particulière d'énergie. Ainsi, l'Univers pourrait posséder en plus de la matière sombre et visible qu'il abrite une sorte d'« énergie du vide » dont la force répulsive compense-

rait celle, attractive, de la gravité. Un tel scénario, en faveur aujourd'hui, implique qu'il existe une « constante cosmologique » grâce à laquelle on peut atteindre une valeur critique en rapport avec la théorie de l'inflation, et ce, sans faire appel à une grande quantité de matière sombre. Si tel est le cas, l'Univers pourrait, sous certaines conditions, être en expansion permanente.

Reste un problème. D'où vient cette énergie du vide ? On pense depuis les années 60 que le vide n'est pas vide du tout, et que des particules subatomiques y apparaissent et y disparaissent de façon fugitive à partir de rien. En 1967, l'astrophysicien russe Yakov B. Zel'dovich a d'ailleurs émis l'hypothèse que la densité de l'énergie d'un vide composé de particules virtuelles était capable d'engendrer une constante cosmologique. Malheureusement, les calculs faits sur cette base ont fait apparaître une constante cosmologique si colossale que l'Univers aurait déjà dû exploser.

Pourquoi ? Les physiciens escamotent la question et répondent

par une autre question. Si cette énergie du vide est la cause de cette expansion, pourquoi est-elle beaucoup plus modeste qu'on ne s'y attendait ? Les théories ne survivant qu'au prix de nouvelles énigmes, certains spécialistes ont aussitôt évoqué la possibilité que la constante cosmologique ne soit pas constante du tout et qu'elle change avec le temps !

Peut-être cette « constante » variable est-elle aujourd'hui faible, alors qu'elle a été grande ou plus petite dans le passé. Pour étayer ces travaux, Paul Steinhardt et son équipe de l'université de Pennsylvanie ont invoqué à ce sujet un nouveau type de matière, la « quintessence », qui exercerait un effet répulsif et produirait ainsi une constante cosmologique. Mais cette quintessence pourrait n'avoir manifesté ses effets qu'assez récemment – en termes cosmologiques bien sûr –, tout comme les effets de la gravité, de l'électromagnétisme et des forces nucléaires, apparus en des temps différents. Mystérieux, non ?

Philip Ball

Soudain une énorme bulle...

CE N'EST PAS une petite affaire que de gonfler un ballon de baudruche neuf. Il commence d'abord par conserver des dimensions résolument modestes, avant de grandir brusquement, jusqu'à atteindre presque sa taille définitive. La meilleure théorie décrivant les premiers stades du Big Bang, celle de l'inflation, laisse à penser que l'expansion de l'Univers s'est produite de la même façon.

Presque tout s'est passé dans les premières secondes, comme si le temps avait alors eu une autre valeur, une seconde « contenant » autant que les milliards d'années qui ont suivi. Selon la théorie de l'inflation, l'Univers a grandi régulièrement pendant le premier milliardième de milliardième de milliardième de seconde, puis il s'est gonflé presque instantanément, passant d'une taille inférieure à celle d'un atome à plusieurs fois celle de notre ga-

laxie. Ensuite, la croissance a pris à nouveau un rythme plus régulier d'expansion.

L'inflation a été formulée au début des années 80 pour résoudre certains des problèmes posés par le modèle standard de la cosmologie. En l'absence de processus inflationniste, il est difficile d'expliquer pourquoi l'Univers est, dans son ensemble, aussi uniforme, et pourquoi il est aussi inégal par endroits.

LA MASSE MANQUANTE

L'inflation fournit donc une explication de la manière dont l'Univers est parvenu à son état actuel et explique les infimes variations de densité de l'univers microscopique initial qui ont ensuite permis aux gaz de se condenser en nuages, puis en galaxies, en étoiles et en planètes.

Il ne reste qu'un problème : cette théorie prévoit que, indépendamment des infimes détails du Big Bang pré-inflationnaire, la densité de l'énergie de l'Univers doit à présent être égale à la « valeur critique ». Si cette énergie se trouve prédominer sous la forme de matière, cela veut dire que la force gravitationnelle compensera très exactement l'expansion actuelle à l'issue d'une durée infinie, rendant l'Univers « plat ». Mais l'Univers ne paraît pas contenir suffisamment de matière pour cela. Elle fait défaut dans une proportion de trois à quatre. Aucune des recherches sur la « masse manquante » de l'Univers n'ayant abouti, le recours à une constante cosmologique pourrait sauver une situation pour le moins inextricable.

Ph. B.

Albert Einstein et la « constante cosmologique »

EN 1917, Einstein entreprend d'appliquer à l'Univers sa théorie générale de la relativité. A l'époque, on est convaincu que l'Univers est statique, ni en expansion ni en contraction. Les équations d'Einstein indiquent que, dans ce cas, il devrait finir par s'effondrer sous l'effet de sa propre gravité. Refusant de croire ses calculs, Einstein introduit un terme nouveau, la « constante cosmologique », symbolisée par la lettre lambda, qui se manifeste comme une force répulsive à longue portée et compense la force attractive de la gravité.

L'idée fut vite source de problèmes. Un Univers statique avec une constante cosmologique non égale à zéro est en effet instable, comme un crayon en équilibre sur sa pointe. De plus, l'observation montra bientôt que l'Univers était en expansion. Einstein abandonna donc, en 1932, la constante cosmologique, qu'il qualifia comme sa « plus grande erreur ».

Aujourd'hui, ce paramètre effectue un retour remarqué. L'existence d'une densité d'énergie du vide, découverte en tentant d'harmoniser la gravité avec la mécanique quantique, implique la présence d'une force répulsive à l'échelle cosmologique, qui épargnerait aux scientifiques nombre de leurs malheurs actuels.

Une force attractive à longue portée signifie que l'Univers est plus grand et plus vieux qu'on ne le croyait, ce qui réconcilie les chiffres élevés de la vitesse de l'expansion de l'Univers et l'âge supposé des étoiles les plus vieilles.

UN CHIFFRE... ASTRONOMIQUE

Évaluer l'importance de cette force répulsive a posé un problème. Beaucoup de théoriciens pensent qu'un chiffre très supérieur à zéro exclurait le type d'Univers dans lequel nous vivons. D'autres, qui tentent de réunir en un schéma unique les quatre forces de la nature, laissent entendre que lambda serait, littéralement, astronomique.

Avec le lancement en 2000 de la sonde spatiale MAP (Microwave Anisotropy Probe), les scientifiques ne devraient pas tarder à recevoir de l'aide car cet engin permettra de préciser les valeurs des paramètres de base de la cosmologie avec une marge d'incertitude inférieure à 5 %. La grande erreur d'Einstein pourrait alors se révéler l'une de ses plus grandes découvertes.

H. G.

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize

Le piètre succès de la France en Arménie prolonge l'espoir et le doute

Vainqueurs (3-2) à Erevan, les Bleus préservent leurs chances de qualification à l'Euro 2000 avant le match décisif contre l'Islande. Mais la faiblesse de leur prestation, notamment en attaque, suscite toujours le scepticisme

Menée au score dès la 7^e minute, l'équipe de France a souffert pour s'imposer (3-2), mercredi 8 septembre, à Erevan, face à l'Arménie dans un match des éliminatoires de l'Euro 2000. Un penalty transformé par

Youri Djorkaëff, survolté par ce voyage sur la terre de ses ancêtres, a permis aux Bleus d'égaliser juste avant la mi-temps. Zinedine Zidane a donné l'avantage à son équipe (67^e) et Lilian Laslandes l'a mise à

l'abri (74^e). Mais le penalty concédé par le gardien de but Fabien Barthez à l'ultime minute témoigne de la nervosité des Français, qui ont livré une partie indigne de leur réputation. Ils restent, cependant, en

course pour la qualification. Une victoire face à l'Islande, le 9 octobre, sans Barthez, qui sera suspendu, leur garantit au minimum la deuxième place, synonyme d'un barrage face au deuxième d'un autre

groupe. Au classement du groupe 4, l'Ukraine, qui l'a emporté (1-0) en Islande, reste en tête devant la Russie (2-1 à Andorre), qu'elle recevra lors de la dernière journée, et la France.

DEPUIS LONGTEMPS, il n'y a plus de petites équipes en football. Mais, toujours, il y en aura des grandes assez imbues d'elles-mêmes pour penser le contraire. Des champions du monde par exemple. Mercredi 8 septembre, à Erevan, l'illustrissime équipe de France faisait l'honneur d'une visite à une Arménie en papier. Elle ne pouvait que gagner. Elle a gagné d'ailleurs (3-2), gardant intactes ses chances de qualification à l'Euro

2000. De leur prestation, les Bleus ne peuvent cependant tirer qu'une leçon d'humilité, car seule la victoire fut belle.

« Nous avons joué en dilettantes, reconnaissait Didier Deschamps, capitaine lucide. Nous n'avons plus la rigueur que nous avions auparavant. N'importe quelle équipe nous met en difficulté. » Les Arméniens n'apprécieront sans doute pas ce « n'importe quelle équipe » encore un rien infatué. Ils pourront rétorquer qu'au bout du compte le match nul (0-0) qu'ils ont arraché aux Ukrainiens, le 9 juin, sur cette pelouse d'Erevan permettra peut-être aux Français de se qualifier.

Ils avaient bien du courage et pas mal de technique individuelle, ces adversaires du jour. Avec en sus un rien d'opportunisme, comme sur le but inscrit à la 7^e minute par Karapet Mikaelian, parti à la limite du hors-jeu. Mais une équipe de France un minimum intéressée par la partie aurait dû prendre rapidement la mesure de cette opposition. Au lieu de quoi les Bleus commirent le péché capital d'orgueil et, pour cette faute, faillirent bien se retrouver en enfer.

Pendant une longue, une crispante mi-temps, les Bleus se montrèrent incapables de comprendre que leur réputation ne les exonérait pas de jouer un minimum au football pour l'emporter. Après l'orgueil, c'était maintenant la paresse, l'avarice et la gourmandise tout à la fois. Partisans du moindre effort, les Français s'évertuaient à aller au plus court, c'est-à-dire plein centre, malgré la défense renforcée des Arméniens.

Depuis la Coupe du monde, l'équipe de France s'est coupé les ailes. Elle n'utilise plus avec la



JACQUES DEMARTHON/AP

même sagacité les couloirs latéraux et se montre incapable d'écarter le jeu. Aimé Jacquet avait pourtant énormément travaillé cette dimension. Bixente Lizarazu et Lilian Thuram multipliaient les chevauchées offensives le long de la ligne de touche et apportaient le sur-nombre. Roger Lemerre, le nouveau sélectionneur, ne semble pas pouvoir obtenir de semblables dispositions.

Mercredi donc, la France, comme lors de ses matches précédents contre l'Andorre ou déjà l'Arménie, ressemblait à une poule s'obstinant à passer par où elle ne le pouvait pas. Vingt fois elle buta contre la

vitre défensive dressée dans les dix-huit mètres adverses, et vingt fois elle revint taper au même endroit.

ACCÈS DE COLÈRE

Elle s'énerma et récolta pour cela quatre cartons jaunes et l'expulsion de Frédéric Déhu. Nouveau péché capital : la colère cette fois, celle-là même qui coûta à Fabien Barthez, pour une faute stupide, un carton jaune (synonyme de suspension pour la venue de l'Islande le 9 octobre) et un penalty transformé en toute fin de match par Armen Shakhgeldian (90^e).

Des colères, il en est heureusement de saines ! Celles de Laurent

Blanc notamment, prompt à venir secouer son attaque quand il la juge par trop lymphatique. L'homme l'avait montré contre le Paraguay, son but en or qualifiant la France lors des huitièmes de finale du Mondial. Contre l'Arménie, le grand « Lolo » a une nouvelle fois pris le mors aux dents devant l'impéritie offensive des siens. A la 45^e minute, sur une opportune montée, il a obtenu un penalty transformé par Youri Djorkaëff. L'équipe de France revenait avant la pause dans un match dont elle avait alors totalement perdu le contrôle.

Dans le monde du ballon, il n'y a

45^e minute : l'équipe de France est menée (1-0) depuis le début de la rencontre. Laurent Blanc multiplie les montées offensives pour apporter du soutien à ses attaquants. Sur une longue passe en profondeur de Fabien Barthez, le libero de l'équipe de France s'enfonce, balle au pied, dans la surface de réparation des Arméniens. Il va être déséquilibré par un défenseur adverse, obtenant le penalty qui va permettre à Youri Djorkaëff d'égaliser (1-1).

plus de petites équipes comme on dit, en géopolitique, qu'il n'y a plus de pays pauvres. Mais l'Arménie est encore un football en voie de développement. Au bout d'une heure de jeu, la pelouse d'Erevan s'est finalement avérée trop grande pour des joueurs survoltés mais dépassés physiquement. Des fractures de fatigue sont apparues dans la défense locale, dont Zinedine Zidane a profité. Le meneur de jeu a joué une nouvelle fois les buteurs d'une frappe lointaine (67^e).

Un arrière sauvait la baraque France, et Zizou apportait la consécration. Du déjà vu. Revenait la lancinante question : mais que font les attaquants ? Car le but tardif de Lilian Laslandes (73^e) et les deux passes décisives de Youri Djorkaëff ne sauraient occulter une évidence : contre un adversaire prétendument inférieur, les avants français n'ont jamais paru exister. Après la faille de Nicolas Anelka contre l'Ukraine, la formule « Aux Bordelais réunis », avec Sylvain Wiltord et Lilian Laslandes, n'a guère plus convaincu contre l'Arménie.

« Je ne suis pas content du tout, a tonné le sélectionneur Roger Lemerre. A 3-1, nous avons manqué de concentration, une équipe championne du monde n'a pas le droit de lever le pied à 12 minutes de la fin. »

En 1988, Henri Michel avait perdu sa place de sélectionneur après un mauvais match nul à Chypre. Après la mauvaise victoire en Arménie, Roger Lemerre a au moins obtenu le droit de rejouer. Ce sera contre l'Islande au Stade de France, dans un match qui peut apporter la qualification ou une place de barragiste.

Benoît Hopquin

GRUPE 4

08/09	Arménie-France	2-3
08/09	Islande-Ukraine	0-1
08/09	Andorre-Russie	1-2

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Ukraine	19	9	5	4	0	13	3
2 Russie	18	9	6	0	3	21	11
3 France	18	9	5	3	1	14	8
4 Islande	15	9	4	3	2	10	4
5 Arménie	5	9	1	2	6	5	15
6 Andorre	0	9	0	0	9	3	25

PROCHAINS MATCHS

09/10	France-Islande
09/10	Russie-Ukraine
09/10	Andorre-Arménie

MATCHS DÉJÀ JOUÉS

Islande-France	1-1	Ukraine-Russie	3-2
Arménie-Andorre	3-1	Russie-France	2-3
Andorre-Ukraine	0-2	Arménie-Islande	0-0
France-Andorre	2-0	Ukraine-Arménie	2-0
Islande-Russie	2-0	Islande-Russie	1-0
France-Ukraine	0-0	Arménie-Russie	0-3
Andorre-Islande	0-2	France-Arménie	2-0
Ukraine-Islande	1-1	Russie-Andorre	6-1
France-Russie	2-3	Islande-Arménie	2-0
Ukraine-Andorre	4-0	Andorre-France	0-1
Arménie-Ukraine	0-0	Russie-Islande	1-0
Ukraine-France	0-0	Russie-Arménie	2-0
Islande-Andorre	3-0		

Dans les coulisses, la succession de Roger Lemerre est ouverte

SI LA CONSTERNANTE victoire (3-2) de l'équipe de France face à l'Arménie préserve ses chances de qualification à la phase finale du championnat d'Europe 2000, elle va encourager les instances fédérales à intensifier leurs réflexions sur le profil du prochain sélectionneur. En succédant à Aimé Jacquet dans la foulée du Mondial 1998, Roger Lemerre a été investi d'une mission à court terme : prolonger l'état de grâce et préparer les Bleus à disputer un rôle de premier plan lors de l'Euro. Or les accros face à l'Ukraine (0-0) et la Russie (2-3) au Stade de France, les succès tourmentés devant Andorre (1-0) et l'Arménie (3-2) ne permettent plus d'éluder le trouble qui s'est emparé des esprits.

Les dissonances entre le sélectionneur et ses joueurs-cadres lors des commentaires d'après-match ; les jugements grinçants portés en privé par certains champions du monde sur les choix tactiques de leur mentor, ont fragilisé son autorité, contraignant le Club France, auquel appartient notamment l'influent président de la Ligue nationale, Noël Le Graet, à envisager dès maintenant une refonte de l'encadrement technique, quitte à l'effectuer au printemps à l'issue de l'Euro 2000 si la France y participe finalement.

Roger Lemerre savait à quoi s'en tenir en acceptant sa promotion et ne s'offusquera pas de mettre ses compétences au service d'un poste moins médiatique à la direction technique nationale. « Je suis un moine soldat », aime à répéter ce Normand, qui s'est fixé comme ligne de conduite de rester fidèle aux options de son prédécesseur.

C'est donc un homme nouveau qui devrait faire bouger les lignes, car la défense du titre mondial en 2002 est déjà dans tous les esprits. Or il faudra bien régénérer un groupe dont certains joueurs seront atteints par la limite d'âge, ou par une usure physique et mentale. Pour incarner cette rupture, ce sont Luis Fernandez et Jean Tigana qui réunissent, sans surprise, le plus de suffrages. Les deux anciens internationaux, liés par une complicité de

quinze ans, avaient déjà été sollicités pour assumer la succession d'Aimé Jacquet.

Luis Fernandez avait décliné l'offre afin de poursuivre sa tâche à l'Athletic Bilbao, alors que Tigana a attendu vainement l'aval de son employeur, l'AS Monaco, pour être libéré de son engagement contractuel. Depuis, le premier nommé ne cache plus son désir de revenir en France et le second, reconverti provisoirement agent de joueurs après son départ de la Principauté en janvier, est disponible.

CONCEPTIONS DIFFÉRENTES

Le projet des deux hommes diverge sur un point essentiel : Luis Fernandez, qui avait émis devant son entourage des réserves sur la méthode Jacquet dès 1996, serait l'homme d'un bouleversement à tous les niveaux car sa préférence pour un jeu résolument offensif ne peut pas s'accommoder avec les réflexes de certains joueurs influents, tels Didier Deschamps ou Marcel Desailly, nourris à l'école du réalisme italien. Les conceptions de Jean Tigana se rapprochent davantage de celles d'Aimé Jacquet et rallieraient certainement plus de suffrages dans les rangs des champions du monde.

Mais il ne suffit pas d'avoir un passé prestigieux et des états de service incontestés pour obtenir la bénédiction du Club France. L'implication financière exponentielle des chaînes TV, dont TF 1, propriétaire des droits de retransmission de l'équipe de France, implique un minimum de disponibilité du sélectionneur, prié de confier ses sentiments en direct juste après la fin des matches ou de répondre aux invitations dominicales de Télé-Foot. Or Jean Tigana est en froid depuis des années avec TF 1 et rechignerait à fumer le calumet de la paix. Le très volubile Luis Fernandez cadre mieux avec ces obligations médiatiques. Si Michel Platini, qui apprécie les deux personnages, s'astreint à une stricte neutralité, Noël Le Graet militerait pour Jean Tigana. Mais la compétition reste ouverte.

Elie Barth

Les scénarios pour le final

Les trois favoris du groupe 4 ont gagné, mercredi 8 septembre, sur terrain adverse, prolongeant ainsi le suspense jusqu'au 9 octobre lors de l'ultime journée des éliminatoires. Une victoire de la France devant l'Islande, au Stade de France, lui assurerait au moins la deuxième place synonyme de barrage par aller-retour (13 et 17 novembre) contre un deuxième d'une autre poule. Voici les différents scénarios.

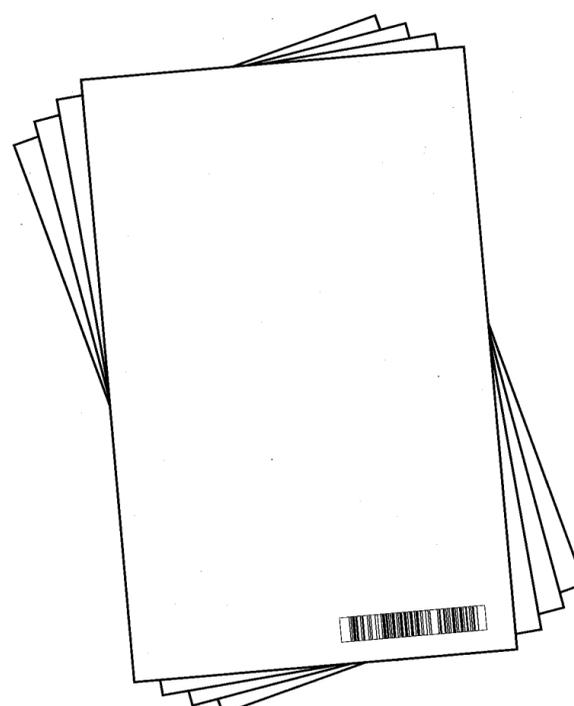
● **La France sera première** et se qualifiera directement pour la phase finale si elle bat l'Islande au Stade de France et si, au même moment, la Russie et l'Ukraine font match nul. Elle peut également terminer première si la Russie s'impose devant l'Ukraine, mais à condition de gagner face à l'Islande sur un score fleuve (au moins 6 buts d'écart).

● **La France sera deuxième** et disputera les barrages si elle bat l'Islande et que Russie-Ukraine ne se termine pas par un match nul. Un nul sur le score de 0-0 ou 1-1 face à l'Islande suffirait aux Bleus si l'Ukraine s'imposait en Russie, ou si les Russes l'emportaient devant les Ukrainiens par au moins 5 buts d'écart.

● **La France sera éliminée** si elle est battue par l'Islande. Elle le sera également si elle fait un match nul « prolifique » - 2-2, 3-3, 4-4, etc - face à l'Islande et si, en même temps, la Russie ne s'incline pas par plus de 4 buts d'écart contre l'Ukraine.

LOTO

Résultats des tirages n° 72 effectués mercredi 8 septembre.
Premier tirage : 6, 7, 28, 40, 42, 45 ; numéro complémentaire : 10. Rapports pour 6 numéros : 3 103 270 F (473 090 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 80 690 F (12 301 €) ; 5 numéros : 7 910 F (1 205,87 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 294 F (44,82 €) ; 4 numéros : 147 F (22,41 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €).
Second tirage : 25, 31, 33, 45, 48, 49 ; numéro complémentaire : 37.
Rapports pour 6 numéros : 13 279 210 F (2 024 402 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 38 105 F (5 809 €) ; 5 numéros : 6 630 F (1 010,73 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 316 F (48,17 €) ; 4 numéros : 158 F (24,08 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).



ARMÉNIE - FRANCE

ARMÉNIE
Sélectionneur : Barseghian
Berezovski • V. Khatchatrian (cap.) ; Hovsepian ; R. Khatchatrian (Kocharian 75°) ; Mkrtchian • Haroutiounian (Grigorian, 64°) ; Petrossian ; Sarkissian ; Yessalan • Mikaëlian (Devani, 67°) ; Shakhgaldian

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez • Lizarazu ; Desailly ; Blanc • Thuram • Zidane (Déhu, 72°) ; Deschamps (cap.) ; Djorkaeff ; Karembeu • Wiltord (Robert, 63°) ; Laslandes.

BUTS
ARMÉNIE : Mikaëlian (7°, de 18 m dans l'axe, tir du gauche à ras de terre) ; Shakhgaldian (93°, sur penalty, tir du droit à mi-hauteur à droite).

FRANCE : Djorkaeff (45°, sur penalty, tir du droit à ras de terre à droite) ; Zidane (67°, frappe croisée du gauche à ras de terre) ; Laslandes (74°, tir de l'extérieur du droit à mi-hauteur, dévié par le gardien).

AVERTISSEMENTS
ARMÉNIE : R. Khatchatrian (41°, jeu dangereux) ; V. Khatchatrian (44°, jeu dangereux) ; Berezovski (66°, antijeu).

FRANCE : Desailly (45°, accrochage) ; Blanc (55°, antijeu) ; Déhu (78°, jeu dange. et 89°, accrochage) ; Barthez (93°, jeu dange.) ne jouera pas contre l'Islande.

EXPULSION
FRANCE : Déhu (89°, 2° carton jaune).

OCASIONS
ARMÉNIE : 26 positions d'attaque dans les 30 m (12 + 14), dont 3 occasions (2 + 1) ; 7 tirs (4 + 3), dont 1 dévié (1 + 0) et 3 parés (2 + 1) par Barthez.

FRANCE : 84 positions d'attaque dans les 30 m (45 + 39) dont 8 occasions (3 + 5) ; 18 tirs (10 + 8), dont 1 contré (1 + 0) et 4 parés (3 + 1) par Berezovski.

ARRÊTS DE JEU
En faveur de l'ARMÉNIE : 19 coups francs (10 + 9), dont 5 hors-jeu (3 + 2), 3 corners (2 + 1).

En faveur de la FRANCE : 12 coups francs (7 + 5), dont 2 hors-jeu (1 + 1), 7 corners (7 + 0).



Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

L'Espagne, la Norvège et la Suède qualifiées, l'Angleterre en sursis

DES CONFIRMATIONS, des chapelets de buts et des résultats surprenants. L'avant-dernière journée des éliminatoires du championnat d'Europe, disputée mercredi 8 septembre, s'est révélée passionnante. Elle a permis à la Suède (groupe 5) d'obtenir sa qualification grâce à un succès étriqué (1-0) au Luxembourg. L'intérêt se porte désormais sur la deuxième place qui reste à attribuer. Les deux prétendants, la Pologne et l'Angleterre, se sont neutralisés (0-0) à Varsovie au terme d'un match tendu et marqué par de nombreux incidents entre supporters des deux équipes (neuf blessés). Après un début de match chaotique, les Anglais se sont repris sans parvenir à concrétiser leurs occasions. L'arbitre autrichien, Gunter Benko, qui a oublié d'accorder un penalty à l'Angleterre pour une faute de Tomasz Klos sur Paul Scholes, risque de s'attirer pendant plusieurs jours l'ire des quotidiens « tabloïds » britanniques, car il suffit à la Pologne de prendre un point en Suède pour éliminer l'équipe de Kevin Keegan.

Dans le groupe 6, l'Espagne s'est mise en réalisant, une nouvelle fois, un score fleuve devant Chypre (8-0), qui demeure en course pour la deuxième place. Mais ce sont les étonnants Israéliens (8-0 devant Saint-Marin) qui l'occupent actuellement, sans garantie de la préserver, puisque leur ultime déplacement les conduira en Espagne, alors que Chypre se rendra en Autriche.

La « finale » du groupe 2 a tourné nettement à l'avantage de la Norvège aux dépens de la Slovénie (4-0). Les Scandinaves auront dominé leur poule sans accorder à leurs adversaires le moindre espoir. Consolation pour les Slovénes, la deuxième place, synonyme de barages, leur est acquise. L'Italie aurait, elle aussi, pu mettre fin au suspense dans le groupe 1, à condition de prendre au moins un point face au Danemark, à Naples. Or la squadra de Dino Zoff, partie à l'abor-

dage avec deux buts de Diego Fuser et Christian Vieri, a été rattrapée, puis dépassée (2-3), par les Danois, qui ne pourront plus être évincés de leur deuxième place. Il reste un match a priori facile à l'Italie, en Biélorussie, pour se réhabiliter.

L'Allemagne, qui n'arrivait pas à se dépêtrer de la Turquie, a réalisé une affaire en or. Pour commencer, la sélection d'Erich Ribbeck s'est imposée (4-0) devant l'Irlande du Nord. Ensuite, elle a enregistré avec soulagement le faux pas des Turcs en Moldavie (1-1). Avec désormais deux points d'avance sur leur principal rival, un score nul suffira à l'Allemagne, le 9 octobre lors de la venue de la Turquie, pour conserver sa suprématie dans le groupe 3.

Après son accroc inattendu en Azerbaïdjan (1-1), le 4 septembre, le Portugal n'a pas pu renverser la situation dans le groupe 7. La Roumanie s'est contentée de contrôler le match au sommet qui l'opposait à la sélection lusitanienne (1-1). Il lui reste à accomplir une simple formalité en gagnant dans un mois à Vaduz, face au Liechtenstein. Le Portugal devrait terminer meilleur deuxième et éviter les barrages.

La Yougoslavie s'est portée en tête du groupe 8 à la faveur de sa victoire (4-2) en Macédoine, alors que l'Eire a tremblé à Malte (2-3). Tout comme dans le groupe 4 de la France, tout reste possible puisque la Croatie, troisième actuellement, recevra la Yougoslavie le 9 octobre et finira au moins deuxième en l'emportant.

La République tchèque, première nation à se qualifier (groupe 9), a toutes les chances de s'octroyer le grand chelem (10 matches, 10 victoires), car on ne voit pas comment les îles Féroé pourraient s'y opposer. L'Ecosse s'est donné les moyens de disputer les barrages en réfrénant les ambitions de l'Estonie à Tallinn (0-0).

E. B.

Table with 2 columns: Group and Results. Includes groups 1 through 9 with team names and scores.

Table with 2 columns: Group and Results. Includes groups 1 through 9 with team names and scores.

A l'US Open, Andre Agassi met fin à l'état de grâce de Nicolas Escudé

Mary Pierce a obtenu deux balles de match avant de s'incliner (6-2, 3-6, 7-5) face à Lindsay Davenport

Dans les demi-finales de l'US Open, samedi 11 septembre, l'Américain Andre Agassi affrontera le Russe Evgueni Kafelnikov, vainqueur du

Néerlandais Richard Krajicek en quart de finale (7-6 [7-0], 7-6 [7-4], 3-6, 1-6, 7-6 [7-5]). Chez les femmes, l'Américaine Serena Williams a dominé

sa compatriote Monica Seles (4-6, 6-3, 6-2) et sera opposée en demi-finale à une autre Américaine, Lindsay Davenport, tenante du titre.

NEW YORK
de notre envoyée spéciale
De loin, la défaite semble aussi belle que la victoire. Andre Agassi rayonnant s'approche de Nicolas

Escudé et lui parle un peu plus longuement que le temps imparti pour la traditionnelle poignée de main au filet.

L'Américain, tête de série n° 2, vient de battre le Français en trois sets secs, mais joliment accrochés (7-6 [7-3], 6-3, 6-4). Nicolas Escudé raconte avec un brin de sourire : « Il m'a dit, c'est bien de te revoir, maintenant reviens et continue à jouer à ce niveau. »

Classé 136e joueur mondial au début des Internationaux des Etats-Unis, contraint de passer par les qualifications pour entrer dans le tableau final, le demi-finaliste des Internationaux d'Australie 1998 a prouvé, mercredi 8 septembre, que seuls les blessures et les accidents de la vie l'avaient empêché

de poursuivre sa carrière prometteuse (Le Monde du 1er septembre).
Devant une foule conquise par Andre Agassi, mais vite charmée par son propre jeu, Nicolas Escudé ne s'est jamais montré intimidé. Pendant deux heures, le match a raconté des paradoxes : l'histoire de ce garçon dégingandé venu de presque nulle part, qui a voulu en montrer à ce costaud génial, maître des lieux et attendu en champion à la fin de la quinzaine.

Nicolas voulait être partout, mais Andre, un peu plus habitué aux lieux et aux matches de cette trempe, était encore plus présent. « Des comme ça, il en joue deux par semaine », lance le Français. Dès le premier set, les deux hommes cogitent et cinglent. Pas de temps d'observation. Nicolas Escudé tient son service, Andre Agassi veille farouchement au sien. Ils s'emmenent ainsi jusqu'au tie-break. « Je suis parti aussi vite que lui parce que je ne voulais pas qu'il me prenne la légèreté », dit Nicolas.

Andre Agassi, d'abord impressionné, s'envole finalement dans ce tie-break. En quelques minutes,

entre aces, volées et accélérations, il empêche le set en 7 points gagnants. Devant un adversaire « assommé », il mène 4 jeux à 0 dans la deuxième manche, perd son service comme pour le spectacle. Le troisième set est accroché mais l'issue semble connue. Andre Agassi sauve une balle de break alors qu'il sert pour le match, le temps pour le public de frémir une fois.

« SUR LA BONNE VOIE »
Nicolas Escudé est déçu, mais il se savait fatigué. Les trois matches des qualifications l'ont un peu plus usé. « Je voudrais refaire ce match sans eux », lâche-t-il. Il repart de New York en joueur retrouvé. Il a vingt-trois ans, il va à nouveau s'approcher des 50 meilleurs mondiaux et retrouver des tournois plus relevés.

Ses nouvelles méthodes d'entraînement, qui ne l'astreignent pas à multiplier les heures de musculation, lui vont bien. Il n'est pas blessé. « Je suis sur la bonne voie. Personne n'arrive en quart de finale sans le mériter », dit encore Andre Agassi.

L'Américain, chouchou du public et grand favori du tournoi, est aux anges. Son parcours ne l'a pas épuisé. Seul ancien vainqueur de l'US Open encore en lice, il se sent bien dans la peau du champion 1999. « J'exige plus de moi-même à mesure que j'approche de la ligne d'arrivée. »

En demi-finale, Andre Agassi sera opposé à Evgueni Kafelnikov. Le Russe, tête de série n° 3, est venu à bout du Néerlandais Richard Krajicek (n° 12) au terme d'une partie haletante (7-6 [7-0], 7-6 [7-4], 3-6, 1-6, 7-6 [7-5]).

Chez les dames, la journée a été marquée par la défaite en quart de finale de Mary Pierce, tête de série n° 5, face à l'Américaine Lindsay Davenport, tenante du titre (6-2, 3-6, 7-5). La Française avait pourtant obtenu deux balles de match, et a également eu la possibilité de revenir à 6-6 dans la dernière manche. En demi-finale, Lindsay Davenport rencontrera Serena Williams, qui a battu Monica Seles (4-6, 6-3, 6-2).

Bénédicte Mathieu

Advertisement for Les Pages Jaunes. Text: 'Mieux on s'informe plus les projets prennent forme.' Includes logo for Les Pages Jaunes, phone number 3611*, website www.pagesjaunes.fr, and France Telecom logo.

DISPARITIONS

Alan Clark

Un politicien hors normes

« ***MORT d'un original***», a très justement titré mercredi 8 septembre le *Guardian* pour annoncer à ses lecteurs la disparition, survenue lundi, du plus drôle, du plus flamboyant et du moins conformiste des politiciens anglais de l'après-guerre. Alan Kenneth McKenzie Clark avait soixante et onze ans et une tumeur au cerveau. Du premier ministre travailliste Tony Blair au chef de l'opposition conservatrice William Hague, en passant par les plus obscurs « *backbenchers*» (« députés de base») de presque tous les partis, le monde politique tout entier a exprimé — une fois n'est pas coutume — de sincères regrets après la disparition du brillant dillettante qu'était Alan Clark.

« *Tory réactionnaire et populiste*», comme il se définissait lui-même, le monde politique tout entier a exprimé — une fois n'est pas coutume — de sincères regrets après la disparition du brillant dillettante qu'était Alan Clark. « *Tory réactionnaire et populiste*», comme il se définissait lui-même, le monde politique tout entier a exprimé — une fois n'est pas coutume — de sincères regrets après la disparition du brillant dillettante qu'était Alan Clark. Succesivement secrétaire d'Etat à l'emploi, au commerce et à l'industrie puis à la défense, Alan Clark, en dépit des relations très privilégiées qu'il entretenait avec Margaret Thatcher, son idole politique, n'a jamais pu devenir ministre à part entière. Trop irrespectueux, trop cynique, trop honnête avec lui-même et ses collègues, le disparu.

INFIDÉLITÉ PATHOLOGIQUE

Auteur respecté de plusieurs ouvrages d'histoire militaire, sa passion, l'écrivain qu'il était n'entrera dans le club fermé des auteurs de *best-sellers* qu'à la publication, en 1993, de ses fameux « carnets » de souvenirs. Outre de savoureuses révélations sur les mœurs de ses collègues et le fonctionnement interne du pouvoir, les lecteurs y découvriront un Alan Clark plus vrai que nature : nationaliste comme personne — « *Nos hooligans sont un compliment à l'esprit martial anglais*» —, irrévérencieux comme nul autre — « *À part la reine et la princesse Diana, la vulgarité de la plupart des membres de la famille royale est impossible à décrire*» — et pathologiquement infidèle à sa jeune épouse — « *Les femmes doivent être succulentes, donc âgées de moins de vingt-cinq ans*», disait-il. Entré en politique pour son « *effet aphrodisiaque*», Alan Clark estimait qu'il n'y avait pas d'amitié réelle dans ce monde : « *Nous sommes tous des requins, tournant en rond dans l'attente d'une trace de sang...*» Mercredi, la ronde de ceux susceptibles de lui succéder à Chelsea était bien amorcée.

Patrice Claude

■ **KLEMENT SLAVICKY**, l'un des compositeurs tchèques les plus marquants de la seconde moitié de ce siècle, est mort samedi 4 septembre à Prague à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Dernier élève encore vivant du violoniste et compositeur Josef Suk (1874-1935), il était né le 22 septembre 1910 à Tovacov (Moravie) dans une famille de musiciens. Son père, organiste et violoniste, avait été un élève de Leos Janacek (1854-1928). Catholique, il fut malmené par le régime communiste, qui le priva de son poste de chef d'orchestre de la radio tchécoslovaque et tenta de l'isoler. Techniquement difficile et imprégnée de motifs du folklore morave, sa musique composée essentiellement pour le piano et le violon put néanmoins être jouée grâce à l'engouement de nombreux interprètes. Une récompense que l'Organisation des nations unies lui avait décernée en 1985 avait ouvert la voie à sa reconnaissance par le pouvoir prosoviétique. Klement Slavicky avait toutefois refusé le titre d'artiste national, la plus haute distinction communiste, pour protester contre la répression violente de manifestations prodémocratiques à Prague en janvier 1988.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 4 septembre est publié :
● **Solidarité** : un décret relatif aux modalités de recouvrement de la contribution sociale de solidarité à la charge des sociétés.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

— Depuis le 27 juillet 1999,

Annabelle

fait la joie de ses parents, **François et Nathalie** et de ses grands-parents, **Jean et Michèle DURAME**.

8, rue de la Citadelle, 94230 Cachan.
7, rue Edmond-Mégard, 76130 Mont-Saint-Aignan.

Nathalie CARUEL et **Michael PETERLI** ont le plaisir d'annoncer la naissance de **Angèle Lisa Rose**, le 4 septembre 1999, à Berne (Suisse). Justingerweg 13, CH 3005 Berne.

Isabelle LAUGIER et **Philippe GELBLAT** sont heureux de faire part de la naissance de **Hannah**, petite sœur de **Judith**,

le 31 août 1999, à Paris.

71, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Mariages

Jean-Luc STEINMETZ et **Kiyoko KISSI**

sont heureux d'annoncer leur mariage qui aura lieu le 11 septembre 1999, à Clinchamps-sur-Orne (Calvados), mairie.

14320 Clinchamps-sur-Orne (France).
Yokohama Tsuzuki-ku (Japon).

Décès

— Leila Shahid, déléguée générale de la Palestine en France, La délégation générale de Palestine, La communauté palestinienne en France, ont la douleur d'annoncer la disparition de leur sœur et camarade,

Bèr'a ADLI-BLOCH, docteur d'Etat, membre fondateur de l'Université libanaise, maître de conférences à la faculté d'Orsay, présidente du Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes, fondatrice du Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 9 septembre 1999, à 13 h 30, en la Grande Mosquée de Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons sont à adresser au CICUP et au CVPR, Boîte postale 8, 92292 Châte-nay-Malabry Cedex.

« Annonce la bonne nouvelle aux endurents qui disent quand le sort les atteint : Nous sommes à Dieu, nous revenons à lui. »
Coran, sourate *al-Baqara*, versets 155-156.

— Patric et Gioia Bascoul-Gauthier, son fils et sa belle-fille, Raphaël, Sveva, Clara, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre BASCOUL-GAUTHIER, officier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, ancien contrôleur civil au Maroc, inspecteur général de l'économie nationale, directeur honoraire des services du premier ministre,

le 4 septembre 1999, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Michel Rondet, ami de la famille, le samedi 11 septembre, à 10 h 45, en l'église de Vif (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Marie Bothorel, sa mère, Jean et Chantal Bothorel, son père et sa belle-mère, Aline Cherrey, sa compagne, Alexandre, son frère, Céline, Emma, Ambre, ses sœurs, Bernard et Balthazar Gouzou, Vanessa Brouillet, Sa famille et ses amis, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Stanislas BOTHOREL,

survenu le 9 août 1999, à l'âge de vingt-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 16 août, au cimetière d'Allex (Drôme).

Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention le mardi 21 septembre, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} Claude Costes, son épouse, Ses enfants, ses petits-enfants, Sa belle-fille, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude COSTES, professeur émérite à l'INA-PG, survenu à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 10 septembre 1999, à 16 heures, au cimetière de Plaisians (Drôme).

29, résidence du Bois-du-Four, 78640 Neauphle-le-Château.

— M^{me} Lucien Demon, Et toute sa famille ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien DEMON, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Boulogne (Hauts-de-Seine), le 6 septembre 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Candor (Oise), dans la plus stricte intimité.

143 bis, rue de Silly, 92100 Boulogne.

— M^{me} Janick Collombin, sa compagne, Arnaud et Amaury, ses fils, Sa famille, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jean Claude Philippe DUMAS DELAGE.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 10 septembre 1999, à 16 heures, en la cathédrale de Sarlat (Dordogne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} André François, Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part de la disparition survenue à Paris, le 5 septembre 1999, de

M. André FRANÇOIS, ancien élève de l'ÉNA (Félix-Eboué), inspecteur général honoraire de l'administration, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 9 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

— Sophie Herzele, sa mère, Jean-Pierre Corre, son époux, Vassili Corre, son fils, Et toute la famille, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Alexandra HERZELE,

survenu le 5 septembre 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 septembre, à 10 h 45, en l'église orthodoxe de Meudon, 8, rue des Bigots, à Meudon (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière Trivaux, à Meudon.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

8, rue Louis-Blanc, 92190 Meudon.
32, rue de Bercy, 75012 Paris.

— Le 6 septembre 1999, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année,

Odette KALTENBACH, née **Odette Claire Caroline RICHARD-BERENGER**,

s'est endormie dans la paix, entourée de la tendresse des siens.

De la part de Pierre-Patrick et Jeanette Kaltenbach, Leurs enfants et petits-enfants, Toutes leurs nombreuses familles.

« Mon âme, bénis l'Éternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. »
Ps. 103-v. 2.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Mens (Isère).

Un culte de louange sera célébré le vendredi 17 septembre, à 18 h 30, en la paroisse du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Yvonne Lebigre, son épouse, Jacques et Philippe Lebigre, ses enfants, Doriane et Edith, ses belles-filles, Natacha et Flora, ses petites-filles, et Emmanuelle, ont la douleur de faire part du décès de

Maurice LEBIGRE,

le 8 septembre 1999, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques seront célébrées le lundi 13 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Etienne d'Essonnes, 90, boulevard de Fontainebleau, à Corbeil-Essonnes.

— Ses amis ont la tristesse de faire part du décès de

Nicole LE MESLE,

survenu le 7 juillet 1999, à Littlehampton (Angleterre).

Ses cendres sont déposées au crématorium de Worthing (West Sussex).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Claude de Burine, Bernard Guiremand, Alfred Eibel, Jacques Sommer, Christian Bachelin, Dominique Joubert, Eric Dusser, le cherche midi éditeur, les éditions de la Table Ronde, les éditions Zulma, et tous ses amis, ont l'immense tristesse d'annoncer la disparition de

Yves MARTIN

le 6 septembre 1999, à Saint-Ouen-l'Aumône.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 septembre, à 11 heures, au cimetière de Passy, 2, rue du Commandant-Schloessing, Paris-16^e.

(Le Monde du 8 septembre.)

— Les étudiants, Les enseignants, Et les personnels administratifs de l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville, tiennent dans leur cœur le souvenir de

Willy SERNEELS, architecte, enseignant,

décédé le 7 septembre 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Laaken, à Bruxelles, le vendredi 10 septembre, à 10 h 45.

Ecole d'architecture de Paris-Belleville, 78-80, rue de Rébeval, 75019 Paris.

Anniversaires de décès

— Il y a vingt-cinq ans, le 10 septembre 1974, disparaissait

M. Fernand AULAGNIER, ancien combattant 1914-1918, officier des Palmes académiques.

Sa vie exemplaire, de travail, de droiture, de dévouement aux siens, fait que nul ne l'oublie parmi tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

M^{me} F.N. Mouloud, sa fille.

38 bis, avenue René-Coty, 75014 Paris.

— Londres, 1934 - Paris, 1969.

Le 10 septembre 1969,

Keith BARNES, poète britannique.

— *In memoriam*.

Firmin OULÈS, 1992 - 10 septembre 1999.

On ne perd jamais ceux qu'on aime. On les garde toujours dans son cœur.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Paula Oulès.

Souvenir

— Il y a cinq ans,

Yvon FELTRIN

était accompagné jusqu'à sa dernière demeure par ceux qui l'aimaient.

Son épouse, Ses filles, Son petit-fils, Sa famille, ne l'oublient pas.

Offices religieux

— Cette année 5760, pour :

Rosh Hashana et Yom Kippour,

rejoignez une synagogue libérale. Faites de ces jours de repentir un moment de réflexion, de ferveur et de clarté.

Au Mouvement juif libéral de France, hommes et femmes prient ensemble en hébreu et en français. Grâce aux traductions, vous comprendrez et participerez à toutes les prières. Vous saisirez ainsi toute la force et tout le sens de ces fêtes.

Cette année, poussez la porte, inscrivez-vous pour nos offices de la salle de la Mutualité :

— Rosh Hashana (10 et 11 septembre). — Yom Kippour (19 et 20 septembre).

Mouvement juif libéral de France. Réservations : 01-44-37-48-48.

Colloques

LES (DES)SAISISSEMENTS DU POLITIQUE SCÈNES ET FICTIONS Colloque transdisciplinaire international organisé par l'ARAPS **du 21 au 24 octobre 1999** Société des Gens de Lettres, Hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 PARIS

*** Fictions et rapports sociaux**
*** Précarités des paradigmes**
*** Scènes du politique**
Renseignements/Inscriptions: ARAPS 8, rue de Bièvre, 75005 PARIS. Tél. : 01-43-25-28-90. Fax : 01-56-24-07-57.

Conférences

— A compter du 21 septembre, l'Association les Quatre R (Recherche Rencontre Reynald Roussel) donnera une conférence une fois par mois sur différents thèmes, à l'Hôtel Brébant, 30-32, boulevard Poissonnière, Paris-9^e. Rens. Tél. : 01-40-16-49-97. Entrée 50 francs.

Stages

ATELIERS D'ÉCRITURE Elisabeth Bing
Week-ends de sensibilisation
Programme 1999-2000
sur simple appel :
01-40-51-79-10
www.club-internet.fr/perso/atecbing

Communications diverses

COLLOQUE ICHOLS VIII
8th International Conference on the History of Language Sciences
14-19 septembre 1999
Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 31, avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses

La 8^e Conférence internationale d'histoire des sciences du langage (Ichols VIII), qui réunira une centaine de chercheurs venus du monde entier, se tiendra à l'Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, sous la responsabilité de Sylvain Auroux, directeur du Laboratoire d'histoire des théories linguistiques (UMR, CNRS 7597 Paris-VII/Fontenay/Saint-Cloud) et sous le patronage de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, du mardi 14 septembre 1999 au dimanche 19 septembre.

Cette série de conférences internationales, qui a débuté à Ottawa en 1978, se déroule alternativement en Europe (Lille, Trèves, Galway, Oxford) et en Amérique (Ottawa, Princeton, Washington). Elle représente le principal point de rencontre international des chercheurs travaillant dans le domaine de l'histoire des sciences du langage, domaine qui est en pleine expansion, avec de nombreuses sociétés savantes et plusieurs revues internationales.

Contact : Sylvia Moreno, ENS de Fontenay/Saint-Cloud, 31, avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses. Tél. : 01-41-13-24-25 ou 24-24, Fax : 01-41-13-25-99. E-mail : moreno@ens-fcl.fr. Site Web : http://www.ens-fcl.fr/neuf/colloques/ichols.htm

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

<i>le nouvel</i> Observateur	www.nouvelobs.com
<p>Croissance, organisation du travail, nouvelles technologies, la France change d'époque</p>	
<p>QUINZE IDÉES POUR CHANGER DE VIE</p>	
<p>MITTERRAND ET LES JUIFS par Jean Daniel</p>	

ART Le Grand Palais présente, jusqu'au 22 novembre, quatre-vingt-seize tableaux de Jean-Baptiste Chardin, né voilà trois siècles. ● **LES GRANDS PORTRAITS** du peintre

bourgeois célèbre par Diderot, qui n'a jamais peint que ce qu'il avait tous les jours sous les yeux, ont été placés dans la rotonde du bâtiment, autour de laquelle s'organise l'ex-

position. Celle-ci permet aussi de voir les multiples versions d'un même sujet. ● **PEU CÉLÈBRE** au XIX^e siècle, Chardin est utilisé au XX^e à la fois par les tenants du retour à

l'ordre et par ceux du réalisme socialiste. Matisse s'est intéressé à son art de la couleur, et plusieurs peintres à ses autoportraits, Jean Hélion s'en réclamant explicitement.

● **L'EXPOSITION** est aussi l'occasion d'une série de publications où l'on retrouve souvent la patte du spécialiste mondial de Chardin, le directeur du Louvre, Pierre Rosenberg.

La main géniale d'un pantouflard parisien nommé Chardin

Les Galeries nationales du Grand Palais présentent, jusqu'au 22 novembre, quatre-vingt-seize œuvres du maître du XVIII^e siècle, une rétrospective marquant le tricentenaire de sa naissance

CHARDIN. Galeries nationales du Grand Palais, entrée Champs-Élysées, square Jean-Perrin, Paris 8^e. Tél. : 01-44-13-17-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures. Nocturne mercredi, jusqu'à 22 heures. Du 10 septembre au 22 novembre. L'exposition sera présentée à Düsseldorf (5 décembre 1999-20 février 2000), Londres (9 mars-28 mai) et New York (19 juin-17 septembre).

« Vous revoilà donc, grand magicien, avec vos compositions muettes... » Diderot a dit de belles choses sur Chardin. Mais il faut peut-être l'oublier. Oublier le commentateur des Salons, oublier Boucher et Greuze, oublier ce XVIII^e siècle pris entre libertinage et bons sentiments auquel Chardin n'appartient pas vraiment. Chardin, à l'évidence, ne donne pas dans le libertinage, n'est pas non plus un peintre de bons sentiments. Simple un peintre de « sentiments », comme lui-même le disait ? L'anecdote est connue : « Qui vous a dit qu'on peignait avec les couleurs ? – Avec quoy d'autre ?, répliqua l'autre, fort étonné. – On se sert de couleurs, reprit monsieur Chardin, mais on peint avec des sentiments. » Mais quels sentiments ? Celui de la nature, auquel viendrait avec le temps s'ajouter celui, indéfini, de la peinture, pour faire de Chardin un artiste de notre temps ?

Il y a vingt ans, Paris célébrait le bicentenaire de la mort du peintre. Aujourd'hui, Paris célèbre le tricentenaire de sa naissance. Premier grand bilan des connaissances sur Chardin, l'exposition de 1979 faisait état des lacunes, des flottements de l'œuvre. Celle d'aujourd'hui, conduite, comme la première, par Pierre Rosenberg, le patron du Louvre, se veut différente. Si, en vingt ans, il ne semble pas que les études aient apporté de fortes révélations, la figure du peintre s'est consolidée. Partant de là ne pouvait-on trancher, ramener Chardin « à son essence propre » (Pierre Rosenberg) ? Donner de lui une image plus assurée, celle d'un Chardin hors temps, qui travaille à l'avenir de la peinture ? Celle d'un peintre « subversif malgré lui » (Rosenberg encore), malgré tout le respect qu'il a pour l'Académie.

DEUX, TROIS TABLEAUX SE COPIANT

D'une exposition à l'autre, le nombre d'œuvres a été ramené de cent vingt à un peu moins de cent, venues de partout, de musées et de collections privées. Des tableaux absents en 1979 sont là. Ce *Chien barbet* reniflant un canard et un lapin morts, qui était alors dans le circuit marchand ; ou *La Serinette*, de



Autoportrait, dit « Portrait de Chardin au cheval », de 1779 (Musée du Louvre, 32,5 x 40,5 cm).

la Frick Collection, qui, à l'époque, ne prêtait pas. Ont été écartés des œuvres jugées sans originalité et assimilées au tout-venant de l'époque. Pas de grisailles, et surtout pas de « singeries » qui pourraient faire croire que Chardin peignait des allégories. Pas de dessins, d'ailleurs Chardin n'y avait presque pas recours. Pas de gravures d'après les tableaux, avec de ces légendes qui font dire au peintre ce qu'il n'a pas dit. Rien que des tableaux susceptibles d'accuser la singularité du maître, ou de l'ennoblir en l'amenant plus près de Fantin-Latour que des Le Nain.

A ce Chardin pour tout public

vient se greffer l'autre, qui peut faire la joie des spécialistes. L'exposition donne la possibilité de comparer trois *Pourvoyeuse*, deux *Serinette*, deux *Souffleur de bulles*, deux *Ratiseuse*, deux *Bénédicté...*, de Chardin se copiant, si fidèlement parfois que le profane peut s'arracher les cheveux au jeu des différences, comme le spécialiste à celui de la datation et de l'antériorité de tel tableau. Chardin était coutumier de cette pratique. Mais pourquoi ? Lui, qui travaillait lentement, cherchait-il à gagner du temps (et de l'argent) en se répétant, ou bien à satisfaire l'engouement des amateurs pour certaines compositions,

et à ne pas faire de jaloux... le prince de Liechtenstein et Frédéric II de Prusse avaient chacun une *Pourvoyeuse* et une *Ratiseuse*.

L'exposition est bien mise. Richard Peduzzi, qui en a signé le dispositif, réussit à transformer le « pire des endroits, pourri de partout » (c'est lui qui le dit) en espace confortable, avec ce qu'il faut de chaleur – des murs de couleurs anglaises tendres –, un bon éclairage : pas de projecteurs apparents, pas de méchants reflets. De quoi faire oublier la ligne de métal hérissée de pupitres qui s'interpose entre le visiteur et l'œuvre, l'informe en le tenant à distance : simple, mais il fal-

lait y penser ! Le parcours s'articule autour de l'inévitable rotonde, où ont été rassemblés les grands portraits : la *Dame qui prend le thé*, le *Jeune Homme au violon*, l'*Enfant au tonon*, le *Fils de M. Le Noir s'amusant à faire un château de cartes*, le *Jeune Dessinateur*, tous assis, attablés, de trois quarts, si posés, absorbés, et la *Fillette au volant* si charmante. En bas, les premières salles rassemblent les œuvres de jeunesse marquées par des tableaux ambitieux : *La Raie*, éventrée, sanguinolente, épouvantable, avec le chat au poil hérissé pataugeant dans les huîtres, le linge en désordre et déjà le couteau de biais dont le manche débordé de la table ; ou *Le Buffet courbe* et sa pièce montée de fruits.

A ces morceaux compliqués, où Chardin n'est pas à l'aise avec la nature vivante, on peut préférer la théorie des lapins morts, pendus, dépendus, plus ou moins froids, plus ou moins raides, qui trempent dans une presque grisaille ; ou le velouté de prunes simplement entassées dans une coupe. Le peintre évolue dans le sens de la réduction, y compris de ses formats, alors qu'il semble chercher sa mesure entre scènes de genre à un ou deux personnages vaquant sans hâte à leurs occupations et natures mortes simplifiées.

RETOUR À LA NATURE MORTE

A l'étage, c'est le Chardin de la maturité, du succès et des commandes qui s'impose. Après avoir abandonné la nature morte au profit des scènes de genre et des portraits, il y revient. Quinze ans plus tard : avec le même répertoire d'objets et d'ustensiles de ménage, les mêmes gobelets, les mêmes pots, bouteilles et fruits disposés avec soin, selon leur étendue et leur densité, toujours sur la même table de pierre ou de bois. Dans la dernière salle, les portraits tardifs et autoportraits de vieillard au regard vitreux, réalisés au pastel, le peintre malade des yeux ne pouvant supporter les mixtures à l'huile.

Qui est derrière cette tête enrubannée, ces linges accusant une tenue d'intérieur faussement négligée, derrière la paire de lunettes et cette visière qui fait de l'ombre aux trois quarts du visage ? Un peintre de peu d'imagination, qui ne savait peindre bien que ce qu'il voyait, pourvu que ça ne bouge pas ? Un besogneux, un lent, un paresseux, qui produisait peu – on ne lui connaît qu'environ deux cents compositions ? Un quasi-illettré, comme l'affirme M. Pierre (un ennemi !), ce qui expliquerait qu'on n'ait aucun écrit de lui ? Que sait-on de l'homme derrière le peintre, au-delà des apparences d'une vie sans histoire qui se déroule à Paris, dans un périmètre restreint entre la rue

du Four et le Louvre. Pas de voyages, nul besoin d'ailleurs. Pas de curiosité pour l'inconnu : Chardin n'a peint que ce qu'il avait quotidiennement sous les yeux, avec l'ambition d'être reconnu à travers ses modestes sujets.

Il y avait en lui du pantouflard à la Morandi, le petit prof de Boulogne, dont les bouteilles ont fini par faire un mur de silence entre l'homme et l'œuvre. On y pense devant les plus concis des arrangements de flacons et de fruits lorsqu'il échappe à toute connotation d'époque : présence du fond brun ocre ou brun vert à peine séparé du plan de la table où sont posés les objets de la maison : le pichet de grès, le verre ou le gobelet d'argent avec trois pommes et deux châtaignes, ou trois poires et une noix...

Tête d'affiche

Avec son corset qui la moule comme une toupie ou quelque contraste de forme à la Schlemmer ou Léger, *La Petite Fille qui joue au volant* (ou *Fillette au volant*) tient le haut du pavé le temps de l'exposition. Cette charmante poupée de porcelaine au nez retroussé a été peinte en 1637. Avant ou après la mort de la propre fille de Chardin, qui a eu lieu en 1636 ou 1637 ?

Le tableau, qui a appartenu à la Grande Catherine de Russie dès 1774, n'est pas (pas encore ?) dans un musée. Il est dans la famille du baron Henri de Rothschild (1872-1946). Grand collectionneur, amateur de Chardin, il en avait une bonne douzaine, qui avaient été mis à l'abri en Angleterre pendant la dernière guerre. Ils y ont été perdus : un avion déchargeant ses bombes en rase campagne touchait des canalisations et provoquait une inondation dans laquelle les œuvres ont été noyées. *La Fillette au volant*, qu'Henri de Rothschild avait offert à son fils, a échappé au désastre.

La peau et le reflet des choses si justement spécifiés commencent à se perdre et à former, avec le fond et la table, un mélange de matière et lumière, une sorte de « continuum atmosphérique ». Le fait pictural y domine la représentation silencieuse. Chardin, un peintre pour les peintres, et non pour les littérateurs, ne raconte-t-il aucune histoire ? Les tiroirs entrouverts des tables qui amènent une réserve d'ombre au premier plan sont vides. N'ont-ils aucun sens caché ? Ne serviraient-ils qu'à modeler l'espace du tableau ?

Geneviève Breerette

Repères biographiques

- **1699** : Jean-Baptiste Siméon Chardin naît à Paris le 2 novembre. Son père, artisan menuisier, construit des billards.
- **1728** : le jeune peintre, qui a sa place au sein de l'Académie de Saint-Luc, présente *La Raie* et *Le Buffet* (tous deux au Louvre) à l'Académie royale de peinture et de sculpture. Il y est reçu « dans le talent des animaux et des fruits ».
- **1731** : il épouse Marguerite Saintard, à laquelle il est fiancé depuis huit ans, mais qu'il ne pouvait épouser faute d'argent. Celle-ci mourra en 1735.
- **1736-37** : mort de sa fille, baptisée en 1733.
- **1737** : reprise au Louvre des Salons, abandonnés depuis 1704. Chardin y exposera régulièrement.
- **1740** : le peintre est présenté au roi, Louis XV, à Versailles. Chardin lui offre *Mère laborieuse* et *Le Bénédicté*.
- **1744-45** : Chardin épouse Françoise Marguerite Pouget. Par elle, le peintre accède à la

moyenne bourgeoisie parisienne.

- **1752** : une pension royale est versée au peintre. Il sera l'un des plus pensionnés du siècle.
- **1755** : Chardin, trésorier de l'Académie, commence à s'occuper de l'accrochage du Salon, officieusement, puis officiellement à partir de 1761.
- **1757** : un logement au Louvre est accordé au peintre.
- **1764** : Chardin reçoit, grâce à Cochin fils, la commande de dessus de porte pour le château de Choisy.
- **1767** : son fils Jean-Pierre (baptisé en 1731), dont Chardin aurait voulu faire un peintre d'histoire, se noie à Venise. C'est probablement un suicide.
- **1769** : premiers symptômes de la maladie de la pierre, dont le peintre mourra.
- **1774** : mort de Louis XV. Chardin, dont la vue et les forces s'affaiblissent, n'est plus aussi protégé.
- **1779 (6 décembre)** : mort de Chardin.

IL CONVIENT de saluer une excellente initiative de Pierre Rosenberg, de l'Académie française, directeur du Louvre, commissaire de l'exposition d'aujourd'hui comme il le fut de celle de naguère : il a obtenu la réédition de l'ouvrage qui accompagnait l'exposition Chardin de 1979. Son « *meilleur catalogue* », écrit-il en exergue. Il n'exagère pas. L'objet est admirable, rien à redire, la note est précise, le texte dense, l'information rigoureuse. Les tableaux sont reproduits en noir et blanc, ce qui lui donne un aspect dénué mais sérieux et de bon aloi.

Il y a aussi un second catalogue, pour l'exposition actuelle. Pas mal non plus. Les œuvres, moins nombreuses, y sont en couleurs. La préface déplore le peu de progrès faits depuis 1979 dans la connaissance intime de Chardin, tout en signalant les quelques faits de sa biographie mis au jour. Une bonne occasion donc, puisque l'indispensable mais aride travail de catalogage, les nécessaires recherches historiographiques et muséographiques ont enfin abouti, de s'orienter vers de

nouvelles approches méthodologiques. On s'y essaie, timidement. Les recherches anglo-saxonnes menées depuis deux décennies par Michael Fried, Norman Bryson, Thomas E. Crow, Michael Baxandall sont résumées et commentées par Colin Bailey. René Démonis, qui travaille depuis dix ans à une interprétation « psychanalytique » de l'œuvre, donne une intéressante synthèse.

UN PEU COURT

D'aucuns penseront, avec Pierre Rosenberg, que tout cela est stimulant, mais pas toujours convaincant. Il y a aussi le convaincant mais pas toujours stimulant : de Marie-Laure de Rochebrune, qui étudie les objets présents dans sa peinture, à Katie Scott, qui se penche sur les rapports entre les tableaux et les gravures qu'ils ont inspirés, en passant par Antoine Schnapper qui, jouant utilement les percepteurs, scrute les revenus de l'artiste. Chacun apporte sa contribution au sujet, mais le cas Chardin n'est pas clos, même si, en réunis-

Dix livres, un CD-ROM, un film, et

sant les catalogues de 1979 et de 1999, on approche du meilleur possible.

On se prend même à rêver d'un CD-ROM, pour ceux dont l'ordinateur est plus grand que la bibliothèque. La Réunion des musées nationaux (RMN) y a pensé, hélas. Car si le graphisme est élégant, les tableaux bien reproduits, et l'idée de centrer la démonstration sur le seul *Bénédicté* de 1740, longtemps le plus célèbre tableau de Chardin, pouvait resserrer et permettre d'approfondir le sujet, le résultat est indigent. Exemple d'un chapitre, illustré par le *Mercur* de Pigalle : « *Un peu terne au début du siècle, la sculpture retrouve tout son éclat dans la seconde moitié du XVIII^e.* » Fin de citation. La fiche associée contient quatre phrases de plus. Un peu court, pour un média qui permet de reproduire des encyclopédies entières. Sans aller jusqu'à réclamer la correspondance complète de Diderot et Falconet, on pouvait espérer plus dense. Le produit électronique ressemble à ce qui s'est fait de pire jadis, en matière de film sur l'art.

Un film justement, il y en a un, coproduit par la RMN et La 5, et réalisé par Michael Gaumnitz avec un commentaire de Marie Sellier. Une fois n'est pas coutume, l'ensemble est remarquable, jusqu'à la musique de Joelle Léandre qui, fait rarissime, sonne juste et à propos. Le commentaire est complet, bien écrit et pertinent. Peut-être parce que l'auteur dirige une collection de livres de jeunesse à la RMN – où elle publie également un Chardin – et que les enfants, grands et petits, aiment les histoires bien faites.

HORS LA RMN

Bref, la RMN occupe toute l'étendue du Chardin. Mais qu'en est-il des autres éditeurs, et de la déferlante de publications qui accompagne ordinairement ce genre d'événement ?

Hazan a réimprimé l'excellent et très complet livre de Marianne Roland Michel publié en 1994 (*Le Monde* du 9 décembre 1994) ; Adam Biro a fait appel à Philippe Cros, directeur de la fondation Bemberg à Toulouse, pour une biographie ;



ADAGP

Au XX^e siècle, un peintre interprété, récupéré, manipulé

CHARDIN est une invention récente – à peine plus d'un siècle. De la croix le nomme deux fois dans son *Journal* et Baudelaire n'en dit mot. Il réapparaît à la faveur du mouvement réaliste et de la redécouverte du XVIII^e. En 1863 et 1864, les Goncourt lui consacrent une étude, apologie du savoir peindre les choses : « Il atteint à la vérité et à l'illusion de la carnation, avec des coups de rouge vif, de bleu pur, de jaune d'or. » Autant que les estampes japonaises, les Chardin seraient des chefs-d'œuvre de naturalisme.

Mais qui s'en inspire ? Courbet peint tout autrement. Les natures mortes de Manet sont d'obédience espagnole et hollandaise et les styles des deux artistes se ressemblent d'autant moins que celui de Manet devient de plus en plus vif et lâché, à l'opposé de la minutie et de la lenteur. Pour trouver un disciple de Chardin, il faut chercher dans l'ombre où s'est enfoncé depuis François Bonvin, lequel se fit une spécialité des cuivres et des fermières et eut quelque notoriété sous le Second Empire pour son vérisme irréprochable.

Le clair-obscur de Chardin détourne de lui les impressionnistes. Vers 1890, Cézanne dessine bien dans un carnet quelques ustensiles de cuisine d'après l'angle droit de *La Raie*. Mais c'est tout, un homologue en passant plus que le signe d'une connivence. A cette date, cela fait trois décennies que les difficultés de la nature-morte obsèdent Cézanne et autant de temps qu'il dessine d'après les Vénitiens, Rubens et Delacroix. Pas d'après Chardin.

Matisse se montre plus attentif. Dans les années 1890, celles de sa formation, il copie au Louvre *Le Buffet* et *La Raie*, comme il copie une nature-morte décorative de David de Heem. Ainsi suit-il le conseil de Gustave Moreau, son professeur aux Beaux-Arts. Dans cette même décennie, il pastiche Cézanne, Manet, Gauguin et Signac, afin de comprendre de l'intérieur leurs conceptions et leurs procédés. Mais les copies des maîtres anciens ont

un autre avantage : il arrive que l'Etat les achète pour des musées de province et des bâtiments officiels. Etant donné la situation financière de Matisse avant 1905, cette ressource lui est précieuse.

Que prend-il à Chardin ? Peut-être son goût pour les natures mortes de vaste format, garnie de coupes, de tentures et de fleurs a-t-il quelquel lien avec le *Buffet* – mais il en a aussi avec *La Desserte* d'après de Heem. Pour ce qui est du fauvisme et de la révolution de la couleur, on voit mal quelle part Chardin pourrait y tenir.

« Ah, celui-ci est un réaliste ! Sa simplicité n'est pas celle de Trianon »
Aragon, 1937

A un détail près : en 1908, dans ses *Notes d'un peintre*, à mi-chemin entre plaidoyer et autobiographie, Matisse se réclame du peintre de *La Raie*. Il déclare : « J'aime ce mot de Chardin : "Je mets de la couleur jusqu'à ce que ce soit ressemblant." » Prise sous un certain angle, la formule permet de répondre à ceux qui reprochent alors à Matisse d'abuser de la couleur et de mépriser l'imitation. Elle affirme un empirisme à rebours du systématisme théorique dont l'accusent ses détracteurs, Maurice Denis ou André Gide. Reste que le principal mérite de cette référence est d'être inattendue.

Plus qu'au fauvisme, c'est au cubisme que Chardin doit d'avoir joué un rôle dans l'art de ce siècle. C'est, encore, une histoire de nature morte. Et encore une histoire d'interprétation. Braque et Picasso pensent-ils à Chardin vers 1910 ou 1911 ? Qu'ils peignent une longue pipe blanche semblable à celle de *La Tabagie* du Louvre ne prouve rien. Quand Picasso affirme que Gris veut « faire du Chardin », ce

n'est pas un éloge. Quand il compose ses assemblages d'objets triviaux et allégoriques, quand il pratique le bouturage de citations, Chardin n'est pas en cause.

Il ne l'est qu'après 1918, quand une partie de la critique, sous le signe du « retour à l'ordre », veut intégrer le cubisme à l'histoire d'un art français, spécifiquement français. L'enjeu est politique : exalter la tradition nationale, du siècle de Poussin à celui de Braque. André Lhote célèbre en 1921 « l'admirable Chardin » et son respect de la nature, dont le cubisme serait la forme nouvelle. Braque serait le dernier héros de cette lignée, lui qui « apparaît comme le type le plus accompli du peintre français, bon artisan avant tout. Pour cet artisan, qu'il s'appelle Ingres ou Chardin, il s'agit moins d'exprimer des idées ou des sentiments que de porter au maximum de réalisation technique l'œuvre entreprise ». Amour du travail, patience, méthode, zèle infatigable, modestie de violette : telles seraient les vertus françaises. Braque serait donc le « Chardin du cubisme », un brave homme d'artisan scrupuleux. L'argument sert et ressert dans les années 30 et sous l'Occupation. Chardin est alors – avec Poussin et les Le Nain – l'un des otages du traditionalisme.

Mais qui chante en 1937 « Chardin l'inimitable, le peintre le plus français que le monde ait connu » ? Pas Mauclair, Aragon, qui enrôle l'auteur du *Benedicite* sous le drapeau du réalisme socialiste. « Ah, celui-ci est un réaliste ! Sa simplicité n'est pas celle de Trianon. » Un réaliste révolutionnaire même : « Il est certain que l'obstination de Chardin, à la veille de 89, à ne peindre que la simple bourgeoisie, ses façons de vivre, son intimité, allait à l'encontre des intérêts de la noblesse et de la royauté, qu'elle préparait le climat révolutionnaire. » Coiffé d'un bonnet rouge, Chardin doit servir à la défense de Fougerson et à la dénonciation de l'abstraction.

La gloire de Chardin a peu gagné à ces manipulations. Son influence n'en a pas été accrue – tout au contraire. Après 1945, elle s'efface.

« R... pour requiem » (1981) est un des autoportraits où Jean Hélion se représente avec une visière sur les yeux, réactualisant le portrait de Chardin : « Dans la glace, j'ai vu soudain un vieillard qui me regardait. Avec sa visière verte et bleue, il m'a fait penser à Chardin. Je l'ai saisi aussitôt... » (Jean Hélion, « Journal d'un peintre, carnets 1929-1962 », t. II, éd. Maeght, 1992 – cité par Joëlle Moulin, « L'Autoportrait au XX^e siècle », éd. Adam Biro).

En dépit de Francis Ponge et de son *De la nature morte et de Chardin*, en dépit de l'admiration que lui voue Morandi, il n'est plus guère question de lui dans les ateliers : trop figuratif, trop d'un autre temps et d'un autre monde, Chardin.

A deux exceptions près, *La Raie* et les autoportraits. Dans la première, Joël Kermarrec a trouvé matière à des variations entre ironie et cruauté. Les autoportraits ne sont qu'un nombre de trois, mais ils ne sont pas loin d'éclipser tout le reste de l'œuvre. *L'Autoportrait aux bécasses* a intrigué Cézanne en 1904, qui en concluait : « C'est un rouillard, ce peintre. » Matisse a cette œuvre en mémoire quand il trace ses autoportraits aux lunettes et Bonnard aussi, quand il se peint vieillissant et de plus en plus myope. Mais le cas le plus intéressant est celui d'Héliou. En 1979, il visite la rétrospective du Grand-Palais et note dans son journal : « Le dessin est fin, voire menu ; l'imagination courte. (...) Les compositions sont conventionnelles sans souci de surprendre, d'innover, d'égarer. Plus elles sont grandes, plus elles sont mornes. Nul souci de vérité de l'ensemble, mais plutôt de vérisme. » Jugement sans concession. Il n'empeche : en 1980, Héliou se représente, le front caché par un abat-jour, les yeux protégés par des verres ronds, comme Chardin en 1775. Suit une longue série d'œuvres sur papier et sur toile, entre autodérision, méditation sur le temps et exaltation de la peinture. Chardin-Héliou y apparaît comme l'allégorie du peintre moderne, composant ses toiles sur des rythmes abstraits, les peuplant ensuite de figures. Il ne renonce ni à la rigueur de la géométrie, ni à la variété des choses.

Récemment, Buraglio, qui, comme Héliou, a d'abord développé une œuvre abstraite, s'est à son tour intéressé à Chardin. Il n'en a gardé que deux motifs, la brioche et l'abat-jour, auquel il a ajouté le sien. Le principal mérite de Chardin serait-il de donner envie de peindre le monde ?

Philippe Dagen

Pierre Rosenberg, spécialiste omniprésent

ACR a confié le travail à José Gonçalves : sa conclusion sur la postérité de Chardin laisse songeur.

Gallimard sort un « Découvertes » rédigé par Hélène Prigent (par ailleurs attachée de presse de l'exposition) et... Pierre Rosenberg. Chez Flammarion, deux livres en un, ou le contraire, résultats de la collaboration entre Renaud Temperini et... devinez qui. Le premier, en version souple, est moins complet que le second, sous emboîtement, qui offre en prime le catalogue raisonné de l'œuvre établi par Pierre Rosenberg. Seul un petit livre fort bien fait de la collection « Abécédaire » échappe apparemment à l'imprimatur du maître.

L'omniprésent directeur du Louvre est le spécialiste mondial de Chardin. « Il manque toujours un livre sur Chardin et Diderot... », regrette-t-il dans sa préface. Que ne l'écrit-il donc, pour changer ? Car, s'il est justement mis à contribution, il ne se renouvelle guère. Comparons, par exemple, les trois versions de *La Pourvoyeuse*. Pas celles peintes en 1738 et 1739, et heureusement

réunies par ses soins au Grand Palais, mais les trois notices qu'il a rédigées, en vingt ans. La première

Ouvrages cités

- **Chardin**, catalogue de l'exposition de 1979, Pierre Rosenberg et autres, rééd. RMN 1999, 428 p., 390 F (59,45 €).
- **Chardin**, catalogue de l'exposition de 1999, RMN 360 p., 240 F (36,59 €).
- **Chardin**, Pierre Rosenberg et Renaud Temperini, Flammarion, 192 p., 149 F (22,71 €). Relié, avec le catalogue raisonné, 320 p., 795 F (121,2 €).
- **Chardin, la nature silencieuse**, Pierre Rosenberg et Hélène Prigent, RMN et Découvertes-Gallimard, 128 p., 73 F (11,13 €).
- **C comme Chardin**, Marie Sellier, RMN, L'enfance de l'art, 60 p., 75 F (11,43 €).
- **Chardin**, Marianne Roland Michel, Hazan, 292 p., 198 F (30,18 €).

est pour le catalogue de 1979 : c'est la plus complète. Après une étude fouillée des provenances et de la

- **L'Abécédaire de Chardin**, Stéphane Guégan et autres, Flammarion, 120 p., 63 F (9,6 €).
- **Chardin**, Philippe Cros, éd. Adam Biro, 144 p., 275 F (41,9 €).
- **Jean-Siméon Chardin, l'homme et la légende**, José Gonçalves, éd. ACR, 192 p., 120 F (18,29 €).
- **Chardin, la chair et l'objet**, René Démoris, Olbia, 192 p., 110 F (16,77 €), le seul de cette liste à n'être pas illustré.
- **CD-Rom : Jean-Siméon Chardin, le magicien du quotidien**, Pierre Rosenberg et Hélène Prigent, RMN, La 5, Vilo Multimedia, CD-Rom PC & Macintosh, 149 F (22,7 €).
- **Film : Chardin**, Marie Sellier et Michael Gaumnitz, RMN et La 5 Vidéo, 99 F (15 €) jusqu'au 22 novembre, 109 F (16,6 €) ensuite.

fortune critique, jusqu'au texte que lui consacre Malraux, en 1951, dans *Les Voix du silence*, la notice tente d'en dégager le sens et, avec les réserves d'usage, donne une des interprétations de René Démoris : « Le sentiment d'une durée indéfinie, nous montrant des personnages à la fois engagés dans une action et détachés d'elle. »

La deuxième est pour le catalogue raisonné de Flammarion. Elle est plus courte, et se clôt sur la même citation. La troisième est pour le catalogue de 1999. Réduite encore, elle s'interrompt après la citation de Malraux. Démoris a disparu. Dommage, il apportait un petit côté gaillard à des études parfois bien compassées. Dans la réédition par Olbia de son livre, *Chardin, la chair et l'objet*, l'universitaire est le seul à insister sur l'ambiguïté libertine de la scène, qui pourtant saute aux yeux, mais contraire l'idée d'un Chardin pur esprit, exclusivement préoccupé de peinture.

Harry Bellet

PUBLICIS ELYSEES-IMPERIAL-UGC CINE CITE LES HALLES-UGC CINE CITE BERCY-ARLEQUIN-GAUMONT CONVENTION-GAUMONT GOBELINS-MIRAMAR

Le portrait passionné d'un rebelle.
L'EXPRESS

Un film qu'il faut aller voir.
ART ACTUEL

**Le pari était risqué.
Le résultat est formidable.**
LE NOUVEL ECONOMISTE

HUMBERT BALSAN présente

REMBRANDT

Un film de CHARLES MATTON

KLAUS MARIA BRANDAUER
ROMANE BOHRINGER
JEAN ROCHEFORT
JOHANNA TER STEEGE
JEAN-PHILIPPE ECOFFEY
RICHARD BOHRINGER
et CAROLINE SIHOL

Scénario Sylvie MATTON - Dialogues Charles MATTON - Décors Philippe CHIFFRE
Montage François GEDIGIER - Création Costumes Eve-Marie ARNAULT
Directeur de la Photographie Pierre DUPOUEY - Musique Nicolas MATTON
Son Bernard BATS - Patrice GRISOLET - Dominique HENNEQUIN
Coproducteurs Vibeke WINDELÖV - Peter van VOGELPOEL - Erik SCHUT
Réalisé par Charles MATTON - Produit par Humbert BALSAN
Producteur associé Christopher GRANIER-DEFERRE
Une coproduction Ognon Pictures-France 2 Cinéma / Pain Unlimited
Filmstiftung Nordrhein-Westfalen - WDR / Argus Film Produktion
Tros Television - Cobo Fund - avec la participation de Canal+ - du C N C
Cofimages 10- Gimages 2- Procreep - Dutch Film Fund

www.rembbrandt-lefilm.com

LA BANDE SON
Musique originale du film composée par Nicolas Matton sur CD

PYRAMIDE DISTRIBUTION
Bande originale du film en écoute à la FNAC

Le Samedi 11 Septembre à 15h.30, la FNAC Saint Lazare (109, rue Saint Lazare-75009 Paris) accueillera à l'Espace Rencontre du magasin Charles MATTON accompagné de Sylvie MATTON et Romane BOHRINGER, dans le cadre d'une rencontre avec le grand public.

Richard Cocciante réaffirme sa paternité sur « Notre-Dame de Paris »

Le compositeur conteste la présence trop médiatique de Luc Plamondon

« **HUMAINEMENT**, je ne crois pas que les choses pourront s'arranger, mais nous sommes conscients tout deux que Notre-Dame de Paris doit être protégée et doit continuer à grandir » : Richard Cocciante, compositeur, n'accepte plus que la comédie musicale qu'il a créée soit attribuée systématiquement à Luc Plamondon, l'auteur québécois du livret de la comédie musicale. « Il y a une entente tacite entre nous, ajoute Richard Cocciante. Quand on travaille sur Notre-Dame, on doit s'y consacrer totalement. Mais, artistiquement, je ne crois pas que l'on continuera... On pourrait, car ensemble nous sommes créatifs, et exposés autour d'un piano. Humainement, c'est autre chose. »

Face à Plamondon, personnage médiatique, beau parleur et dont le nom est déjà associé à *Starmania* ou à Céline Dion, Richard Cocciante, mélodiste de premier ordre et chanteur très populaire, apparaît comme un monument de timidité et de discrétion. Ainsi, lors des Victoires de la musique 1999, les deux

compères étaient venus recevoir les trophées attribués à la comédie musicale. Cocciante, cheveu en boucle, voix de rocaïlle, regard romantique, avait chanté en duo avec Noa, remis des prix, etc. Mais Luc Plamondon, pantalon de cuir et lunettes noires, avait occupé le devant de la scène en se lançant dans une diatribe coup de poing contre les syndicats de musiciens français, opposés à l'utilisation de bandes préenregistrées lors du spectacle *Notre-Dame de Paris* et l'engagement de musiciens étrangers.

QUESTION DE NATURE

« Luc Plamondon a un contact très "relations publiques", pas moi. C'est une question de nature, mais ce qui a été dur pour moi a été d'assister à l'élimination de mon personnage », confie Richard Cocciante. *Notre-Dame de Paris* est un succès public inédit pour une comédie musicale en France : 400 000 spectateurs au Palais des congrès, 200 000 au Québec, plus de trois millions d'albums vendus, autant pour les quatre

singles extraits de l'album, un million supplémentaire pour la version scénique intégrale. Dans la foulée, le best-of des chansons de Richard Cocciante s'est vendu à plus de 800 000 exemplaires. *Notre-Dame de Paris* sera créée à Londres au printemps 2000, traduite en anglais par Will Jennings, avec Tina Arena dans le rôle d'Esmeralda. Sa pérennité est déjà assurée à Las Vegas, où le spectacle se jouera chaque soir au Paris, le nouveau casino-hôtel flanqué de sa fausse tour Eiffel, d'un arc de triomphe en toc et d'une vraie cuisine française.

« Les Américains ont accepté de ne rien changer aux arrangements, ce qui est rare, mais ils ont choisi de respecter le caractère francophone et européen de Notre-Dame, avec toute cette musique italienne derrière », explique Richard Cocciante, qui prépare une nouvelle version instrumentale avec le London Symphonic Orchestra. Car la musique tient sans le texte. « Mais elle ne serait rien sans », ajoute pudiquement le compositeur et interprète franco-



JEAN-MARIE PERRIER/SYGMA

Richard Cocciante, un monument de timidité.

italien de Marguerite, qui fut un énorme tube en France, en Italie et en Amérique latine.

La comédie musicale est, selon Cocciante, un genre difficile à aborder en France : les regards sont souvent tournés vers Broadway – « tout ce que je ne voulais pas » – et le spectacle lancé avant que la musique ne soit diffusée. « Avec les

producteurs, Charles Talar et Victor Bosch, à qui Plamondon et moi-même sommes associés, nous avons fait le contraire : les gens ont besoin de connaître avant de venir : ils ont eu l'album, ils ont entendu Belle, ils sont venus. » Autre atout, selon Richard Cocciante, la liberté. « Dans notre secteur, on fait souvent de la musique pour telle radio, un son fabriqué pour tel média, un langage qui puisse atteindre telle cible. Luc et moi avons travaillé sans penser à tout cela. Le public l'a senti. »

Notre-Dame de Paris est parti d'une chanson, Belle. « J'ai donné à Luc des airs que j'avais composés il y a dix ans, que je ne voulais pas mettre dans ma discographie, peut-être parce que c'était trop mélodique. Cela a donné Le Temps des cathédrales, Dieu que le monde est injuste, L'Une. Dans la même période, Luc Plamondon et moi avons composé une vingtaine de thèmes pour une autre comédie musicale, qui ne verra jamais le jour. Ce sera sans doute l'un des plus grands gâchis de ma vie, ni financier, ni artistique, mais humain. Mais est-ce si important ? »

Véronique Mortaigne

Le départ annoncé de Jean-Louis Martinelli du TNS agite le milieu du théâtre

LE PERSONNEL du Théâtre national de Strasbourg a lancé, le mercredi 8 septembre, une pétition dans laquelle il proteste contre « la décision inattendue et soudaine de la ministre de la culture de ne pas renouveler, à trois mois seulement de son échéance, le contrat de Jean-Louis Martinelli à la direction du Théâtre national de Strasbourg ». Ce contrat arrive à terme le 31 décembre 1999, date de la fin du deuxième mandat de Jean-Louis Martinelli à la tête du TNS.

Le personnel du TNS conteste les conditions dans lesquelles a été prise la décision, confirmée par Dominique Wallon, à la tête de la direction de la musique, de la

danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture : « Aucune raison n'a été avancée pour justifier l'urgence de la mesure qui frappe le TNS. Pourquoi sanctionner et déstabiliser aujourd'hui, en début de saison, un théâtre en pleine phase de création (...) et dont la gestion n'a jamais été mise en cause ? »

Interrogé mercredi, Dominique Wallon s'étonne qu'une pétition circule, bien que Jean-Louis Martinelli soit en discussion avec le ministère, et qu'il doive être reçu « avant la fin de la semaine prochaine » par la ministre de la culture, Catherine Trautmann. « Il faut distinguer deux choses, précise Dominique Wallon. Il a été effec-

tivement confirmé à Jean-Louis Martinelli que son mandat ne serait pas renouvelé. En revanche, la question de savoir s'il quittera le TNS le 31 décembre, ou s'il restera en poste jusqu'à juin 2000 pour mener à bien la saison, est en cours de traitement. »

ABERRATION JURIDIQUE

En raison de ce qu'il faut bien appeler une aberration juridique, les contrats des directeurs d'institutions théâtrales sont établis en années civiles, quand les saisons suivent le rythme de l'année scolaire, de septembre à juin. Dominique Wallon regrette cette « contrainte », qui oblige un directeur à laisser une saison en cours à

son successeur, lequel n'a que quelques mois pour bâtir la saison suivante – ce qui est une autre aberration du système, compte tenu de la complexité de la mise en place d'une programmation.

« Je ne conteste pas le fait de partir, dit Jean-Louis Martinelli, interrogé par Le Monde. Je ne parle ni en termes d'aigreur ni en termes d'injustice – bien qu'elles soient réelles en regard du travail accompli au TNS, en premier lieu la rénovation des bâtiments. Je ne pense pas qu'une direction doive rester trop longtemps en place : au bout d'un moment, elle n'apporte plus rien. Meyerhold disait que la vie d'une équipe de théâtre devait avoir la durée de vie d'un chien. Je suis d'accord, mais là je trouve que le chien est jeune. Je voudrais que mon mandat soit prolongé jusqu'en décembre 2000, pour terminer la saison en cours et préparer le terrain à mon successeur, Stéphane Braunschweig. En ce moment, nous discutons tous les deux de la marche à suivre. Nous essayons d'être plus responsables que les autorités, dont je trouve les méthodes choquantes. Alors qu'il parle de démocratie culturelle, l'Etat n'est pas capable de réunir autour d'une table toutes les personnes concernées par l'avenir du TNS. »

Curieusement, la nomination de Stéphane Braunschweig n'est « ni confirmée ni infirmée » par Dominique Wallon, qui précise que Catherine Trautmann annoncera les mouvements dans les théâtres courant octobre. Ces institutions sont au nombre de onze. La plupart de leurs directeurs devraient être reconduits, dont André Engel (Centre dramatique de Savoie), Philippe Delaigue (Comédie de Valence), Lucien et Micheline Atoun (Théâtre ouvert) et Daniel Benoit (Comédie de Saint-Etienne).

Brigitte Salino

GRANDS
TÉNORS
ET
PETITS
JUNIORS

DE 7H À 9H SUR RADIO CLASSIQUE
8H46, CLASSIQUE AFFAIRES JUNIORS

Paris-Ile de France 101.1 • Bordeaux 92.2 • Brest 106.6 • Caen 90.4 • Clermont-Ferrand 92.6 • Dijon 105.8 • Grenoble 102.4 • Le Havre 93.7 • Le Mans 101.6 • Lille 88.2 • Lyon 96.5 • Marseille 100.9 • Montpellier 107.3 • Nancy 88.2 • Nice 102.7 • Orléans 92.9 • Rouen 106.1 • Saint-Etienne 95.1 • Toulon 103.3 • Toulouse 103.1 • Tours 102.3 • et dans plus de 60 villes en France ! Toutes les autres fréquences sur le 08 36 68 12 80 (2,23 F/mn)
Également en numérique sur CanalSatellite, TPS, le réseau de Lyonnaise Câble.

CULTURE

Publicités

EN
RÉGIONS

Villa Gillet-
Recherches contemporaines
25 rue Chazière - 69004 Lyon
"Tyrans et bêtes sauvages"
jeudi 16 septembre à 19h30
Conférence-débat avec
Ahmadou Kourouma
Prix du livre Inter 99 pour *En attendant le vote des bêtes sauvages*
Soirée animée par Gérard Meudal
Tarifs/Rés. Nécessaire :
04.78.27.02.48

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE** : le comédien Christian Cloarec est entré à la Comédie-Française en tant que pensionnaire depuis le 1^{er} septembre. Agé de quarante-deux ans, ancien élève du Conservatoire supérieur d'art dramatique de Paris, Christian Cloarec a joué sous la direction de Daniel Mesguich (*Roméo et Juliette*, de Shakespeare), Jean-Pierre Miquel (*Les Justes*, de Camus), Bernard Sobel (*La Forêt*, d'Ostrovski), Christian Schiaretti (*Ajax et Philoctète*, de Sophocle), Lluis Pasqual (*Le Chevalier d'Olmedo*, de Lope de Vega), Alain Ollivier (*Partage de midi*, de Paul Claudel)... Il fera ses débuts à la Comédie-Française dans *Va donc chez Torpe*, une pièce de François Billeloux, qui sera présentée au Théâtre du Vieux-Colombier, du 23 mars au 6 mai 2000.

■ **THÉÂTRE DE RUE** : le groupe **Oposito** devrait ouvrir les Jeux pan-africains, le 10 septembre, à Johannesburg (Afrique du Sud). La parade préparée par le groupe français pour la principale compétition sportive d'Afrique a été élaborée durant six semaines dans un IUT de Johannesburg, avec la collaboration d'étudiants des Beaux-Arts. 150 jeunes danseurs des townships de Soweto et d'Alexandra participent au spectacle.

■ **CINÉMA** : le 24^e Festival international du film de Toronto, qui s'ouvre le 9 septembre et s'achèvera le 18 septembre, propose un programme de 319 films en provenance de 52 pays, et plusieurs dizaines de premières mondiales. Côté français, Diane Kurys présentera *Les Enfants du siècle*, avec Juliette Binoche et Benoît Magimel dans les rôles de George Sand et d'Alfred de Musset.

■ **Le 14^e Festival international du film francophone de Namur** se tiendra du 24 septembre au 2 octobre. Les *Amants criminels*, de François Ozon, avec Natacha Renier et Jérémie Rénier, fait partie de la sélection. Un hommage sera rendu au cinéma africain avec la projection de la grande fresque de Cheick Oumar Sissoko, *La Genèse*, et au cinéma québécois avec le dernier film de Léa Pool, *Emporte-moi*.

INTERNATIONAL
TOURSKY
CIE RICHARD MARTIN

abonnez-vous
04 91 28 54 54

Mehmet Ulusoy / Antoine Boursoiller / Julia Migenes / Botho Strauss / Nuit de l'Anarchie - Philippe Val / Panait Istrati / Catalina Buzoianu / Misa Morgenstern / Le malade imaginaire - J.C. Dreyfus / Théâtre Madivaldo / Bernard Fresson / Claude Evrad / Smain / Cie du chien qui fume / Clowns brésiliens / Phédre / Richard III - R. Bohringer / Concert lyrique / Bertolt Brecht / William Sheller / Pop Corn - Ben Elton / Festival Russe / Romain Boutelle / Marianne Sergent / Nuit du conte / Misa - Fado / Chapel of Change / Nuit du flamenco - La Fura dels Baus / Carmen d'après Bizet / I.I.T.M. / Corrida - Zrnorko / Léo Ferré - Richard Martin / Nuit de l'Afrique

Renseignement
publicité :

☎ 01.42.17.39.65
Fax : 01.42.17.39.24

AUX CAHIERS
DE COLETTE

23-25, rue Rambuteau, Paris 4^e

rencontre avec

MICHÈLE GAZIER

le samedi 11 septembre à 16 h 30
et

MICHAEL CUNNINGHAM

le mardi 14 septembre à 17 h 30

Tél. 01 42 72 95 06

CÉSAR

Galerie Beaubourg

Château Notre-Dame des Fleurs
Vence

@ cité de la
musique

musée, concerts, centre d'information

virtuoses de Corée
samedi 11 septembre

musique traditionnelle < 16h30
Maîtres de musique
traditionnelle, Ensemble Puri

musique de chambre < 20h
Myung-Whun Chung,
Hae Sun Paik, pianos ...
Dohnányi, Chausson, Brahms

01 44 84 44 84

(M) Porte de Pantin

« L'Amante anglaise », de Marguerite Duras, dans les yeux de Suzanne Flon

Retour en scène d'une meurtrière sans histoire

Trente et un ans après la création de la pièce de Marguerite Duras dans une mise en scène de Claude Régy, *L'Amante anglaise* retrouve la

scène parisienne, avec Suzanne Flon dans le rôle interprété hier par Madeleine Renaud. Si le texte n'a rien perdu de son acuité, la mise en scène

de Patrice Kerbrat et son parti de repli ferment aux interprétations auxquelles devrait conduire le personnage de l'Enquêteur.

L'AMANTE ANGLAISE, de Marguerite Duras. Mise en scène : Patrice Kerbrat. Avec Suzanne Flon, Jean-Paul Roussillon, Hubert Godon.
L'ŒUVRE, 55, rue de Clichy, Paris 9^e. Tél. : 01-44-53-88-88. M^e Place-de-Clichy. De 90 F à 240 F (13,72 € à 36,59 €). Durée : 1 h 40. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; samedi, à 19 heures et 21 h 30 ; dimanche à 15 h 30.

Depuis *Les Viaducs de Seine-et-Oise* (1963) au moins, le thème de *L'Amante anglaise* n'a cessé de courir chez Marguerite Duras, jusque et compris dans ses interventions, une vingtaine d'années plus tard, à propos de « l'affaire Villemain ». Il tient à l'énigme de ces femmes que l'on dit sans histoires, et dont l'histoire se révèle par bribes à la suite d'un amour trop fort ou d'un meurtre. Le fait divers acquiert alors sa grandeur d'être inexplicable et ouvre à une dimension nouvelle, contemporaine, du tragique.

La version de *L'Amante anglaise* présentée à l'Œuvre n'a pas l'éclat

sombre de la première, mise en scène par Claude Régy en 1968 avec Madeleine Renaud (Claire Lannes, la meurtrière), Claude Dauphin (Pierre Lannes, son mari) et Michael Lonsdale (l'Enquêteur), ni la fidélité de celle donnée par Pierre Tabard il y a deux ans (*Le Monde* du 11 décembre 1997). Outre l'effacement du metteur en scène (Patrice Kerbrat), cela tient à la sous-estimation de la dimension de l'Enquêteur. Or celui-ci est essentiel. Il est un avatar à la fois de l'auteur et du cœur antique, et la dynamique de la pièce repose sur lui. Il tient du journaliste (sans moraliser), du juré d'assises (sans juger), de l'analyste (sans conclure), du psychiatre (sans diagnostiquer). Son rôle consiste à susciter et à contenir la parole, ce qu'il faut pour entretenir la mécanique théâtrale.

L'Enquêteur sort des rangs des spectateurs, mais se situe au-dessus d'eux. En liberté. Il s'intéresse moins aux détails sordides qu'au fait de hisser le crime au rayon des beaux-arts. A la création, Michael Lonsdale prêtait à l'Enquêteur sa

dégaine et sa voix hors norme, son étrangeté nécessaire. Hubert Godon, ici, ne parvient pas à sortir de la banalité du rang. Jean-Paul Roussillon est Pierre Lannes. Un poids lourd, trahi par le côté parfois métallique de la voix, mais tout en finesse d'intonation, en émotions soudaines, portées par le monde imaginaire de sa femme (« un endroit sans portes où le vent passe et emporte tout »). Malgré son statisme, il parvient à rendre l'énigme plus énigmatique, et à donner consistance à son étrange histoire d'amour.

QUITTANCE À L'AUTEUR

Avec Suzanne Flon (Claire Lannes), c'est une autre histoire. Installée bien au centre de la scène, en impeccable col blanc, est-elle bien assise chez Marguerite Duras ? Quand elle dit : « C'est de cette chambre de la gare de Lyon qu'on s'est quittés pour toujours », elle envoie cela vite fait, comme une quittance à l'auteur. L'amour - l'amour fou -, cœur palpitant de *L'Amante anglaise*, n'est visiblement pas son affaire. Cahors n'est pas son Hiro-

shima. Suzanne Flon est ailleurs, dans un non-lieu de la passion. L'espace, cultivé par elle chez Marguerite Duras, est celui d'une intelligence presque maligne, qui se dévoile lorsqu'elle se reconnaît « pas assez intelligente pour l'intelligence qu'elle avait », opposée à son mari, « trop intelligent pour l'intelligence qu'il a ».

A tous points de vue, Suzanne Flon est du côté de la tête pensante. Et pas seulement parce qu'elle détient le secret de la tête manquante. A cette évocation, celle d'une clé qu'elle peut faire disparaître à jamais, elle sait jouer la petite fille aux yeux émerveillés. Et quand Suzanne Flon fait ces yeux-là, personne ne résiste. D'autant moins que les innombrables rides fines ne disent plus l'histoire d'une seule petite fille, mais de toutes celles qu'elle a su vivre en restant elle-même. Et il suffit qu'elle verse cette candeur généreuse au dossier du crime pour rentrer en majesté chez Marguerite Duras.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Festival Alternatives lyriques
Voilà une programmation attrayante et inédite : de petits ouvrages « alternatifs », c'est-à-dire faciles à représenter dans une salle moyenne, voire dans l'espace tenu d'un café, comme ce *Pauvre Matelot*, de Darius Milhaud, mis en scène par Christian Gangneron, production discrète mais très emblématique du travail de l'Arcal. Les Français rencontrent les Belges, les Britanniques, les Norvégiens et les Italiens, non en des lieux éclatés mais porte de Pantin, sur le site de La Villette.
Site de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Du 10 au 18 septembre. Tél. : 01-42-68-07-29. 100 F.

Iron Maiden, Megadeth
Si Metallica a enflammé le début de l'été hard-rock, c'est l'historique chef de file du renouveau du genre en Grande-Bretagne, Iron Maiden, qui viendra donner aux derniers beaux jours leur ration de gros son et de spectacle à effets de lumières, projections et monstres de foires.
Le groupe, mené par le bassiste Steve Harris, a la vigueur de ses premières années (grâce aux guitaristes Adrian Smith et Dave Murray et au chanteur Bruce Dickinson). Megadeth, bien noté dans la famille hard, est annoncé en première partie.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9^e. M^e Porte-de-Bercy. Le 9, à 20 h. Tél. : 01-44-68-44-68. 190 F.

(Publicité)

SAISON 1999/2000 GRAND THÉÂTRE

CROISADE SANS CROIX
Arthur Koestler/Jean-Paul Wenzel

PULSION
Franz Xaver Kroetz/André Wilms

QUATORZE ISBAS ROUGES
Andrei Platonov/Christophe Pertout

LA VIE DE GALILÉE
Bertolt Brecht/Jacques Lassalle

CAFÉ
Edward Bond/Alain Françon

Pour les lecteurs du Monde, jusqu'au 15/09, tarif exceptionnel sur les cartes colline : 10 spectacles 600 F - 8 spectacles 500 F

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Charlie Chaplin
Charlot soldat (1918) : le 9, à 18 h, 20 h ; *Les Temps modernes* (1936) : le 10, à 16 h, 18 h, 20 h.
Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. M^e Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65.

Carl Theodor Dreyer
Gertrud (1964) : le 10, à 12 h 45.
Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5^e. M^e Saint-Michel. Tél. : 01-44-07-20-49.

Grands classiques sur grand écran
The Strawberry Blonde (Raoul Walsh, 1941) : le 9, à 18 h, 20 h, 22 h ; *L'Enfer est à lui* (Raoul Walsh, 1949) : le 10, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^e Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40.

Stanley Kubrick
Docteur Folamour (1964) : le 10, à 12 h 05, 22 h 15 ; *Lolita* (1962) : le 10, à 13 h 50, 16 h 45, 19 h 30 ; *Les Sentiers de la gloire* (1957) : le 9, à 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 51, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^e Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-51-60.

Jim Jarmusch
Mystery Train (1989) : le 9, à 21 h 40 ; *Permanent Vacation* (1980) : le 10, à 16 h 30, 21 h 40.
Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. M^e Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65.

Akira Kurosawa
La Forteresse cachée (1958) : le 10, à 17 h 20 ;
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5^e. M^e Luxembourg. Tél. : 01-43-26-19-09.

Pedro Almodovar
Matador (1986) : le 9, à 20 h ; *Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ?* (1984) : le 9, à 18 h, 22 h ; *La Fleur de mon secret* (1995) : le 10, à 14 h, 16 h, 20 h ; *Femmes au bord de la crise de nerfs* (1988) : le 10, à 18 h, 22 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 51, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^e Saint-Michel. Tél. : 01-43-54-51-60.

Henri Michaux
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1^{er}. M^e Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 ; samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Fermé dimanche. Du 9 septembre au 17 décembre.

Joan Miro
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8^e. M^e Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 h ; samedi de 14 h à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 9 septembre au 22 octobre.

Kurt Seligmann
Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts, Paris 6^e. M^e Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-46-34-15-01. De 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 9 septembre au 23 octobre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 francs de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 h, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 h, le dimanche.

Esprit Orchestra
Œuvres de Rea, Louie, Vivier, Aitken, McPhee. Robert Aitken (flûte), Alex Pauk (direction).
Eglise Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 35, rue Guilleminot, Paris 14^e. M^e Pernetty. Le 9, à 20 h 30. Entrée libre.

Iguacu
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 9, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Sai Baba
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. M^e Parmentier, Ménilmontant. Le 9, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.

Joyce, Tutty Moreno, Teco Cardoso
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^e Château-d'Eau. Le 9, à 21 h. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

Stomp
La Cigale, Paris 18^e. A partir du 14 septembre. Tél. : 01-49-25-89-99.

Blur
La Mutualité, Paris 5^e. Le 15 septembre. Tél. : 01-40-46-15-71.

En attendant Godot
Théâtre de l'Odéon, Paris 6^e. Du 16 septembre au 24 octobre. Tél. : 01-44-41-36-36.

Premier amour
de Samuel Beckett, avec Jean-Quentin Châtelain.
Théâtre de la Bastille, Paris 11^e. A partir du 16 septembre. Tél. : 01-43-57-42-14.

Monsieur Amédée
d'Alain Reynaud-Fourton, avec Michel Galabru, Bernadette Lafont.
Comédia-Théâtre (ex-Eldorado), Paris 10^e. A partir du 17 septembre. Tél. : 01-42-38-22-22.

Les Indes galantes
de Jean-Philippe Rameau, mise en scène d'André Serban.
Palais Garnier, Paris 9^e. Du 17 septembre au 5 octobre. Tél. : 08-36-69-78-68.

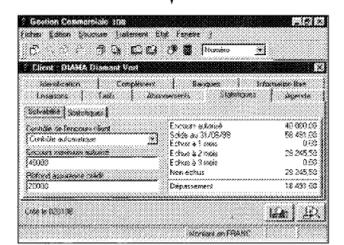
Chants de femmes du Maroc
Bouffes du Nord, Paris 10^e. Du 21 septembre au 3 octobre. Tél. : 01-46-07-34-50.

Withney Houston
Zénith, Paris 19^e. Le 21 septembre. Tél. : 01-42-08-60-00.

Hélène Grimaud
Salle Pleyel, Paris 8^e. Le 21 septembre. Tél. : 01-45-61-53-00.

Vous vous demandez si votre meilleur client n'est pas votre pire ennemi.

Ayez-en le cœur net.



Vos chiffres parlent. Ecoutez-les.

Les logiciels de gestion Sage vous permettent d'analyser les informations essentielles à la gestion de votre entreprise et vous aident chaque jour dans vos prises de décision. Ainsi, grâce à des indicateurs entièrement définis par vos soins : découvert limite autorisé, encours client, code risque, modalités de relance..., vous disposez d'un suivi et contrôle dynamique de toutes les données stratégiques pour votre entreprise. Tout comme vous, les logiciels de gestion Sage sont tournés vers l'action. Contactez-nous au 01 41 66 23 49 ou www.sage.fr.

sage Saari Sybel

La gestion en toute sérénité

Repp Oullins ACS PACTE 8 702 008 077 - Cédric photo - Basse Anoué

EN VUE

■ Les retraités russes, dépendant d'une administration équipée de logiciels anciens, sont les victimes désignées du bogue du 9/9/99.

■ A Pravetz, en Bulgarie, non loin de la place **Todor Jivkov**, une plaque commémorative sur la maison natale de l'ancien dirigeant communiste, condamné en 1992 pour détournement de fonds, acquitté depuis, portera l'inscription: « *Moi, Todor Jivkov, j'ai utilisé tout mon pouvoir au profit de mon peuple.* »

■ **Shun Baocai**, furieux de ne pas avoir obtenu de permis de construire, a attaqué à la pelleteuse la mairie de son village près de Shanghai et un immeuble de deux étages abritant le siège du parti communiste, avant « d'écraser délibérément » l'épouse d'un membre du comité local.

■ « *Je me rendrai à l'Assemblée générale pour y faire entendre la voix des gros* », se venge **Jean-Paul Touzé**, 170 kilogrammes, nouvel actionnaire d'Air France qui voulait, en août, lui faire payer double tarif.

■ Un chauffeur de poids lourd, arrêté par les carabiniers pour excès de vitesse sur la route de San Sepulcro en Ombrie, a mangé le disque en carton de son chronotachygraphe pour ne pas payer sa contravention.

■ A Lima, où des Péruviens veulent se faire passer pour des descendants de Japonais, de faux chirurgiens esthétiques leur brident les yeux avec des résultats incertains.

■ Jeudi 26 août, à Osaka-Sayama, au Japon, un piranha lâché par son propriétaire incapable de le nourrir, a mordu au doigt un garçon attiré par ses sauts dans un canal d'irrigation.

■ Ayant perdu un doigt au cours d'une bagarre, **Sabri Mikhael**, paysan de Sohag en Egypte, appliquant la loi du talion, est allé couper l'index de **Makram Shafik**, son agresseur, en plein jour, sur la place principale de Giza.

■ Plusieurs médecins de Buenos Aires, arrêtés depuis, vendaient des nouveau-nés à l'étranger en annonçant tristement aux mères que leur bébé était mort-né.

■ Un garçon de douze ans, élève à Sheffield en Angleterre, qui n'a pas l'intention d'abandonner la mère et qui veut être un bon papa, s'en prend aux cours d'éducation sexuelle à l'école: « *Ils n'ont fait que réveiller mes instincts.* »

■ Un jeune Espagnol qui, se promenant tard dans la nuit avec son amie sur une déserte plage de Cadix, s'était coincé les doigts dans un distributeur de préservatifs, a été délivré par les pompiers, dans la matinée, au milieu d'un attroupement.

Christian Colombani

OÙ VA L'ÉCOLE tchèque? En cette rentrée 1999, la question à l'ordre du jour n'est plus tant celle des rémunérations des enseignants, de l'absence de manuels ou du manque général de moyens – thèmes des précédentes rentrées –, mais celle de la qualité de l'enseignement.

Alors que dans deux mois le pays célébrera le dixième anniversaire de la « Révolution de velours », le système scolaire a finalement connu peu de transformations, sinon l'introduction d'institutions privées. Si les matières sensibles comme l'his-

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Il faudra bien s'y faire! On ne bat pas impunément les estrades en réclamant toujours plus d'Europe! On ne se donne pas une monnaie unique, l'euro, sans en payer le prix! On ne réunit pas un sommet sur l'emploi et l'on ne prend pas le ferme engagement d'adopter une stratégie européenne dans ce domaine sans en supporter les conséquences. La France, comme ses quatorze partenaires de l'Union, en fait aujourd'hui l'expérience. Les économies nationales des pays de la Communauté sont désormais sous la surveillance constante et, à l'occasion, tâtilonne de Bruxelles. Pour la première fois dans son histoire, en effet, la Commission a évalué les politiques de l'emploi menées par chaque pays européen, et elle a formulé hier à leur adresse recomman-

dations et remontrances précises. Les Quinze sont ainsi désormais suivis, examinés, notés, corrigés et éventuellement sanctionnés par une Commission européenne dont le rôle d'impulsion, de proposition et de gestion en fait un exécutif bis aux côtés du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement. Avec un certain agacement, le gouvernement français qui claironnait, il y a quelques jours encore, ses prouesses en matière d'emploi, a reçu un bulletin qui n'est que pas-

■ **L'HUMANITÉ**
Bernard Frédéric
■ Il paraît que le capitalisme sauvage, c'est loin ou c'est ailleurs. Le « *notre* » serait civilisé. M. Ernest Antoine Seillère clamait, hier encore, que l'« *entreprise* », il veut dire le capital, c'est la « *modernité* ». Il avait à peine fermé la bouche que l'un de ses compères du Medef an-



s'orienter, ne seront pas suffisamment indépendants, capables de s'adapter, qualifiés, ni prêts à se requalifier toute leur vie.»

Une récente enquête internationale a établi que les jeunes

Tchèques, à l'instar de leurs camarades polonais, étaient les plus mal préparés à résoudre des problèmes, à synthétiser des informations, à se faire une opinion et savoir l'étayer par des arguments. L'école, « *malgré les déclarations d'intention des différents ministres de l'éducation qui se sont succédé depuis 1989* », continue de « *gaver les élèves de savoir encyclopédique* » et non pas à leur apprendre à rechercher eux-mêmes les informations, à les traiter, en discuter. « *D'un côté, les professeurs se plaignent que les étudiants ne savent pas*

passer les wagons emporter l'emploi à la décharge – l'emploi qu'il peine tant à créer?

FRANCE-SOIR

Georges Ghosn

■ Tout petit, j'achetais déjà *France-Soir*, envoyé par mon grand-père, au kiosque du coin de la rue. C'est mon portail d'entrée dans la presse. Tout au long des années, j'ai vu, comme vous, ce journal décliner face à la concurrence des autres médias. Mon souhait, partagé par mon équipe, est de restaurer la place qu'avait *France-Soir* parmi les quotidiens nationaux. C'est une forte ambition, direz-vous, mais qui ne rêve pas grand n'accomplit guère de choses. C'est sans doute une phrase qu'aurait pu dire Pierre Lazareff, mon illustre prédécesseur, à qui nous avons beaucoup pensé en fabriquant ce journal, et à qui je rends hommage, car il a tout commencé.

PRISE DE CONSCIENCE

Le constat alarmant dressé par cette enquête et la préparation par une association de pédagogues d'un « Livre blanc » des changements à opérer « *laissent toutefois présager une prise de conscience du problème, largement ignorée par le public et les responsables ministériels* », estime le quotidien. Néanmoins, le chemin risque d'être encore long et sinueux car les autorités scolaires continuent d'établir les programmes selon les « *bonnes vieilles recettes* » et préparent une nouvelle conception de l'éducation sans consulter les spécialistes du pays ou de l'étranger. En particulier, l'enseignement technique et l'apprentissage sont privilégiés alors que les secteurs traditionnels de l'industrie tchèque périclitent l'un après l'autre. Pendant ce temps, seulement le cinquième d'une classe d'âge peut étudier à l'Université, faute de places suffisantes.

Martin Plichta

www.lesnews.net
Un pari ambitieux pour cette « agence de presse » française en ligne spécialisée



pros de l'Internet. Notre but est d'accueillir les nouveaux venus.» Seul problème : lesnews.net ne rapporte pratiquement rien, et M. Malerbes semble persuadé que cette situation va durer: « *Il n'y a pas de modèle économique viable pour ce type de publication en ligne.*

Mes concurrents sont liés à des groupes de presse informatique ou à des fabricants d'ordinateurs...» Cela dit, le statut de lesnews.net en qualité d'organe d'information est, lui aussi, ambigu: c'est à la fois une vitrine pour le savoir-faire de l'agence en matière de communi-

cation d'entreprise et de conception de sites Web, et le fruit d'une aventure journalistique volontariste. « *Nous avons demandé le statut d'agence de presse, qui nous a été refusé car nos principaux clients ne sont pas des médias, mais des entreprises ou des associations. Cette réglementation draconienne n'est plus adaptée aux nouveaux médias.* » Par ailleurs, M. Malerbes affirme avoir créé une cloison étanche entre les deux activités de son entreprise.

Il estime, surtout, ne pas avoir de leçon à recevoir des médias « *classiques* », notamment ceux qui travaillent dans son secteur: « *Rien ne m'oblige à faire des concessions. Je n'ai pas d'annonceurs ni d'actionnaire à ménager, pas de loyer exorbitant à payer tous les mois... Quand j'ai envie de déglinguer quelqu'un, je le déglingue. Cela peut changer si, à l'avenir, je suis obligé de prendre un "partenaire principal", mais pour le moment, le Web reste pour moi un espace de liberté.* »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

INSTRUCTION CIVIQUE

■ Le Sénat ouvre le 10 septembre son nouveau site Sénat-Junior, « *premier site francophone d'instruction civique... destiné aux huit-douze ans, mais aussi à leurs parents et à leurs professeurs* ». L'apprentissage se fera grâce à des « *interviews, des dessins animés, des jeux* »... www.junior.senat.fr

INTERNET MOINS CHER

■ Club-Internet, s'est associé aux opérateurs de téléphone Kertel et MCI WorldCom pour lancer, à partir du 1^{er} octobre, un forfait de 97 francs par mois pour vingt heures de connexion, comprenant à la fois l'accès Internet et la communication téléphonique locale. Au-delà, l'abonné paiera 0,28 franc la minute. Club-Internet proposera également une formule sans abonnement à 0,22 franc la minute.

EURO-PIRATE

■ Un informaticien espagnol a été arrêté pour avoir piraté les ordinateurs d'une entreprise associée à l'université d'Utrecht (Pays-Bas). Il avait réussi à recopier une série de CD-ROM consacrés à l'art égyptien, mais s'était fait repérer par les services néerlandais de sécurité informatique, qui ont contacté la police espagnole. – (AFP)

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [][][][] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
Nom.....		
Prénom.....		
N°rue.....		
Code postal [][][][] Ville.....		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N°rue.....		
Code postal [][][][] Ville.....		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
		Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{min}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

L'appel de Saint-Pierre par Alain Rollat

C'ÉTAIT, MERCREDI SOIR, vers 21 h 10, surgie du bouquet de CanalSatellite, une image des temps préhistoriques. Si elle n'avait pas été en couleurs, on l'aurait cru sortie des archives de l'ORTF. Elle datait de l'époque où « la voix de la France » était la propriété exclusive de l'Etat et où les journalistes étaient aux ordres de l'Elysée. Le décor resuscitait même les premières causeries au coin du feu de l'ère jurassique. Installé, comme d'habitude, dans une bibliothèque aux livres trop bien rangés pour servir à la lecture, il était composé du strict minimum nécessaire à toute communication présidentielle : deux fauteuils en vis-à-vis, de part et d'autre d'une cheminée sans feu de bois mais surmontée d'un grand portrait du général de Gaulle. Trônant en majesté, le chef de l'Etat s'adressait aux Français en présence d'une jeune inconnue qui lui posait des ques-

tions convenues. Le ministre de l'information n'était pas loin. On pressentait, en coulisses, l'ombre d'un Roger Frey ou d'un Alain Peyrefitte. Ce n'était, pourtant, ni une facétie de Karl Zéro ni une émission du maître historien Marc Ferro. Ce président de la République qui s'adressait aux Français, sans les avoir prévenus, ce mercredi soir 8 septembre, c'était bien, en chair et en os, en léger différé, Jacques Chirac!

Et ce qu'il disait était de la plus haute importance nationale. Le fait que ni TF 1 ni France 2 n'en aient soufflé mot à 20 heures n'en était que plus incompréhensible. Cet étrange silence révéla-t-il quelque autocensure? Jacques Chirac parlait, en effet, des missions de l'Etat. Il exposait sa conception du service public en sortant des idées reçues. Il l'exprimait en des termes peu orthodoxes au regard des critères propres aux grands argentiers de

l'Etat. Il prenait ses distances avec la pensée unique qui inféode l'intérêt public à la norme budgétaire. Cette anomalie pouvait expliquer le mutisme des grandes chaînes.

« *On ne pèse pas la rentabilité d'un service public exclusivement à son coût*, affirmait Jacques Chirac. *La rentabilité du service public est fonction du service qu'il rend.* » On imagine l'enthousiasme collectif que cette pétition de principe aurait provoqué, si elle avait été répercutée, chez tous les fonctionnaires, en particulier chez ceux de l'éducation nationale, socialistes compris. Comme il est difficile de croire que ces propos présidentiels aient pu échapper à tout le monde parce qu'ils ont été tenus, sur RFO, à Saint-Pierre-et-Miquelon, il faut en conclure que le ministre de l'information veillant en coulisses s'appelait Dominique Strauss-Kahn...

JEUDI 9 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Virus, l'ennemi microscopique. Avec Claude Chastel, Jean-Marie Decazes, Alain Goudeau, René Roué, Willy Rozenbaum. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invité: Kevin Williamson, Muse, Nicolas Genka. Canal +

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI

20.10 Le Talk Show. LCI

20.55 Envoyé spécial. Musiques du monde. Dyslexie: l'intelligence cachée. Sectes sur ordonnance. France 2

22.55 Boléro. Invitée: Paloma Picasso. TMC

23.10 Comme au cinéma. Invités: Michèle Laroque; Line Renaud; Muriel Robin; Didier Bourdon. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. Tanger. Arte

19.25 Francis Blanche, à la vie à l'humour. Ciné Classics

20.15 360°, le reportage GEO. L'erreur est humaine. [4/4]. Vitesse mortelle. Arte

Le Monde TELEVISION

FESTIVAL

20.30 Chasseur d'écurie. Une série en trois épisodes de Denys Granier-Deferre, qui use des filles classiques du genre à la télévision: découverte d'un métier et d'une région à travers les passions contrariées d'une famille. Cette fois, il s'agit des Carribans, amateurs de pêche de Saint-Malo dans les années 90. Pour amateurs du genre, avec un reproche: l'abus de musique bigoudène, incongrue en pays malouin.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Excision, un différend culturel? Forum Planète

23.00 Primo Levi ou la tragédie d'un optimiste. Forum Planète

MAGAZINES

13.00 Courts particuliers. Jacques Tati. Paris Première

13.55 La Cinquième rencontre... Le théâtre itinérant. Avec Dominique Trottein, Nicole Cornut. La Cinquième

14.20 Boléro. Invitée: Paloma Picasso. TMC

16.10 et 20.10 Le Talk Show. LCI

18.00 Stars en stock. David Niven, Jayne Mansfield. Paris Première

18.20 Nulle part ailleurs. Invités: Arno, Liv Ulliman; Anthony Kavanagh. Canal +

19.00 Tracks. No Respect: Les instituteurs Goethe en péril. Backstage: Athlét à Athens. Dream: Marianne Faithfull. Tribal: Olga et Peter «Underground». Vibrations: Real World, dix ans déjà. Clip: Propellerheads. «Crash!». Future: Atomic Pop. Live: Dayroom. Arte

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI

20.55 Thalassa. La chambre d'amour de Bella-Bella. France 3

21.05 T'as pas une idée? Claude Rich. Canal Jimmy

22.05 Faut pas rêver. Vietnam: L'auberge de la jungle. France: A la croisée des chemins. Écosse: L'armée du duc. Invité: Gilles Clément. France 3

22.15 Ça se discute. Que faire quand on n'aime pas l'école? TV 5

22.35 Bouillon de culture. Jean d'Ormesson. France 2

23.10 Sans aucun doute. Escroqueries en série. TF 1

DOCUMENTAIRES

17.55 Les Grands Tourments de l'Histoire. La guerre de Corée. La Cinquième

18.00 Portrait rêvé, Stéphane Grappelli. [1/2]. Muzzik

18.05 Juan-Manuel Fangio. Odysée

18.15 Chili, la mémoire et l'oubli. Histoire Planète

18.20 Cinq colonnes à la une. Histoire Planète

18.30 Le Monde des animaux. Histoire de guêpes. La Cinquième

19.10 Primo Levi. Et mon tout est un homme. Planète

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Pepe Carvalho «Mélancolique et nihiliste actif» Pepe Carvalho, privé connu dans le monde entier via son auteur, Manuel Vázquez Montalbán, revient dans une série, la première d'Arte dans laquelle apparaît un «héros récurrent». Six aventures du détective, réalisées par six cinéastes européens, donnent à voir un héros rajeuni, modernisé, mais qui reste marqué par une Barcelone combattante et libertaire.

20.30 L'Islam en questions. [1/3]. L'ex-URSS. Planète

20.30 Les Nouveaux Explorateurs. Sur la piste d'un virus mortel. Forum Planète

20.40 Thema. Le retour des épidémies. Arte

21.25 A qui appartient ma vie? Planète

22.00 Les Esprits de l'île de la Princesse. Odysée

22.05 La Légende napoléonienne. [2/2]. De feu et de sang. Planète

22.30 L'Europe des pèlerinages. [2/1]. Amsterdam. Odysée

22.30 Greenpeace, les commandos de l'écologie. Forum Planète

23.00 Vietnam, 10000 jours de guerre. [6/13]. La puissance militaire américaine. Planète

23.00 Cézanne. Odysée

SPORTS EN DIRECT

19.00 et 2.00 Tennis. US Open. 11^e jour. A Flushing Meadow. Eurosport

19.30 Volley-ball. Eurologie. Russie-Italie. Pathé Sport

MUSIQUE

20.05 L'Oiseau de feu, de Stravinsky. Par le Philadelphia Orchestra, dir. Eugene Ormandy. Mezzo

21.40 Les Quatre Saisons. De Vivaldi. Par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Nigel Kennedy. Mezzo

22.00 The Gadd Gang Live. Tokyo 1988. Muzzik

22.35 Richard Strauss Gala. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Paris Première

23.00 Les Brigands. Opéra d'Offenbach. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault. Muzzik

23.40 Massive Attack. Bruxelles 1998. Canal +

23.40 Le «Te Deum» de Berlioz. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur du Philharmonique de Prague, dir. Claudio Abbado. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Chasseurs d'écurie. Denys Granier-Deferre [1/3]. Festival

20.55 L'Album de famille. Jack Bender [1/2]. Téva

22.10 Ma terre. Bernard Malaterre. Festival

SÉRIES

20.50 Buffy contre les vampires. Halloween. Série Club

20.55 X-Files. Le commencement. Poursuite. O. M 6

21.25 Urgences. Double aveugle. Le choix de Joi. TSR

21.35 Highlander. Etre. Série Club

0.50 Rude Awakening. Les accros anonymes (v.o.). Canal Jimmy

1.20 That 70's Show. Eric, Donna, Fez et les autres (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 3

20.55 L'Armée des ombres. Une œuvre de Jean-Pierre Melville, qu'il tourna en 1969 à partir d'une chronique de Joseph Kessel, consacrée à la Résistance, cette «armée des ombres» dont il fit partie. Un film austère, anti-héroïque, bâti sur les relations humaines et les convictions, mais aussi les faiblesses des hommes de cette armée. Les comédiens (Lino Ventura, Paul Meurisse, etc.) y sont comme réinventés.

22.45 Karajan dirige la Symphonie n° 1 de Beethoven. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. Mezzo

23.00 Le Chevalier à la rose. Opéra de Strauss. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre de l'Opéra Massimo de Palerme, dir. John Neschling. Paris Première

23.10 Karajan dirige la Symphonie n° 2 de Beethoven. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. Mezzo

23.15 Hans Graf dirige Mozart. Maria Tipo, piano; Cornelia Kallisch, soprano. Par le Mozarteum Orchestra. Muzzik

23.40 Jerry Lee Lewis & Friends. Avec Van Morrison; Stuart Adamson, de Big Country; Dave Davis, des Kinks; John Lodge, des Moody Blues; Brian May, des Queen; James Burton; Phil Chen; Jim Isbell. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.30 Chasseurs d'écurie. Denys Granier-Deferre [2/3]. Festival

20.40 La Cicatrice de la honte. John Gray. RTL 9

20.55 L'Implacable Vérité. Olivier Hirschbiegel. M 6

20.55 L'Album de famille. Jack Bender [2/2]. Téva

20.55 Au-delà de la race. Joseph Sargent. TMC

22.10 Un printemps de chien. Alain Tasma. Festival

23.30 L'Ange de la vengeance. Craig Baxley. France 3

SÉRIES

17.30 Highlander. Opération Walkyrie. M 6

17.55 Le Prince de Bel-Air. Salle d'audience et audience sale. France 2

18.20 Amicalement vôtre. Un drôle d'oiseau. Série Club France 2

18.25 The Sentinel. Tout recommencer. M 6

20.00 Happy Days. Coupable ou non coupable. Série Club Arte

20.45 Pepe Carvalho. Le Petit Frère. Arte

20.45 Pepe Carvalho. Le Petit Frère. Arte

20.50 Stargate SG-1. Les désignés. Série Club

20.55 Quai n° 1. Panique sur la gare. France 2

21.30 Au-delà du réel. Le robot. 13^{ème} RUE

23.40 Total Security. Les dentistes préfèrent les blondes. M 6

0.30 Chapeau melon et bottes de cuir. Un Steed de trop. M 6

0.40 Millennium. La malédiction de Frank Black. France 2

FILMS



21.05 Les Nuits de la pleine lune. Eric Rohmer. Avec Pascale Ogier, Tcheky Karyo (France, 1984, 105 min) O. Canal Jimmy

21.10 La Dernière Séance. Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1971, N., 120 min) O. Cinétoile

21.40 Wild Man Blues. Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, 100 min) O. Canal + Vert

21.55 L'Esclave libre. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 1

21.55 Snake Eyes. Abel Ferrara (Etats-Unis, 1993, 110 min) O. Ciné Cinémas 2

22.25 Le Dernier de la liste. John Huston (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 100 min) O. 13^{ème} Rue

22.45 La Cassette. Mangel De Oliveira (Portugal, 1994, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 3

22.50 La Cloire de mon père. Yves Robert (France, 1990, 105 min) O. Cinéstar 2

23.35 Les Anges aux figures sales. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

23.45 A la poursuite du diamant vert. Robert Zemeckis (EU, 1984, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

23.55 Le Baïser. Jacques Feyder (EU, muet, 1929, N., 60 min) O. Arte

0.00 Descente aux enfers. Francis Girod (France, 1986, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

0.35 Arizona Dream. Emir Kusturica (Fr. - EU, 1992, v.o., 145 min) O. Cinéstar 2

0.55 Complot de famille. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 120 min) O. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

17.35 Melrose Place. O.

18.25 Excluf. Pige à minuit O.

19.05 Le Bigdil. 19.55 Clic et net. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Cordier, juge et fic. Double casse. Téléfilm. S. Orme. O. 0.30 Minuit sport.

FRANCE 2

17.55 Le Prince de Bel-Air. O.

18.25 Hartley, cœurs à vif. O.

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 Qui est qui. 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.55 Envoyé spécial. 23.00 Expression directe. 23.10 Comme au cinéma. 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.40 Le Kadox. 18.12 Comment ça va aujourd'hui? Mal de tête, migraine ou pas? 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information. 20.00 Météo. 20.05 Fa Si La. 20.35 Tout le sport, Consomag. 20.55 L'Armée des ombres (v.o.). Film. Jean-Pierre Melville. O. 23.20 Météo, Soir 3. 23.55 Confessions dangereuses. Téléfilm. Robert Iscove. O. 1.20 Espace francophone. 1.45 Nocturnales. Stravinsky.

CANAL +

16.35 Loved. Film. Erin Dignam. O. En clair jusqu'à 20.40

18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Mots d'amour. Film. Mimmo Calopresti. O. 22.00 Au-delà du désir. Film. Lance Young (v.o.). O. 23.40 Massive Attack. 0.35 Si c'était à refaire. Film. Claude Lelouch. O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.45 Mémoires de France. [1/12]. Mémoires de Picardie. Histoire

20.00 Jean Derval, 50 ans de céramique d'art. Odysée

20.15 Mon pays, mon amour. [2/6]. Catherine Clément et l'Anjou. Arte

20.15 N.U. Histoire

20.25 Opération survie. L'Ecosse entre terre et mer. Odysée

20.30 Les Déserteurs du Reich. Catherine Clément et l'Anjou. Planète

20.45 Les Pyramides du Pérou. More Travels. Muzzik

21.00 Quié. [1/4]. Un royaume bouddhique sur la route de la soie. Odysée

21.45 Roumanie 1944-1999, goulag au pays frère. Histoire

21.50 L'Île aux plongeuses nues. Planète

21.50 Objectif nature. Les contrées sauvages du Rio Tortugero. Odysée

22.10 One Irish Rover, Van Morrison. Canal Jimmy

22.15 Grand format. Quatre petites filles. Arte

22.15 Le Triangle des Bermudes. Planète

22.15 Martial Solal. Muzzik

23.15 A la redécouverte du monde. Bornéo, la forêt sans terre. [2/2]. TMC

23.35 L'Islam en questions. [1/3]. L'ex-URSS. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.30 Cyclisme. Tour d'Espagne. 6^e étape: contre-la-montre individuel (51 km). A Salamanque. TSR - Eurosport

20.00 Tennis. US Open. Demi-finales dames. Eurosport

DANSE

20.45 Napoli. Chorégraphie d'Auguste Bournonville. Par le Royal Danish ballet. Avec Linda Hindberg (Teresina), Arne Villumsen (Gennaro), Mona Jensen (Veronica). Dir. Peter Ernst Lassen. Mezzo

MUSIQUE

19.35 Sonate pour piano n° 4, de Beethoven. Daniel Barenboim, piano. Mezzo

20.10 Sonate pour piano «Au clair de lune», de Beethoven. Daniel Barenboim, piano. Mezzo

22.15 Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel. Martha Argerich, piano et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Mezzo

22.45 Le Monde perdu. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, 124 min) O. Canal +

16.05 Le Mariage de mon meilleur ami. Paul J. Hogan (Etats-Unis, 1997, 100 min) O. Canal +

16.20 Snake Eyes. Abel Ferrara (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

16.30 Descente aux enfers. Francis Girod (France, 1986, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

17.15 Les Anges aux figures sales. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

19.30 Le Danseur du dessus. Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile

20.30 Je sais où je vais. Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

22.45 Descente aux enfers. Francis Girod (France, 1986, 85 min) O. Ciné Cinémas 2

22.55 Le Monde perdu. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, 124 min) O. Canal +

23.55 L'Auberge de la Jamaïque. Alfred Hitchcock. Avec Charles Laughton, Maureen O'Hara (GB., 1939, N., v.o., 95 min) O. Arte

FILMS



12.25 Délivrance. John Boorman. Avec Jon Voight, Burt Reynolds (Etats-Unis, 1972, 105 min) O. Ciné Cinémas 3

13.00 Le Roman d'un voleur de chevaux. Fedor Hanze Kovic et Abraham Polonsky (Fr. - Youg., 1971, 110 min) O. Festival

14.15 Razzia sur la chouf. Henri Decoin (France, 1954, N., 105 min) O. Cinétoile

14.30 Portrait de femme. Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) O. Cinéstar 2

14.35 A la poursuite du diamant vert. Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1984, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3

14.50 Les Compagnons de la marguerite. Jean-Pierre Mocky (France, 1966, N., 85 min) O. Ciné Classics

16.05 Le Mariage de mon meilleur ami. Paul J. Hogan (Etats-Unis, 1997, 100 min) O. Canal +

16.20 Snake Eyes. Abel Ferrara (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

16.30 Descente aux enfers. Francis Girod (France, 1986, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

17.15 Les Anges aux figures sales. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

19.30 Le Danseur du dessus. Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile

20.30 Je sais où je vais. Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

22.45 Descente aux enfers. Francis Girod (France, 1986, 85 min) O. Ciné Cinémas 2

22.55 Le Monde perdu. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, 124 min) O. Canal +

16.05 Le Mariage de mon meilleur ami. Paul J. Hogan. O. 17.45 C'est ouvert le samedi. En clair jusqu'à 20.30

18.15 Flash infos. 18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 187. Code meurtre. Film. Kevin Reynolds. O.

13.55 Les Feux de l'amour. O.

14.45 Arabesque. O.

15.40 Sydney Police. O.

16.35 Sunset Beach. O.

17.35 Melrose Place. O.

Golden cadres

par Pierre Georges

IL FAUT écrire dangereusement. Il est 9 h 9 ce 9-9-99. Petit bogue deviendra-t-il grand ? Si cette chronique commencée en retard devait paraître un jour, échappant à la funeste prédiction du grand 9, si elle ne se perdait point en route dévorée par d'infâmes puces mange-tout, ce serait pour parler de chiffres.

Mais point de celui-là, ce fameux 9 septembre 99, dernière sommation avant le passage à l'an 2000 qui fait s'échiner des bataillons d'informaticiens. On n'a rien à dire de précis sur le 9, pas fait d'études sur le langage mythologique des 9, sur cette avalanche et ce gang des 9 censé faire régner l'insécurité dans les plus humbles logiciels.

Non s'il fallait parler chiffres et faire parler les chiffres, tant ils sont beaux, et ronds, et évocateurs, ce seraient ceux cités mercredi dans *le Monde* et repris d'une enquête annuelle de l'*Expansion* sur les cadres supérieurs des grandes sociétés françaises et les fameuses stock-options.

Autant dire d'entrée qu'à la lecture de ces chiffres, et sans vouloir paraître excessivement bégueule, ni promettre le grand soir à ces gagnants du grand loto économique et libéral, on est resté stupéfait. On savait, bien sûr, que les grandes entreprises n'attachaient point leurs dirigeants et cadres supérieurs avec de vaines promesses. On n'ignorait pas que le salaire n'était plus qu'un élément partiel, et souvent confortable, des revenus. Mais à ce point-là ! Jamais on n'aurait pu imaginer qu'une génération de golden cadres à la française décrochent ainsi le jackpot boursier !

Des millions, des dizaines de millions de francs de capital boursier accumulés par personne ! Neuf dirigeants de

l'Oréal, par exemple, qui s'ils réalisaient leurs stock-options, se retrouveraient à la tête, chacun, d'un maigre pécule de 83,3 millions de francs. 28 000 cadres qui, dans les quarante plus grandes sociétés françaises, se partagent un gâteau estimé par *l'Expansion* à 45,4 milliards de francs ! Une parachute en or massif pour tous et chacun !

Eh bien, il faut tranquillement peser ses mots, sans envie ni fureur : c'est un pur scandale et une pure folie ! Le travail d'un homme, patron ou cadre, vaut-il par compétence et savoir-faire, 13 000 fois plus que le travail d'un autre homme ? Le monde de l'entreprise, aussi performante soit-elle, pourra-t-il s'accommoder longtemps de cette situation, insultante à la raison, où quelques-uns célèbrent le veau d'or et où la majorité course les vaches maigres ?

L'argent rend fou. Beaucoup d'argent rend très fou. Et voici le libéralisme d'entreprise devenu complètement fou, bâtissant dans la démesure, l'indécence, l'inconscience et le cynisme, la forteresse des nantis. Et voici le capitalisme emballé, creusant à l'intérieur même des entreprises une société à deux vitesses, à deux univers, les stockés et les autres, les spéculateurs et les salariés de base.

Une vieille mythologie révolutionnaire du début du siècle évoquait souvent les deux cents familles comme source et emblème de tous les maux capitalistiques. Le siècle se finit. Sur un nouveau déclinement majeur, béant entre ceux, la majorité, que l'on peut jeter du jour au lendemain, comme vieux pneus réchappés et ceux, une minorité enivrée, qui roulent carrosse à capitalisme ouvert. Sur un grand bogue social en somme.

M. Jospin et M. Cohn-Bendit ont dîné en tête à tête au domicile du premier ministre

Le leader écologiste se félicite de ce tour d'horizon politique et personnel

DANIEL COHN-BENDIT n'y croyait plus. Au soir du scrutin européen du 13 juin, la tête de liste des Verts avait demandé à rencontrer le premier ministre, afin de faire connaissance et de lui demander une réorientation de sa politique. Secrètement, le rendez-vous a été pris il y a une semaine. Dominique Voynet a été aussitôt prévenue. Mercredi 9 septembre, à 20 h 30, « Dany » s'est présenté au domicile parisien de Lionel Jospin, dans le 6^e arrondissement. Sylviane Agacinski-Jospin n'est restée que quelques minutes, laissant les deux hommes seuls pour un dîner qui a duré quatre heures. « *Le vin était bon, le steak aussi mais surtout l'ambiance était très décontractée* », nous a confié M. Cohn-Bendit, jeudi. L'entourage du premier ministre qui a divulgué ce tête à tête a seulement précisé que le chef du gouvernement était « très satisfait ».

« Ce n'était pas à proprement parler un entretien politique mais la rencontre entre deux hommes qui se découvriraient humainement. On a

essayé de découvrir les vibrations de l'un et de l'autre », assure « Dany », en notant qu'« on a autant parlé de la vie que de la politique ». « *Ce qui m'a positivement surpris*, raconte-t-il, *c'est la simplicité et l'ouverture du rapport. Au bout de dix minutes, je n'avais pas l'impression d'être chez le premier ministre mais chez un militant socialiste* ». « *Il y avait une curiosité réciproque* », remarque le député européen, visiblement encore sous le coup de la séduction. D'emblée, M. Jospin a voulu le mettre à l'aise : « *On est deux militants de gauche. A gauche, on se tutoie* ». « Dany » et « Lionel » se sont donc tutoyés.

Au moment même où les Verts parisiens annonçaient l'adhésion chez eux de M. Cohn-Bendit, à la veille de la rencontre entre le Parti socialiste et les Verts pour la préparation des élections municipales, les sujets de conversation ne manquaient pas. « *On a parlé de tout !* », s'esclaffe le député européen. « *Nous avons parlé de nos histoires respectives, de nos conceptions de la*

politique, de ce qu'on aime chez l'un et de ce qu'on ne comprend pas chez l'autre », explique « Dany » qui a aussi beaucoup parlé de l'Allemagne, de la France, de sa vision de la gauche plurielle. « *Tu es un homme libre, je suis un homme libre* », lui a lancé M. Jospin, en s'interrogeant à haute voix sur la question de savoir si les Verts allaient « tenir politiquement ». « *Il n'avait pas de doutes mais il disait que ce n'était pas évident* », commente M. Cohn-Bendit.

« UN MANIFESTE COMMUN »

La position de la tête de liste des Verts aux européennes en faveur de listes autonomes pour les municipales - mais avec « un manifeste commun de la gauche plurielle pour le second tour » -, a été évidemment abordée. « *Jospin ne m'a pas dit qu'il était d'accord mais qu'il comprenait*, raconte « Dany ». *Il a écouté. Il était intéressé mais il n'est pas à la tête d'une formation nationale des Verts. On n'était pas là*

pour prendre des décisions politiques ». M. Jospin lui a demandé pourquoi il voulait revenir en France et le dirigeant écologiste a répété qu'il y avait « 97 % de chances, et même 99 %, pour qu'il ne soit pas candidat à la mairie de Paris ». Au détour de la conversation, le premier ministre a aussi expliqué que l'élection présidentielle « n'était pas [son] problème ».

Le nucléaire, les sans-papiers, les polémiques avec Jean-Pierre Chevènement, la « troisième gauche », aucun sujet n'a été laissé à l'écart lors de ce vaste tour d'horizon politico-vibrationnel. « *On a parlé de mon rôle. Chacun a essayé de faire comprendre à l'autre comment il voyait les choses* », explique encore M. Cohn-Bendit, heureux de souligner que M. Jospin ne lui a « pas fait de leçon ». La découverte du 8 septembre ne restera pas sans suites. « *La prochaine fois, je l'inviterai à dîner chez moi, dans le sud de la France* ». Promesse de « Dany ».

Michel Noblecourt

Rumeurs démenties sur une éventuelle fusion BNP-Dresdner Bank

LA FIN de la bataille boursière entre la Société générale, Paribas et la BNP n'a pas ramené le calme dans le secteur bancaire français. Au contraire. Les rumeurs de rapprochements et de fusions se multiplient. Dans son édition du jeudi 9 septembre, le *Financial Times* affirme que la Banque nationale de Paris (BNP) et la Dresdner Bank ont entamé des discussions en vue de forger des partenariats qui pourraient aller jusqu'à une fusion.

Une porte-parole de la BNP a aussitôt démenti les informations publiées par le quotidien financier britannique sur une possible fusion avec l'établissement allemand. Au siège de la Dresdner Bank à Francfort, on se refusait à tout commentaire.

Selon nos informations, le président de la BNP, Michel Pébereau, s'est rendu, mercredi 8 septembre, à Francfort, où il a rencontré son homologue de la Dresdner, Bernhard Walter. Leurs discussions n'auraient toutefois porté, selon les mêmes sources, que sur le renforcement des liens entre les deux banques. Elles entreraient, de surcroît, dans le cadre des entretiens réguliers qu'ont les deux présidents mais qui, depuis plusieurs mois, en raison de la bataille entre les banques françaises, avaient été interrompus. M. Walter avait toutefois participé au conseil d'administration de la BNP au lendemain de la décision prise par les pouvoirs publics français de ne pas autoriser la BNP à conserver ses actions de la Société générale.

PARTENAIRES DE LONGUE DATE

La BNP et la Dresdner sont actionnaires l'une de l'autre à hauteur de 1 % et coopèrent, de longue date, à l'international, notamment sous forme de sociétés communes en Europe centrale (1 100 salariés). Mais ce partenariat n'a jamais atteint le niveau de développement espéré à l'origine. Le mariage de la BNP avec Paribas a semble-t-il changé la donne et relancé l'intérêt de la Dresdner Bank pour le nouvel ensemble.

M. Walter a récemment indiqué qu'il souhaitait augmenter, sans donner de précisions, la participation croisée entre les deux établissements. La Dresdner a indiqué, à plusieurs reprises, ces derniers mois, être à la recherche d'acquisitions ou d'alliances d'envergure en Europe et estime que « la BNP convient bien », selon un banquier cité par le *Financial Times*. Les deux banques évoqueraient en particulier une coopération renforcée dans le domaine de la banque d'investissement.

Selon les analystes, une fusion entre les deux banques apparaît toutefois difficile, compte tenu du poids de l'assureur allemand Allianz dans le capital de la Dresdner (22 %) alors que la compagnie française ri-

vale Axa est le principal actionnaire de BNP-Paribas (environ 8 %).

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, a lui-même, il y a quelques jours, donné du crédit aux rumeurs de rapprochement entre des banques françaises et d'autres établissements européens. Interrogé, dimanche, sur TF 1, il avait expliqué que « maintenant, pour Société générale et BNP-Paribas, les alliances européennes sont les bienvenues » : un revirement spectaculaire lorsqu'on sait que durant toute la bataille le ministre était personnelle-

ment intervenu afin de bloquer toute intrusion de banque étrangère. Le nouveau message délivré par les pouvoirs publics français sur ce sujet a été entendu. Mercredi, la banque espagnole Banco Santander Central Hispano (BSCH) a annoncé avoir passé la barre de 5 % dans le capital de la banque française Société générale (SG).

Pascale Santi et Philippe Ricard à Francfort

Bruxelles juge « passable » la politique française de l'emploi

« **PASSABLE** ». Telle est l'appréciation sur la France qu'a portée, mercredi 8 septembre, la Commission européenne dans son rapport sur l'évaluation de la stratégie pour l'emploi, qui sera examinée lors du sommet d'Helsinki, en décembre.

Le chômage, s'il diminue, reste un problème crucial en France : à un taux de 11,7 % de la population active en 1998, il dépasse largement la moyenne européenne de 9,3 %. Le chômage de longue durée (5,1 %) reste élevé, tandis que celui des jeunes a reculé. Cette situation explique partiellement le taux d'emploi de la France - 60,8 % - qui reste inférieur à la moyenne européenne (61 %). Mais le chômage n'est pas seul responsable. La multiplication des départs en préretraite peut égale-

ment être invoquée : seuls 29 % des plus de 55 ans travaillent encore, alors que la moyenne européenne se situe à 40,3 %. La France, en revanche, se situe plutôt bien en matière d'emploi des femmes : l'écart d'activité entre les hommes et les femmes y est inférieur à la moyenne européenne.

« PROGRÈS CONSIDÉRABLES »

De manière générale, la Commission reconnaît que, « dans l'ensemble de l'Union européenne, des progrès considérables ont été réalisés en 1998 ». En 1998, l'Union a créé 1,8 million d'emplois. Pour la première fois depuis 1990, l'emploi a progressé dans tous les États membres, sauf en Allemagne. Mais le taux d'emploi européen reste inférieur de dix points à celui des États-Unis et du Japon.

Les quinze se sont engagés en novembre 1997, à Luxembourg, à suivre vingt-deux recommandations de la Commission, appelées « lignes directrices pour l'emploi », en les transposant dans des plans d'action nationale. Bruxelles note, depuis, « une tendance nette à une approche préventive (...) du marché du travail (...) ». Mais il faut notamment améliorer les incitants à entreprendre ou à conserver un travail par une réforme des systèmes d'imposition et d'indemnisation, la participation à l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que le développement de l'emploi dans le secteur des services ».

La Commission a également effectué un classement des bons et des mauvais élèves. Les quatre premiers prix vont au Danemark, à la Suède, au Royaume-Uni et à l'Irlande. Une mention passable a été accordée à la France, l'Espagne, le Portugal, la Finlande et l'Autriche. Peuvent mieux faire, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg. Au rayon des cancras, la Belgique, la Grèce et l'Italie.

Virginie Malingre

pour votre succès

DALE CARNEGIE® TRAINING

Leader mondial de la Formation



Didier Weyne, Président Carnegie France

Conférences gratuites :

- **Communication efficace**
90 Champs Elysées, Imm. « Club Med »
Mardi 14 Sept à 15h30 (fin 17h15)
14, 15, 16, 17 Sept à 19h (fin 20h45)
Le Chesnay, Parly 2 Bureaux
- **Management efficace**
90 Champs Elysées, Imm. « Club Med »
Mardi 21 Sept à 19h (fin 20h45)
Merc 22 Sept à 19h (fin 20h45)

Tél 01 39 54 61 06 - Fax 01 39 54 81 25

LE NOUVEAU LAFAYETTE HOMME EST NÉ.

Cadeau d'inauguration :

-15%

avec la carte **Galerias Lafayette** sur tout* ce qui plaît aux hommes les 9, 10 et 11 septembre.

Lafayette

HAUSSMANN

7000 m² avec plus de 170 marques, le Nouveau Lafayette Homme est taillé à la carrure des hommes. Plus grand, plus beau, plus fort.

*Sur tout le Lafayette Homme, sauf parfumerie, Lafayette Gourmet, points rouges et autres promotions en cours.

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1999

**JEAN-CLAUDE PIROTTE
ET FRANCESCO BIAMONTI**
Le feuilleton
de Pierre Lepape
page II



VASSILIS ALEXAKIS
page III



ALAIN FLEISCHER
page IV

CASTORIADIS
La chronique
de Roger-Pol Droit
page VI



**LES ÉCRIVAINS
ET LA GUERRE**
page IX

YASMINA KHADRA

Contraint pour sa sécurité
à garder l'anonymat,
l'écrivain algérien révèle
pour la première fois
dans un entretien une part
de son identité page X

Antonia Byatt, peintre dans l'âme

Comment le dire sans avoir l'air aguicheur, ou suffisant ? Tout à trac, sans doute : les livres de la romancière britannique Antonia Susan Byatt ont la propriété de rendre plus intelligent. Non parce qu'ils seraient une aride élucubration perfusée goutte à goutte dans le cerveau du lecteur. Certainement pas. Ces textes ne s'adressent pas seulement à l'esprit, mais aux sens, en particulier à la vue, au toucher et à l'imagination, le sixième sens, lié à tous les autres par des fils invisibles. S'ils éclairent ainsi autour d'eux, ces ouvrages, s'ils parlent aussi remarquablement du monde et de ceux qui l'habitent, c'est parce que leur auteur a pensé la réalité avant de la donner à voir – et, presque, à palper. Les romans réalistes d'Antonia Byatt, tout comme ses contes, sont le fruit succulent d'une prodigieuse et délicate concentration sur la possibilité même de représenter le réel.

Telle est l'une des nombreuses clefs de la tétralogie, cette suite im-

posante dont le premier volume, magistralement traduit, vient de paraître en français. *La Vierge dans le jardin* forme la tête de ce que son auteur appelle « un serpent qui, en cours de route, aurait avalé des hérissons et des rats, sans pour autant cesser d'être un serpent » – reptile cohérent, bien que riche en circonvolutions, dont elle est en train de confectionner la queue. En l'occurrence un quatrième et der-

mée oblige, pour la somme de 20 000 livres sterling (30 489,80 €) lors d'une exposition littéraire à Cambridge.

Une célébrité relativement récente pour cette femme de soixante-trois ans qui vécut longtemps dans le demi-jour d'un cercle d'admirateurs avertis, loin du grand public. A l'ombre, aussi, de sa sœur cadette Margaret Drabble, romancière à succès auprès de qui Antonia Byatt passait pour une intellectuelle d'accès difficile. Aujourd'hui réconciliées après des années de brouille, les deux sœurs ne se lisent toujours pas l'une l'autre, de peur de retrouver dans leurs livres respectifs des portions de leur propre passé. Après des années de confidentialité, c'est le très grand retentissement de son roman *Possession* (Flammarion, 1993) qui a rendu Antonia Byatt célèbre.

Cette plongée savoureuse et fort érudite dans l'univers victorien, elle l'avait conçue, à l'origine, comme un laboratoire destiné à servir le chantier en cours de sa tétralogie. C'était, observe-t-elle, le moyen d'expérimenter l'introduction de styles et de voix multiples. Loin de se laisser distraire par la bonne for-

Dans sa fresque sur la société anglaise des années 60-70, comme dans ses contes, la romancière britannique témoigne d'une prodigieuse et délicate concentration sur la possibilité de représenter le réel

tune du Booker Prize attribué à son livre en 1990, Antonia Byatt n'abandonna pas la tétralogie, bien au contraire. Dans cette vaste fresque de la société anglaise commencée en 1967, elle suit des personnages depuis 1953, année du couronnement d'Elisabeth II, jusqu'à l'orée des années 70. Par l'intermédiaire de ces individus, et tout spécialement de la fougueuse Frederica Potter, Antonia Byatt a voulu retracer l'évolution des idées en Angleterre. En particulier celles qui entourent la création, sujet cher à l'auteur.

« L'idée d'une continuité temporelle et narrative n'était pas à la mode à l'époque où j'ai commencé cette série, note l'auteur. L'une des raisons pour lesquelles j'avais choisi cette formule est qu'elle m'assurait une continuité d'écriture, à une époque où mes enfants étaient petits et où je n'avais pas beaucoup de temps. » La continuité temporelle, malheureusement, fut celle du roman beaucoup plus que celle de l'auteur. Car, parvenue aux deux tiers de *La Vierge dans le jardin*, Antonia Byatt perdit un fils de onze dans un accident de la circulation et laissa le roman sans suite durant plus de dix ans. Une allusion à ce drame filtre dans le livre : « Après avoir précisément compris qu'entre un bon petit déjeuner et la cloche de la fin de la récréation un petit garçon peut courir, tomber, se cogner, se convulser, cesser pour toujours de bouger et commencer à se putréfier, elle comprit aussi que rien n'est remédiable », est-il dit d'une mère ayant perdu un fils de dix ans.

La continuité temporelle allait de pair, dans le premier tome, avec un « réalisme compliqué », qui, lui non plus, n'était pas à la mode. « Pour moi, le réalisme n'est qu'un style parmi d'autres, explique Antonia Byatt. Il offre des possibilités morales intéressantes. » Absolument réfractaire aux chapelles, la romancière n'entendait pas se laisser dicter sa conduite littéraire par des courants de pensée. Son réalisme à elle ne serait en rien la reproduction prétendument fidèle d'un réel supposé « objectif », mais une construction totale. L'édi-

ficé inclut des morceaux de documents extérieurs, des références littéraires et scientifiques, des bribes d'œuvres théâtrales inventées : un serpent, véritablement, se nourrissant vigoureusement des lectures de son auteur, de son véritable talent pour le pastiche, de son imagination et de sa merveilleuse écriture.

Laquelle ne s'exprime jamais aussi bien que dans les descriptions, parfois longues, mais jamais ennuyeuses, qui sont l'une des pierres d'angle du style très particulier d'Antonia Byatt. La vision, sur trois pages, de la boucherie Allenbury dans *La Vierge* est à ce titre un morceau d'anthologie. Peintre dans l'âme, Antonia Byatt voit « la vie comme un tableau ». Un recueil de nouvelles intitulé *Histoires pour Matisse* (Flammarion, 1997) avait mis en évidence cette passion visuelle qui s'exprime particulièrement dans les évocations de couleurs. *Le Djinn dans l'œil-de-rossignol*, recueil de contes délectables et pleins d'humour, offre d'excellents exemples de ce génie de coloriste. N'y est-il pas question, entre autres, d'un pays où le ciel est devenu « vert ciel, un vert pâle et morne à peu près entre les couleurs naguère appelées pomme, gazon et fougère » ?

Sans jamais oublier les exigences de la narration, qui font évoluer ses personnages le long d'une histoire très charpentée, captivante, où se

rencontrent plusieurs individus inoubliables, l'auteur combine une grande exigence intellectuelle et une sensualité raffinée, notamment dans la description de la matière. L'une des curiosités du premier volet de sa tétralogie tient, d'ailleurs, dans la volonté manifeste de tout donner à voir, y compris les processus mentaux. Marcus, l'enfant fou, décrit ainsi ses troubles de manière extrêmement visuelle, comme si l'abstrait pouvait être mis en images. Loin de toute facilité, comme de toute aridité, ce tour de force est la marque d'une littérature proche de la philosophie. Non dans ses moyens, qui restent éminemment littéraires, mais dans la possibilité qu'elle offre de se représenter le monde.

LA VIERGE DANS LE JARDIN (The Virgin in the Garden)
d'Antonia Susan Byatt.
Traduit de l'anglais par Jean-Louis Chevalier, Flammarion, 614 p., 149 F (22,71 €).

LE DJINN DANS L'ŒIL-DE-ROSSIGNOL (The Djinn in the Nightingale's Eye)
d'Antonia Susan Byatt.
Traduit par Jean-Louis Chevalier, Denoël, 224 p., 95 F (14,48 €)



PAULO NOZOLINO POUR « LE MONDE »

**CATHERINE
CUSSET**



LE PROBLEME AVEC JANE

roman

Pas de nom d'auteur.
D'après le timbre, le paquet avait été posté
à New York cinq jours plus tôt.
Elle parcourt rapidement les premières pages.
Il s'agissait d'elle.

GALLIMARD

ROMAN POLICIER

● par Michel Abescat

Chasse au Mato Grosso

OTELO
de Bernard Mathieu.
Gallimard, « La Noire », 442 p.,
125 F (19,06 €).

Qui a dit que le roman noir français avait, ces temps-ci, tendance à manquer de souffle ? *Otelo*, deuxième volet de la trilogie *Le Sang du Capricorne*, imaginée par Bernard Mathieu, devrait apaiser les esprits les plus chagrins. Et réjouir, au plus haut point, les amateurs de grands espaces imaginaires, de sagas aventureuses et de littérature de plein vent. Poursuivant son portrait du Brésil contemporain, avec lequel il entretient à l'évidence des rapports quasi charnels, Bernard Mathieu est en train de réussir une suite romanesque à la dimension de son sujet. *Otelo*, comme *Zé*, le précédent épisode publié en 1997 dans la même collection, rend physiquement l'immensité du pays, la brûlure de son histoire, la brutalité de ses contradictions, la violence de ses passions. Sa folie et sa démesure ordinaires. Avec une énergie, un sens de la couleur et du tempo, une intelligence du regard et du cœur aussi convaincants qu'irrésistibles.

Otelo, capitaine et professeur de droit à l'école de police de Sao Paulo, n'apparaissait qu'en filigrane du premier épisode de la série. Tout juste savait-on qu'il avait sorti le héros, *Zé Costa*, de la favela où ses parents, des paysans sans terre « échoués dans les marges pouilleuses du grand Sao Paulo », l'avaient abandonné. *Zé* embrassait ainsi le destin hors du commun d'un gosse de la rue devenu l'adjoint d'un des chefs de la police de Brasilia. Beau comme un dieu, sorti major de l'école de police, *Zé* finissait sa fulgurante trajectoire, sa première enquête à peine bouclée. Abattu comme un chien par son patron pour n'avoir pas compris que, dans le monde des puissants auquel il avait été immédiatement confronté, la « vertu » n'était pas la qualité principale que l'on attendait de lui.

De la capitale fédérale du Brésil, l'action de ce deuxième épisode se déplace dans le Mato Grosso do Sul, aux confins de la Bolivie et du Paraguay, propices à tous les trafics. Barreto, le patron de *Zé*, un type épais, monté par le rang au prix de mille compromissions, y est venu avec l'espoir naïf d'écouler facilement les lingots d'or que l'enquête de son subordonné lui a permis de détourner. Sans savoir que le capitaine Otelo a déjà retrouvé sa trace, hanté par l'idée de se venger de celui qui l'a privé de son fils spirituel. Un fils qui, peu à peu, lui avait permis de sortir des ténèbres de sa jeunesse brisée par la dictature militaire... Chasse à l'homme torride et implacable, superbement racontée, ce deuxième épisode atteint, comme le premier, la dimension de la tragédie. A la mesure des rêves crevés et du désespoir de ses personnages. A la mesure du pays qu'il raconte.

(A noter que les éditions Gallimard rééditent parallèlement en « Série noire » un autre roman de Bernard Mathieu, précédemment paru chez Belfond, *Dépeçage en ville*.)

● **PANDORE ET L'OUVRE-BOÎTE**, de Philippe Postel et Eric Duchâtel

Ensemble, Philippe Postel (qui est médecin) et Eric Duchâtel (qui enseigne le français) créent des jeux de société. *Pandore et l'ouvre-boîte*, leur premier roman, en est un de plus. Brillantissime. Un de ces jeux de construction et de déduction qui renvoient aux origines du roman policier. Un puzzle intellectuel et raffiné, lorgnant du côté de Queneau et de l'Oulipo, d'autant plus excitant que l'histoire - l'enquête sur une série de meurtres d'académiciens - est racontée à travers deux romans que le lecteur est invité à lire dans l'ordre qu'il souhaite. Le premier, intitulé *L'Histoire vraie*, celui du limier, un « commissaire surréaliste » qui pratique « l'enquête sublimine » et croit au hasard objectif. Le second, *La Vraie Histoire*, celui d'un témoin, un jeune homme engagé par un mystérieux auteur de roman policier pour devenir son personnage. Le résultat, drôle, pétillant, poétique, est particulièrement réjouissant. Même si parfois - est-ce l'écriture à quatre mains ? - les auteurs se laissent entraîner à leur propre jeu. Le puzzle, surchargé de références et de clins d'œil, vire alors au casse-tête (Denoël, 216 p., 120 F [18,29 €]).

● **LE PREMIER AIGLE**, de Tony Hillerman

Comment faire sentir à ceux qui ne connaissent pas encore Joe Leaphorn et Jim Chee, les flics navajos créés voici près de trente ans par Tony Hillerman, toute la magie de leurs aventures qui mêlent avec tant de bonheur intrigues policières et secrets des traditions indiennes, poésie des grands espaces et charme des mythes ancestraux ? Peut-être suffit-il de leur conseiller de lire *Le Premier Aigle*, qui vient de paraître. Jim Chee, toujours écartelé entre la fidélité à ses origines, ses amours et les nécessités de son métier, enquête sur la mort d'un collègue assassiné au sommet d'une mesa alors qu'il guettait un Hopi braconnier d'aigles. Pendant que Leaphorn, trop heureux de sortir d'une retraite qui lui pèse de plus en plus, s'emploie à rechercher une jeune scientifique disparue alors qu'elle étudiait une colonie de chiens de prairie porteuse de la peste. Treize romans après le début de la saga, la magie est intacte. Et l'intrigue proprement policière, qui débouche sur une inquiétante réflexion inspirée par la recrudescence de certaines maladies, parmi les meilleures de la série (traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Danièle et Pierre Bondil, Rivages/Thriller, 284 p., 119 F [18,14 €]).

● **LE MYSTÈRE DE LA SOMBRE ZONE**, de Pierre Siniac

Dans un manoir lugubre, isolé par la neige, un grand maître d'échecs a réuni douze joueurs émérites pour un tournoi diabolique : le vainqueur héritera de son immense fortune. Chaque participant, enfermé dans une pièce hermétiquement close, se mesurera à lui en communiquant par téléphone. Parmi eux, un promoteur immobilier poursuivi par une ancienne compagne qui le tient pour responsable de la mort de sa fille et a juré de le tuer... Quand le créateur de *Luj Infernan* et de la Cloducque, auteur des jubilatoires *Femmes blafardes* et *Bazar bizarre*, s'offre un joyeux clin d'œil à Gaston Leroux, le lecteur est à la fête. A la perversité de son intrigue, dont il joue avec maestria, Pierre Siniac ajoute la distance de son humour et le vinaigre de son regard. Irrésistible et dévastateur (Rivages/Mystère, 326 p., 120 F [18,29 €]).

● **LES NOUVEAUX MYSTÈRES DE PARIS**, de Léo Malet

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, le Fleuve noir propose une édition illustrée des aventures désormais classiques de Nestor Burma. Chaque épisode qui, on le sait, met en scène un arrondissement de Paris, est ainsi illustré de photos de l'époque, les années 50, et d'un reportage réalisé dans le Paris contemporain. L'idée est belle et permet de constater que le texte a beaucoup moins vieilli que les images !

(Déjà parus: *Brouillard au pont de Tolbiac*, 236 p. et *Du rébecca rue des Rosiers*, 264 p.; chaque volume: 99 F [15,09 €]).

TOUS CES MONDES EN ELLE
(The Worlds Within Her)
de Neil Bissoondath.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Katia Holmes,
Phébus, 382 p., 139 F (21,19 €).

Neil Bissoondath est un passeur, d'une rive à l'autre des Amériques, depuis sa petite île des Caraïbes jusqu'au Canada, où il a choisi de mener sa vie. Ses romans traitent des êtres voyageurs, émigrés, allant et venant entre ces univers, finissant par acquiescer, parfois douloureusement, une belle envengure humaine. Avec les lecteurs, Neil Bissoondath partage le fruit de ses propres passages, livre tous ses mondes en lui, fait don de personnages singuliers.

Yasmin, l'héroïne de ce nouveau roman, est une Canadienne née aux Caraïbes, partie de l'île dans sa tendre enfance. A quarante ans, elle entreprend un voyage vers sa famille et son pays natal, pour y rapporter les cendres de Shakti, sa défunte mère. Comme dans son premier roman, *Retour à Casaque-mada* (1), la Caraïbe de Bissoondath, avec ses conflits raciaux, sa violence politique, ses plages pour abrutis nord-américains, n'a rien

d'un paradis. Toute la famille de Yasmin descend des ouvriers venus d'Inde au XIX^e siècle, main-d'œuvre importée après l'abolition de l'esclavage. Le jeune cousin Ash milite dans une secte hindoue qui rêve d'en découler avec les Noirs de l'île.

Face à ce microcosme en décomposition, Yasmin manque de perspicacité politique - son père était pourtant un tyranneau local mort assassiné. Mais elle est assez lucide pour ne pas céder à la tentation des « racines », ni se laisser aspirer par la famille. Au près de la bonne, Amie, femme écrasée, flouée, si déchue qu'elle seule semble libre de parler, Yasmin recueille les éléments qui lui permettront d'accoucher de sa vie d'adulte.

Jusque-là, entre un emploi décevant et un mari falot, la jeune femme a vécu comme anesthésiée, se réfugiant dans une sorte d'hibernation pour éviter de souffrir, surtout après une maternité tragique. Son coma n'est pas sans faire écho à celui, bien réel, d'une amie de sa mère, M^{me} Livingston. Bienheureux silence qui va permettre à Shakti de déverser plus de confidences qu'elle n'en a jamais fait à personne.

Chaque jour, elle se rend au chevet de la malade, à la grande surprise du personnel médical

qui y voit une fantaisie de vieille Indienne originale. (Toujours est-il que M^{rs} Livingston, donnée pour irrécupérable, émergera finalement de son coma grâce, peut-être, au pouvoir de la conversation...). En sirotant du thé, cette femme imprévisible raconte sa vie : un mariage arrangé avec un homme politique qui n'aime que lui-même, suivi d'une vie conjugale régie par la soumission ; une échappée belle quand le couple part en Angleterre, loin de la belle-famille ; le départ pour le Canada, seule avec sa fille, quelques jours après l'assassinat de son mari.

A ce beau portrait de femme faussement convenable, profondément amoral, Neil Bissoondath consacre l'un des trois récits entremêlés qui forment *Tous ces mondes en elle*. Narrateur habile, il alterne, chapitre après chapitre, les trois histoires - la vie de Shakti, le présent de Yasmin en voyage dans son île natale, son passé réveillé par ce périple. L'écriture est efficace, l'intrigue bien ficelée.

De Shakti au jeune Ash, l'auteur trace une diagonale autour des thèmes qui lui sont chers, ceux de l'identité et de ses impasses. « *Je n'ai pas qu'une seule identité* », explique Shakti à son amie comateuse, se faisant le

porte-voix de l'auteur. Comme Yasmin, dotée de « *tous ces mondes* », Neil Bissoondath est issu d'une famille de la migration. Ses arrière-grands-parents étaient des ouvriers agricoles indiens, venus à Trinidad couper la canne à sucre des planteurs britanniques. Son père et ses oncles firent leurs études supérieures en Angleterre. A dix-huit ans, le jeune Neil partit pour Toronto, bien décidé à devenir écrivain comme ses oncles maternels, Shiva et V. S. Naipaul. Aujourd'hui âgé de quarante-quatre ans, il vit à Québec et se sent canadien (2).

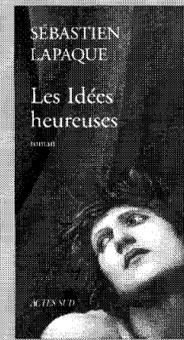
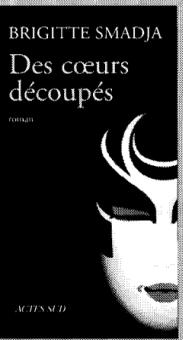
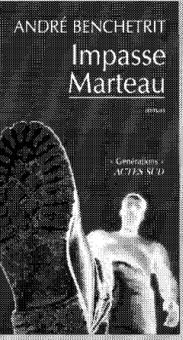
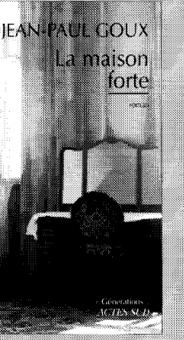
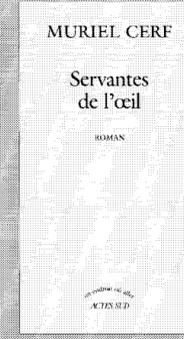
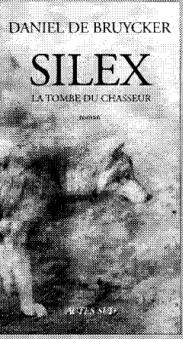
A l'opposé de Yasmin, Ash - un diminutif qui s'entend aussi comme *ash*, cendre, en anglais - est un personnage sans avenir, au pays de la pauvreté et de la corruption. Alors il cultive ses muscles et se livre à des cérémonies où il rêve du grand soir, quand les fiers enfants de l'Inde (les descendants des ouvriers agricoles) déferleront sur l'île et prendront le pouvoir pour écraser les autres, tous les autres. Au nom de la pureté de l'identité. Mais quand Ash émerge d'une telle transe, il redevient un adolescent. Et pleure.

Catherine Bédarida

(1) Phébus, « Libretto ».
(2) « Le Monde des livres » du 19 mars.

ACTES SUD

Rentrée française 1999

 <p>SEBASTIEN LAPAQUE Les Idées heureuses ROMAN</p>	 <p>BRIGITTE SMADJA Des cœurs découpés ROMAN</p>	 <p>C. PUJADE-RENAUD Platon était malade ROMAN</p>
 <p>ILAN DURAN COHEN LE FILS DE LA SARDINE ROMAN</p>	 <p>ANDRÉ BENCHETRIT Impasse Marteau ROMAN</p>	 <p>JEAN-PAUL GOUX La maison forte ROMAN</p>
 <p>MURIEL CERF Servantes de l'œil ROMAN</p>	 <p>DANIEL DE BRUYCKER SILEX LA TOMBE DU CHASSEUR ROMAN</p>	 <p>MARIE-DOMINIQUE LELIÈVRE Martine fait du sentiment ROMAN</p>

PARU EN JUIN
PREMIER ROMAN
PREMIER ROMAN

Jean-Claude Izzo signera son livre « **Le Soleil des mourants** »

mercredi 15 septembre à partir de 18 heures, au VIRGIN MEGASTORE 52/60 avenue des Champs-Élysées, Paris 8^e Rens. 01 49 53 50 00

Flammarion

**SUR « LE POLITIQUE »
DE PLATON**
de Cornelius Castoriadis.
Préface de Pierre Vidal-Naquet.

**FIGURES DU PENSABLE
(Les carrefours du labyrinthe,
T. VI)**
de Cornelius Castoriadis.
Seuil, « La couleur des idées »,
204 p. et 310 p., 120 F (18,29 €) et
130 F (19,81 €).

Pour comprendre une œuvre, il n'est pas toujours bon de la respecter. Sans doute convient-il de se soucier en historien du contexte social et culturel où elle fut composée. Sans doute faut-il aussi se demander, en philologue, quelles sont les leçons des manuscrits, quelles éditions en tiennent compte, par quelles voies le texte même nous fut transmis, avec quelles altérations possibles ou quelles lacunes irréparables. Mais ce ne sont, évidemment, que de premiers pas. Des conditions élémentaires de la politesse intellectuelle. Des préalables pour la lecture, en aucun cas des points d'aboutissement. Tenter de comprendre une grande pensée, c'est aussi la bouculer, l'affronter, se battre contre elle, comme on peut. En respecter, du coup, non seulement la lettre et la structure, mais aussi la grandeur. En reconnaître la puissance et le génie, même si on les juge nocifs ou pervers. Mais ne pas se soumettre. Démontrer les trucages. Faire voir les roueries. Défaire les fards.

Encore faut-il pouvoir. Comme disait Oscar Wilde, « on n'est jamais trop soigneux dans le choix de ses ennemis ». Si l'on veut prendre Platon pour cible, quand on ne s'appelle pas Nietzsche, mieux vaut y regarder à deux fois. S'attaquer au père fondateur, à l'inventeur des règles du jeu philosophique, quelle audace ! S'en prendre au texte même dont la philosophie européenne tout entière ne serait que les notes de bas de page, selon la formule de Whitehead, décidément, quelle témérité ! Et, en un autre sens, quel conformisme ! Car la tradition an-

*Platon était-il menteur ?
Pervers ? Malhonnête ?
Peut-être pas. Mais il
faut oser le demander.
Deux ouvrages
posthumes de Cornelius
Castoriadis rappellent
que la pensée est
toujours une création
risquée*

tiplatonicienne est aussi bien ancrée que le platonisme dans l'histoire de la pensée occidentale (1). Peut-être Cornelius Castoriadis eut-il quelque association d'idées de ce genre quand il décida après lecture, en 1992, de reporter la publication de ce séminaire de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Présentées à ses étudiants entre février et avril 1986, ces analyses du *Politique* de Platon, transcrites et mises en forme par certains d'entre eux, ne lui paraissaient pas encore au point.

Pour une fois, il avait tort. Depuis la disparition du philosophe, en 1997, Pascal Vernay a pris l'heureuse initiative de publier les textes de son séminaire. L'entreprise comprendra de nombreux volumes. La série s'ouvre sur ce grand combat de Castoriadis, le Grec moderne, avec Platon, le Grec ancien. Le livre est passionnant. Son caractère abrupt et familier, ses ruptures de ton, une certaine forme de gouaille philosophique dont Castoriadis avait le secret, n'y sont évidemment pas pour rien. Mais l'essentiel, bien sûr, est ailleurs. Le fondateur de *Socialisme ou Barbarie* commence par écarter le contresens encore fréquent qui fait de Platon la pierre d'angle, ou même l'assise, de « la philosophie politique grecque ». Il rappelle combien le

Lire libre



penseur aristocrate, contempteur de la démocratie, est au contraire un destructeur tard venu, inventeur d'une caricature à succès : Athènes la démocrate, gouvernée par l'ignorance et les caprices de la foule, soumise aux humeurs changeantes et puéries du peuple plutôt qu'à la sagesse et à la justice. Castoriadis ne mâche pas ses mots : Platon use ici de « sophismes », là de « mensonges conscients, impudents », fait preuve de « perversité », manque de pudeur mais pas de « culot », ni de « malhonnêteté rhétorique », ni « d'esprit partisan » et joue en fin de compte « un rôle tout à fait considérable dans ce qu'on peut appeler la destruction du monde grec ».

Plus importante que ces amabilités, l'analyse de l'organisation compliquée du *Politique* est au centre de la réflexion. Ce dialogue de Platon est en effet singulière-

ment « baroque » dans sa construction. S'y combinent trois tentatives de définition de la nature du politique, huit incidences diverses, trois considérables digressions, constituant probablement la véritable teneur de l'œuvre. Castoriadis traque les argumentations laissées en suspens et les affirmations incompatibles les unes avec les autres, que ce soit à propos du dirigeant politique, « berger » ou « tisserand », ou bien à propos de la définition de l'art de gouverner comme « art royal » (expression en elle-même presque monstrueuse pour un Grec classique). Ce qu'apporte de plus original ce corps-à-corps avec une œuvre de génie sans doute est-ce la mise en lumière, dans le texte même, d'une capacité sans fin d'interrogation. Castoriadis ne se contente pas de montrer combien, sur des registres divers, Platon a tort. Il rouvre le jeu en

faisant voir qu'il n'y a jamais une conclusion sur laquelle se reposer. Chaque tentative relance l'interrogation, et cet élan toujours repris importe plus, finalement, qu'aucune doctrine.

Nul ne sait avec certitude, une fois le dialogue achevé, si le politique doit se définir comme un savoir spécifique, un « art royal », ou une faculté plus communément partagée. La question du gouvernement, et de son rapport aux lois, n'est pas tranchée. Et c'est là une force plutôt qu'une faiblesse. Car il faut considérer cette œuvre, conclut Castoriadis, « comme un des spécimens à ma connaissance les plus proches que nous possédions du cours véritable d'une pensée importante, d'une grande pensée, d'une pensée authentique lorsqu'elle fonctionne sans se soucier des critiques, des examinateurs, des formalistes, des grammairiens d'Alexandrie ou des académiciens

français... Ça fonctionne comme ça, ça se déroule et ça prend des tangentes et puis ça se récupère comme ça peut ». On aura compris que ces formules peuvent évidemment s'appliquer aussi à ce volume et à Castoriadis.

Ceux qui ignoreraient que ce militant, cet économiste, ce psychanalyste, ce philosophe est l'auteur d'une « grande œuvre » et d'une « forte pensée », comme dit Pierre Vidal-Naquet, pourront s'en convaincre en lisant également le sixième et dernier volume des *Carrefours du labyrinthe*, série d'ouvrages où il avait regroupé depuis 1978 des études dispersées sur des sujets dont la diversité ne cesse pas d'étonner. Les moyens de la création poétique, les racines psychiques et sociales de la haine (2), l'impossibilité d'étendre le mode de vie des riches à la planète entière sans la détruire, l'impasse physico-mathématique de la mesurabilité de l'espace – par exemple – ne constituent ni des questions totalement séparées ni des éléments agencés dans un système clos. Ce qui est admirable chez Castoriadis, c'est au contraire l'alliance de la cohérence et de l'ouverture d'esprit.

Les livres qui comptent – ce n'est un secret pour personne, pourtant il est toujours nécessaire de le répéter – sont ceux qui laissent leurs lecteurs plus éveillés, plus autonomes, plus lucides qu'à la première page. Ce furent toujours des qualités assez rares, et des ouvrages peu nombreux. Ils pourraient se raréfier encore. Pas rentables, pas dans les normes. Pas assez soumis. Pas suffisamment lisses et incolores. Vite ! Ne laissons pas passer ceux qui tiennent !

(1) Voir *Contre Platon*, sous la direction de Monique Dixsaut, 2 vol., Librairie Vrin, 1993.

(2) Ce texte a été publié en avant-première par *Le Monde* du 9 janvier.

★ A signaler également que les Editions de l'Aube ont publié sous le titre *Dialogue des entretiens de Cornelius Castoriadis à France-Culture avec Alain Connes, Jean-Luc Donnet, Octavio Paz, Francisco Varela* (110 p., 69 F [10,51 €]).

Filiation philosophique

Sans le travail d'Adorno, nul doute que l'œuvre de Walter Benjamin serait resté longtemps méconnue. Rassemblés, les textes du philosophe allemand sur l'auteur de « Passages parisiens » permettent de mettre en lumière une pensée qui déborde le simple cadre de l'exégèse littéraire

SUR WALTER BENJAMIN
de Theodor W. Adorno.
Traduit de l'allemand
par Christophe David,
édition établie
par Rolf Tiedemann,
éd. Allia, 182 p., 130 F (19,81 €).

Cette édition des travaux consacrés par Theodor Adorno à Walter Benjamin permet de rendre justice à un philosophe relativement méconnu, voire méprisé. Comme le souligne Adorno, Walter Benjamin souffre encore de l'étiquette d'essayiste, de sa réputation d'homme de lettres raffiné, c'est-à-dire, comme l'a dit Hannah Arendt, de non-philosophe. En effet, Walter Benjamin comme Jacques Derrida, par la nature

même de sa philosophie antisystématique, a été conduit à commenter plutôt qu'à échauffaudeur des systèmes, c'est-à-dire à faire de la philosophie une critique sans système et sans école non plus (à l'inverse d'Adorno, par exemple), ce qui n'a pas facilité sa reconnaissance. On sait que les écrits de Walter Benjamin n'auraient pas été connus sans le travail considérable d'Adorno pour leur publication ou leur discussion, ce qui correspond à un véritable « sauvetage » intellectuel, selon l'expression de l'éditeur de ce livre, Rolf Tiedemann.

Benjamin, né en 1892, et Adorno en 1903, se fréquentèrent à Francfort dans les années 20. Adorno lisait les épreuves des livres de Benjamin, et les deux hommes aimaient beaucoup à « philosopher

ensemble ». Adorno se souvient avoir été très impressionné par la personnalité de cet homme aux cheveux flamboyants et aux yeux très myopes, n'ayant pas « l'air d'avoir de corps », ne ressemblant pas à une « personne », et qui fut pourtant l'un des hommes les plus importants de sa vie. A travers cette amitié, lui sera dévoilé ce que « devrait être » la philosophie.

Dans les commentaires que fait Adorno de certains livres de son ami, autant que dans les lettres qu'ils échangèrent, et plus encore dans le remarquable « Portrait de Walter Benjamin » qui date de 1950, on découvre l'importance de la filiation intellectuelle entre ces deux penseurs. Par son interprétation des *Affinités électives* de Goethe, ou encore son analyse du drame baroque allemand, mettant

en évidence la tension entre la doctrine de l'irréalité du désespoir et celle du destin naturellement ruiné, Benjamin montre que la vérité échappe à la connaissance, qu'elle a un caractère de révélation. La critique a donc chez lui un véritable statut philosophique en tant qu'elle met en lumière « l'unité du contenu de vérité », incarnée sous une forme chaque fois particulière. On comprend que la critique dialectique de la société moderne menée par Adorno, son antisystématisme, le refus de la socialisation totalitaire, tout autant que la forme choisie de l'aphorisme, ou du fragment, ainsi que la méthode de la micrologie critique antispéculative doivent beaucoup à l'auteur des *Passages parisiens*. On comprend aussi qu'Adorno et l'Ecole de Francfort aient puisé

leur critique du monde bureaucratique, du modèle technocratique de la société post-industrielle dans la philosophie de Walter Benjamin.

Selon Adorno, ce qui sous-tend toute la philosophie de Benjamin est la réconciliation avec le mythe, thème caché dans son œuvre, qui est largement tributaire de la mystique juive découverte par l'intermédiaire de Gershom Scholem, grand spécialiste de la kabbale et ami de Benjamin. Celui-ci lui aurait inculqué une conception du texte sacré qu'il a étendue à la philosophie, dans sa fonction critique et interprétative. Pour Adorno, c'est parce que la philosophie s'est constituée en discipline académique que les philosophes ont perdu l'habitude de penser par eux-mêmes, et que « chacun a cru devoir prendre la précaution de

commencer avant la création du monde ». L'essayisme de Benjamin consisterait donc à traiter des textes profanes comme s'il s'agissait de textes sacrés ; étant des commentaires, ils appellent eux-mêmes des commentaires, mais sous une forme fragmentaire afin de conserver une « extraterritorialité absolue » par rapport à la philosophie traditionnelle. Pour Adorno, Benjamin a la volonté d'expliquer le rébus du monde par le seul moyen dont dispose la philosophie, qui est le concept. Cependant, ce en quoi croit vraiment Benjamin n'est pas le moi intellectuel, c'est le moi mystique, qui déborde tout langage, mais vers quoi tend tout langage – pour autant qu'il échappe à la domination du mythe de la Raison.

Eliette Abécassis

Julliard

Julliard

Julliard

Julliard

Julliard

Julliard

Julliard

Jean-Marie Gourio

L'eau des fleurs

roman
Julliard

JEAN-MARIE GOURIO
Julliard

212 pages 119 F

Le Nouvel Observateur

Philippe Jaenada

Néfertiti dans un champ de canne à sucre

roman
Julliard

PHILIPPE JAENADA
Julliard

282 pages 129 F

L'Evénement

Yasmina Khadra

À quoi rêvent les loups

roman
Julliard

YASMINA KHADRA
Julliard

274 pages 129 F

Lire

“A l'instar d'un Prévost ou d'un Queneau, cet homme un peu Gainsbarre est de ceux qui pensent que la grâce est dans les mots simples, et que la beauté peut être croquée à même le pavé.”

“[...] le facétieux Philippe Jaenada. L'un des rares auteurs d'aujourd'hui à écrire des romans complètement farfelus.”

Le Figaro Littéraire

“[...] un bipède rare. Un écrivain coriace qui a de la santé à revendre, [...] un diable de talent avec une superbe insolence.”

L'Evénement

“A quoi rêvent les loups plonge dans la double horreur complice de la corruption destructrice et de l'islamisme massacreur, à travers la descente aux enfers d'un jeune homme qui voulait faire du cinéma et finit égorgé.”

Lire

Logiques de l'engagement des écrivains de 1940 à 1953

Selon la méthode sociologique de Pierre Bourdieu, Gisèle Sapiro analyse la recomposition du « champ » littéraire des années noires de l'Occupation à la seconde loi d'amnistie

LA GUERRE DES ÉCRIVAINS, 1940-1953
de Gisèle Sapiro.
Fayard, 807 p., 220 F (33,53€).

Voici un gros ouvrage appelé à faire autorité pour la période de l'Occupation, de Vichy et de l'épuration qui suivit la Libération. La qualité et la précision de son information pourront affaiblir les résistances que rencontrent chez les « littéraires » la méthode de Pierre Bourdieu appliquée à l'analyse des rapports de concurrence entre les institutions et les hommes qui les composent. Cela en fonction de leurs stratégies de réussite à l'intérieur d'un « champ » donné. Gisèle Sapiro, chercheur au CNRS, n'escamote pas l'échafaudage conceptuel qui lui permet de construire sa thèse. Elle se fait même un point d'honneur d'apposer à coups répétés le sceau de son orthodoxie. Par bonheur, elle est historienne autant que sociologue, et, si elle ne prétend pas innover dans la théorie, elle apporte du neuf dans la connaissance de la période complexe et ambiguë qu'elle étudie ; et, surtout, elle donne une claire synthèse des meilleurs travaux qui lui ont été consacrés depuis une vingtaine d'années.

Le renversement qu'elle opère par rapport à la majorité des études portant sur l'engagement des écrivains dans les « années noires » consiste à ne plus placer leur trajectoire individuelle dans la perspective d'une histoire intellectuelle centrée sur la politique, mais à mettre en évidence « la spécificité de la conduite des écrivains sous l'Occupation, à la lumière des représentations et des pratiques propres des milieux littéraires ». Elle entend démontrer ainsi que « les prises de position politiques des écrivains obéissent à des logiques qui n'ont pas l'art à l'initiative – est devenu un enjeu de luttes entre les individus,

Enfoncement de portes ou-



Déjeuner des Goncourt, le 5 décembre 1945. De gauche à droite : Léo Larguier, Francis Carco, Colette, André Billy, Roland Dorgelès et Lucien Descaves. Sont absents : Rosny jeune, excusé ; Sacha Guityry, René Benjamin, Ajalbert, tenus à l'écart en raison de leur attitude sous l'Occupation. Le prix est décerné à Jean-Louis Bory pour *Mon village à l'heure allemande*

vertes ? Qui doute que les écrivains, au moment de choisir leur camp dans une situation de crise, n'écourent leur conscience, n'interrogent leurs idées esthétiques, leur fidélité à des choix antérieurs, ne se situent par rapport à leurs confrères et ne prennent en compte le tort ou le bien que leur choix pourra faire à la diffusion de leurs œuvres passées, présentes ou à venir ? Mais, précisez aussitôt l'historienne-sociologue : « La question de la conduite des écrivains dans les "années noires" déborde celle de l'engagement. Les conditions du métier d'écrivain ont brutalement changé pendant cette période, et la signification sociale des pratiques individuelles et collectives a, de ce fait, été modifiée. Le sens même des pratiques professionnelles – de l'art pour l'art à l'invective – est devenu un enjeu de luttes entre les individus,

groupes et institutions. » Ce sont donc les effets de la crise qu'il s'agit de décrire et de comprendre, et c'est à quoi ce livre s'efforce avec succès, dans les limites qu'il s'impartit et qui excluent psychologie, analyse littéraire et interrogation philosophique sur ce qu'est une « conscience », littéraire, morale, politique, en dehors d'une pragmatique de la réussite, dans une stricte logique dominants/dominés.

Avant l'étude détaillée des quatre institutions qui contrôlent le « champ » dans la période considérée et qui se définissent par « le sens du devoir » (Académie française), « le sens du scandale » (Académie Goncourt), « le sens de la distinction » (*La Nouvelle Revue française*), « le sens de la subversion » (le Comité national des écrivains), une large rétrospective met en place les querelles littéraires qui

ont suivi l'affaire Dreyfus, l'opposition entre le savant et le littéraire (Lanson contre Brunetière), le classicisme et le romantisme (Maurras contre Péguy), le moralisme contre la NRF (Massis contre Gide), la « querelle des mauvais maîtres » lancée dès les années 20 contre Rousseau, Balzac, Stendhal, Baudelaire, Flaubert, Zola et leurs disciples qui ont corrompu le « génie français ».

Cette querelle sera reprise, après la défaite, par les vichyssois et les collaborationnistes contre Gide, Proust, Romain Rolland, François Mauriac, Jules Romains. Le thème de la « responsabilité de l'écrivain » avait déjà été débattu dans les années 20 et 30 entre, *grosso modo*, les tenants de l'art pur et ceux de l'art à portée sociale et réformatrice, voire religieuse. Un chapitre de transition oppose-

sous l'épigraphie ironiquement empruntée à Arthur Rimbaud : « *Je veux la liberté dans le salut* » – le salut littéraire tel que le vise François Mauriac et la littérature du salut telle que la veut Henry Bordeaux, c'est-à-dire édifiante. L'un choisira l'Eglise comme institution garante de l'ordre social et soutiendra Vichy, l'autre choisira le christianisme comme exigence de justice et rejoindra la résistance clandestine ; mais tous les deux siègent à l'Académie française comme écrivains catholiques. Ils y perpétuent un clivage entre littérature de grande production (Bordeaux) et littérature de production restreinte (Mauriac), qui s'explique aussi en partie du fait que Bordeaux doit obtenir de gros tirages pour vivre bourgeoisement de sa plume, alors que Mauriac, qui aspire à la reconnaissance de la NRF, peut vivre bourgeoisement de ses rentes en écrivant des romans de moindre vente et au contenu scandaleux pour les lecteurs de sa classe.

Ce clivage est celui de l'hétéronomie (soumission à des principes extralittéraires, c'est-à-dire économiques, mondains, idéologiques) et de l'autonomie (primat des exigences esthétiques sur les contraintes d'ordre matériel, moral ou politique). Les contraintes de l'Occupation, la censure allemande et celle de Vichy suppriment de fait l'autonomie par rapport aux pouvoirs à laquelle avaient tendu les institutions littéraires depuis le XVII^e siècle. Mais cette autonomie a toujours été relative, elle constitue un pôle à l'intérieur du champ culturel, l'autre pôle étant celui de la dépendance. L'Académie Goncourt, qui s'est créée comme un contre-pouvoir par rapport à l'Académie française, est partagée elle aussi entre une logique d'autonomie (son ralliement à l'esthétique naturaliste décriée de « mauvais goût » par une majorité d'académiciens du Quai Conti) et une logique d'hétéronomie (sa soumission aux

goûts du public, donc aux intérêts des éditeurs).

La NRF, quant à elle, représente l'autonomie maximale par son choix de la production restreinte : elle édicte le goût, d'ailleurs varié, de l'avant-garde, de la littérature pure. Mais la politique et ses clivages ne l'épargnent pas. Jean Paulhan l'avait politisée en 1938 en condamnant les accords de Munich, il était fatal que l'occupant dicte, en y mettant les formes, le choix du nouveau directeur après la défaite. Ce sera Drieu La Rochelle, qui prétendra, sans y parvenir, maintenir le principe d'autonomie, alors même que la condition de la réparation de la revue est que l'Allemagne nazie n'y soit pas attaquée. Les clivages s'accroissent jusqu'à une logique d'exclusion – et même d'élimination – de l'adversaire avec la presse des ultra-collaborationnistes. Contre elle, et contre les Académies compromises avec Vichy et rendues plus ou moins inopérantes, le CNE et son organe *Les Lettres françaises*, fondé par Jean Paulhan et Jacques Decour grâce à l'organisation clandestine du Parti communiste, va établir une nouvelle légitimité, sans que la politique y soit placée au premier plan comme l'auraient souhaité, en un premier temps, les communistes.

Ce même clivage entre autonomie et hétéronomie se reproduit à l'intérieur du CNE et il constitue, à nos yeux, l'objet d'étude le plus passionnant de l'ouvrage de Gisèle Sapiro, puisqu'il divise encore, jusqu'à l'amnistie générale de 1953, le nouveau pôle de légitimité issu de la Résistance, toujours sur le thème de la « responsabilité de l'écrivain ». Question non close aujourd'hui : responsabilité envers qui, envers quoi ?

Michel Contat

★ Signalons par ailleurs « *Les Cahiers du Rhône* » dans la guerre (1941-1945), d'Olivier Cariguel (éd. université de Fribourg, « Aux sources du temps présent », 192 p.).

Faut-il croire en la science ?

Alors que Dan Sperber fonde ses espoirs sur le progrès scientifique, Roger-Pol Droit préfère se tourner vers les sagesses du passé

DES IDÉES QUI VIENNENT
de Roger-Pol Droit
et Dan Sperber.
Odile Jacob, 270 p., 145 F (22,11 €).

Deux intellectuels confrontent les idées qui leur viennent. Ils constatent parfois entre elles une convergence, voire un certain accord ; mais, le plus souvent, en dépit d'une écoute attentive et de beaucoup de bonne volonté de part et d'autre, ils restent sur leurs positions.

Dan Sperber est psychologue et anthropologue ; il fonde beaucoup d'espoir sur les sciences. Quant à Roger-Pol Droit, il se plaît non seulement en la « compagnie des philosophes » (1), mais aussi des sages : sages grecs ou « barbares », sages de l'Orient.

L'ouvrage comprend trois textes de chacun des auteurs et les débats qui les accompagnent. Dan Sperber parle de « naturaliser l'esprit »... Même si l'on est loin encore d'élucider complètement le « fonctionnement mécanique de l'esprit », on commence à comprendre, dit-il, « comment la matière perçoit », comment elle « peut penser ». Mais si la matière pensait, elle se penserait elle-même et ne serait plus la matière. L'auteur se veut « matérialiste ». En quel sens ? Il nous fait songer aux matérialistes du XIX^e siècle, pour qui la pensée était une « fonction du cerveau ». Mais si le cerveau est une condition nécessaire de la pensée, il n'en est pas la condition suffisante. De plus, observe Roger-Pol Droit, « lorsqu'on me dit que je pense "avec" mon cerveau, on me l'apprend ». Une expérience objective de la subjectivité est impossible. Il est vrai que, selon Dan Sperber, « notre vécu subjectif est illusoire » – illusion, du reste, « incorrigible ». Mais il est de mauvaise méthode de décréter « illusoire » ce dont on a une connaissance directe, en posant

comme non illusoire ce dont on a une connaissance indirecte.

Dan Sperber attend beaucoup de la « révolution informationnelle ». Quoi donc ? Peut-être un « communisme informationnel ». On souhaiterait ici une réflexion sur la notion d'« information ». Qu'importe la quantité d'informations, puisque cela ne change rien au nombre de pensées que je puis avoir chaque jour. De plus, qui a besoin du Net ? Je n'en ai pas besoin : pour un philosophe, ce qui compte, ce ne sont pas les idées qui lui viennent du dehors, ce sont celles qui lui viennent du dedans. On me réplique : le « dedans », lieu d'illusion : « C'est une illusion des humains de se prendre pour des sujets

Marcel Conche

libres. » mais si le libre arbitre est une illusion, les prétendus « humains » ne sont que des robots. Quant à la morale, elle subsiste seulement parce qu'une telle illusion est « incorrigible » !

Dan Sperber croit aux sciences. Pour Roger-Pol Droit, au contraire, l'on y croit beaucoup trop. Il convient de les « désacraliser ». Il ne s'agit pas d'un refus des sciences, ou d'un mépris : seulement d'un « adieu intérieur ». Il convient de tirer la leçon du XX^e siècle. Le progrès scientifique ne nous protège en rien contre la barbarie. Ce ne sont pas les sciences qui peuvent nous dire ce qu'il est « possible de faire pour construire un monde d'êtres humains ». Il faut se tourner vers les sagesses – que l'on ne confondra pas avec les « diverses bouillies du New Age » ou des « biens religieux de supermarché ». Les sagesses ne sont pas de nouvelles croyances. Il ne s'agit pas tant de croire que de décroire, et de tirer une nouvelle énergie de la désillusion même. Cela est nietzschéen. Mais l'individualisme est écarté. Il ne s'agit pas de se replier sur le moi, mais au contraire de se délivrer de ce « fantôme » pour être aux autres, dans la liberté, dispo-

nible pour toutes les « formes de créations », créations qui « sont toutes, en un sens, effectivement ex nihilo, à la condition toutefois que ce néant soit partagé ». Ce qui importe, en effet, est la créativité, car il ne faut pas exclure que les sagesses du passé ne puissent répondre aux questions du temps présent sans un effort qui soit proprement nôtre.

Cette inventivité a encore à se manifester dans des domaines comme celui de la tolérance et celui de la démocratie. Au-delà de la tolérance « faible », qui admet que l'autre existe sans s'intéresser à lui, se dessine un mouvement vers une tolérance « forte », qui accepte de recevoir et de donner, et donc vers une « universalité vivante de la diversité humaine ». Mais le respect de toutes les cultures n'est pas le respect de toutes les pratiques culturelles. Admettre un relativisme généralisé serait « laisser tomber les droits de l'homme, et même toute idée d'universalité des principes ». Le principe du respect des personnes n'est pas négociable. Un « droit d'ingérence » existe, mais difficile à pratiquer sans violence. J'ajoute : s'ingérer, oui, mais sans violence. Reste qu'en principe, il n'y a plus de « barbares ». Dès lors, ce que l'on voit venir : une égale dignité pour n'importe qui dans une « démocratie sans dehors ». Encore faut-il que, politiquement, « n'importe qui » ait droit à la parole, comme les citoyens d'Athènes. C'est loin d'être le cas, puisque la démocratie moderne consiste à choisir des décideurs sans décider soi-même.

Le grand intérêt de ce débat et des divergences qui s'y manifestent est de refléter des tensions qui travaillent notre temps. Je n'ai pu que donner une faible idée de sa richesse.

(1) *La Compagnie des philosophes*, Odile Jacob, 1998.

Roger-Pol Droit est chroniqueur au « Monde des livres ».

Les vagabonds du néant

Jacqueline Russ retrace la généalogie du nihilisme, de l'Antiquité à nos jours

LE TRAGIQUE CRÉATEUR
de Jacqueline Russ.
Ed. Armand Colin, 222 p., 110 F (16,76 €).

Jacqueline Russ part d'une thèse forte qu'elle développe avec un sens pédagogique très sûr : le nihilisme ne serait pas une invention du XIX^e siècle, celle d'un accident de l'histoire ou une pathologie de la pensée, mais une structure fondamentale de l'esprit humain, une expérience ontologique capitale, celle de l'homme privé d'attaches, récusant toutes les valeurs et incarnant l'errance indéfinie de l'homme dans le monde. En ce sens, le nihilisme est naturellement indépassable. Et s'il remonte à la nuit des temps, n'ayons pas de trous de mémoire et apprenons à devenir le sismographe des secousses et des frémissements liés à la pensée nihiliste. L'auteur met en évidence le double mouvement du nihilisme hellénique : d'une part, l'appréhension du néant des choses humaines, d'autre part, l'arbitraire et l'illusion de toute quête d'un fondement. Son enquête se poursuit avec le judaïsme où, de Job à l'Éclésiaste, la même question lancinante retentit : tout doit-il sombrer dans le néant ? Question avivée par le christianisme et la théologie négative.

On peut se demander si le rêve secret du XX^e siècle n'aura pas été d'entendre « le dernier soupir de notre espèce », selon la formule de Gobineau. A défaut d'avoir réussi à annihiler l'univers pratiquement, nous sommes au moins parvenus à le détruire théoriquement, ce qui n'est pas une mince satisfaction. Le millénaire s'achève cependant avec une forme inédite de nihilisme : le nihilisme frivole et

pareseux décrit par Gilles Lipovetsky dans *L'Ere du vide*, comme si l'homme de la postmodernité, gavé de génocides, aspirait à éliminer le tragique de son existence.

Moins ancrée dans la désespé-

rance, Jacqueline Russ espère que de la mosaïque des nihilismes naîtra, peut-être, l'affirmation tragique de la vie, ce puissant nihilisme extatique appelé par Nietzsche.

Roland Jaccard

